



LIBRARY OF

D. Z. P. Metcalf

1885-1956

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES

DE LA

FAMILLE DES LONGICORNES,

PAR M. H. DUPONT,

NATURALISTE DES PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE LONDRES, DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOU,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LA VILLE DE DOUAI,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DU HAINAUT, DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE
DU MORBIHAN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BOSTON
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.



PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

—
1839.

Imprimerie de madame Huzard (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Eperon, 7.

INTRODUCTION.

Depuis un certain nombre d'années, le goût des sciences naturelles a acquis un tel développement, que l'on compte maintenant peu de villes qui n'aient leur muséum public.

L'entomologie surtout, qui est une branche compliquée et difficile, est cependant celle qui a le plus peuplé le monde savant d'un grand nombre de prosélytes. En effet, l'entomologiste n'est jamais seul; partout où il porte ses pas, il est à même de se livrer à ses investigations; des objets que d'autres regardent à peine sont pour lui des sujets qui exercent à la fois sa patience et son jugement. Grâce à cette agréable occupation, son isolement devient un plaisir; et si quelquefois il cesse avec regret de s'abandonner à des réflexions qui captivent son esprit et son cœur, c'est pour faire partager sa félicité à ceux qui l'apprécient; car les sectateurs de la science sont frères et aiment à se communiquer le fruit de leurs recherches pour agrandir par ce moyen le vaste domaine qu'ils ont à parcourir.

Afin de ne pas s'égarer dans la route qu'on veut suivre en entomologie, il est bon d'abord d'en faire une application pratique sur des collections dont la classification méthodique guide mieux que le meilleur traité sur la matière, puisqu'il est vrai de dire que nous manquons entièrement d'ouvrages généraux en ce genre.

Bien que les collections les plus riches en espèces soient d'une utilité incontestable, puisqu'elles placent sous les yeux de l'observateur, non seulement les insectes qu'il cherche, mais encore ceux dont la rareté est telle qu'il ne les aura peut-être jamais, certains ouvrages ont aussi leur mérite et doivent être consultés par celui qui veut connaître d'une manière précise la nomenclature des espèces anciennement découvertes; mais le plus ordinairement les ouvrages sur l'histoire naturelle, ornés de planches, pour peu qu'elles soient passables, sont la plupart fort chers ou souvent incomplets. Il est facile d'en concevoir la cause. Le temps que demande toute publication impor-

tante est presque un signe certain qu'elle ne pourra s'achever. Comment ne serait-on pas convaincu de l'obstacle matériel qui empêche de la mettre à fin, lorsqu'on jette un regard sur le nombre incomparable d'espèces inédites qui sont actuellement disséminées dans toutes les collections, et celles qui viennent encore les enrichir chaque jour au moyen des envois considérables qui sont faits des différentes parties du globe.

En présence de tant de matériaux, l'entomologiste le plus dévoué, le plus persévérant, voit s'affaiblir son courage, reconnaît toute son infériorité auprès des productions de la nature, et quiconque est de bonne foi n'ose plus entreprendre un ouvrage général sur toutes les espèces connues, comme quelques amateurs en manifestent légèrement le désir.

Un pareil projet serait donc inexécutable, et l'on peut affirmer d'avance qu'un ouvrage annoncé comme tel et entrepris par un seul n'attendrait certainement point la dixième partie de son étendue.

La superbe collection de M. le comte Dejean et celle dont nous sommes nous-même en possession suffiraient pour venir à l'appui de notre assertion. En effet, comment espérer jamais de décrire et de faire connaître tout ce qu'elles renferment? La vie d'un seul homme, quelque laborieux qu'il soit, s'épuiserait avant qu'il ne parvint à la moitié de sa tâche. Le seul parti qu'il y aurait à prendre pour obtenir un résultat à peu près satisfaisant serait de ne s'occuper que de monographies, de familles ou de genres. A cet effet, tous les entomologistes du même pays devraient s'entendre pour se distribuer les genres dont ils se seraient le plus occupés, se livrer à un travail individuel, et concourir ainsi à la formation d'un ouvrage général qui deviendrait un monument impérissable de leur zèle et de leur capacité. Une monographie, de quelque importance qu'elle soit, se commence et se termine; elle peut être, en définitive, une œuvre plus ou moins bien conçue; mais jamais elle ne sera dépourvue totalement d'intérêt.

Si les sociétés entomologiques, au lieu de livrer à la publicité des remarques pour la plupart insignifiantes sur des espèces séparées, ne donnaient que des monographies, assurément la science y gagnerait davantage.

Depuis longtemps, d'ailleurs, toutes les parties de l'histoire naturelle réclament des traités spéciaux; l'avantage qui peut en résul-

ter est évident ; les notions que l'on voudra acquérir seront, de cette manière, simplifiées et réduites aux proportions de l'étude particulière qu'on aura l'intention d'embrasser.

Pénétré de cette pensée, et consultant moins nos forces que notre amour pour une science qui a fait l'occupation de toute notre vie, nous nous sommes déterminé à lui payer notre faible tribut en mettant au jour ce travail sur les Trachydérides, que nous avons seulement préparé pendant nos heures de loisir.

Ce genre a été, de préférence à tout autre, l'objet de nos recherches, parce que ces insectes, assez nombreux dans la nature, sont très peu répandus dans presque toutes les collections.

M. le comte Dejean, lors de l'impression de son premier catalogue (1^{re} édition, 1821), n'en possédait que dix espèces, y compris celles qui entrent actuellement dans notre genre *Oxymerus*, c'est à dire les anciens Trachydères, *Lineatus* d'Illiger, *Rivulosus* de Germar, etc. Aujourd'hui sa collection en renferme environ trois fois plus. Les collections de l'Angleterre et plusieurs autres étrangères que nous avons visitées sont fort pauvres dans ce genre. Celles de Berlin, si riches d'ailleurs, offraient, il y a plusieurs années, le même exemple, selon ce que le savant M. Klug, l'un des directeurs du musée impérial, avait l'obligeance de nous écrire.

Ayant acquis en 1833 une collection des plus étendues, recueillie par M. Lesueur au Mexique, une autre de Guatemala, à laquelle sont venus se joindre postérieurement des insectes que nous avons également reçus de Cordova, dans le Tucuman, nous eûmes par là plusieurs espèces appartenant au genre Trachydères. Mais en présence de ces matériaux, nous reconnûmes bientôt une confusion choquante, nous vîmes que tous ces genres, les uns faits, les autres à faire, avaient la plus grande analogie avec les Trachydères proprement dits, soit à cause de leur facies, soit à cause de différences génériques assez importantes pour être conservées, et nous avons été amené tout naturellement à la création d'une nouvelle tribu, à laquelle nous avons donné le nom de Trachydérides. Nous avons ensuite pensé qu'en faisant connaître les espèces que nous possédions et celles que nous pouvions recevoir en communication, notre travail offrirait quelque intérêt, jusqu'à ce que des découvertes postérieures vinsent alors le rendre insuffisant et le réduisissent au sort commun de presque toutes les monographies.

Malgré les recherches que nous avons faites pour compléter autant que possible ce travail, nous n'aurions certainement pas pu lui donner autant d'extension, sans l'officieux empressement des entomologistes de Paris à nous faire part des espèces de leur collection dont nous pouvions avoir besoin, et qui devaient accroître le nombre de celles que nous avions dans la nôtre.

Nous citerons particulièrement M. le comte Dejean, dont l'obligeance pour nous ne s'est jamais démentie; M. le docteur Boisduval, savant connu par ses nombreux ouvrages d'entomologie, et qui nous a généralement aidé de ses conseils.

Nous devons encore des remerciements à MM. Audouin, professeur au muséum du Jardin du Roi; Lacordaire, professeur de zoologie à l'université de Liège; Serville et Chevrolat de Paris, pour les communications qu'ils ont daigné nous faire.

L'essai de classification méthodique et le système que nous avons choisis d'après l'appareil présternal, pour établir nos coupes d'une manière simple et facile à saisir, paraîtront peut-être, pour certains naturalistes, un peu hasardés; mais nous pensons, avec MM. le comte Dejean et Audinet-Serville, qu'il est réellement impossible de ne pas s'attacher, avant tout, aux formes extérieures; les Longicornes, surtout, semblent en imposer la loi. D'ailleurs ces dispositions anatomiques comportent toujours avec elles les caractères spécifiques les plus clairs, et nous ajouterons que cette méthode nous a conduit à des résultats tellement satisfaisans, que désormais nous n'en choisirons pas d'autres si, comme nous l'espérons, nous entreprenons quelque nouvel opuscule. Il vaut mieux, selon nous, exposer aux regards des observateurs ce qui peut se distinguer aisément, que de les embarrasser par une complication superflue de caractères indécis, comme le font souvent d'imprudens novateurs, qui indiquent avec assurance des caractères qu'ils n'ont jamais vus ni découverts.

Pour simplifier autant qu'il était en notre pouvoir de le faire la synonymie des espèces, nous n'avons pas cru devoir imiter certains auteurs dont le plaisir est de mettre au néant les noms de collections. Nous nous sommes attaché, au contraire, à les reproduire dans cette monographie, et nous pensons avoir rendu un grand service en consolidant ce qui était établi depuis longtemps. Chaque entomologiste reconnaîtra donc ses noms, à moins que des motifs puissants

ne nous aient positivement engagé à ne pas les admettre. Dans tous les cas, nous avons regardé comme un devoir de les citer en synonymie : un tel exemple si naturel devrait trouver plus d'imitateurs parmi les entomologistes de France, une telle probité scientifique serait du moins appréciée par les savants étrangers, et nous n'aurions plus la douleur de voir paraître de temps à autre des mémoires comme ceux de M. le comte de Mannerheim, sur l'énumération des Buprestides, et ses observations critiques sur quelques ouvrages entomologiques. Assurément le blâme que lance un tel savant devrait être une grande leçon.

Nous terminerons ces considérations, qui servent de prolégomènes aux démonstrations qui vont suivre, en déclarant que nous nous sommes appliqué à mettre nos nouveaux genres en rapport avec ceux de M. le comte Dejean; nous laissons toutefois aux entomologistes le soin de décider si, en établissant des coupes différentes des nôtres, on pouvait faire mieux. Les encouragements donnés à nos premiers efforts par M. le comte Dejean, qui a toujours bien voulu nous servir de guide, ont été pour nous un puissant véhicule d'émulation.

Sous l'influence des principes qui nous ont dirigé, nous allons maintenant passer en revue les différents genres de notre nouvelle tribu, et définir succinctement les principaux caractères qui les distinguent; nous donnerons presque immédiatement après la publication de l'ouvrage un supplément qui comprendra les espèces qui nous sont parvenues depuis son commencement.

Origine des Trachydérides. — Leurs habitudes générales.

Les Trachydérides, propres au nouveau continent, sont répandus depuis le Mexique jusqu'à Buénos-Ayres inclusivement; ils paraissent néanmoins habiter les Antilles, Cayenne et le Brésil.

Pendant longtemps aucune espèce du Chili ne nous était parvenue; mais nous avons toujours eu beaucoup de peine à croire que ce pays n'en fournissait pas également; car, à cette époque, nous en possédions plusieurs de Cordova, dans le Tucuman, contrée qui a les plus grands rapports de sol et de climat avec les précédentes, et notre opinion s'est trouvée justifiée depuis par un nouveau genre que nous avons reçu du Chili, et qui paraîtra dans notre supplément.

Le peu que l'on sait des mœurs de ces insectes est dû au mémoire de mon savant ami, M. le professeur Lacordaire, sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, publié dans les *Annales des sciences naturelles*¹.

Suivant cet entomologiste, les Trachydères vivent sur les troncs d'arbres, s'y tiennent collés, les antennes ramenées sur le dos. Quand on veut les saisir, ils s'enfuient avec assez de rapidité, et quelquefois, pour ne point se laisser prendre, ils se laissent tomber à terre. On les voit fréquemment rassemblés en grand nombre autour des plaies, occupés à boire la sève décomposée qui en découle. Ils volent ordinairement le soir, plus rarement le jour, et tous, comme beaucoup d'autres Longicornes, produisent, par le frottement de leur corselet sur l'écusson, un bruit assez aigu. On ne les rencontre jamais sur les fleurs ou sur les feuilles.

Un de nos correspondants de Cayenne nous a dit en avoir vu réunis en très grande quantité dans des creux d'arbres, à une certaine élévation, et tous les renseignements précieux de M. Lacordaire nous ont été confirmés depuis par plusieurs naturalistes voyageurs.

M. Lacordaire indique aussi le genre Trachydère comme n'étant pas bien nombreux. Effectivement, à l'époque de l'émission de son mémoire, il ne connaissait tout au plus qu'une vingtaine d'espèces qui se trouvaient en grande partie dans la collection de M. le comte Dejean; mais aujourd'hui, quoique ce travail ne compte pas encore beaucoup d'années d'existence, ce nombre est presque quintuplé dans notre collection et se trouve encore fort augmenté par quelques espèces éparses dans les diverses collections que nous avons consultées.

Avant de passer à la description des espèces, nous aurions bien voulu détailler leur métamorphose et leur manière de vivre dans l'état de larve, si l'absence de renseignements positifs, à cet égard, ne nous avait forcé d'y renoncer, en attendant que les observations des voyageurs nous éclairaient un jour sur ce point important et trop négligé jusqu'à présent.

¹ Tome XX, 1830.

Analyse des genres.

Le Genre *Megaderus*, établi par M. le comte Dejean (pl. 141 et 221, 1), fait bien le passage naturel des Prioniens aux anciens Trachydères. Il tient aux premiers par la forme générale, surtout par la largeur de son corps aplati de même que par sa tête relevée, et aux seconds par la grandeur démesurée de son écusson également triangulaire. Avant M. le comte Dejean, presque tous les entomologistes lui avaient assigné une place différente parmi les Cérambycins. Fabricius, et, à son exemple, Olivier, Voët et Illiger en avaient fait une *Callidie*; mais il était impossible de ne pas reconnaître bientôt que cet insecte devait former un genre distinct et placé immédiatement après les Prioniens, par conséquent en tête de notre nouvelle tribu des Cérambycins à grands écussons.

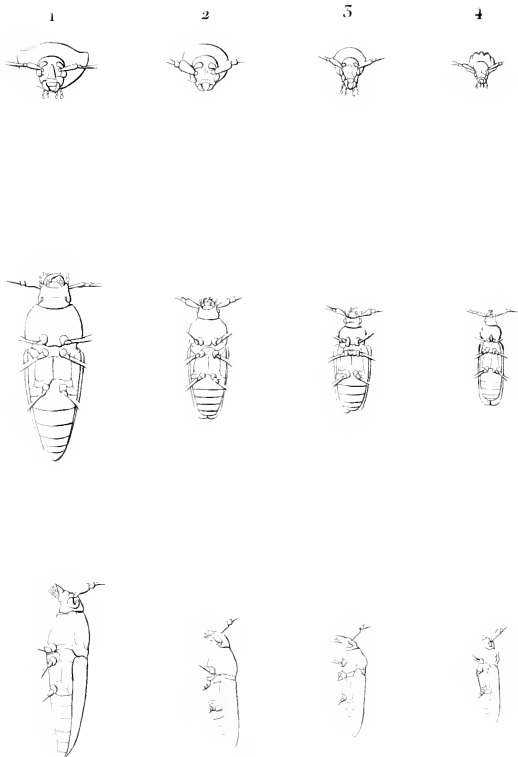
C'est par un raisonnement conforme, et d'après cette règle, que nous n'avons pas cru devoir admettre ici le genre *Distichocerus* de M. Kirby, que MM. Dejean et Audinet-Serville ont jugé à propos d'y faire entrer. En effet, nous ne pensons pas que ce genre, propre à la Nouvelle-Hollande, ait été bien placé entre les *Megaderus* et les *Lissonotus*, puisqu'il n'a, selon nous, aucun des caractères que nous avons pris pour guides; ainsi, par exemple, tous les Trachydériens doivent être pourvus d'un écusson triangulaire, presque généralement fort grand, tandis que celui des *Distichocerus* est plus court que large, et de forme demi-circulaire. Nous pouvons signaler encore une foule d'autres caractères aussi positifs: outre la disposition présternale, qui est bien différente, les tarses postérieurs sont longs et grêles, et n'ont aucune analogie de forme avec ceux de nos genres: les antennes surtout, au lieu d'être à articles simples, ou seulement épineux au bout, offrent des articles doubles en forme de fourches dans la plus grande partie de leur étendue. Sans vouloir mettre beaucoup d'ambition dans notre manière de voir, nous pensons donc que le genre *Distichocerus* pourrait être placé plus convenablement parmi les genres *Rhinotragus*, *Odontocerus*, *Stenopterus*, ou même *Leptocera*, avec lesquels il a certainement quelques ressemblances de formes, pour ne rien dire de plus.

Après le genre *Megaderus* vient se placer tout naturellement celui

des *Lissonotus* (pl. 142 à 145 et 221, 2), créé par Dalman. Ce genre peu nombreux, qui ne comprend guère que des insectes de petite et moyenne taille, presque uniformes dans leurs couleurs, est si tranché, qu'il serait, pour ainsi dire, inutile d'en développer les principaux caractères; il a beaucoup d'analogie, sous le rapport des formes, avec celui des *Megaderus*; mais il n'a pas, comme lui, le présternum, qui s'unit au mésosternum par une échancrure demi-circulaire; ceux-ci sont, au contraire, éloignés l'un de l'autre, notablement plus avancés et coupés carrément. Dans le premier, les antennes sont à articles longs et cylindriques, tandis que, dans le second, les antennes sont composées d'articles courts, larges, comprimés, et vont en augmentant de largeur du milieu à la pointe. Les pattes des *Megaderus* sont, à peu de chose près, de la même grandeur et assez grêles, tandis que les *Lissonotus* ont les antérieures, sans exception, beaucoup plus longues que les autres, avec les cuisses bien plus renflées.

Le *Cerambyx scapularis* d'Olivier (*Ent.*, t. iv, pl. 21, fig. 162, n° 17) aurait, sans contredit, trouvé sa place dans ce genre, s'il n'eût été une espèce composée. En effet, l'individu fort ancien, qui a servi à la description de cet auteur, et qui est encore dans la collection du Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes, n'est autre chose qu'un assemblage assez mal fait d'un *Lissonotus* proprement dit, et que nous supposons être l'*Abdominalis*, autant que son état nous a permis de le reconnaître, avec une tête et des antennes de *Trachyderes succinctus*; le *Cerambyx scapularis* doit donc être considéré comme une espèce qui n'a jamais existé, et, par conséquent, retranché comme tel de l'ouvrage d'Olivier.

Le genre *Rachidion* (pl. 146 et 221, 3) présente, au premier coup d'œil, de grands rapports avec le genre *Lissonotus*, et pendant quelque temps M. le comte Dejean les avait confondus. C'est M. Audinet-Serville qui, le premier, le fit paraître dans les *Annales de la Société entomologique de France* (t. II, p. 538). Ses principaux caractères consistent dans sa forme, qui est bien différente, et notablement plus longue et plus parallèle que celle des *Lissonotus*. Dans ceux-ci, le corselet est lisse et arrondi; dans le genre *Rachidion*, au contraire, il est chagriné avec deux cavités transversales. Chez les premiers, le mésosternum est, comme nous l'avons déjà dit, large et coupé carrément, au lieu que, dans les seconds, il est



1. Megaderus

3. Rachidion

2. Lissonotus

4. Nosophlaeus

très étroit et se termine en pointe. Les antennes sont absolument semblables dans les deux genres.

Le genre *Nosoplæus* (pl. 147 *a b* et 221, 4) a quelques rapports avec les *Lophonocerus* de Latreille; mais il ne peut être placé ailleurs dans notre tribu naturelle qu'auprès du genre *Desmoderus*, auquel M. le comte Dejean l'avait rapporté. C'était bien certainement la seule place qui lui convenait, en n'en faisant pas un genre distinct. Le principal caractère qui l'en sépare est la proéminence très remarquable qui existe entre l'articulation des premières pattes; elle s'avance en carré comprimé, tandis que, chez les *Desmoderus*, cette saillie est oblique d'avant en arrière, et ne présente dans cette direction qu'une pointe peu visible. Dans ce dernier genre, les antennes sont épaisses et quelquefois armées d'épines, tandis qu'elles sont, dans le genre *Nosoplæus*, notablement plus longues et surtout beaucoup plus grêles. Dans celui-ci, l'écusson est assez court; il est plus allongé et plus étroit dans l'autre; les pattes, qui sont longues et grêles chez les *Nosoplæus* et d'inégales longueurs, sont, au contraire, à peu près égales et beaucoup plus renflées chez les *Desmoderus*.

M. le comte Dejean créa le genre *Desmoderus* sur un insecte de l'intérieur du Brésil. Ce genre (pl. 148 *a b* et 222, 5) offre des antennes absolument semblables à celles des *Dorcacerus*. Une nouvelle espèce du Chili, dont on a fait un genre que nous adopterons et qui trouvera sa place ici, en diffère surtout par ses antennes mutiques, son corselet moins tuberculeux, la base de ses élytres dépourvue d'élévations, et la moitié postérieure des cuisses moins renflée. La disposition présternale de ces deux genres diffère de celle des *Nosoplæus*, en ce qu'elle offre une pointe plus ou moins sentie entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être en carré comprimé. L'écusson est étroit, plus long, et les pattes, à peu près d'égale longueur, sont beaucoup plus épaisses.

Le plus joli genre de notre tribu des Trachydérides est, sans contredit, celui des *Phædinus* (pl. 149 *a b* et 222, 6). Outre la grandeur qui le favorise, il offre encore une disposition de couleur peu commune et une certaine anomalie de caractères qui sont respectivement propres à plusieurs genres; ainsi les antennes des femelles sont parfois tout à fait analogues à celles du *Lissonotus* mâle. Le corselet, quoique entré dans la base des élytres, est à peu près tuberculé de la même

manière que celui des *Desmoderus*. La saillie, oblique en arrière, qui existe entre l'articulation des premières pattes du genre *Desmoderus*, est remplacée dans les *Phædinus* par une longue pointe verticale. Le mésosternum, qui, dans le genre précédent, présente un angle à peine saillant, est, dans celui-ci, en forme de pointe tout à fait avancée, et se dirige vers le présternum. L'écusson, également étroit, est beaucoup plus long que celui des *Desmoderus*. Les élytres, dans ce dernier genre, sont mutiques, au lieu qu'elles sont armées d'une forte épine latérale, et tronquées à leur extrémité dans les *Phædinus*. Les pattes de notre genre *Phædinus* sont aussi notablement plus longues.

Le genre *Charinotes* (pl. 150 *ab* et 222, 7) est très difficile à reconnaître au premier abord. Mêlé aux *Trachydères succinctus*, *cayennensis* et autres espèces dont les élytres sont traversées par une bande jaune, il n'est pas surprenant qu'on le confonde; cependant c'est un genre bien tranché qui se reconnaît aux caractères suivants: sa forme est raccourcie, sa tête petite; les antennes de la femelle, seul sexe que nous possédions, ont douze articles graduellement plus larges du milieu à l'extrémité; le présternum est court, avancé; il offre entre l'articulation des premières pattes une petite pointe, de même que le mésosternum; l'écusson est très étroit et très long; les élytres sont notablement plus courtes que celles de tous les autres genres des *Trachydériens*, et les pattes postérieures beaucoup plus longues que les pattes intermédiaires et antérieures.

Le genre *Dendrobias* (pl. 151 *ab*, 152 et 222, 8) a les plus grands rapports avec les *Trachydères* proprement dits; mais il en diffère par la disposition présternale, par les fortes mandibules avancées dont les mâles sont pourvus; par leur menton entièrement corné, et enfin par le corselet, qui n'a pas la même forme, et qui offre à chaque bord latéral une forte pointe avancée; quant aux formes du corps et des élytres, elles sont, à peu de chose près, semblables à celles des autres *Trachydères*.

En voyant le profil du genre *Dicranoderes* (pl. 153 *ab* et 223, 9) on reconnaît facilement les motifs qui nous ont déterminé à l'établir. De même que dans le genre *Dendrobias*, les mâles sont pourvus de fortes mandibules avancées; mais il en diffère par l'échancrure présternale, qui est chez lui plus profonde, et par la dent beaucoup plus forte qui avoisine le collier. Celle-ci, au lieu

5



6



7



8



5. Desmoderus.

6. Phædinus.

7. Charinotes.

8. Dendrobias.

d'être en pointe, comme chez les *Dendrobias*, offre au contraire une saillie cunéiforme avancée, et une autre saillie beaucoup plus prononcée entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est aussi bien différent, il est plus large, et offre, au lieu d'une seule, deux fortes dents égales qui laissent entre elles une échancrure assez profonde; les élytres sont notablement plus longues, plus aplaties et sinuées irrégulièrement, ce qui ne se rencontre dans aucun autre genre.

Les vrais *Trachydères* (pl. 154 *ab* à 164, 186 à 200, 204 et 223, 10), tels qu'ils avaient été indiqués par Illiger, Germar, Dejean, Schœnher, et, depuis, par beaucoup d'autres entomologistes, demandaient à être révisés. Plusieurs auteurs avaient cru devoir y rapporter un bon nombre d'espèces qui n'en devaient certainement pas faire partie. Leur opinion s'était sans doute basée sur la grandeur de leur écusson; mais ce caractère ne pouvait être suffisant, puisqu'il est commun à plusieurs genres. On verra, lorsque nous parlerons de notre genre *Oxymerus*, les différences génériques qui nous ont fait une loi de le créer aux dépens des anciens *Trachydères*; pour le moment, nous dirons que ceux-ci ont toujours une échancrure présternale, plus ou moins profonde, mais toujours bien sentie. — Dans chacune des divisions que nous avons établies, les mâles n'ont jamais les mandibules avancées; le menton n'est point corné, le corselet est généralement plus long, et n'offre jamais, comme dans les genres qui le précèdent, une forte dent ou pointe avancée à chaque bord latéral.

Le genre *Xylocharis* (pl. 205, 206 et 223, 11) tient beaucoup à celui des *Trachydères* proprement dits, mais n'a pas, comme lui, une échancrure transversale au présternum, et, par conséquent, est dépourvu de la pointe qui avoisine le cou. Il n'offre qu'une saillie cunéiforme entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est à peu près sinué de même, mais les élytres sont plus cylindriques, et les pattes plus grêles.

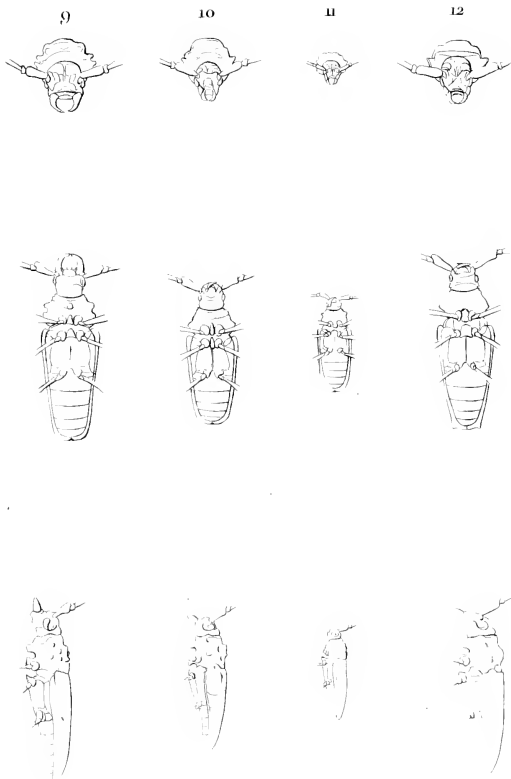
En voyant le genre *Ancyloternus* en dessus (pl. 207 et 223, 12), on dirait que c'est un *Oxymerus*. L'échancrure présternale de ce genre est absolument la même que celles de la troisième division des *Trachydères*, mais son corselet n'est que faiblement sinué. Les élytres sont longues, rétrécies, et armées d'une épine latérale à leur extrémité.

Vu en dessus, le genre *Oxymerus* (pl. 208 à 215 et 224, 13) ressemble beaucoup au précédent, c'est à dire qu'il a le corselet absolument semblable, ainsi que la forme des élytres, seulement il n'a point d'échancrure transversale au présternum; c'est ce principal caractère qui nous a naturellement conduit à former un genre de ces anciens Trachydères. On voit par là que les *Oxymerus* n'ont point de saillie aiguë ou cunéiforme, auprès du cou, tandis que les vrais Trachydères en sont constamment pourvus: ces derniers n'ont jamais d'épines au bout des élytres, tandis que c'est un caractère principal chez les *Oxymerus*.

Les *Stenaspis* (pl. 216, 217 et 224, 14) ne peuvent être confondus dans aucun autre genre de notre tribu. Le corselet n'est point sinué, il est plus large que long, avec une petite pointe oblique un peu relevée à chaque bord latéral, et le présternum n'a point d'échancrure transversale; il offre seulement une petite saillie transversale et comprimée entre les premières pattes. Les élytres sont longues et parallèles.

Le genre *Crioprosopus* (pl. 217, 218 et 224, 15), comme le genre précédent, a le corselet beaucoup plus large que long; l'épine de chaque bord latéral est plus droite et non relevée, le présternum est faiblement creusé en travers, et la saillie qui est entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être transversale et comprimée, offre au contraire un petit avancement conique. Le mésosternum n'est pas, à beaucoup près, aussi aigu que chez les *Stenaspis*.

Les *Sphænothecus* (pl. 219, 220 et 224, 16) n'ont aucun des caractères des autres Trachydériens, si ce n'est leur grand écusson. On ne peut donc les confondre ni les rapporter à d'autres genres; ils ont le corselet long, cylindrique et sans échancrure présternale. La saillie qui existe entre l'articulation des premières pattes est à peine prononcée, et le mésosternum est nettement coupé en travers, comme celui des *Lissonotus*. Les pattes sont médiocrement fortes.



9. *Dieranoderes*
n. *Nylocharis*.

10. *Trachyderes*
12. *Ancylosternus*

Nota. Plusieurs espèces de Cérambycins ayant été mal à propos placées par M. Schœnherr dans les Trachydères (*Syn.*, t. 3, p. 363), nous croyons devoir les rappeler ici, afin qu'on ne puisse pas nous adresser le reproche de n'en avoir pas fait mention.

Trachyderes hirticornis : *Lophonocerus hirticornis*, DEJ. *Cat.*, 3^e éd., p. 346.

Trachyderes bicornis : *Ceragenia bicornis*, DEJ., *Cat.*, 3^e éd., p. 346.

— — — — — SERVILLE, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 2, p. 537.

Trachyderes abbreviatus : *Pteropterus*, MAC-LEAY, *Stenoderus abbreviatus*, DEJ., *Cat.*, 3^e éd., p. 380.

Comme les planches des Trachydérides ont paru dans les années 1836 et 1838 du *Magasin de zoologie*, leurs numéros ne se suivent pas, car il a fallu donner des numéros intermédiaires à des travaux qui se sont faits dans l'intervalle. Voici un petit tableau des soixante planches qui accompagnent la monographie, afin qu'on ait la facilité de vérifier si on les a toutes, pour qu'on les classe convenablement en faisant relire l'ouvrage, et pour qu'on puisse les citer sans craindre d'erreur.

Les vingt-quatre premières planches portent dans le <i>Magasin</i> les numéros	141 à 164
De 25 à 39.	186 à 200
De 40 à 60.	204 à 224

Le mémoire a été divisé en deux parties. La première comprend les pages 1 à 51 des feuilles 15, 16, 17, et du premier quart de la feuille 18, toutes appartenant à l'année 1836 du *Magasin*. La deuxième partie comprend les pages 1 à 59 des feuilles 4, 5, 6, et des trois quarts de la feuille 7 de l'année 1838 du *Magasin*, classe IX.

L'introduction est contenue dans la feuille 8 de l'année 1838 du *Magasin de zoologie*.



15. *Oxymerus*

13. *Crioprosopus*

14. *Stenaspis*

16. *Sphenothecus*

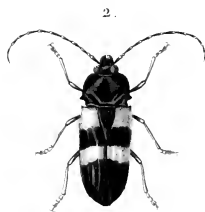
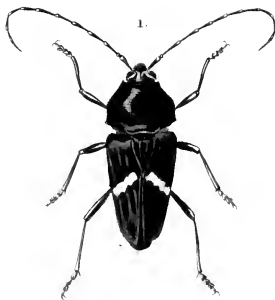
MONOGRAPHIE
DES
TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum.*

Les insectes qui composent cette tribu se distinguent facilement des autres Cérambycins par leur écusson tantôt large et en triangle rectangle, et tantôt en triangle allongé, très rétréci et presque ensiforme, mais jamais demi-circulaire; par leurs pattes généralement plus courtes et plus robustes; par leurs élytres plus dures, ordinairement glabres et comme vernissées et dépourvues de reflets métalliques.

Cette tribu se divise en seize genres, dont le tableau suivant indique les principaux caractères :



Megaderus

1. *M. stigma*, Lin

2. *M. bifasciatus*, Dejean

I. MEGADERUS. *Dejean*, V. p. 5.

Presternum latissimum, inter femora antica rotundatum, mesosterno semi-circulariter adfixum.

Mesosternum latius, haud prominens.

Caput sat validum, pone oculos emarginatum.

Antennæ 11-articulatæ, *maris* corpus æquantes, *feminae* multo breviores.

Thorax deplanatus, quam latior sublongior, antice angustatus, lateraliter rotundatus, utrinque subspinosus, angulis humeralibus emarginatis.

Scutellum triangulare maximum.

Elytra deplanata sensim ad apicem subangustiora, mutica.

Pedes longi, solitu graciliores; antici posticique æquales, medii breviores; tarsi longi, leviter dilatati.

Ce genre ne renferme que deux espèces.

1. M. STIGMA. *Dejean*. Pl. 141, fig. 1.

Ater, *elytris fascia obliqua lutea*; *pedibus nigris*.

Cerambyx stigma, LIN., Syst. nat., 1-2, p. 635, n° 72.

— *stigma*, GMEL., 1-4, p. 184, n° 72.

— *stigma*, DE GEER., Ins., tom. v, p. 119, n. 22, tab. 14, fig. 13.

— *stigma*, HERBST., BOROWS. naturg., tom. vi, p. 129, n. 15, tab. 16, fig. 3.

— *stigma*, LAT., Gen. crust. et ins., tom. III, p. 39, sect. 3.

— *stigma*, SCHOEN., Syn. ins., tom. III, p. 362, n° 72.

Callidium stigma, FAL., Syst. eleut., tom. II, p. 338, n° 28.

— *stigma*, OLIV., Ent., tom. IV, n° 70, p. 7, n° 4, tab. 2, fig. 21, a, b ♂.

— *stigma*, VOET., Col. ed. Pauz., tom. IV, p. 1, n° 134, tab. 25, fig. 134.

— *stigma*, ILLIG., Mag., tom. v, p. 240, n° 28.

Megaderus stigma, GUÉR., Icon. du règne animal, Ins., pl. 43, f. 2.

— *stigma*, DEJ., Cat., 3^e édit., p. 344.

Longueur, 8-15; largeur, 3-5 lignes.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille et la couleur;

tantôt il a huit lignes de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; tantôt il en a quinze, et quelquefois davantage. Ordinairement il est, en dessus et en dessous, d'un noir plus ou moins profond, et quelquefois d'un brun-marron plus ou moins clair : la partie supérieure de la tête est rugueuse; l'arcade qui reçoit l'articulation des antennes est entièrement lisse; un peu en avant de celle-ci, on voit de chaque côté une petite impression ronde et assez profonde. Les antennes sont d'un beau noir, et leur extrémité est quelquefois brunnâtre; le corselet est rugueux sur toute sa partie supérieure, et plus lisse postérieurement; l'écusson est finement pointillé et paraît lisse. Les élytres sont couvertes d'une ponctuation très serrée sur toute leur étendue avec deux fines élévations longitudinales; elles offrent chacune une tache assez large d'un jaune fauve, qui varie de grandeur, et qui se dirige obliquement de la pointe de l'écusson au milieu du bord extérieur. Assez souvent cette tache n'est indiquée que par un petit trait oblong, et quelquefois même elle a disparu entièrement. Tout le dessous du corps est entièrement noir ou noirâtre, quelquefois cependant il offre deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de cuisses, et deux autres plus petites sur le premier segment de l'abdomen; les pattes sont noires avec les tarses brunâtres; chez quelques individus les jambes sont rougeâtres.

Brésil, Cayenne. — Coll. Dupont.

D'après M. Lacordaire (*Mémoire sur les habitudes des insectes de l'Amérique méridionale, Ann. des Sciences naturelles*, tom. xx), le *Megaderus stigma* se trouve communément à la Guiane et aux environs de Rio-Janeiro sur les feuilles de plusieurs arbres; il vole bien, fréquemment à l'ardeur du soleil; il est surtout remarquable par l'odeur forte qu'il exhale, et qui ne ressemble en rien à aucune de celles des autres Coléoptères de la même famille.

2. M. BIFASCIATUS. *Dejean*. Pl. 141, f. 2.

Ater elytris fasciis duabus luteis, pedibus nigris, tibiis tarsisque dilute testaceis.

DEJEAN, Cat., 3^e édit., p. 344.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Cette belle espèce est plus parallèle que la précédente; la tête est de la même couleur, proportionnellement plus petite; les antennes sont noires, ainsi que le corselet; celui-ci est rugueux à sa partie supérieure et aussi plus lisse postérieurement; il est un peu plus arrondi sur les côtés, un peu plus plané, et la pointe qui est à chaque bord latéral, près de l'étranglement postérieur, est notablement plus saillante et plus arrondie. L'écusson et les élytres sont également noirs; ces dernières offrent chacune deux bandes d'un jaune-fauve assez vif: la première a la base interrompue par l'écusson, qui est noir; la seconde, qui est interrompue par la suture, et un peu oblique et moins large, est placée vers le milieu. Les élytres ont en outre, à l'angle huméral, une épine assez forte; leur surface est légèrement chagrinée et offre, comme dans le *Stigma*, deux petites élévations longitudinales, mais plus lisses. Le dessous du corps est entièrement d'un noir obscur, avec les jambes fauves ainsi que les tarses.

Mexique. — Coll. de M. le comte Dejean.

II. LISSONOTUS. Dalman.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum.*

Presternum deplanatum, transversim bisulcatum.

Mesosternum latum, antice quadratum, a presterno remotum.

Caput breve, latius.

Antennæ serratæ, *maris* corpus æquantes, *femine* breviores, 11-articulatæ; articulo 1^o majori, 2^o brevi, sequentibus gradatim dilatatis, ultimo acuto subarcuato.

Mandibula brevia.

Palpi æquales, vel sub-æquales, articulo ultimo obconico.

Thorax levis, lateraliter rotundatus, muticus.

Scutellum sat magnum, triangulare.

Elytra cuneata.

Pedes validi, incrassati, antice longiores, postici mediis breviores; tarsi *maris* valde dilatati, *femine* minores, sul æquales.

Ce genre a beaucoup de rapports par le *facies* avec les vrais *Trachyderes*, mais il en diffère complètement par la forme du presternum et du corselet.

Il peut se subdiviser en deux sections, selon que l'extrémité des élytres est arrondie ou armée d'une épine.

PREMIÈRE SECTION.

Extrémité des élytres arrondie ou mutique.

1. *stabellicornis.*
2. *spaliceus.*
3. *cruciatus.*
4. *flavocinctus.*
5. *multifasciatus.*

DEUXIÈME SECTION.

Extrémité des élytres armée d'une épine.

6. *equestris.*
7. *corallinus.*
8. *abdominalis.*
9. *bisignatus.*
10. *biguttatus.*



Lissonotus

1. *L. flabellicornis*, Germ. 2. *L. spadiceus*, Daln.

PREMIÈRE SECTION.

1. L. FLABELLICORNIS. *Germar.* Pl. 142, f. 1.*Aterrimus, nitidus, immaculatus.**Cerambyx flabellicornis*, GERMAR., *Ins. spec. nov.*, vol. 1, p. 504, n° 670.*Lissonotus morio*, DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 8-9; largeur, 2 1/2 à 3 lignes.

Il est entièrement d'un beau noir luisant de part et d'autre. Les six derniers articles des antennes sont d'un noir velouté, plus profond dans le mâle que dans la femelle. Le dessous du corps et les pattes sont parsemés de petits poils roides également noirs. Le dessous des tarses est un peu fauve. Avec une forte loupe on voit, en outre, une ponctuation peu serrée sur tout l'insecte.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. L. SPADICEUS. *Dalman.* Pl. 142, f. 2.*Nitidus niger, thorace supra ferrugineo, elytris modo ferrugineis, modo nigris macula magna ferruginea.**Lissonotus spadiceus*, DALMAN., *Anal. entom.*, p. 65, n° 52, mâle et femelle.*Cerambyx purpuratus*, GERM., *Ins. spec. nov.*, vol. 1, p. 503, n° 669.*Lissonotus rotundipennis*, DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.— *spadiceus*, AUD. SERVILLE, *Annal. de la Société Ent. de France*, tome 3, p. 57.

Longueur, 5 1/2-7; largeur, 2-3 lignes.

Cette espèce, moins grande que la précédente, varie beaucoup pour la couleur et la grandeur. Tantôt elle est

entièrement d'un brun-marron foncé plus ou moins clair et luisant, et tantôt presque entièrement noirâtre. Le plus ordinairement la tête et les antennes sont noires; le corselet est d'un brun-marron assez foncé. Les élytres sont noires ou noirâtres, et offrent chacune près de leur base une tache ovale plus ou moins grande de la couleur du corselet. Le dessous du corps est ordinairement d'un noir obscur; les pattes sont noirâtres, quelquefois rougeâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation peu serrée à peine apparente.

Brésil. — Coll. Dupont.

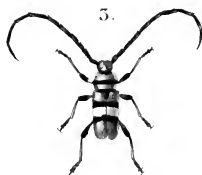
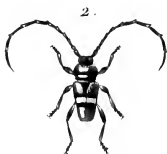
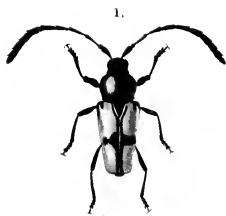
Nous avons reçu de la Colombie un individu de cette espèce, dont la forme est notablement plus étroite, le corselet plus long, plus rétréci en avant, et dont la ponctuation générale est moins distincte. Du reste, ces différences ne nous ont pas paru suffisantes pour en faire une espèce particulière, et nous nous bornons ici à les indiquer comme une modification purement locale.

5. L. CRUCIATUS. Dupont. Pl. 143, f. 1.

Minutissimus ater, elytris luteis sutura fasciaque media nigris.

Longueur, 3; largeur, 1 1/4 lignes.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus petite du genre. La tête est noire et entièrement couverte de points enfoncés assez gros. Les antennes sont d'un noir mat dans la femelle, le seul sexe que je connaisse, et elles sont assez grêles jusqu'au sixième article, avec les suivants courts et très dilatés. Le corselet est d'un brun obscur, assez fortement ponctué, avec une tache noirâtre au milieu. L'écusson est noir et parsemé de quelques points. Les élytres sont d'un jaune un peu testacé, légèrement bordées de noir, avec l'angle



Lissonotus

1. *L. cruciatus*, Dup

2. *L. flavocinctus*, Dej

3. *L. multifasciatus*, Chev.

huméral et la suture de la même couleur ; elles sont, en outre, traversées un peu au delà du milieu par une bande également noire, plus large vers la suture et qui ne touche pas les bords latéraux. Le dessous du corps est roussâtre et couvert de poils grisâtres. La moitié antérieure des cuisses est roussâtre ; leur extrémité, ainsi que les jambes et les tarsi, sont d'un noir profond.

Cayenne. — Coll. Dupont.

4. *L. FLAVOCINCTUS*. *Dejean*. Pl. 143, f. 2.

*Spadiceus nitidus, fascia thoracis geniculisque nigris; co-
leopteris medio flavo cingulatis.*

DEJ., Cat., 3^e édit., p. 345.

Longueur, 5 ; largeur, 2 lignes.

Il est entièrement d'un beau marron assez clair, tant en dessus qu'en dessous. La tête est ponctuée à sa partie supérieure ; les antennes sont d'un brun plus foncé, sans reflet, avec le premier article luisant et l'extrémité des autres noirâtre. Le corselet est moins long que large, ponctué sur toute son étendue et traversé dans son milieu par une bande noirâtre qui s'arrête aux bords latéraux. On voit en outre, à sa partie postérieure, une impression transversale assez marquée. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une bande régulière, jaune, bordée de noir, mais plus visiblement du côté de l'écusson. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre ; les pattes sont de cette couleur, avec l'extrémité des cuisses, des jambes, et les tarsi d'un beau noir.

Colombie. — Coll. Dupont.

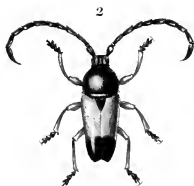
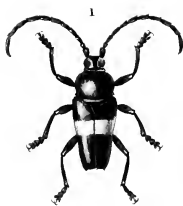
5. L. MULTIFASCIATUS. *Chevrolat*. Pl. 143, f. 3.

Rufo-castaneus, thorace medio nigro transversim fasciato; clytris parallelis, humeris prominulis, fascia media sinuata flava, antice posticeque nigro latius limbata.

Longueur, 6; largeur, 2 1/2 lignes.

Ce bel insecte s'écarte un peu des espèces congénères par ses antennes un peu plus longues et plus grêles à leur extrémité, comme cela a lieu, du reste, chez toutes celles qui nous sont connues du Mexique ou de la Colombie; mais il s'éloigne en même temps un peu des espèces de ces dernières localités par ses élytres un peu plus parallèles et moins déprimées, avec les angles huméraux plus saillants.

Il est entièrement d'un brun-marron clair en dessus; la tête est de la même couleur et fortement ponctuée à sa partie supérieure, et noirâtre en dessous. Les antennes sont d'un noir mat avec le premier article luisant. Le corselet est court, arrondi, et fortement ponctué en dessus et en dessous; traversé dans son milieu par une bande noire inégale qui s'arrête sur les bords latéraux; l'on voit aussi, de chaque côté, mais presque en dessous, une tache de cette dernière couleur, qui s'unit plus ou moins à la bande transversale. L'écusson est noir et à peine pointillé. Les élytres sont presque parallèles avec les angles huméraux assez saillants, et traversées dans leur milieu par une raie jaune irrégulière, rétrécie vers la suture. Cette bande s'appuie antérieurement et postérieurement sur une bande noire. Elles sont, en outre, fortement ponctuées, ainsi que le dessous de l'abdomen, qui est d'un brun-noirâtre; au milieu de celui-ci, on voit une tache d'un brun-marron clair qui varie de grandeur; la moitié antérieure des cuisses et les jambes sont de la même couleur; la moitié posté-



Lissonotus

1. *L. equestris*, Dej. 2. *L. corallinus*, Dup

rieure des premières et l'extrémité des secondes, ainsi que les tarse, sont noirs.

Mexique. — Coll. Dupont.

Cette espèce a été découverte par MM. Vasselet et Sallé, à Soleda, en terre chaude, sur une plante appelée dans le pays *flur-vage*.

DEUXIÈME SECTION.

6. L. EQUESTRIS. *Dejean*. Pl. 144, f. 1.

Nitidus ater, elytris paulo ante medium rubro succinctis.

Cerambyx equestris, LINN. Syst. nat. Gmel., 1-4, p. 1848, n° 254.

Callidium equestre, FABR., Syst. el., tom. 2, p. 339, no 31.

Cerambyx unidentatus, OL., Ent., tom. 4, n° 67, page 20, n° 22, tab. 19, fig. 145.

Lissonotus cinctus, SCHOEN., Syn. ins., tom. 3, p. 364, n° 91.

Lissonotus equestris, DEJ., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 6-8 ; largeur, 2-3 lignes.

Il est ordinairement d'un beau noir luisant, tant en dessus qu'en dessous ; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont, ainsi que les tarse, d'un noir mat. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande régulière assez large, d'un beau rouge de corail très finement découpé sur ses bords. Quelquefois cette bande est séparée dans son milieu par la suture. Le corselet est moins ponctué que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. L. CORALLINUS. *Dupont*. Pl. 144, f. 2.

Ater nitidus, elytris dimidiatim antice corallinis ; pedibus corallinis tarsisque nigris ; abdomine obscure rubro.

Longueur, 6 1/2 ; largeur, 2 2/3 lignes.

Cette belle espèce est de la grandeur de l'*Equestris*, seu-

lement elle est notablement plus longue. La tête, les antennes, le corselet, tant en dessus qu'en dessous, le mésosternum, l'écusson et la moitié postérieure des élytres sont d'un beau noir luisant; la moitié antérieure de celles-ci, l'abdomen et les pattes, sont d'un beau rouge de corail; les tarses sont noirâtres en dessus et un peu fauves en dessous. La ponctuation du corselet est assez éloignée, celle des élytres est sensiblement plus rapprochée.

Colombie. — Coll. Dupont.

Je dois ce bel insecte à l'amitié de M. Barthélemy, directeur du musée de Marseille.

8. L. ABDOMINALIS. *Dejean*. Pl. 145, f. 1.

Ater nitidus, *elytrorum macula basali*, *femorum basi abdomineque rubris*.

DEJ., Cat., 3^e édit., page 345.

Lissonotus unifasciatus, GORY, Icon. du règne animal, pl. 43, fig. 1.

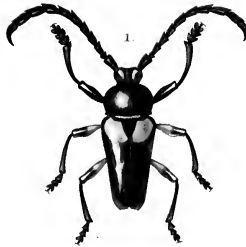
Lissonotus femoralis, CHEVROLAT, Coll.

Longueur, 8-11; largeur, 2 1/2-3 1/3.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus grande du genre. Elle est d'un beau noir luisant; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont d'un noir velouté; les élytres offrent chacune, à leur base, une tache oblongue d'un rouge de corail qui s'étend de l'angle huméral à la pointe de l'écusson. Le dessous du corselet, les pattes antérieures et le mésosternum sont entièrement noirs. L'abdomen, ainsi que la moitié des cuisses intermédiaires et postérieures, sont d'un rouge un peu obscur; l'autre moitié des cuisses, ainsi que les jambes, sont entièrement noirâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation fine et peu serrée.

Brésil. — Coll. Dupont.

L'unifasciatus de M. Gory ne diffère point de cette espèce.



Lissonotus

1. *Abdominalis*, Dej.

2. *Bisignatus*, Dup.

3. *Biguttatus*, Dalm.

9. L. BISIGNATUS. Dupont. Pl. 145, f. 2.

Ater nitidus, elytris basi macula lutea; abdomine femoribusque posticis et mediis fulvo-rubricantibus.

Longueur, 7; largeur, 2-2/3 lignes.

Il est un peu plus petit que l'*Equestris* et d'un beau noir en dessus. Les huit derniers articles des antennes sont d'un noir mat; le corselet est finement pointillé; les élytres sont très finement ponctuées, et elles offrent chacune, près de l'écusson, une tache fauve un peu oblique et assez éloignée du bord latéral et de la base. Les pattes antérieures, ainsi que le mésosternum, sont noirs; l'abdomen, les cuisses intermédiaires et postérieures sont d'un rouge fauve avec la base noire; les jambes sont aussi de cette dernière couleur.

Brésil — Coll. Dupont.

10. L. BIGUTTATUS. Dalman. Pl. 145, f. 3.

Spadicus, antennis nigris, elytris macula subrotunda paulo ante medium fulva.

Lissonotus biguttatus, DALMAN., SCHOENN., SYN. ins., tome 3, page 159, n° 219, tab. 6, fig. 4.

Callidium biguttatum, HOFFMÄNSEGG. secundum Schncid.

Lissonotus biguttatus, DEJ., Cat., 3^e édit., page 345.

— *equestris*, KLUG., Coll.

— *bisignatus*, CHEVROLAT, Coll.

Longueur, 7; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Equestris* et entièrement d'un brun-marron luisant, plus ou moins clair; les antennes, l'extrémité des jambes et le dessous des tarse sont noirs. Les élytres offrent chacune, un peu avant leur milieu, une

tache d'un jaune-fauve, presque rouge, plus rapprochée de la suture que du bord extérieur; cette tache est en outre largement et inégalement entourée de noirâtre; la ponctuation qui couvre le corselet, les élytres et le dessous du corps est à peu près comme dans l'*Equestris*.

Brésil. — Coll. Dupont.

III. RACHIDION. *Serville*.

Presternum minutum, inter femora antica angustatum, dentiforme.

Mesosternum minus angustatum, dentiforme.

Caput angustum, postice deplanatum.

Antennæ serratæ, trunco vix longiores, 11-articulatæ, articulis basilaribus subcylindricis, sequentibus compressis gradatim dilatatis.

Mandibula subarmata.

Palpi graciles, subæquales, articulo terminali subcylindrico.

Thorax longior quam latior, antice angustatus postice medio subproductus, lateraliter submuticus.

Scutellum triangulare elongatum.

Elytra subparallela, apice mutica, humeris plicatis.

Pedes mediocres, postici graciliores et longiores; femora antica mediaque clavata; tarsi postici alteris longiores minusque dilatati.

Ce genre ressemble au premier coup d'œil aux *Lissonotus*; mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques. Dans les *Lissonotus* la tête est courte et large, ici elle est étroite et avancée; dans les premiers, les élytres sont entièrement lisses et rétrécies à leur extrémité, chez le *Rachidion* elles sont plissées à leur base et presque parallèles; chez les uns, les pattes sont fortes et robustes avec les postérieures moins longues; dans l'autre, elles sont moins épaisses avec les postérieures plus longues que les autres; enfin, chez le *Rachidion*, l'articulation des premières et secondes paires de cuisses est assez rapprochée, tandis que chez les *Lissonotus* elle est notablement plus écartée.

On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre.



Rachidion nigratum Serville

R. NIGRITUM. *Serville*. Pl. 146.

Ater, elytris subnitidis, subparallelis humeris plicatis; femoribus ferrugineis.

AUDINET SERVILLE, *Annales de la Société Entomologique de France*, tome 3, page 55.

DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., page 335.

Longueur, 7 1/2; largeur, 3 2/3 lignes.

Il est entièrement noir de part et d'autre; plus cylindrique et moins rétréci postérieurement que les *Lissonotus*. Les palpes sont ferrugineux; les antennes sont d'un noir mat avec les trois premiers articles d'un noir luisant. Le corselet est finement ponctué, plus abondamment sur le disque, avec deux petites élévations transversales et un petit tubercule qui les sépare à sa partie postérieure. L'écusson est à peine pointillé et un peu convexe. Les élytres sont parsemées de petits points à peine visibles, et l'on voit à leur base, près de l'angle huméral, deux petites élévations assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir et couvert de petits poils serrés sur la poitrine, qui lui donnent un aspect velouté; les cuisses sont d'un rouge ferrugineux avec la base et l'extrémité noires; les jambes sont de cette dernière couleur avec les tarsi brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.

IV. NOSOPHLOEUS. *Dupont*.

Presternum integrum, tuberculo valido inter pedes anteriores producto, instructum.

Mesosternum a presterno remotum, spina producta inter femora intermedia armatum.

Caput minutum, oblongum, postice punctatum, inter antennis canaliculatum.

Antennæ graciles, 11-articulatæ, subfiliformes, trunco longiores, articulis primo tertioque in *mare* punctatis, in *femina* breviores, crassiores.

Mandibula parva, graciliora, in utroque sexu parum arcuata.

Palpi, articulis brevibus, cylindricis, difficile conspicuis.

Mentum angustum remote punctatum, transversim leviter sculptum.

Thorax latior quam longior, valde gibbosus, octo tubercula gerens, quadriseriata, medio linea elevata divisus, in cavitatibus punctatissimus, postice coarctatus, ad angulos elytrorum fere protensus.

Scutellum minutum, quam longius paulo latius, leviter postice rotundatum.

Elytra parallela, elongata, subcylindrica, postice rotundata, singulo apice bispinuloso.

Pedes graciles gradatim longiores, femoribus postice spinis duabus brevissimis instructis.

I. N. CONCINUS. *Dejean*. Pl. 147.

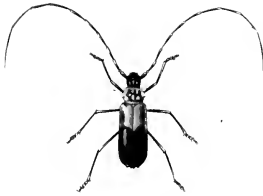
Anthracinus, *elytris dimidiatim antice*, *thoracis tuberculis*, *scutello mesosternoque fulvis*; *antennis gracilioribus*, *corpore multo longiores*.

DEJEAN, Cat. 3^e édit., page 345.

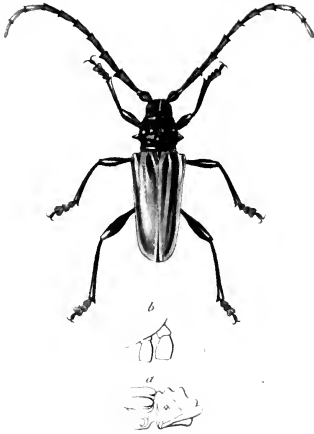
Longueur, 7 lignes $\frac{1}{2}$; largeur, 2 lignes $\frac{1}{2}$.

La tête est très lisse, d'un noir-d'ébène luisant en dessus, ainsi que les antennes, avec la bouche et la partie inférieure d'un fauve tirant sur l'orangé. Le prothorax est en entier, tant en dessus qu'en dessous de la première de ces couleurs; les intervalles compris entre les tubercules dont il est couvert paraissent finement pointillés. L'écusson et la moitié antérieure des élytres sont aussi d'un fauve-orangé; ces dernières sont assez fortement rebordées latéralement et légèrement ponctuées. En dessous, le mésosternum est d'un fauve-orangé; l'abdomen d'un noir luisant et très lisse; les pattes sont également noires et finement ponctuées.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.



Nosophlaeus coccineus, Dejéan



Desmoderus variabilis Dupont

V. DESMODERUS. *Dejean.*

Presternum transversim leviter submarginatum, ad insertionem *maris* pedum anticorum spina obsoleta instructum.

Caput mediocre.

Antennæ glabræ, *feminx* corpus æquantes, *maris* illo longiores, 11-articulatæ, articulo primo subpyriformi, secundo parvo, cyathiformi, alteris subcylindricis, subcompressis, apice incrassatis, interneque spina brevi instructis, ultimo ad apicem coarctato et articulum duodecimum mentiente.

Mandibula arcuata, parum externe tuberculata.

Palpi breves subæquales.

Thorax lateraliter dilatatus bituberculatusque, disco tuberculis quinque aspero.

Elytra subparallela, ad apicem sensim angustiora, humeris præminulis.

Scutellum triangulare angustum.

Pedes breves, femoribus clavatis, basi gracilibus.

1. D. VARIABILIS. *Dupont.* Pl. 148.

Anthracinus elytris concoloribus, vel anthracinus elytris totis apiceve testaccis, sutura dimidiatim postice dehiscente albida; antennarum articulis mediis fulvis, apice nigris, tribus basilaribus atris, quatuor ultimis fulvis.

Longueur, 12 à 14; largeur, 3 1/2 à 4 1/2 lignes.

Variété : *D. eximius.* Dej.

Cet insecte varie beaucoup pour la couleur; tantôt il est entièrement d'un noir luisant; tantôt le corselet, la tête, l'écusson et la base des élytres sont d'un roux testacé, et quelquefois la totalité des élytres est de cette dernière couleur. Dans tous les cas, l'extrémité de ces dernières est un peu déhiscente, et la moitié postérieure de la suture est liserée

de blanchâtre. Outre cela, l'angle huméral est saillant et précédé, du côté de la suture, d'une crête élevée qui s'oblitére avant d'atteindre le milieu de l'élytre. Le corselet offre sur son milieu, sans compter les pointes latérales, cinq tubercules aigus disposés sur deux lignes transversales. Le corps est lisse. Les trois premiers articles des antennes sont noirs, les quatre suivants sont d'un jaune testacé, avec le sommet noir; les quatre derniers sont entièrement d'un jaune testacé. Les pattes sont noires, souvent avec la base des cuisses d'un roux testacé.

Coll. Dupont et coll. de M. Dejean.

VI. PHÆDINUS. Dupont.

Presternum canali transverso tenui signatum, antice marginatum, spina porrecta verticali ad insertionem pedum anticorum instructum.

Mesosternum hastatum acute antice productum.

Caput minutum, inter antennis rugosum, postice crebre punctatum; oculi minuti.

Antennæ feminae compressæ, corpore longiores 11-articulatæ, articulis subæqualibus, ultimo brevissimo.

Mandibula brevia, subarcuata, subinermia.

Palpi maxillares subcompressi, articulo ultimo alteris longiore vix ultra mandibula protenso; labiales subbreiores.

Mentum transversum, rugosum, subplicatum.

Thorax nodulosus, tuberculis ultra medium transversim locatis alteroque laterali in spinam desinente, instructus.

Scutellum triangulare, longius, angustum, in medio impressum.

Elytra elongata, sensim ad apicem angustiora, mucrone tenui armata.

Pedes longi subcompressi, antici et intermedii æquales, postici autem longiores.



Phœdinus tricolor, Dupont

1. P. TRICOLOR. *Dupont*. Pl. 149.

Elongatus, subparallelus, ater; thorace supra rubro, tuberculis transversim biseriatis, lateribus subspinoso; elytris tenue punctulatis, antice dimidiatim sulphureis; scutello nigro.

Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce est entièrement glabre et luisante. La tête est petite, noire, ridée entre les antennes, avec une fine élévation longitudinale entre les yeux, et la partie postérieure couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée; les mandibules sont vaguement ridées à leur côté externe; les palpes sont noirs, avec la base et l'extrémité de chaque article brunâtres. Les yeux sont petits, noirs et peu saillants. Les antennes sont en entier d'un noir mat, à l'exception du premier article, qui est luisant, ponctué et marqué d'une impression longitudinale assez prononcée. Le corselet est d'un rouge-carmin foncé, avec le presternum et les bords antérieur et postérieur d'un noir plus ou moins profond; il est rugueux en dessus et en dessous, à l'exception des tubercules, qui sont très lisses et luisants. L'écusson est d'un beau noir, également luisant. Les élytres dans leur première moitié sont d'un beau jaune soufre, et d'un noir luisant et comme vernissées dans le reste de leur étendue; elles sont entièrement couvertes d'une ponctuation assez prononcée. Le dessous du corps et les pattes sont noirs et parsemés de petits points rares et peu distincts; les jambes intermédiaires et postérieures sont garnies à leur côté interne de poils courts et très serrés; les tarses sont d'un noir brunâtre en dessous.

Ce bel insecte paraît très rare; je l'ai reçu de Cayenne et je n'en ai vu aucun individu ailleurs que dans ma collection.

VII. CHARINOTES. *Dupont.*

Presternum spina brevi obsoleta ad insertionem pedum anticorum instructum, mesosterno arcte junctum.

Mesosternum longitudinaliter striatum.

Caput mediocre.

Mentum antice marginatum, rugosum, tenue transversim excavatum.

Antennæ feminae 12-articulatæ, corpore longiores, articulis compressis gradatim dilatatis, primo crassiori, secundo minutissimo, tertio, quarto, quinto, sextoque subæqualibus, sequentibus etiam æqualibus, sed magis dilatatis, ultimo præcedentibus breviori.

Mandibula brevissima, sed valde arcuata, subinermia.

Palpi maxillares mandibulis vix longiores.

Thorax non longior quam lator, tuberculis duobus minutis semicirculo elevato cinctis instructus; spina laterali utrinque sat valida.

Scutellum acutissimum, elongatum, subulatum, elytris quasi liberum.

Elytra subparallela, sublongiora, subconvexa, lateraliter marginata.

Pedes antici et medii subæquales, femoribus tenue incrassatis; postici longiores et graciliores,

I. C. FASCIATUS. *Dupont.* Pl. 150.

(Femina.) *Niger, thorace velutino, punctulato, dorso rubiginoso quinque tuberculato, lateribus tuberculo magno subspinoso; elytris castaneis, apice, sutura margineque pallidioribus, medio fascia lata transversa lutea; antennis basi nigris, apice luteis; femoribus castaneis basi rufis, tibiis tarsisque luteis.*

Longueur, 7; largeur, 2 3/4 lignes.

Je ne connais que la femelle de cet insecte, qui est entièrement glabre et luisant en dessus. La tête est d'un brun noirâtre, ainsi que les quatre premiers articles des antennes; les autres articles de ces dernières sont d'un jaune testacé.



Charinotes fasciatus, Dupont

Le corselet est également noirâtre, luisant, avec les intervalles des tubercules un peu mats. L'écusson, ainsi que les élytres, sont de la même couleur; l'extrémité de celles-ci est beaucoup plus claire que le reste, et presque d'un jaune pâle; elles sont traversées dans leur milieu par une bande commune, d'un beau jaune, assez régulière, et finement dentelée sur ses bords. Le dessous du corps est d'un noir rougeâtre, à l'exception du dernier segment de l'abdomen, qui est ferrugineux. Les pattes sont brunes, avec la base des cuisses et des jambes ferrugineuse; les tarses sont de cette dernière couleur.

Il a été rapporté de la province de Minas Geraes, au Brésil, par M. Auguste Saint-Hilaire, et fait partie de ma collection.

VIII. DENDROBIAS. *Dupont.*

Presternum transversim emarginatum, spina brevi, obtusa, juxta collare tuberculoque cuneiformi subprominulo inter femora antica, instructum.

Mesosternum subconicum.

Caput productum in utroque sexu crassum, subquadratum, antice perpendiculare incisum, foveolisque longitudinalibus sat profundis, inter antennis sculptum, interstitio elevato striato.

Mentum transversum, angustum, antice rugosum, inæquale, in utroque sexu canali transversim exaratum.

Antennæ maris corpore duplo longiores: articulo primo brevi valido, secundo minuto, sequentibus elongatis, subæqualibus, ultimo longiori apice acuto.

Oculi mediocres, valde emarginati, infra rotundati.

Mandibula maris producta, apice bifido, supina, arcuata, basi dente crasso munita subtus tantum saliente, subrecta; *femine* brevissima, apice simplicia.

Palpi subcompressi; maxillares vix labialibus longiores, omnium articulo ultimo præcedentibus una sumptis æquali.

Thorax capite major, elytris angustior, supra tuberculo transverso irregulariter sinuato bipartitus, spina sat valida in utroque latere armatus.

Scutellum elongatum triangulare, lateraliter sinuatum.

Elytra subelongata, sensim ad apicem angustiora, apice quadrata absque emarginatura, angulo humerali impressa.
Pedes subæquales, mediocres femoribus incrassatis.

1. **D. QUADRIMACULATUS.** Pl. 151, f. 2.

Niger, angustior, tibiis, antennarum annulis, elythroque singulo maculis duabus, una antica subquadrata, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris subexsertis brevioribus arcuatis.

Trachyderes quadrimaculatus. KLUG. Collect.

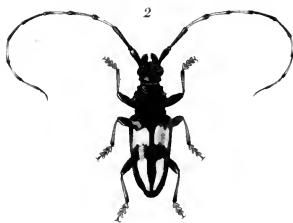
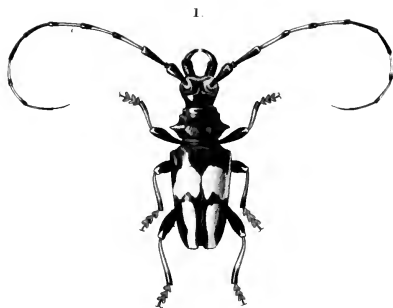
Trachyderes sartorius. HOPFNER.

Longueur, 12; largeur, 3 à 3 1/2 lignes

Il est au moins un tiers plus petit que le *Mandibularis*, auquel il ressemble beaucoup au premier coup-d'œil. La tête est un peu plus petite, plus fortement rugueuse; les mandibules sont proportionnellement beaucoup plus courtes, un peu plus arquées et plus rugueuses. Le corselet est notablement plus long, un peu moins rebordé en avant avec l'élévation transversale beaucoup plus sinuée et comme interrompue. Les élytres sont proportionnellement plus longues, plus étroites et moins dilatées aux angles huméraux; la tache jaune située entre la base et le milieu n'atteint jamais le bord latéral ni la suture, comme du reste cela a lieu dans quelques variétés du *Mandibularis*.

Il se trouve au Mexique, et il pourrait bien n'être qu'une variété du *Mandibularis*.

Coll. Dupont.



Dendrobias

1. *D. mandibularis*, Dupont.

2. *D. maculatus*, Klug.

2. *D. MANDIBULARIS. Dupont. Pl. 151, f. 1.*

Niger, interdum rufo-piceus, tibiis, antennarum annulis, elytroque singulo maculis duabus, una antica transversali, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris exsertis apice arcuatis.

Var. A. rufo-piceus, elytro singulo fascia lata longitudinali lutea. Puncto centrali rufo-piceo.

Longueur, 14 1/2 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Les deux sexes sont ordinairement d'un noir peu brillant, quelquefois d'un brun rougeâtre, plus clair sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. La tête est légèrement ponctuée et rugueuse, surtout sur les côtés ; les trois premiers articles des antennes du mâle sont de la couleur du corps ; les suivants largement annelés de jaune à leur base, ou plutôt jaunes avec l'extrémité noire. Le corselet est lisse, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, qui sont toutes deux légèrement rebordées ; l'élévation transversale est interrompue à ses extrémités, et forme deux tubercules placés obliquement en avant de l'épine latérale ; la base est précédée d'un enfoncement parallèle qui se perd sur les côtés. L'écusson est lisse et brillant. Les élytres offrent deux grandes taches, d'un jaune-testacé clair ; la première placée à quelque distance de leur base, et n'allant pas tout à fait jusqu'au milieu, grande, presque carrée, sinuée à sa partie inférieure, et touchant quelquefois, mais rarement, le bord extérieur ; la seconde, large, placée au dessous de celle-ci, plus près de la suture que du bord externe, et atteignant l'extrémité de l'élytre. Ces deux taches varient beaucoup pour la grandeur ; le plus ordinairement elles sont séparées entre elles par un intervalle notable, et

alors le noir domine sur les élytres; quelquefois elles sont réunies par une partie de leurs bords, et alors le jaune occupe presque toute la surface des élytres. Les cuisses sont noires ou rougeâtres; les tibias presque entièrement fauves, ou mi-partis de cette couleur et de noir.

La femelle diffère du mâle, en ce que les caractères de la tête et du corselet sont moins prononcés chez elle que chez celui-ci, et en ce que les taches des élytres sont constamment plus petites; quelquefois même la seconde disparaît presque entièrement.

Var. A.—Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que sa couleur est constamment d'un brun rougeâtre, et que les taches des élytres sont réunies de manière à former une bande longitudinale, marquée à sa partie centrale d'un point assez gros, touchant quelquefois la couleur de la suture, ou d'une petite bande transversale à peine marquée. Cette variété paraît assez commune.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. D. TESTACEUS. *Dupont*. Pl. 152, f. 1.

Testaceo-ferrugineus, tibiis antennarumque annulis luteis; elytris luteis basi margineque ferrugineo-testaceis; mandibulis maris exsertis, apice arcuatis.

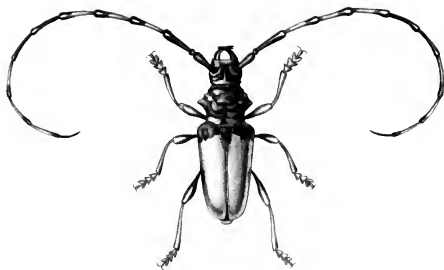
Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du *Mandibularis*, et se rapproche extrêmement de la variété A, dont elle diffère par la teinte plus claire et par l'absence complète du point noir du milieu de chaque élytre, qui, chez cette dernière, est le vestige de la bande transverse qui, dans le type de l'espèce, sépare les deux taches jaunes.

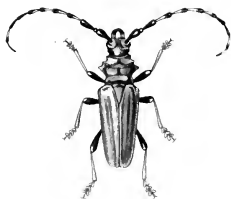
Cette différence s'étant représentée fidèlement chez un certain nombre d'individus, j'ai cru pouvoir provisoirement en faire une espèce particulière.

Mexique. — Coll. Dupont.

1



2



Dendrobias

1. *D. testaceus*, Dupont. 2. *D. maxillosus*, Dupont

4. D. MAXILLOSUS. *Dupont*. Pl. 152, f. 2.

Testaceus, thora cemaeculis tribus nigris; elytris lividis immaculatis, nervis tribus longitudinalibus pallidioribus; antennis rufo fuscoque variegatis; femoribus obscuris apice nigris, tibiis tarsisque testaceis.

Trachyderes nigriventris. CHEVROLAT. Coll.

Longueur, 8 $\frac{1}{2}$; largeur, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est d'un jaune-testacé clair en dessus, plus foncé sur la poitrine, avec l'abdomen, les cuisses, la base des mandibules, les trois premiers articles des antennes et l'extrémité des suivants d'un brun-rougeâtre clair. Dans le mâle, les mandibules sont proportionnellement plus courtes que dans le *Mandibularis*. La tête est lisse avec l'excavation du front plus prononcée. L'élévation transversale du corselet offre une tache noire à chacune de ses extrémités; l'enfoncement placé entre elle et la base est moins profond. L'écusson est plus allongé et plus étroit. Les élytres sont plus étroites et plus arrondies en dessus. On voit sur chacune d'elles trois lignes plus claires que le fond, partant de la base et se dirigeant vers l'extrémité, où elles sont plus prononcées. Les jambes et les tarses sont testacés.

Martinique. — Coll. Dupont.

IX. DICRANODERES. *Dupont*.

Presternum transversim valde emarginatum, juxta collare processu perpendiculari, inter pedes anticos linea cruciformi, instructum. *Caput* validum, paulo longius quam latius, antice semicirculariter impressum, fronte inter antennis quinque-sulcato foveolisque duabus linea elevata divisus, signatus. *Antennæ* 11-articulatæ, corpore longiores, articulis primis, brevi-

bus, obtusis, secundo minimo, sequentibus æqualibus, ultimo duplo longiore antennæ feminæ breviores.

Mandibula maris crassa, valida, producta, *femine* minora, supra rugosa, subtus lævia, singulo apice bifido.

Mentum latissimum, transversim profundius impressum, lateraliter ultra mandibula protensum.

Thorax latior quam longior, subplanatus, utrinque bifide emarginatus.

Scutellum magnum triangulariter elongatum; modo subsinuatum.

Elytra elongata, deplanata, subparallela, irregulariter sinuata, marginata.

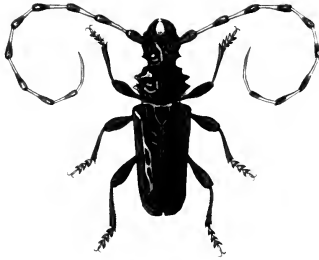
Pedes mediocres, femoribus ultra basin incrassatis compressisque.

1. D. ANNULATUS. *Dejean*. Pl. 153.

Depressus, niger, capite breviter quinque-sulcato, linea elevata postica; thorace inæquali transversim bisulcato lateribus dilatato; elytris impariter bifoveolatis apice truncatis; antennis nigris, apice annulisque luteis; pedibus nigris.

Longueur, 15 $\frac{1}{3}$; largeur, 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est de la taille du *Trachyderes succinctus*, entièrement glabre et d'un noir profond et luisant tant en dessus qu'en dessous. La tête est forte, beaucoup plus grosse dans le mâle que dans la femelle, avec deux impressions assez profondes sur le vertex, séparées par une petite élévation longitudinale, bifide antérieurement, et deux autres à la base de chaque antenne; les mandibules sont robustes, surtout dans le mâle, et bifurquées à leur extrémité. Le menton est très large; les deux premiers articles des antennes sont noirs, les suivants sont d'un jaune clair dans leur moitié antérieure; le dernier est entièrement de la même couleur. Dans une femelle que je possède, les quatrième, cinquième, sixième et septième articles sont entièrement noirâtres. Le corselet est court, une fois aussi large que long, et les tubercules latéraux sont bifides. L'écusson est de grandeur médiocre et concave. Les élytres sont pa-



a



b.



Dieranoderes annulatus, Dejean

rallèles, fortement et irrégulièrement sinuées, et elles ont chacune, près de l'angle huméral, deux petites lignes saillantes et une assez forte impression. Le dessous du corps est finement ponctué, avec la poitrine revêtue de poils courts et grisâtres. Le dessous des tarse est d'un gris-jau-nâtre plus ou moins obscur.

Brésil. — Coll. Dupont.

X. TRACHYDERES. *Dalman.*

Presternum valde transversim emarginatum, spina plus minusve longior juxta collare, tuberculoque longitudinali valde prominulo inter pedes anticos instructum.

Caput mediocre.

Mandibula in utroque sexu fere consimilia.

Mentum basi corneum, apice membranaceo.

Antennæ 11-articulatæ; articulis *maris* longis subcylindricis *femine* deplanatis.

Thorax nodulosus sæpius longior quam latior, rarius latior quam longior.

Scutellum magnum triangulare.

Elytra lævia, subcuneata modo apice mucronata.

Pedes sat validi modice elongati, femoribus apice clavatis.

Ce genre, établi par Dalman dans le tome 3 de la *Synonymia insectorum* de Schouherr, est sans contredit l'un des plus naturels de la nombreuse famille des Longicornes. Tous les insectes qui le composent se distinguent au premier coup d'œil par leur corselet couvert de tubercules en-dessus et muni en dessous de deux pointes saillantes séparées par une gouttière profonde, et par le dernier article des palpes, qui est obconique. Ces caractères n'avaient point échappé à la sagacité du savant Dalman; mais nous croyons qu'il a commis une erreur en disant que les mâles avaient les antennes composées de douze articles, et les femelles de onze : en effet, les mâles ou au moins la plupart

paraissent avoir douze articles, mais c'est le dernier qui est très allongé et qui présente dans son milieu un petit renflement transversal que nous regardons comme une fausse articulation.

Ce genre, propre, comme tous ceux de la tribu, au nouveau continent, renferme aujourd'hui une assez grande quantité d'espèces provenant, pour la plupart, des découvertes faites récemment par les voyageurs français; aussi n'en trouve-t-on qu'un petit nombre de décrites ou de figurées par les anciens auteurs.

Pour faciliter l'étude de ce genre, nous y avons établi plusieurs divisions basées sur la forme générale de l'insecte et principalement sur celle du corselet. Nous eussions pu prendre également la disposition des couleurs, mais nous serions arrivé à des rapprochements moins justifiables et moins naturels.

Ces divisions, au nombre de sept, nous paraissent assez tranchées, cependant plusieurs laissent encore beaucoup à désirer, et il est telle espèce qui semble presque appartenir autant à l'une qu'à l'autre, comme du reste cela a lieu dans les genres les plus naturels, où tous les individus se lient intimement les uns aux autres et forment pour ainsi dire une chaîne non interrompue.

PREMIÈRE DIVISION.

Thorax muni de chaque côté de deux tubercules à peu près égaux; fortement ponctué en dessous dans les mâles.
Extrémité des élytres mutique.

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. <i>T. elegans</i> , | 6. — <i>intermedius</i> . |
| 2. — <i>Reichei</i> , | 7. — <i>rubripes</i> . |
| 3. — <i>succinctus</i> . | 8. — <i>subfasciatus</i> . |
| 4. — <i>cayennensis</i> . | 9. — <i>interruptus</i> . |
| 5. — <i>transversalis</i> . | |

DEUXIÈME DIVISION.

Thorax transversal, entièrement couvert de poils courts

et serrés; premier article des antennes très gros dans les mâles. Élytres plissées irrégulièrement dans les deux sexes.

10. *T. thoracicus*.

TROISIÈME DIVISION.

Thorax notablement plus large que long. Un peu aplati avec les deux tubercules des bords latéraux plus saillants.

11. *T. Germarii*.

14. — *striatus*.

12. — *strigatus*.

15. — *lineolatus*.

13. — *proximus*.

QUATRIÈME DIVISION.

Thorax manifestement plus long que large. Extrémité suturale des élytres, ainsi que celle des cuisses intermédiaires et postérieures, armée d'une dent aiguë.

16. *T. Tæniatus*.

19. — *conformis*.

17. — *scapularis*.

20. — *notatus*.

18. — *dimidiatus*.

21. — *bicolor*.

CINQUIÈME DIVISION.

Thorax plus large que long, rétréci en avant, plus aplati, ses deux premières pointes latérales à peine apparentes; les secondes au contraire notablement plus grandes, plus obliques et plus aiguës.

22. *T. Fabricii*.

29. — *Latreillei*.

23. — *gloriosus*.

30. — *Lucordairei*.

24. — *variegatus*.

31. — *nigripes*.

25. — *Audouinii*.

32. — *ebeninus*.

26. — *nigrofasciatus*.

33. — *rufipes*.

27. — *Boisduvalii*.

34. — *testaceus*.

28. — *zonatus*.

SIXIÈME DIVISION.

Thorax plus long que large et plus convexe, offrant près du col, à ses bords latéraux, un tubercule de plus, et très prononcé.

35. *T. signatus*.

SEPTIÈME DIVISION.

Thorax à peine tuberculé, aplati et plus ou moins chagriné. Elytres longues, parallèles et toujours arrondies à leur extrémité.

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 36. <i>T. Dejeanii.</i> | 43. — <i>Dorbignyi.</i> |
| 37. — <i>Solieri.</i> | 44. — <i>nigripennis.</i> |
| 38. — <i>Dupontii.</i> | 45. — <i>signaticollis.</i> |
| 39. — <i>Olivieri.</i> | 46. — <i>omoplatus.</i> |
| 40. — <i>puncticollis.</i> | 47. — <i>cruentatus.</i> |
| 41. — <i>bilineatus.</i> | 48. — <i>cardinalis.</i> |
| 42. — <i>Vauthieri.</i> | 49. — <i>simplicipennis.</i> |

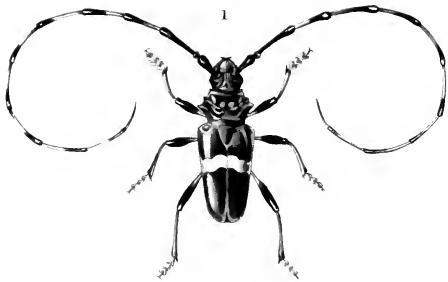
Première division.

1. *T. ELEGANS.* *Klug.* Pl. 154, f. 1.

Rufo-castaneus dilutior, capite antice in medio fossula punctato, tuberculo transverso lævigato; clytris subparallelis postice sensim sub-angustioribus, apice truncatis, in medio fascia transversa, pallide lutea, latiori, sinuata, utriusque nigro limbata, lateribus dilatata ad basin excurrente, signatis; abdomine castaneo pectore obscuriori; articulo primo antennarum maris basi punctato subrugoso; pedibus ut in sequentibus.

Longueur, 8 à 15; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a beaucoup de rapport avec le *Succinctus*; mais il en est bien distinct. Sa couleur est d'un brun marron beaucoup plus clair; les antennes sont proportionnellement plus grêles, notablement plus longues, annelées de rouge, avec les trois premiers articles noirs, finement ponctués dans les mâles, plus lisses chez les femelles; l'extrémité des articles suivants est de cette même couleur, excepté celle des derniers, qui quelquefois prend une teinte brunâtre. La

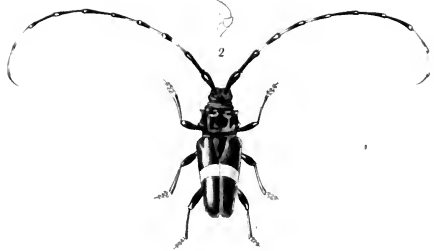


1

1. a.



1 b



2

Trachyderes

1 *T. elegans*, Klug

2 *T. succinctus*, Linn.

tête est plus forte, plus rugueuse en avant, fortement ponctuée au dessous des yeux. Le corselet est sensiblement moins sinué, entièrement velu et ponctué en dessous, dans les mâles, lisse chez les femelles. Le tubercule latéral est aussi plus long et plus aigu que dans le *Succinctus*. La bande jaune qui traverse les élytres est toujours moins régulière, de largeur plus variable, atteignant de même le bord marginal, mais se prolongeant en un filet de sa couleur, qui remonte jusqu'à l'angle huméral. Les pattes sont à peu près semblables, seulement le noir qui couvre l'extrémité des cuisses est moins profond.

Commun au Mexique.— Coll. Dupont.

2. T. REICHI. Dupont. Pl. 155.

Nigro-castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus maculaque flava signato; élytris sulparallelis postice sensim subangustioribus, in medio fascia latiori transversa maculaque communi apicali, pallide luteis; abdomine rufo segmentis nigris; antennis nigris testaceo annulatis, articulo primo valde incrassato; pedibus nigris femorum basi tibiisque testaceis.

Longueur, avec les mandibules, 13 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette belle espèce ressemble, au premier coup d'œil, au *Succinctus*, mais elle en diffère beaucoup par des caractères très prononcés.

Comme le *Succinctus*, celui-ci est en dessus et en dessous d'un brun marron foncé. Les antennes sont annelées de la même manière, mais leur premier article est extrêmement court, déprimé et gros, de forme irrégulière, avec une impression longitudinale profonde à la partie supérieure et une cavité presque ronde avoisinant en dessous le bord postérieur; il est, ainsi que les deuxième et troisième, entièrement rugueux et noir. Les mandibules sont plus avancées,

plus droites et surtout moins courbées à leur extrémité. La tête est notablement plus forte, plus large et plus creusée en avant, entre les yeux. Le corselet est moins large et n'a pas, comme celui du *Succinctus*, le premier tubercule latéral aussi saillant, tandis que le second, au contraire, l'est beaucoup plus. On voit, à sa partie supérieure, trois sillons transversaux très prononcés, qui se trouvent séparés par ses irrégularités, tandis que chez le *Succinctus* il n'y en a que deux. Chaque bord latéral offre en outre, près des angles huméraux, une grande tache d'un jaune pur qui le borde jusqu'à l'articulation des premières cuisses. Les élytres sont à peu près de même forme; seulement la bande jaune qui les traverse est moins large, rétrécie dans son milieu, et leur extrémité est terminée par une tache d'un jaune plus obscur, qui recouvre l'angle de la suture; celle-ci est assez bien indiquée par une ligne de la même couleur. Tout le reste du corps est à peu près comme dans le *Succinctus*.

Para. — Coll. Dupont.

3. T. SUCCINCTUS. Pl. 154, fig. 2.

Obscure castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus instructo; elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis in medio fascia lata, transversa pallide lutea, in marginem utrinque excurrente, singulatim signatis; abdomine nigro, ano rufo; antennis nigris testacco annulatis, articulo primo maris tuberculato; pedibus nigris, femoribus basi tibiisque medio pallide testaceis.

Longueur, 10 à 14; largeur, 4 à 5 lignes.

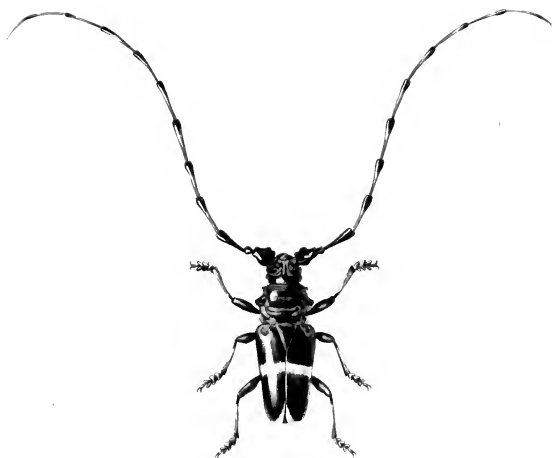
Cerambyx succinctus. LINNÉE, *Syst. nat.*, p. 627, n. 32.

C. succinctus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 274, n. 40.

C. succinctus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 7, fig. 43, A. B.

C. succinctus. VOET., t. 2, p. 9, tab. 6, fig. 16, et tab. 7, fig. 17.

C. succinctus. DRURY, *Insectes*, t. 1, tab. 39, fig. 2.



Trachyderes Reichii, Dupont

Trachyderes succinctus. LATREILLE, *Gen. cr. et ins.*, t. 3, p. 39.

T. succinctus. DALMAN, *Analecta Entomologica*, p. 63.

T. succinctus. SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 364, n. 1.

T. succinctus. DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Cette espèce, la plus commune du genre, et la plus abondante dans les envois que l'on reçoit du Brésil et de Cayenne, varie beaucoup pour la taille et la couleur.

Le plus ordinairement, elle est d'un brun-marron foncé, quelquefois plus clair et quelquefois presque noir. Elle est toujours entièrement glabre, luisante et comme vernissée. Les trois premiers articles des antennes sont noirâtres, ponctués dans les mâles et plus lisses dans les femelles. Ceux du centre ont les deux tiers inférieurs d'un jaune testacé, et le sommet d'un noir terne. Souvent les septième, huitième et neuvième sont entièrement noirâtres, et quelquefois, dans l'un et l'autre sexe, le noir s'efface plus ou moins, et n'offre plus qu'une teinte brunâtre. La tête est rugueuse, ponctuée en avant et plus lisse en arrière. Le corselet est ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse dans les femelles.

Les élytres sont très finement et à peine pointillées, traversées à peu près dans leur milieu par une bande d'un jaune pâle plus ou moins large, finement découpée sur ses bords; cette bande est plus ou moins transversale et quelquefois un peu oblique. Tout le dessous du corps est d'un beau noir luisant; les pattes sont ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses noire et renflée.

Très commun au Brésil et à Cayenne, plus rare aux Antilles.

J'ai reçu de mon excellent ami, M. le docteur l'Herminier¹, de la Guadeloupe, une variété de cette espèce venant de la Colombie, chez laquelle l'abdomen est roux.

¹ Naturaliste instruit, auquel on doit plusieurs travaux, entre au-
1830.

D'après M. Chevrolat, les individus qui viennent de la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre) devraient former une espèce particulière; il se fonde sur ce qu'ils n'ont pas la même manière de vivre et qu'ils exhalent une odeur différente. Malgré l'opinion de cet entomologiste, je n'ai cependant pu me résoudre à l'admettre, et un examen attentif ne m'a pas permis d'en faire une espèce distincte.

La seule différence que j'aie remarquée dans les individus provenant de cette localité, c'est qu'ils n'ont jamais les septième, huitième et neuvième articles des antennes entièrement noirs, et qu'ils sont au contraire presque toujours annelés de rouge comme les autres articles.

4. T. CAYENNENSIS. Pl. 156, f. 1.

Obscure castaneus vel rufo-castaneus, thorace antennisque ut in Succincto; elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori, transversa, pallide lutea, tenue sinuata, suturam non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus rufis, geniculis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

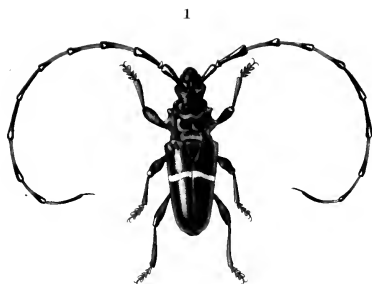
Cerambyx succinctus. OL., *Entom.*, t. IV, n^o 67, pl. 7, fig. 43, a, b.

Longueur, 7 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Ce Trachydère, que beaucoup d'entomologistes regardent comme une variété du *Succinctus*, c'est à dire de l'espèce à large bande transversale jaune, et à abdomen noirâtre, nous paraît, ainsi qu'à M. Dejean, constituer une espèce bien caractérisée.

La figure du *Cerambyx succinctus* d'Olivier semble se rapporter à cette espèce, mais la description qu'il en donne

est des *Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux*. Paris, Desbeausseaux, 1828.



Trachyderes

1. *T. Cayennensis*, Dej.

2. *T. transversalis*, Dupont

ne lui convient qu'imparfaitement, puisqu'il dit que le ventre est noir, tandis qu'il est constamment roux dans le *Cayennensis*. La plupart des auteurs ont évidemment confondu ces deux espèces, et Dalman lui-même, dans ses *Analecta*, a décrit le *Cayennensis* pour le *Succinctus*.

On le distinguera constamment du *Succinctus* par les caractères suivants : la bande transverse jaune des élytres est deux ou trois fois plus étroite, généralement moins régulière, presque toujours bordée de noir antérieurement; l'abdomen est constamment d'un roux-marron très clair, tandis qu'il est noir chez le *Succinctus*. Outre ces différences constantes, on ne rencontre jamais d'aussi grands individus de *Cayennensis* que de *Succinctus*.

Ils se trouvent communément, l'un et l'autre, à Cayenne et à la Guadeloupe, et plus rarement au Brésil.

Les individus de la Guadeloupe diffèrent de ceux de Cayenne et du Brésil, en ce que les anneaux des antennes sont d'un rouge testacé plus obscur; du reste, ils sont conformes en tout avec l'espèce typique. — Coll. Dupont.

5. T. TRANSVERSALIS. Dupont. Pl. 56, f. 2.

Castaneus, thorace capiteque ut in Succincto; elytris subparallelis, postice sensim angustioribus apice subtruncatis, in medio fascia transversa, angustiori, pallide lutea, tenue sinuata, nigro marginata, marginem lateralem non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus testaccis, geniculis fuscis.

Longueur, 5; largeur, 1 3/4 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Cayennensis*, mais nous croyons, avec MM. Dejean et Solier, qu'il offre des caractères assez constants pour pouvoir constituer une espèce propre.

La couleur n'offre pas de différences notables ; le corselet est un peu plus étranglé postérieurement, et son élévation transversale est un peu moins prononcée ; les élytres sont plus longues, sensiblement plus rétrécies à leur extrémité ; la bande jaune qui les traverse est encore un peu plus étroite, et n'arrive jamais jusqu'aux bords latéraux ; elle est souvent, en outre, bordée de noir. Le dessous du corps est comme dans le *Cayennensis* ; les pattes et les antennes sont aussi à peu près semblables.

Cayenne. — Coll. Dupont.

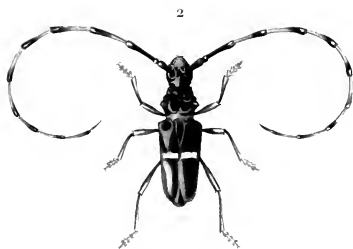
6. T. INTERMEDIUS. Solier. Pl. 157, f. 1.

Dilute castaneus, capite thoraceque ut in Succincto ; elytris subparallelis vix apice subangustioribus, apice subtruncatis, in medio fascia transversa haud sinuata, subangustiori, pallide lutca, nigro limbata, singulatim signatis ; abdomine pectoreque pallide testaceis, pedibus testaceis, geniculis nigris.

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Nous l'avions primitivement confondu dans notre collection avec le *Cayennensis* ; mais, après un examen attentif, nous lui avons trouvé des caractères assez constants et assez tranchés pour former une espèce particulière.

Il est toujours beaucoup plus petit, moins rétréci postérieurement, plus cylindrique, plus parallèle et d'une couleur beaucoup plus claire. Les antennes sont à peu près semblables, sauf le premier article qui est plus court, rugueux et ponctué ainsi que tout le devant de la tête. Le corselet est proportionnellement plus allongé, plus étroit, plus étranglé postérieurement, et finement ponctué en dessous dans les mâles. Les élytres sont visiblement plus pon-



Trachyderes

1. *T. intermedius*, Solier

2. *T. rubripes*, Dupont.

tuées dans toute leur étendue, légèrement chagrinées vers la base; la bande qui les traverse est tout à fait droite, nullement sinuée, nettement coupée sur ses bords et bordée de noir, au moins antérieurement. Le dessous du corps est d'une teinte rougeâtre, plus claire que dans le *Cayennensis*. Les pattes sont comme chez cette espèce, sinon que le noir de l'extrémité des cuisses occupe moins d'étendue.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. T. RUBRIPES. *Dupont*. Pl. 157, f. 2.

Subelongatus, parallelus, dilute castaneus; thorace obscuriori, postice valde angustato; elytris impunctatis vix apice truncatis, singulo in medio macula transversa pallide lutea notato; abdomine pectoreque fuscis, pedibus totis testaceis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il offre des différences bien tranchées. Il est proportionnellement plus allongé et plus parallèle que les autres espèces du même groupe. Les anneaux noirs des antennes sont moins larges que dans les espèces voisines. La couleur est à peu près comme dans le *Cayennensis*, mais elle devient insensiblement beaucoup plus claire à l'extrémité des élytres. La tête et le corselet sont plus étroits et plus allongés. L'écusson est proportionnellement plus petit. La bande jaune qui traverse les deux élytres est remplacée par deux petites taches transversales de la même couleur, à peine sinuées, qui ne touchent ni la suture ni les bords latéraux. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre; les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très clair, ce qui n'a lieu dans aucune autre espèce connue de la même section.

Cayenne. — Coll. Dupont.

8. T. SUBFASCIATUS. Pl. 158, f. 1.

Rufo-castaneus, capite, thorace, antennis, pedibus, pectore, abdomineque ut in Succincto; elytris postice sensim angustioribus, subtiliter punctatis, apice subtruncatis, in medio fascia transversa nigra singulatim signatis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345

Longueur, 13; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette rare espèce ressemble par la forme au *Cayennensis*. Sa couleur est à peu près la même, sans cependant être aussi luisante; les antennes ainsi que la tête sont semblables; le corselet est notablement plus long et moins sinué; les élytres se rétrécissent plus brusquement à leur extrémité, et sont traversées dans leur milieu par une petite bande noire interrompue, qui ne touche ni la suture ni le bord marginal, et qui remplace chez cette espèce la bande jaune qui existe dans les autres. Cette bande noire offre, comme chez l'*Interruptus*, deux petites taches transversales détachées. Le dessous du corps diffère peu de celui du *Cayennensis*, mais les cuisses sont proportionnellement plus renflées.

Cayenne. — Coll. Dupont.

9. T. INTERRUPTUS. Pl. 158, f. 2.

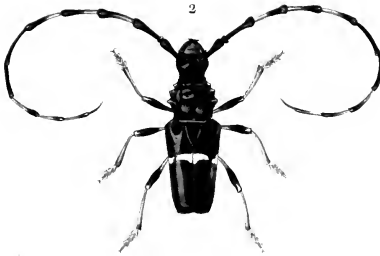
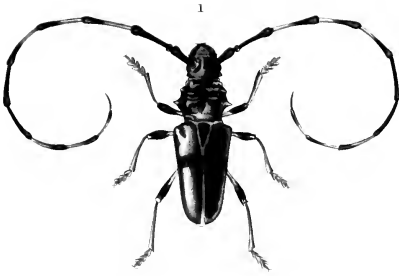
Obscure castaneus, thorace, capite, ut in Succincto; elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori transversa, pallide lutea, sinuata, medio interrupta, in marginem utrinque excuriente, singulatim signatis; abdomine fusco, pedibus testaccis, geniculis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Trachyderes succinctus, var. LATR., *Voy. de Humboldt et Bonpland*, t. I, pl. 22, fig. 5.

Longueur, 11 1/2; largeur, 4 1/3 lignes.

Il se rapproche, par sa forme, du *Cayennensis* et des es-



Trachyderes

- 1 *T. subfasciatus*, Dej 2 *T. interruptus*, Dej



pièces voisines, mais sa couleur est un peu plus foncée. Les trois premiers articles des antennes sont noirâtres; le premier est rugueux, les suivants sont annelés par moitié de noir et de brun marron. Le corselet est plus allongé, plus étroit, avec l'élevation transversale qui avoisine la tête beaucoup plus sentie; la cavité située sur chaque bord latéral, près l'angle postérieur, est notablement plus profonde et plus évasée. L'écusson est proportionnellement plus petit; la bande jaune transverse est tout à fait irrégulière et semble être formée par deux petites taches transversales, inégales, toujours séparées, ou interrompues à peu près au milieu de la largeur des élytres; la ponctuation de celles-ci est un peu plus prononcée, et paraît aussi plus éloignée; le dessous du corps est semblable à celui des *Trachyderes Cayennensis* et *transversalis*, c'est à dire d'une teinte rougeâtre; les pattes n'offrent pas de différence, mais les antennes diffèrent en ce que les septième et huitième articles sont annelés au lieu d'être entièrement noirs, comme dans les deux espèces citées.

Cette espèce, qui paraît être assez rare, a été rapportée, par M. de Humboldt, de l'Amérique équinoxiale. J'en possède plusieurs exemplaires, trouvés par M. Isabel, à Saint-Léopold, province de Rio-Grande-do-Sul.

DEUXIÈME DIVISION.

10. T. THORACICUS. Pl. 159.

Ater luteo-velutinus, thorace rugoso sub-bispinoso; elytris levibus viridibus, apice truncatis; antennis ferrugineis, nigro annulatis.

Cerambyx thoracicus. OL., *Ent.*, t. 4, pl. 12, fig. 85.

— *morio*. FAB., *Syst. Eleut.*, t. 2, p. 273, n° 34.

Trachyderes morio. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 36, n° 3.

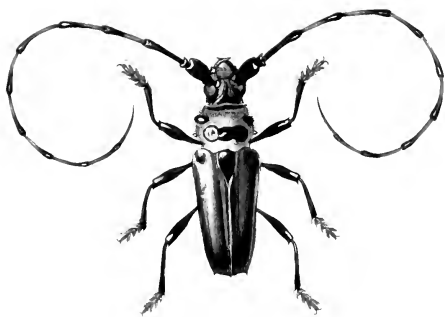
— *thoracicus*. DEL., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

— *Beskii*. GERM.

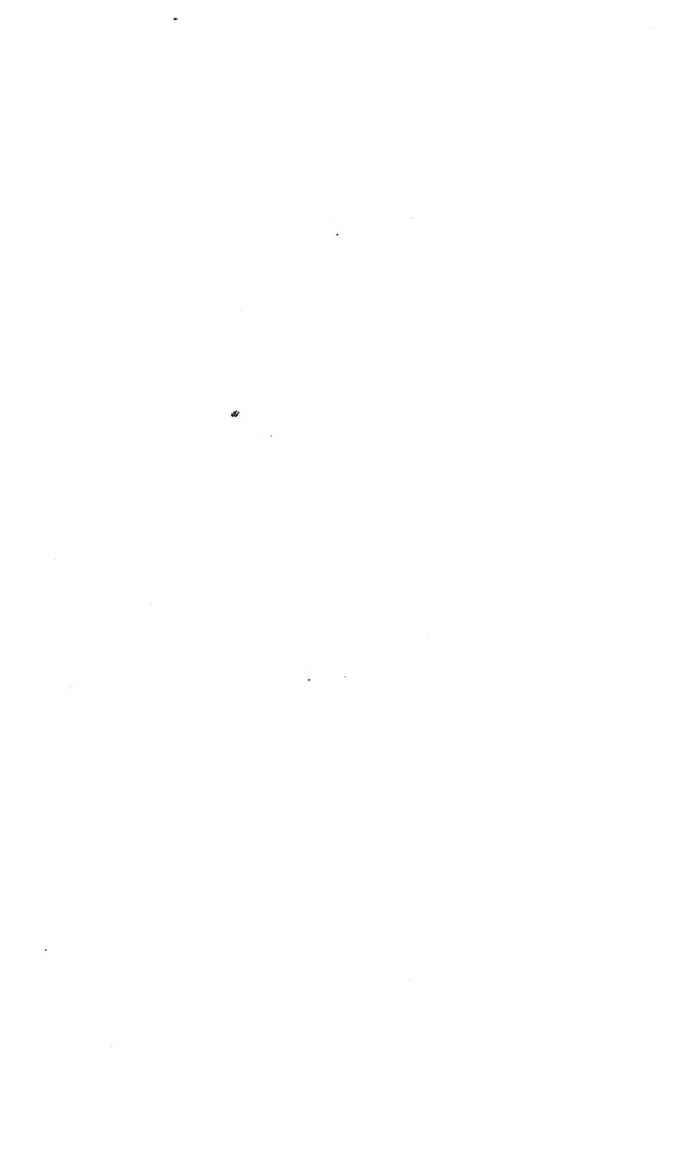
Longueur, 10 à 14; largeur, 3 à 5 lignes.

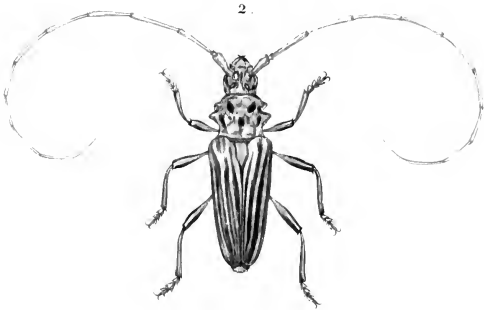
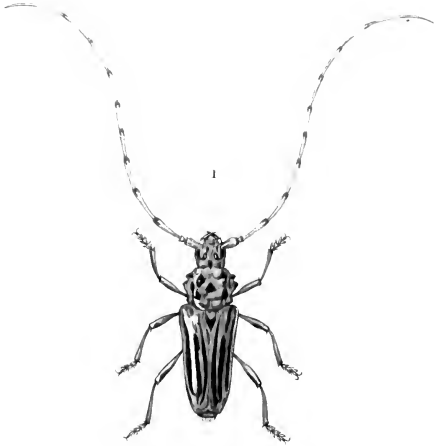
Il ressemble assez, pour la forme, au *Succinetus*, mais il est ordinairement un peu plus grand. La tête est noire et couverte de poils fauves, avec une impression longitudinale; la lèvre supérieure est fauve dans le mâle, et noire chez la femelle. Les antennes sont d'un jaune ferrugineux, avec les trois premiers articles et l'extrémité des autres d'un noir obscur; le premier est très gros, très rugueux, aplati en dehors et sensiblement creusé en dedans. Chez les femelles, les antennes sont d'un jaune plus clair, et leur premier article est notablement moins gros. Le corselet est noir, déprimé en avant, muni de chaque côté de deux petits tubercules coniques peu saillants, et recouvert, tant en dessus qu'en dessous, d'un duvet fauve très épais. L'écusson est noirâtre, et recouvert d'un duvet jaunâtre dans le mâle, glabre et luisant chez la femelle. Les élytres sont vertes, tronquées à leur extrémité, avec trois impressions longitudinales très peu marquées. Le dessous du corps est d'un brun marron plus ou moins foncé, recouvert de poils soyeux, d'un jaune luisant. Les pattes sont d'un brun-marron, avec l'extrémité des cuisses et des jambes noirâtre; les tarsi sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.



Trachyderes thoracicus, Dejean





Trachyderes

1. *T. germanii*, Dej

2. *T. strigatus*, Deyan

TROISIÈME DIVISION.

11. T. GERMARI. Pl. 160, f. 1.

Luteo-ferrugineus, thorace tuberculato, nigro punctato; antennis pallidioribus ferrugineo annulatis; elytris levibus, nigro quadrilineatis; abdomine geniculisque nigris.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345

Trachyderes octolineatus, SCHÖEN.

Longueur, 9 à 12; largeur, 2 1/2 à 4 lignes.

Il est ordinairement un peu plus grand et plus parallèle que le *Succinctus*, et sa couleur est, de part et d'autre, d'un jaune ferrugineux luisant. La tête est ponctuée antérieurement, lisse postérieurement, et marquée d'un point noir; l'extrémité des mandibules et les yeux sont également noirs. Les antennes sont d'un jaune plus pâle que le reste du corps, avec le premier article et l'extrémité des autres d'un jaune ferrugineux. Le corselet est aussi large que long, un peu arrondi en avant, marqué de deux dépressions transversales, et de onze points noirs, dont un sur le milieu, et cinq de chaque côté, placés chacun sur un petit tubercule saillant. L'écusson est noir à l'extrémité, avec une petite impression triangulaire à sa base. Les élytres sont presque parallèles, marquées chacune de quatre raies longitudinales d'un noir profond et luisant, commençant en pointe vers la base, et s'élargissant un peu au milieu. La seconde de ces lignes est souvent interrompue, et vient s'unir en angle aigu à la première, un peu avant l'extrémité; la troisième est un peu plus courte que les autres; enfin la quatrième est parallèle au bord antérieur, et arrive au même point que les deux premières; l'extrémité des élytres est tronquée. Le dessous de la tête est marqué d'un point noir; celui de la poitrine de deux taches noires transversales séparées par un point de leur couleur. L'abdomen

est noir, avec le dernier segment roussâtre. Les pattes sont de la couleur générale de l'insecte, avec l'extrémité externe des cuisses marquée d'une tache noire allongée.

Brésil. — Coll. Dupont.

12. **T. STRIGATUS.** Pl. 160, f. 2.

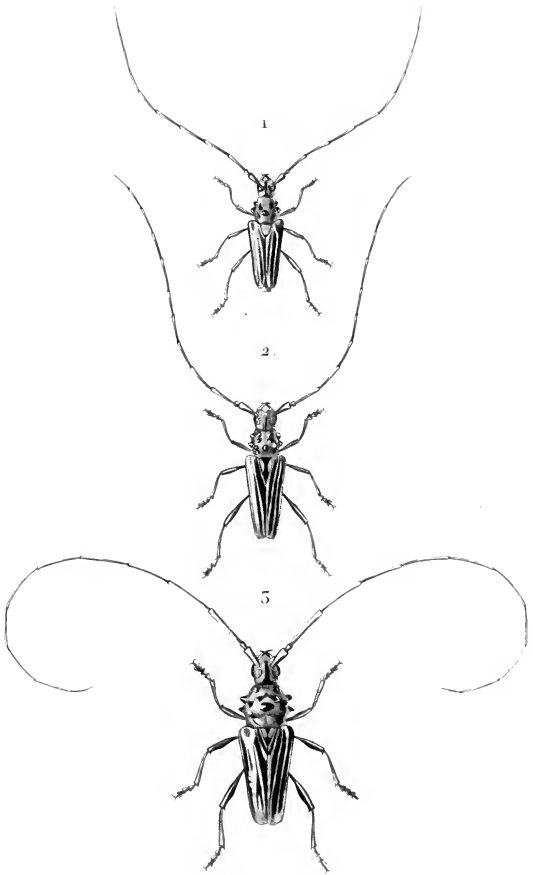
Fusco-ferrugineus, antennis concoloribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris levibus ferrugineo obsolete quadristrigatis; abdomine geniculisque nigris.

DEJ. *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 9 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a la même forme que le précédent, et se rapproche du *Striatus*, avec lequel beaucoup d'entomologistes le confondent.

Il est d'un jaune ferrugineux un peu plus obscur et moins luisant que le *Germarii*. Sa tête est comme dans cette espèce, mais sans point noir à sa partie postérieure en dessous; les antennes sont de la couleur générale, avec les trois premiers articles ponctués dans les mâles, et seulement les deux premiers chez les femelles. Le corselet est à peu près de la même forme que dans le *Germarii*, mais notablement plus rétréci que dans le *Striatus*, et marqué de chaque côté de trois taches noires, dont une beaucoup plus petite et ponctiforme. On en voit souvent, en outre, une septième, très petite, placée au milieu de l'impression transversale postérieure. L'écusson n'offre aucune tache. Les élytres sont un peu moins parallèles que chez le *Germarii*, mais sensiblement moins rétrécies que dans le *Striatus*; elles sont marquées de quatre raies longitudinales d'un ferrugineux obscur, commençant au tiers de leur longueur, réunies, ou plutôt confondues à leur extrémité, et sé-



Trachyderes

1 *T. proximus*, Solier

2 *T. striatus*, Fab.

5 *T. lineolatus*, Dupont

Pierre sc

V. Remon 200

parées dans toute leur longueur par quatre lignes d'un jaune plus pâle que la teinte générale, de sorte que l'on pourrait dire que les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un ferrugineux obscur, avec quatre lignes parallèles d'un jaune ferrugineux, qui, du reste, sont beaucoup moins nettes que dans le *Striatus*. Le dessous de la tête est à peu près comme dans le *Germarii*, sauf qu'il n'y a pas de point noir; celui de la poitrine est marqué de chaque côté d'une grande tache noire interrompue. L'abdomen est noir, avec le dernier segment roussâtre, et la base marquée d'une grande tache semi-lunaire, d'un jaune ferrugineux. Les pattes sont comme dans le *Germarii*.

Brésil. — Coll. Dupont.

13. T. PROXIMUS. *Solier*. Pl. 161, f. 1.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; clytris levibus, flavo quadririgatis; geniculis fuscis; pectore nigro variegato.

Longueur, 6 $\frac{1}{2}$; largeur, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Striatus*, et à la première vue on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce. Il en diffère par les caractères suivants : la tête est proportionnellement plus petite; le corselet est aussi plus petit, proportionnellement plus étroit, avec les deux pointes latérales moins saillantes, et il n'offre que onze points noirs au lieu de treize; ces points sont notablement plus gros que dans le *Striatus*. L'écusson est plus court, plus large à sa base, marqué de même de deux points noirs. Les élytres paraissent un peu plus parallèles, moins rétrécies à l'extrémité; les deux lignes jaunes extérieures ne se réunissent point à l'extrémité, comme dans le *Striatus*, mais la troisième se réunit à la seconde vers sa base.

Le reste des caractères est à peu près comme chez le *Striatus*.

Brésil. — Coll. Dupont.

14. T. STRIATUS. Pl. 161, f. 2.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris flavo quadrilineatis; pectore abdomineque nigro variegatis.

Cerambyx striatus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 275, n. 42.

C. striatus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 5, fig. 31, et tab. 10, fig. 71, A. B.

Trachyderes striatus. SCHÖEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 365, n. 4.

T. striatus. DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 8 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. Sa couleur est d'un jaune ferrugineux assez foncé de part et d'autre, avec les élytres sensiblement plus obscures. La tête est rugueuse en avant, presque lisse dans les autres parties, avec une ligne longitudinale noire sur le vertex : l'extrémité des mandibules est de cette dernière couleur; les yeux sont d'un brun-noirâtre; les antennes sont un peu plus pâles que la teinte générale, avec les trois premiers articles ponctués, mais plus fortement dans les mâles que chez les femelles. Le corselet est un peu moins long que large, marqué de treize points noirs de grosseur inégale, placés pour la plupart sur les parties saillantes, et disposés ainsi : un sur le milieu et six de chaque côté. On voit, en outre, dans l'échancrure présternale, deux taches de la même couleur; l'écusson offre à sa base, et souvent aussi à son extrémité, une petite tache d'un brun-noirâtre. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales d'un jaune pâle, savoir : une oblique suivant

la direction de l'écusson, les trois autres presque parallèles, et allant de la base presque à l'extrémité, où les deux extérieures se réunissent; le rebord marginal de chaque élytre est aussi d'un jaune-pâle dans sa moitié antérieure, et semble, comme dans les espèces voisines, former une cinquième ligne. La poitrine est marquée de cinq taches noires, une au milieu, et deux de chaque côté. L'abdomen est d'un ferrugineux roussâtre, avec une série de taches noires placées de chaque côté, près du bord latéral des élytres. Le premier segment est ordinairement marqué d'une tache noire de la même couleur, mais qui manque souvent chez les femelles. Les pattes sont de la couleur de l'abdomen, avec la base des cuisses et l'extrémité des jambes plus claires.

Brésil. — Coll. Dupont.

15. T. LINEOLATUS. *Dupont*. Pl. 161, f. 3.

Rufo-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris castaneis levibus, flavo dimidiatim basi quadrilineatis.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il a aussi de grands rapports avec le *Striatus*, mais il me paraît bien distinct. Il est toujours moins grand, avec les élytres d'une couleur beaucoup plus obscure, qui approche du brun-marron foncé. Les antennes ont les premiers articles moins scabres, et les trois derniers d'une couleur noirâtre, mais seulement dans les mâles. La tête est un peu plus longue et plus étroite. Le corselet est beaucoup plus allongé, moins large, avec les tubercules moins saillants, la ponctuation moins serrée; l'impression transversale antérieure est droite, et non sinuée en arrière, comme chez le *Striatus*. L'écusson est sensiblement plus long et plus rétréci à sa base, marqué de deux taches noires un peu plus

grandes, mais dont celle de la base manque souvent dans les femelles. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales jaunes, un peu plus fines que dans le *Striatus*, et qui disparaissent ordinairement vers la moitié postérieure de chaque élytre, ou au moins deviennent à peine visibles. Les taches de la poitrine sont comme dans le *Striatus*. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, avec le bord des anneaux d'un jaune-roussâtre. Les pattes sont de la même couleur avec l'extrémité des cuisses d'un brun-noirâtre.

Missions du Brésil, Rio-Grande. — Coll. Dupont.

QUATRIÈME DIVISION.

16. T. TÆNIATUS. Pl. 162, f. 1.

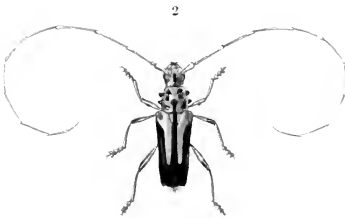
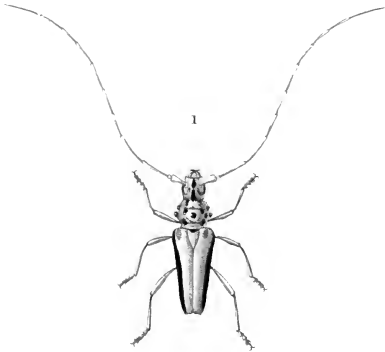
Pallide testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vitta laterali nigra.

Cerambyx tæniatus, GERM., in *nov. coleopt. Species*, p. 512.

Trachyderes tæniatus, DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 10; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est entièrement d'un beau jaune testacé de part et d'autre : la tête est marquée de deux taches noires au dessous du menton, à demi cachées par le col, et d'une ligne interrompue de la même couleur sur le vertex; l'extrémité des mandibules est également noire. Les antennes sont entièrement du même jaune que la teinte générale, avec le premier article marqué d'une tache brune en dessous. Le corselet est un peu plus long que large, et marqué de treize points noirs, dont un sur le milieu et six de chaque côté. L'écusson offre à sa base une petite tache noirâtre. Les élytres ont chacune une bande marginale, d'un noir luisant, assez large, très régulière, n'arrivant qu'à environ une ligne de la base, et ne touchant pas tout à fait le bord latéral. La poitrine est



Trachyderes

1. *T. tenuatus*, Germar

2. *T. scapularis*, Dejean

de la même couleur que les élytres, avec trois points noirs placés en demi-cercle, de chaque côté. L'abdomen, moins la moitié du premier segment, qui est jaune, est d'un noir luisant. Les pattes sont de la couleur des antennes.

Brésil. — Coll. Dupont.

17. *T. SCAPULARIS*. Pl. 162, f. 2.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vitta laterali sutura coeunte nigris.

DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Trachyderes militaris, MANNERHEIM.

Longueur, 8; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble un peu au *Tæniatus*, mais il est constamment plus petit et proportionnellement moins allongé; les antennes sont de la même couleur, avec les deux derniers articles noirâtres; les points noirs du corselet sont notablement plus gros.

La bande marginale des élytres est plus large, plus pointue à sa base, moins parallèle, et elle se perd, vers le quart postérieur, dans le noir qui recouvre toute l'extrémité des élytres. La suture est largement noire depuis la base de l'écusson jusqu'à l'extrémité, où elle s'élargit de manière à couvrir entièrement les élytres.

Les pattes sont d'un jaune testacé, avec la moitié inférieure des cuisses noire; mais seulement aux deux dernières paires.

Brésil. — Coll. Dupont.

18. T. DIMIDIATUS. Pl. 163, f. 1.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato, elytris vittâ laterali extremoque nigris.

Cerambyx dimidiatus. FAB., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 276, n. 45.

Cerambyx dimidiatus. OLIV., *Entom.*, t. 4, tab. 14, fig. 96.

Trachyderes dimidiatus. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 366, n. 8.

Trachyderes dimidiatus. DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 3/4 lignes.

Il a à peu près la même forme que le *Rufipes*, mais il est généralement plus petit. Sa couleur est d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une ligne médiane noire interrompue. Les antennes sont d'un jaune testacé, avec les quatre derniers articles d'un brun noirâtre dans les mâles, et seulement l'extrémité du dernier chez les femelles. L'extrémité des mandibules et les yeux sont noirâtres. Le corselet est à peine plus long que large, et marqué de treize points noirs inégaux, dont un sur le milieu. L'écusson offre une tache noire à son extrémité, et souvent aussi à sa base ; mais cette dernière est ordinairement moins marquée dans les mâles que chez les femelles. Les élytres ont toutes l'extrémité d'un noir profond, comme chez le *Conformis*, et cette couleur remonte de même de chaque côté, pour former une bande marginale ; mais elle remonte beaucoup moins haut sur la suture. La poitrine est marquée, de chaque côté, de trois petites taches noires. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un noir profond, avec l'extrémité du dernier segment d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'origine des cuisses noire, et une tache de la même couleur sur leur côté interne.

Brésil. — Coll. Dupont.

2.



1.



Trachyderes

1. *T. dimidiatus*, Fabr2. *T. conformis*, Dupont

Olivier considère cette espèce comme étant peut-être une variété du *Cerambyx bicolor* de Fabricius, ce qui n'est pas admissible, car elle ne s'en rapproche par aucun caractère spécifique.

19. T. CONFORMIS. *Dupont*. Pl. 163, f. 2.

Ruber, thorace tuberculato; clytris abdomineque nigris, antice rubris.

Longueur, 7 1/2; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est intermédiaire entre le *Dimidiatus* et le *Notatus*, et d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une petite ligne noire et d'un point de la même couleur en arrière de chaque œil. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec l'extrémité plus obscure. Le corselet est plus long que large, marqué de onze points noirs plus petits que dans le *Scapularis*, dont un plus gros sur le milieu. L'écusson est triangulaire, noir à sa base et à sa pointe.

Les élytres ont l'extrémité d'un noir profond, et cette couleur remonte de chaque côté, pour former une bande marginale, comme dans le *Taniatus* et le *Scapularis*, et qui de même n'arrive pas tout à fait jusqu'à la base. La couleur remonte aussi pour former une bande suturale, comme chez le *Scapularis*; mais ici cette bande ne dépasse guère la moitié des élytres, tandis que, dans le *Scapularis*, elle monte jusqu'à la base de l'écusson. La poitrine est marquée de quelques petites taches noirâtres. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'une teinte peu claire. Les pattes sont de la teinte générale, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil.—Coll. Dupont.

20. T. NOTATUS. Pl. 164. f. 1.

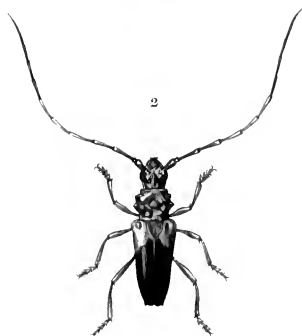
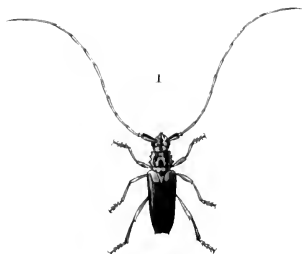
Fulvus, thorace tuberculato, nigro punctato; clytris abdomineque nigris; illis basi scutelloque fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il est notablement plus petit que les précédents. Sa tête est d'un jaune ferrugineux, avec une ligne noire sur le vertex, et deux points de la même couleur près du menton en dessous. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec les deux premiers articles marqués en avant d'une tache longitudinale noire. L'extrémité des mandibules et les yeux sont d'un brun noirâtre. Le corselet est aussi large que long, d'un jaune ferrugineux de part et d'autre, et marqué de treize points noirs inégaux, dont un sur le milieu; il offre, en outre, deux petites taches noires de la même couleur en dessous, dans l'échancrure présternale. L'écusson est d'un jaune testacé, avec le bord de sa base un peu noirâtre. Les élytres sont d'un noir luisant, avec l'origine de leur base d'un jaune testacé. Le dessous du ventre est noir, avec le milieu de la poitrine varié et ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune ferrugineux, avec les jambes postérieures d'un brun noir. On voit, en outre, une petite tache de cette même couleur, à la base et sur le milieu des cuisses antérieures.

Brésil. — Coll. Dupont.



Trachyderes

1. *T. notatus*, Dejean

2. *T. bicolor*, Dupont

21. T. BICOLOR. Pl. 164, f. 2.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vittâ laterali, sutura dimidiata postice cocuntè, nigris.

Cerambyx bicolor. FAB., *Syst. Eleut.*, t. 2, p. 276, n. 46.

C. bicolor. VOËT., *Col.*, part. 2, tab. 8, fig. 24.

C. bicolor. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 9, fig. 61.

Trachyderes bicolor. SCHORN., *Syn.*, t. 3, p. 366, n. 9.

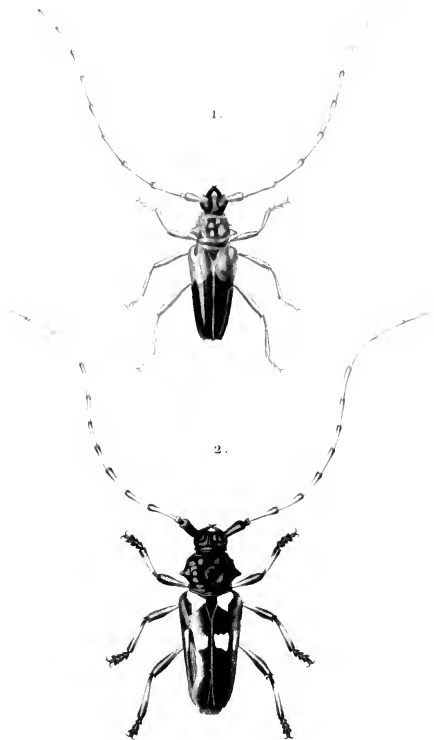
T. bicolor. DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 9 1/4; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand et plus parallèle que la plupart des espèces précédentes. Sa couleur est d'un rouge briqueté un peu obscur. La tête est dépourvue de lignes droites sur le vertex. L'extrémité des mandibules et les yeux sont noirâtres. Les quatre premiers articles des antennes sont de la couleur générale, les trois suivants sont d'un jaune testacé, et les quatre derniers noirâtres, mais seulement dans les mâles. Le corselet n'est pas plus long que large; il est tuberculé, entièrement dépourvu de points noirs. Les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un noir luisant. Les pattes sont de la couleur du corselet, ainsi que la poitrine. L'abdomen est noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

J'ai vu un individu de cette espèce avec les deux tiers au moins d'un rouge briqueté, et l'autre tiers seulement d'un noir profond.



Trachyderes.

1. *T. Fabricii*, Dupont

2. *T. Audouinii*, Dupont

MONOGRAPHIE
DES
TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

DEUXIÈME PARTIE.

CINQUIÈME DIVISION.

22. T. FABRICII. Pl. 186, f. 1.

Corallinus, *scutello tenue nigro-marginato*, *elytrisque dimidiatim postice nigris*.

Longueur, 11 1/2 ; largeur, 3 1/4 lignes.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la disposition des couleurs, au *Bicolor* ; mais, malgré cette ressemblance apparente, elle n'appartient pas à la même division.

Elle est d'un beau rouge de corail de part et d'autre ; la tête est comme dans les espèces précédentes ; les yeux et les mandibules sont noirs ; les antennes sont à peu près du même rouge que le corselet ; mais cette couleur s'affaiblit insensiblement, en arrivant à l'extrémité, et devient d'un jaune-fauve. Le corselet est, comme dans les autres espèces de cette division, lisse en dessus et ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse chez les femelles. L'écusson est de la couleur du corselet, liseré de noir latéralement. La moitié antérieure des élytres est d'un beau

ronge de corail ; l'autre moitié est d'un noir luisant ; l'on voit , en outre , sur chacune d'elles , trois fines élévations longitudinales. Les quatre derniers segments de l'abdomen sont d'un brun-noirâtre. Les pattes sont rouges , avec les tarses d'un jaune testacé pâle.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

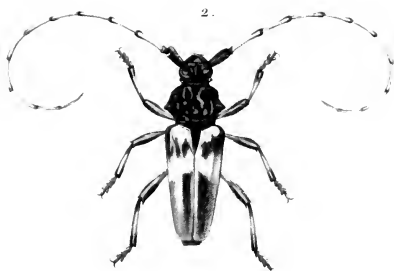
25. T. AUDOUINII. Pl. 186, f. 2.

Ater nitidus , thorace tuberculato , clytris macula humerali , fasciaque ante medium communi , interrupta , pallide luteis ; antennis luteis nigro annulatis ; pedibus nigris , femoribus tibiisque luteo annulatis .

Longueur, 12 1/2 ; largeur, 4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus* , d'un noir profond et vernissé de part et d'autre. Les antennes sont d'un jaune pâle , avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants , jusqu'au septième seulement , d'un noir plus ou moins profond ; les derniers sont d'un jaune un peu plus pâle. Le corselet est parsemé en dessus de petits points à peine visibles. Les élytres sont également légèrement ponctués , et offrent chacun trois taches d'un jaune testacé très pâle , savoir : une assez grande , près de la base , entre le bord antérieur et l'écusson , les deux autres un peu avant le milieu , alignées transversalement , dont une avoisinant le bord marginal , et plus de moitié moins grande que l'autre , qui est assez grande et quadrangulaire. Le bord marginal est , en outre , liseré de jaune vers la base. Le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de cette dernière couleur , avec la base des cuisses et une grande partie des jambes d'un jaune testacé ; le dessous des tarses est rous-sâtre.

Brésil. — Muséum national.



Trachyderes

1. *T. variegatus*, Perly

2. *T. gloriosus*, Dupont

24. T. VARIEGATUS. Perty. Pl. 187, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; clytris dilute testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna communi ovata fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Trachyderes variegatus. PERTY, *Delect animalium articul.*, tab. 17, f. 10, p. 88.

T. nigro-fasciatus. GORY, *Icon. du règne anim., ins.*, pl. 43, fig. 3.

Longueur, 13 $\frac{1}{2}$; largeur, 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Succinctus*. La tête est noirâtre; les antennes sont d'un jaune testacé, avec les deux premiers articles noirs et très rugueux, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est d'un brun foncé, presque noirâtre de part et d'autre, fortement ponctué sur les parties latérales et vers le bord antérieur, plus lisse dans son milieu. L'écusson est lisse et d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé pâle, et elles offrent chacune, vers leur base, une tache oblique noire, qui se lie légèrement à l'écusson par un petit prolongement linéaire de sa couleur. Un peu au delà du milieu, elles ont, en outre, une grande tache commune, cordiforme-ovale, d'un brun-noirâtre, s'éclaircissant sur ses bords, et se prolongeant le long de la suture jusqu'à l'écusson. Le jaune testacé de l'extrémité des élytres est, en outre, d'une teinte plus obscure. Le dessous du corps est noir ou noirâtre; les pattes sont d'un jaune un peu ferrugineux; l'extrémité des cuisses, des jambes et le dessous des tarses sont noirs

Cordova. — Muséum national.

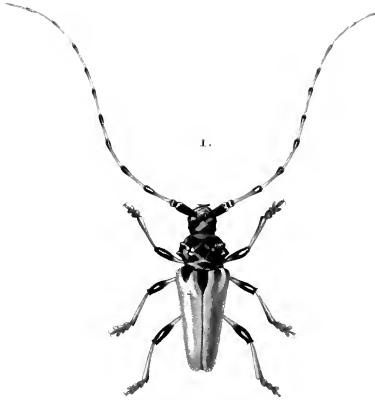
25. T. GLORIOSUS. Pl. 187, f. 2.

Nigro-fuscus, thorace tuberculato; clytris testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna, communi, ovata, obsoleta, fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

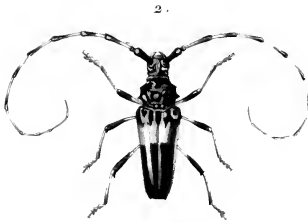
Longueur, 14; largeur, 4 1/2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Variiegatus*, et il serait possible qu'il n'en fût qu'une variété. La tête et le corselet sont entièrement d'un brun-noirâtre; les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité brunâtre. Le corselet est plus allongé que chez le *Variiegatus*, moins arrondi antérieurement avec les deux premiers tubercules latéraux plus arrondis et moins saillants; la ponctuation est un peu plus apparente; l'espace lisse situé près du col est plus long que chez le *Variiegatus*. L'écusson est brun, lisse, avec une impression transversale dans son milieu. Les élytres sont d'un jaune testacé un peu terne, de même forme que chez le *Variiegatus*. Elles offrent de même, chacune vers leur base, une tache oblique d'un brun-noirâtre, mais beaucoup plus grande; elles ont, en outre, un peu au delà du milieu, une grande tache commune, cordiforme, ovale, brune, plus grande que chez le *Variiegatus*, et se fondant insensiblement avec la couleur testacée. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre, avec le premier segment d'un brun-marron. Les pattes sont de la même couleur, avec l'extrémité des cuisses et des jambes d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé. Les tarse sont noirs en dessus et roussâtres en dessous.

Cordova. — Coll. Dupont.



1.



2.

Trachyderes.

1. *T. Boisduvalii*, Dupont

2. *T. equestris*, Dycean

26. *T. BOISDUVALII*. Pl. 188, f. 1.

Fusco-castaneus, thorace tuberculato; clytris rufis, scutello fusco; pedibus rufis femorum apice nigris.

Longueur, 12 1/2; largeur, 4 1/4 lignes.

Il est plus grand que le *T. rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. La tête est d'un brun-marron assez obscur, avec les mandibules et les yeux d'un noir assez profond. Les antennes sont d'un jaune testacé un peu rougeâtre, avec les deux premiers articles notablement plus courts que chez le *Rufipes*, et d'un brun-marron clair; l'extrémité des autres est d'un brun-noirâtre. Le corselet est plus court que large, lisse dans son milieu, avec les bords latéraux et le dessous fortement ponctués. Chez les mâles, l'écusson est proportionnellement plus petit, tout à fait cordiforme et d'un brun noirâtre. Les élytres sont notablement plus larges et d'un roux-cannelle luisant, sans aucune tache. Le dessous de l'abdomen est d'un brun-noirâtre, plus foncé sur les bords latéraux, avec la poitrine et le milieu des premiers anneaux d'un roux assez obscur. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec l'extrémité des cuisses noire et armée d'épines beaucoup plus fortes que chez les autres espèces de cette division.

Brésil, San-Leopoldo. — Coll. Dupont.

27. *T. EQUESTRIS*. *Dejean*. Pl. 188, f. 2.

Niger vel nigro-fuscus, thorace sub-ferrugineo, inæquali, spinoso; clytris apice truncatis, fascia submedia latiori testacea; antennis fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 11 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus parallèle que le *Rufipes*, et d'un brun

noir plus ou moins obscur. La tête est comme dans la plupart des espèces. Les antennes sont à peu près comme celles du *Rufipes*, proportionnellement un peu plus fortes, avec le premier article sensiblement plus rugueux, et l'extrémité des suivants annelée de brun plus ou moins obscur. Le corselet est d'un rouge très foncé, souvent un peu plus clair dans son milieu. Les élytres sont d'un brun-marron foncé, traversées un peu avant leur milieu par une bande testacée, large, occupant presque le tiers de leur étendue, et sinuée irrégulièrement sur ses bords. Tout le dessous du corps est noir ou d'un brun-noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-fauve assez foncé, avec l'extrémité des cuisses noire ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

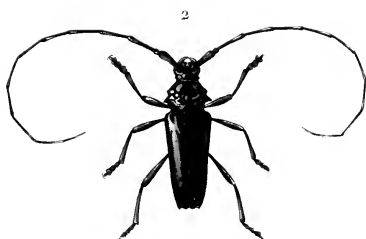
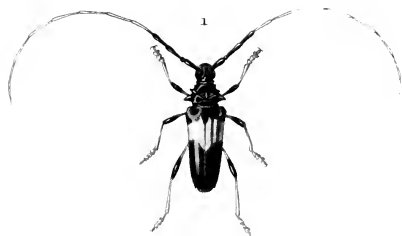
28. *T. CINCTUS*. *Dejean*. Pl. 189, f. 1.

Niger, thorace inæquali spinoso, medio tenue sub-ferrugineo, spina laterali validiori; elytris apice truncatis fascia submedia, latiori, testacea, ad suturam dilatata; antennis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3^e edit., p. 345.

Longueur, 8; largeur, 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Cet insecte ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à une variété de l'*Equestris*; mais, outre qu'il est plus petit et proportionnellement plus court, il offre plusieurs caractères qui le rendent bien distinct. La tête est à peu près comme dans cette espèce; les antennes sont brisées dans l'individu que nous avons sous les yeux. Les quatre articles qui restent sont entièrement noirs. Le corselet est de cette couleur, un peu rougeâtre dans son milieu, sensiblement plus court que celui de l'*Equestris*, plus fortement tuberculé, avec l'épine latérale beaucoup plus saillante. L'écusson est noir; les élytres sont de cette dernière couleur, tra-



Trachyderes

1 *T. cinctus*, Dejean

2 *T. abeninus*, Dupont

versées un peu avant leur milieu par une bande irrégulière, testacée, plus large que dans la plupart des individus d'*Equestris*, et beaucoup plus dilatée postérieurement sur la suture. Les élytres offrent, en outre, trois petites côtes élevées, peu saillantes, mais cependant bien sensibles, dans la bande testacée. Le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir luisant.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

29. T. EBENINUS. Pl. 189, f. 2.

Perniger, thorace tuberculato, spina laterali valida; elytris concoloribus nitidis; pedibus nigris basi fusco-ferrugineis; antennis nigris, articulis ultimis sub-fucescentibus.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il n'est probablement qu'une des nombreuses variétés du *Rufipes*. Il est entièrement d'un noir profond de part et d'autre, et ses élytres me paraissent un tant soit peu plus allongées. Les antennes sont entièrement noires, avec le premier article un peu plus grêle et un peu plus allongé. Le corselet est à peu près comme celui du *Rufipes*, avec la ponctuation un peu moins serrée. Le dessous du corps est garni d'une pubescence grisâtre un peu moins prononcée. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des seconde et troisième paires de cuisses d'un roux foncé presque noirâtre; les tarses sont de cette dernière couleur en dessus et fauve en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

30. T. RUFIPES. *Fabr.* Pl. 190, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; clytris concoloribus nitidis; pedibus rufis femorum apice nigris.

Cerambyx rufipes. FAB., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 259, n. 29.

— OLIV., *Entom.*, t. 4, p. 1, fig. 3, et pl. 13, fig. 89.

Trachyderes rufipes. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 365, n. 2.

— DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 11 ; largeur, 3 1/2 lignes.

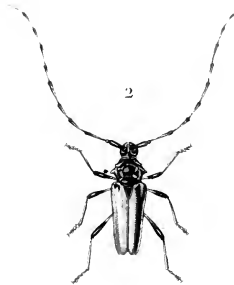
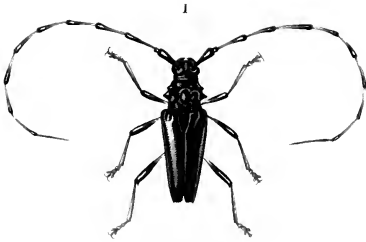
Il est généralement plus petit que le *Succinctus*, un peu plus allongé, et surtout notablement plus rétréci postérieurement, ce qui lui donne une forme tout à fait différente. Sa couleur varie du noir d'ébène au brun-marron plus ou moins clair ; mais, le plus ordinairement, elle est, en dessus et en dessous, d'un noir profond. La tête est d'un brun presque noirâtre, avec les mandibules et les yeux d'un beau noir. Les antennes sont d'un roux-ferrugineux, avec les deux premiers articles plus obscurs, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est de la même couleur que la tête ; quelquefois cependant il est d'un brun-marron assez clair, avec les bords latéraux noirs ou noirâtres. Tout le dessous de l'abdomen est couvert d'un fin duvet grisâtre. Les pattes sont d'un jaune fauve, quelquefois un peu rougeâtre, avec la moitié postérieure des cuisses d'un noir assez prononcé.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété A.

J'ai, pendant longtemps, cru que cette variété pouvait constituer une espèce particulière, et je l'avais indiquée dans ma collection sous le nom d'*Axillaris*.

Elle diffère de l'espèce typique par les antennes, qui sont annelées, à l'extrémité de chaque article, de brun moins



Trachyderes

1 *T. rufipes*, Fabr.

2 *T. fulvipennis*, Dupont

foncé ; par la tête et le corselet, qui sont d'un brun-marron beaucoup plus clair, et par une grande tache de la même couleur, qui couvre entièrement la base de chaque élytre. L'écusson, la plus grande partie des élytres, ainsi que le dessous du corps et les pattes, sont, du reste, comme chez *Rufipes* ordinaire.

Je crois que la seconde figure qu'Olivier donne dans son *Entomologie*, pl. 13, fig. 89, doit se rapporter à cette variété.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété B.

J'avais également indiqué dans ma collection cette jolie variété sous le nom de *Brunnipennis* ; mais je ne pense pas qu'elle puisse être séparée du *Rufipes*.

Elle en diffère par sa taille beaucoup plus petite ; par les antennes d'un fauve plus foncé, avec les deux premiers articles noirs, et l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième, brunâtre ; par la tête, le corselet et l'écusson d'un brun-noirâtre ; et enfin par les élytres, qui sont entièrement d'un brun-marron très clair, avec une petite bande marginale noire à l'angle de leur base.

Tout le dessous de l'abdomen, ainsi que les pattes, sont comme dans l'espèce typique.

Brésil. — Coll. Dupont.

31. T. FULVIPENNIS. Pl. 190, f. 2.

Niger, thorace tuberculato ; elytris dilute rufis ; antennis femorum basi, tibiis tarsisque luteis.

Longueur, 8 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il serait possible qu'il ne fût aussi qu'une variété du *Rufipes* ; cependant il offre des différences si remarquables, que je me suis décidé à en faire une espèce particulière.

Il est beaucoup plus petit que les individus ordinaires du *Rufipes*, et ses élytres sont sensiblement plus parallèles. Le corselet est un peu plus court que celui du *Rufipes*, et entièrement noir de part et d'autre, ainsi que l'abdomen, la tête, l'écusson et le premier article des antennes; le reste des antennes est entièrement d'un jaune un peu fauve, avec le sommet de chaque article un peu plus obscur. Les élytres sont entièrement d'un roux testacé très clair et brillant. Les pattes sont d'un jaune testacé très clair, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir profond.

Brésil intérieur. -- Coll. Dupont.

32. T. LACORDAIREI. *Dejean*. Pl. 191, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice truncatis, in medio fascia transversa pallide lutea signatis; antennis nigris articulo quarto basi rubro, articulis ultimis luteis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 11; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est de la même forme que le *Latreillei*, auquel il ressemble beaucoup pour le dessin; il est de même d'un noir obscur de part et d'autre. La tête est comme dans le *Latreillei*; les antennes sont noires, avec la base du quatrième article rouge, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont traversées à peu près dans leur milieu par une bande médiocrement large, d'un jaune-pâle et très légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps est comme chez le *Latreillei*. Les pattes sont d'un fauve rouge, avec les genoux un peu plus obscurs.

Cayenne. -- Coll. Dejean.

1



2



Trachyderes

1 *T. Lacordairei* Dupont

2 *T. Latreillei* Dupont

33. T. LATREILLEI. Pl. 191, f. 2.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; élytris subparallelis apice truncatis, paulo ante medium fascia lata transversa pallide testacea signatis; antennis nigro luteoque annulatis, basi nigris apice luteis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/4 lignes.

Il se rapproche beaucoup, au premier coup d'œil, du *Succinctus*; mais par la forme de son corselet il appartient à une tout autre division. Il est d'un noir foncé de part et d'autre. La tête est assez petite, un peu moins sortie du corselet que dans le *Rufipes*; les antennes sont d'un jaune-fauve, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et la totalité du septième noirs. Le corselet est d'un noir un peu moins profond que les élytres, plus long que large, et muni, comme dans toutes les espèces de cette division, d'une épine latérale assez forte. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande d'un jaune un peu testacé, assez large, presque régulière, légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps offre une très légère pubescence d'un blanc-grisâtre. Ses cuisses sont entièrement noires, sauf la base des postérieures, qui est d'un fauve roux; les jambes et les tarsees sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nota. Cette espèce paraît avoir les plus grands rapports avec le *Zonatus* décrit par Dalman (*Analecta*, p. 63); mais, comme la description de cet auteur ne convient pas complètement à l'individu que nous avons sous les yeux, nous avons cru devoir en faire une espèce nouvelle. Chez le *Zonatus* de Dalman, les cuisses sont jaunes à la base et noires au sommet, tandis que dans le *Latreillei* elles sont entière-

ment noires, excepté la base de la dernière paire, qui est d'un rouge ferrugineux obscur. Dalman dit aussi que le *Zonatus* a le premier article des antennes roussâtre en avant, et que les articles, de trois à sept, ont tous la base jaune et le sommet noir. Notre individu a, au contraire, le premier article d'un noir profond, et le septième entièrement noir. Nous ajouterons encore que Dalman dit que le *Zonatus* est notablement plus rétréci que le *Succinctus*, ce qui n'a pas lieu dans le *Latreillii*. Cependant, comme nous n'avons qu'un seul individu, il se pourrait qu'il ne fût qu'une variété locale.

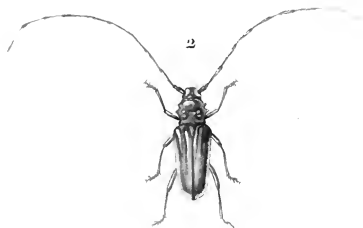
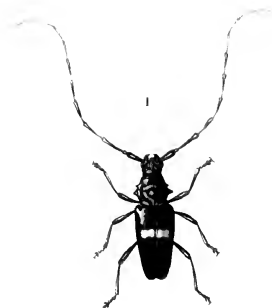
34. T. NIGRIPES. Pl. 192, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice sub-truncatis, in medio fascia transversa angustiori, marginem externam non attingente, lutea signatis; antennis nigris articulis quarto quintoque basi rubro-fulvis, ultimis luteis.

Longueur, 10; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Succinctus*, et d'un noir profond de part et d'autre, comme le *Lacordairei*. La tête est plus courte que celle des deux espèces précédentes. Les antennes sont noires, avec la base du quatrième et du cinquième article d'un rouge fauve, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est, comme dans les deux espèces précédentes, seulement un peu plus convexe et un peu plus court. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une petite bande d'un jaune testacé, légèrement sinuée sur ses bords, et n'atteignant pas, à beaucoup près, les bords latéraux. Le dessous du corps est garni d'une légère pubescence d'un gris blanchâtre. Les pattes sont d'un noir profond, avec le dessous des tarses d'un cendré roussâtre.

Gayenne. — Coll. Dupont



Trachyderes

1. *T. nigripes*, Dupont

2. *T. testaceus*, Dupont

35. T. TESTACEUS. Pl. 192, f. 2.

Dilute rubro-testaceus, thorace tuberculato; clytris, antennis pedibusque concoloribus, abdomine subtus nigro-fucescenti.

Longueur, 8 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, proportionnellement plus court et beaucoup plus parallèle dans la femelle, le seul sexe que je connaisse. La couleur est entièrement d'un jaune testacé à reflet rougeâtre. La tête est, comme dans les espèces ordinaires, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont de la couleur générale, avec l'extrémité de chaque article un peu plus foncé. Le corselet est plus fortement tuberculé que celui du *Rufipes*, avec les épines latérales moins saillantes. L'écusson est proportionnellement un peu plus petit. Les élytres ont une nuance un peu plus rougeâtre vers leur base que dans le reste de leur étendue, et elles offrent chacune, à partir de leur base, trois petites côtes peu saillantes, qui forment trois lignes un peu plus claires que la teinte générale, et qui disparaissent insensiblement avant d'arriver à l'extrémité. Le dessous de la poitrine est recouvert d'une pubescence blanchâtre ; celui de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'un roux obscur. Les pattes sont d'une belle couleur testacée rougeâtre, avec les genoux un peu plus obscurs.

Brésil intérieur. — Coll. Dupont.

36. T. SIGNATUS. *Wiedemann*, Pl. 193.

Subfuscus, thorace tuberculato, luteo variegato; elytris luteo subfuscoque variegatis; pedibus luteis clava femorum nigro-fusca.

WIED., *App.*, *sp.*, n. 247.

SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 12.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 1 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

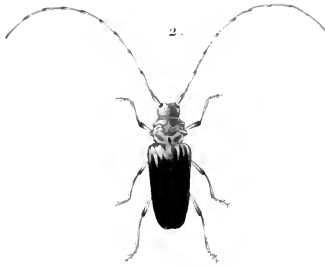
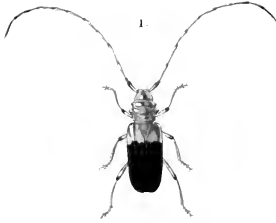
Il est l'un des plus petits du genre, et forme seul jusqu'à présent une division à part. Sa couleur est, en dessus, d'un brun marron, tantôt très clair, tantôt presque noirâtre. La tête est petite, assez raccourcie, jaune en avant et brunâtre en arrière des yeux ; ceux-ci sont noirs ainsi que les mandibules. Les antennes sont brunâtres, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième articles ordinairement d'un rouge briqueté dans le milieu. Le corselet est plus long que large, marqué de quatre taches jaunes, dont deux sur le milieu et une de chaque côté. L'écusson est noirâtre, avec une tache médiane jaune. Les élytres sont jaunes, avec deux bandes transverses, flexueuses, irrégulières, d'un brun marron, dont une près de la base, interrompue par la suture, et l'autre un peu au delà du milieu. Le dessous de l'abdomen est jaune, avec les parties latérales noirâtres. Du reste, il varie pour la teinte, et il peut devenir entièrement noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé pâle, avec la partie inférieure des cuisses et l'extrémité inférieure des jambes d'un brun noir.

Brésil. — Coll. Dupont.



Trachyderes signatus, Wiedemann





Trachyderes

1. *T. Dejeani*, Dupont

2. *T. Solieri*, Dupont

SEPTIÈME DIVISION.

57. T. DEJEANII. Pl. 194, f. 1.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato; elytris atris basi late scutelloque testaceis; antennis luteis, apice fuscis, basi rubro-testaceis; pedibus rubro-testaceis geniculis fuscis.

Longueur, 7 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est d'un jaune testacé clair de part et d'autre. La tête est également fauve, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles sensiblement plus obscurs, principalement à leur sommet; les deux derniers articles et la moitié du neuvième sont brunâtres. Le corselet est plus long que large, et plissé en travers comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont presque parallèles, d'un jaune testacé fauve dans leur tiers antérieur, et ensuite d'un noir luisant jusqu'à l'extrémité; la portion testacée est dentée postérieurement et marquée sur chaque élytre de deux petites lignes saillantes d'un jaune plus clair. L'écusson est de la couleur du corselet. L'abdomen est noir, avec le milieu de la poitrine du même jaune que le corselet; les cinq derniers segments sont aussi bordés de jaune ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune testacé fauve, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

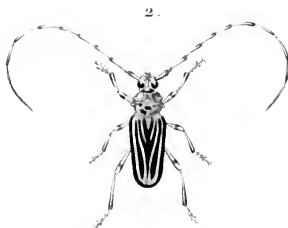
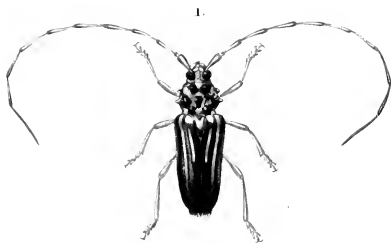
58. T. SOLIERI. Pl. 194, f. 2.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato; elytris atris basi rubro testacco radiatis; scutello rubro testacco; antennis luteis apice fuscis basi rubro-testaceis; pedibus rubro-testaceis geniculis atris.

Longueur, 9 1/2; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Dejeanii*, dont il se rapproche un peu au premier coup d'œil par la disposition des couleurs. Il est, de part et d'autre, d'un rouge testacé un peu ferrugineux. La tête est un peu plus forte que celle du *Dejeanii*, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles et le sommet des suivants d'une couleur plus obscure; les deux derniers articles sont brunâtres. Le corselet est proportionnellement un peu plus large et plus rugueux que celui du *Dejeanii*. La base des élytres et l'écusson sont d'un rouge testacé; cette couleur envoie sur chaque élytre trois petites lignes parallèles qui disparaissent brusquement dans la partie noire, à peu près au tiers de leur longueur; la partie noire, qui couvre au moins les trois quarts des élytres, est luisante et vernissée comme chez le *Dejeanii*. L'abdomen est noir, avec quelques taches fauves sur la poitrine. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux, avec l'origine et l'extrémité des cuisses noires.

Brésil. — Coll. Dupont.



Trachyderes

1. *T. Duponti*, Dej

2. *T. scabricollis*, Dalm

39. T. DUPONTI. Pl. 195, fig. 1.

Rubro-testaceus, thorace tuberculato, nigro-punctato; elytris atris; scutello, basi lineisque tribus rubro-testaceis; antennis luteis basi obscurioribus apice subfuscis; pedibus rubro-testaceis, geniculis atris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 10 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Solieri*, et d'un fauve testacé un peu ferrugineux de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs, ainsi qu'une ligne médiane sur le vertex. Les trois premiers articles des antennes sont d'un fauve ferrugineux, les autres sont d'un jaune plus pâle, avec le sommet un peu plus obscur; les trois derniers articles sont noirâtres. Le corselet est marqué en dessus de dix-sept points d'un noir luisant, dont plusieurs se réunissent. L'écusson est fauve, avec la base et la pointe d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base fauve; outre cela, elles offrent chacune trois lignes fauves, dont une marginale touchant à la partie fauve de la base, et expirant insensiblement vers le milieu de leur longueur; une seconde beaucoup plus longue, mais ne touchant ni la base ni l'extrémité; enfin une troisième plus courte, touchant à la base, et allant à peine jusqu'au milieu. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux ferrugineux et quelques taches de la même couleur sur la poitrine: le dessous du corselet est marqué de plusieurs points noirs. Les pattes sont d'un rouge testacé, avec les genoux d'un brun noirâtre.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

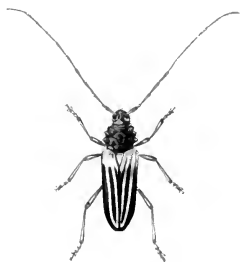
40. T. OLIVIERI. Dupont. Pl. 196.

Ferrugineus; thorace tuberculato nigro-punctato: elytris fuscis, basi sensim ferrugineis flavo trivittatis; pedibus antennisque testacco-ferrugineis, his apice nigris.

Longueur, 8 $\frac{2}{3}$; largeur, 3 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, et sa couleur est d'un brun noirâtre en dessus et en dessous. La tête est d'un rouge testacé, ponctuée à sa partie supérieure, avec une ligne longitudinale et une tache noires entre les yeux, ainsi que l'extrémité des mandibules. Les antennes sont d'un jaune testacé, le premier article et l'extrémité des suivants jusqu'au neuvième sont d'un testacé ferrugineux, et les trois derniers noirâtres. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus long que large, chagriné dans son milieu comme dans les espèces voisines, avec onze points noirs. L'écusson est d'un fauve testacé, avec l'extrémité noirâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, assez planes, presque parallèles, à peine ponctuées, avec la base d'un jaune testacé, et trois lignes longitudinales d'un jaune assez clair, dont deux se réunissent à l'extrémité, l'autre plus petite, longeant l'écusson; le bord latéral est liseré de jaune, surtout vers la base, et forme une quatrième ligne. Le dessous du corps est noir, avec le milieu rougeâtre. Les pattes sont du même rouge que la tête et le corselet.

Bahia. — Coll. Dupont.



Trachyderes Olivieri, Dupont

41. T. SCABRICOLLIS. Pl. 195, fig. 2.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato, nigro-punctato; elytris nigris margine, lineis tribus scutelloque rubro-testaceis; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

DALMAN., *Analecta entomologica*, p. 64.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 9 1/4 ; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est d'un rouge brun de part et d'autre. La tête est d'un brun ferrugineux, avec une tache noire sur le vertex ; les yeux et l'extrémité des mandibules sont de la même couleur. Les antennes sont d'un brun ferrugineux, avec les trois premiers articles un peu plus obscurs, ainsi que le sommet des suivants ; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet est marqué de onze points noirs, dont cinq sur le milieu et trois latéraux. L'écusson est ferrugineux. Les élytres sont noires, et elles ont chacune trois lignes longitudinales et bord latéral d'un rouge obscur ; la première et la seconde de ces lignes commencent à la base et s'étendent jusqu'à l'extrémité, où elles se réunissent à angle aigu ; la troisième est beaucoup plus courte, placée près de l'écusson et à peu près moitié plus longue que ce dernier. L'abdomen est d'un brun noirâtre, avec la poitrine et l'épine du sternum d'un ferrugineux testacé. Les pattes sont d'un ferrugineux testacé, avec les cuisses annelées de noir un peu avant leur extrémité.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

Nous ne sommes pas très certain que cette espèce soit identiquement la même que celle de Dalman : la description de cet auteur s'y rapporte parfaitement, sauf qu'il dit que les lignes ne vont pas jusqu'à l'extrémité, tandis que dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux on observe précisément le contraire.

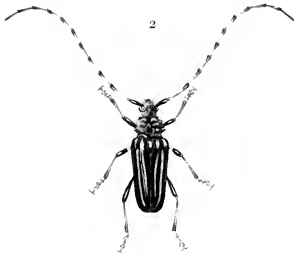
42. **T. PUNCTICOLLIS.** *Dupont*. Pl. 197, fig. 1.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato nigro-punctato; elytris nigris, margine lineisque duabus fulvis; scutello nigro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris basi tarsisque ferrugineis.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble au *Scabricollis* pour la forme et la grandeur. La tête est d'un rouge-briqueté obscur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un brun-noir foncé, jusqu'au septième; les quatre derniers articles sont d'un brun noirâtre. Le corselet est d'un noir mat, avec trois grandes taches d'un rouge briqueté, marquées chacune d'un point noir dans leur milieu; la pointe du présternum est aussi d'un rouge ferrugineux; l'écusson et les élytres sont d'un noir luisant; celles-ci sont marquées de deux lignes longitudinales parallèles d'un rouge testacé, qui commencent à la base, où elles sont légèrement interrompues, et qui se terminent un peu avant l'extrémité; le bord latéral est également d'un rouge testacé et forme une troisième ligne parallèle. Tout le dessous du corps est noir, avec une tache ferrugineuse entre la seconde paire de cuisses. Les pattes sont noires, avec la moitié supérieure des cuisses d'un rouge briqueté; la partie interne des jambes antérieures est aussi de cette dernière couleur; les tarses sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.



Trachyderes

1. *T. puncticollis*, Dupont

2. *T. bilineatus*, Olw.

43. T. BILINEATUS. Pl. 197, fig. 2.

Rubro-brunneus thorace subtuberculato, nigro variegato; elytris nigris lineis duabus fulvis, scutello rubro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris, basi, tibiis tarsisque ferrugineis.

Cerambyx bilineatus, OL., *Ent.*, t. 4, tab. 21, fig. 161.

Trachyderes bilineatus, SCHOEN., t. 3, pag. 366.

Longueur, $2\frac{2}{3}$; largeur, $2\frac{3}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Puncticollis* au premier coup d'œil. La tête est d'un rouge briqueté avec une tache irrégulière noire à sa partie supérieure, et une autre tache de la même couleur sous le menton; les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que le sommet des six suivants; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet paraît un peu plus long que celui du *Puncticollis*, il est plus rétréci antérieurement, moins large que long, avec les tubercules latéraux moins saillants; il est d'un rouge obscur de part et d'autre, avec plusieurs taches noires irrégulières réunies entre elles à sa partie supérieure, et d'autres plus grandes et de même couleur couvrant en dessous le bord postérieur; l'écusson est rouge, bordé de noir. Les élytres sont noires, luisantes, avec la base d'un rouge testacé, et chacune deux lignes parallèles d'un rouge également testacé, naissant vers la base, et se terminant un peu avant l'extrémité; le bord latéral est noir, comme le reste des élytres. Le dessous du corps est d'un noir brun, avec trois taches ferrugineuses entre les cuisses postérieures; les pattes sont ferrugineuses, avec la moitié inférieure des cuisses noire, ainsi que l'extrémité des jambes.

Brésil méridional. — Coll. Dupout

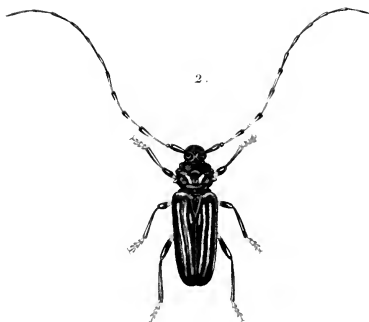
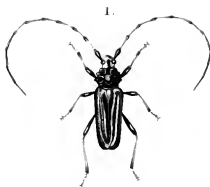
44. T. VAUTHIERI. Dupont. Pl. 198, fig. 1.

Nigro-fuscus, capite thoraceque subtuberculato, ferrugineo variegatis; elytris nigris marginis basi lineisque duabus fulvis; scutello nigro basi ferrugineo; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Scabricollis*; mais sa forme est sensiblement plus étroite, à en juger par l'individu mâle et unique que nous possédons; il est noir de part et d'autre. La tête est également noire, avec la partie qui avoisine les yeux d'un rouge assez obscur; les antennes sont d'un jaune-testacé rougeâtre, avec les trois premiers articles entièrement noirs, ainsi que le sommet des suivants et la totalité des deux derniers. Le corselet est un peu plus allongé que dans les espèces du même groupe, avec les tubercules plus saillants; il est, en outre, marqué en dessus de trois taches rouges; l'écusson est d'un rouge briqueté, avec l'extrémité noire. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base d'un rouge briqueté, et elles offrent chacune deux lignes parallèles d'un rouge testacé, naissant à la hauteur du sommet de l'écusson et venant se réunir à angle aigu à l'extrémité, vers l'angle sutural; le bord latéral est aussi légèrement bordé de rouge testacé dans son tiers antérieur. Tout le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un ferrugineux obscur, avec les cuisses antérieures, la moitié des autres et l'extrémité des jambes, noires.

Brésil. — Coll. Dupont.



Trachyderes

1. *T. Fauthieri* Dupont

2. *T. d'Orbigny*, Dupont.

45. T. D'ORBIGNYI. Dupont. Pl. 198, fig. 2.

Nigro-fuscus, thorace subtuberculato, ferrugineo bimaculato; elytris nigris basi, margine, lineis duabus lituraque prope scutellum luteis; scutello nigro; antennis nigris luteo annulatis; pedibus nigris basi ferrugineis.

Longueur, 10; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est plus grand que les quatre espèces précédentes, proportionnellement plus court et plus large. La tête est petite, noire à sa partie supérieure, d'un rouge-briqueté obscur en dessous, sauf une tache noire sur le menton; les antennes sont d'un jaune testacé avec les trois premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, et la totalité des quatre derniers d'un noir assez foncé. Le corselet est à peine plus long que large, presque carré, avec les tubercules saillants; il est d'un noir profond, marqué sur le milieu de deux petites taches rouges; l'écusson est noir, cordiforme, proportionnellement plus étroit que celui des autres espèces. Les élytres sont d'un noir luisant, avec le bord de la base d'un jaune fauve; elles sont, en outre, marquées chacune de deux lignes parallèles d'un jaune plus pâle, n'atteignant ni la base ni l'extrémité, et d'un point allongé d'un jaune fauve situé vers la pointe de l'écusson. Le bord latéral offre une troisième ligne de la même couleur, mais qui expire beaucoup avant l'extrémité. Tout le dessous du corps est d'un noir profond, à l'exception de deux petites taches fauves placées un peu après l'articulation des secondes cuisses et du bord postérieur de chaque segment abdominal. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des cuisses d'un rouge briqueté; les tarses sont d'un rouge testacé.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

46. T. NIGRIPENNIS. Dupont. Pl. 199, fig. 1.

Obscure ruber, thorace capiteque nigro variegatis; elytris nigris, scutello rubro; antennis luteis nigro articulatis; pedibus rubris, femorum tibiatarumque apice nigris.

Longueur, 9 ; largeur, 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Bilineatus*, et sa forme est un peu moins aplatie ; il est d'un rouge obscur de part et d'autre. La tête est marquée d'un large collier d'un noir profond qui forme sur le vertex une ligne longitudinale qui s'avance entre les antennes ; celles-ci sont d'un jaune testacé clair, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième ; les trois derniers sont entièrement noirâtres. Le corselet est marqué d'une tache noire de chaque côté de l'échancrure présternale, et, en dessus, de treize points de la même couleur, dont deux à peine visibles, près du bord antérieur ; il offre, en outre, une petite bande transversale noire près du bord postérieur ; l'écusson est rouge, faiblement échancré antérieurement, cordiforme, liseré de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, avec l'angle interne marqué d'un peu de rouge ; elles offrent, chacune, deux légères élévations longitudinales assez saillantes et aussi finement chagrinées que tout le reste de leur étendue. Le dessous du corps est noirâtre, avec deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de pattes ; celles-ci sont également rouges, avec la moitié inférieure des cuisses et le dessous des jambes postérieures noirs.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.



Trachyderes

1. *T. nigripennis*, Dupont

2. *T. signaticollis*, Dupont

47. T. SIGNATICOLLIS. Dupont. Pl. 199, fig. 2.

Niger, capite thoraceque rubro maculatis; antennis obscure luteis nigro articulatis; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 9; largeur, 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il est un peu plus petit que le *Nigripennis*, auquel il ressemble un peu. La tête est d'un rouge obscur, avec un collier noir qui forme, comme dans le précédent, une bande longitudinale qui s'avance sur le vertex, entre les antennes; celles-ci sont d'un rouge obscur, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants noirs. Le corselet est noir, à peu près de même forme que celui du *Nigripennis*, avec plusieurs taches d'un rouge obscur, dont deux sur les parties latérales, et les autres dans les impressions. L'écusson est entièrement noir, ainsi que les élytres; celles-ci offrent chacune deux élévations longitudinales assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir, légèrement pubescent, avec deux petites taches d'un rouge ferrugineux entre l'articulation des secondes pattes, et une sur la pointe du sternum. Les pattes sont d'un rouge brique, avec la moitié inférieure des cuisses noire, et les tarsi d'un testacé roussâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont le corselet était presque entièrement noirâtre.

48. T. HOMOPLATUS, Dupont. Pl. 200. fig. 1.

Obscure ruber, elytris nigris basi corallinis; scutello nigro; antennis vivide fulvis nigro articulatis; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est un peu plus petit que les précédents. La tête est entièrement d'un rouge briqueté assez clair, avec l'extrémité des mandibules noirâtre; les antennes sont d'un rouge testacé qui s'affaiblit et devient plus clair vers l'extrémité, avec le sommet des sept premiers articles noir. Le corselet est d'un rouge briqueté, un peu obscur de part et d'autre, à peu près de même forme que dans les espèces précédentes. L'écusson est entièrement noir. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune à leur base une tache humérale d'un rouge clair, qui s'étend du bord marginal jusqu'à l'écusson. Le dessous du corps est noir, à l'exception d'une tache longitudinale d'un rouge briqueté entre la seconde paire de cuisses; le dernier segment de l'abdomen est d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un rouge un peu obscur, avec l'extrémité inférieure des cuisses noire et les tarses d'un jaune testacé.

Brézil méridional. — Coll. Dupont.

49. T. CRUENTATUS. Dupont. Pl. 200, fig. 2.

Niger capite rubro variegato, thorace rotundato supra impresso et in impressione rubro maculato; elytris nigris basi late rubris marginalisque; antennis fulvis nigro articulatis; pedibus nigris femorum basi tarsisque obscure rubris.

Longueur, 8 à 10; largeur, 2 1/2 ou 3 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est d'une



Trachyderes

1. *T. homoplatus*, Dup

2. *T. cruentatus*, Dup

forme un peu plus allongée et plus cylindrique que celles de la même division ; cependant cette forme n'est pas assez tranchée pour former une division propre.

Elle est presque entièrement noire de part et d'autre : la tête est rouge, avec une raie transversale noire sur sa partie postérieure ; les parties de la bouche sont de cette dernière couleur ; les antennes sont rouges, avec les deux premiers articles et au moins la moitié postérieure des suivants noirs. Le corselet est arrondi, à peine sinué, fortement ponctué, presque rugueux sur les côtés et en dessous ; il est noir et marqué sur son milieu d'une tache rouge ; le bord antérieur en dessous est aussi de cette dernière couleur. L'écusson est noir, ainsi que les élytres ; ces dernières sont marquées à leur base d'une large tache rouge qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité, de manière à former une bordure de la même teinte. Le dessous du corps est noir, avec une grande tache rouge qui couvre la poitrine. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses et le milieu des jambes d'un rouge briqueté ; les tarsi sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Parmi les individus que nous avons examinés, il s'en est trouvé chez lesquels la bordure marginale était très large, et d'autres où elle était, au contraire, notablement plus étroite que dans celui que nous avons fait figurer.

50. T. CARDINALIS. Dupont. Pl. 204, fig. 1.

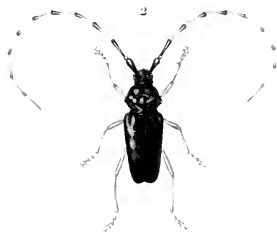
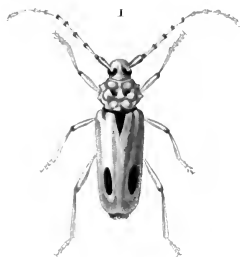
Rubro-corallinus, thorace tuberculato, nigro bi-punctato ; scutello nigro ; elytris rubro-corallinis , singulo macula nigra, oblonga, postica, notato ; antennis rubris nigro articulatis ; pedibus rubris geniculis nigris.

Longueur, 12 1/2 ; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus*, et presque entièrement d'un beau rouge de corail. La tête est sans taches, avec l'extrémité des mandibules brunâtre ; les antennes sont un peu plus courtes que dans les espèces congénères, rouges, avec l'extrémité de chaque article noire. Le corselet est rouge de part et d'autre, avec deux petites taches obliques, d'un noir luisant ; les bords antérieur et postérieur sont aussi liserés de noir ; l'écusson est noir. Les élytres sont rouges, très finement ponctuées, et elles offrent chacune, vers les deux tiers de leur longueur, une tache oblongue, noire, qui, chez quelques individus, se dilate de manière à couvrir en grande partie la moitié postérieure des élytres, tandis que, chez d'autres, elle tend à disparaître, et devient punctiforme. Le dessous de l'abdomen est rouge, avec les côtés de la poitrine et le bord postérieur des trois premiers anneaux noirs. Les pattes sont rouges, avec la base et l'extrémité des cuisses noires ; les tarses sont d'un jaune roussâtre.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont les élytres étaient presque entièrement noires, et n'offraient qu'une bordure carminée.



Trachyderes

1. *T. cardinalis*, Dup

2. *T. simplicipennis*, Dup

51. T. SIMPLICIPENNIS. *Dupont*. Pl. 204, fig. 2.

Nigro-piceus ad apicem elytrorum sensim dilutior, thorace rotundato supra impresso; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris.

Longueur, 9; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Cayennensis*, et presque entièrement d'un brun-marron tirant sur le noir; les antennes sont beaucoup plus longues que dans les espèces précédentes et que dans les *Cayennensis* et *Succinctus*; mais pour la coloration elles sont absolument semblables à celles de ces deux dernières espèces. La tête et le corselet sont d'un brun noir; celui-ci est beaucoup plus globuleux que chez les autres espèces, et il n'offre dans son milieu que deux impressions transversales irrégulières. L'écusson est proportionnellement plus petit que chez les espèces congénères. Les élytres sont allongées, assez parallèles, d'un brun-marron foncé. Le dessous du corps est à peu près de la même couleur que le dessus, sauf les segments de l'abdomen, qui sont rougeâtres, bordés de noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Cayenne. — Coll. Dupont.

XI. XYLOCHARIS. Serville.

Presternum haud transversim emarginatum, tantum inter pedes anticos prominulum.

Mesosternum subconicum.

Caput minutum, abbreviatum.

Antennæ vix trunco longiores.

Palpi graciles articulis ultimis subovatis.

Thorax mediocriter tuberculatus, inæqualis, longior quam latior.

Scutellum mediocre, triangulare, ensiforme.

Elytra parallela, cylindrica, submarginata, levia vel subcostata.
Pedes graciles; femoribus apice muticis.

Ce genre conduit naturellement des *Trachyderes* aux *Oxymerus* : il tient aux premiers par sa forme, par son *facies*, en un mot, et il se rapproche des seconds par l'absence d'échancreure présternale.

Il se compose, jusqu'à présent, de quatre espèces que nous partagerons en deux sections, selon que les élytres sont lisses ou marquées de côtes élevées.

1^{re} SECTION. — *Élytres lisses.*

1. *Oculatus.*
2. *Elegantulus.*

2^e SECTION. — *Élytres marquées de plusieurs côtes.*

3. *Richardi.*
4. *Costatus.*

PREMIÈRE SECTION.

1. X. OCULATUS. *Dupont.* Pl. 205, fig 1.

Niger thorace tuberculato; *elytris* rubro-testaceis, macula nigra, rotundata, ultra medium signatis, articulis primis antennarum fulvis apice nigris.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est plus petite que le *bilineatus* d'Olivier. La tête est entièrement noire, un peu ridée postérieurement, avec les yeux brunâtres; les antennes sont d'un rouge ferrugineux, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et les cinq derniers d'un brun noir. Le corselet est d'un noir profond, marqué çà et là de quelques petits points et quel-



Xylocharis

1. *X. oculatus*, Dup

2. *X. elegantulus* Dup

ques rides transversales assez prononcées près du cou, en dessous. L'écusson est de la couleur du corselet, légèrement ponctué et marqué à sa base d'une impression triangulaire. Les élytres sont d'un rouge testacé, finement pointillées, et elles offrent chacune, vers leur milieu, une tache arrondie, un peu irrégulière, d'un noir luisant; elles sont, en outre, légèrement liserées de noir sur la suture et les bords latéraux. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un noir profond, avec les tarsi grisâtres.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

2. X. ELEGANTULUS. Dupont. Pl. 205, fig. 2.

Niger, thorace subtuberculato, elytris luteis, ultra medium fascia lata irregulari fusca signatis; antennis pallidis, articulis apice fuscis; pedibus ferrugineis abdomine luteo.

Longueur, 6 $\frac{3}{4}$; largeur, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oculatus*; la tête est noire, avec le milieu des mandibules ferrugineux; les antennes sont d'un jaune assez clair, avec les deux premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, d'un brun obscur; les cinq derniers manquent dans le seul individu que je possède. Le corselet est noir, moins lisse que dans l'espèce précédente; il est chagriné dans presque toutes ses impressions, principalement vers le bord postérieur. L'écusson est comme dans l'*Oculatus*, seulement l'impression triangulaire qu'on aperçoit à sa base est remplacée dans celle-ci par une impression circulaire bien indiquée. Les élytres sont jaunâtres, avec un léger liseré noirâtre, et l'on voit, aux deux tiers de leur longueur, une large bande commune, transversale, irrégulière, d'un brun violâtre, qui laisse entre elle et leur extrémité un espace semi-lunaire de la couleur des élytres. Le prothorax est mélangé de noirâ-

tre et de brunâtre; l'abdomen est jaunâtre, avec les pattes brunes, à l'exception de la base des premières cuisses.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

3. X. RICHARDII. Dupont. Pl. 206, fig. 1.

Niger, thorace tuberculato maculis tribus rubris; elytris fuscis fulvo quadrilineatis; antennis nigris.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

A la première vue, cette espèce a les plus grands rapports avec les *Trachyderes* de la septième division; mais il suffit de l'absence totale de l'échancre présternale pour démontrer qu'elle est étrangère non seulement à la septième division, mais encore à tout le genre. Elle est de la taille du *T. bilineatus* d'Olivier, et est entièrement noire de part et d'autre. La tête et les antennes sont également noirs; le corselet est de cette dernière couleur, avec une tache rouge triangulaire au milieu, une autre de la même couleur de chaque côté, près de l'épine latérale, et une petite bande également rouge de chaque côté du bord antérieur. L'écusson est noir, creusé longitudinalement et plissé à sa pointe. Les élytres sont noires, finement chagrinées, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales élevées et d'inégale épaisseur; d'un rouge testacé, indépendamment de la ligne marginale, qui est de la même couleur; on voit, en outre, une petite ligne oblique qui borde un peu l'écusson, et qui est réunie antérieurement à la ligne interne. La seconde ligne se réunit à la troisième un peu avant l'extrémité de l'élytre; elles deviennent toutes les trois, en cet endroit, légèrement sinuées; le dessous du corps est noir, ainsi que les pattes, sauf l'extrémité postérieure, qui est brunâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.



Xylocharis

1. *X. richardii*, Dup.

2. *X. costatus*, Dup.

J'ai dédié cette espèce à M. le professeur Richard, de l'Institut.

4. X. COSTATUS. Dupont. Pl. 206, f. 2.

Niger, thorace tuberculato, rubro, nigro maculato; elytris nigris rubro trilineatis antennis nigris.

Longueur, 6 $\frac{3}{4}$; largeur, 2 $\frac{1}{4}$.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la taille et les couleurs : elle est noire de part et d'autre et légèrement couverte de petits poils grisâtres, courts et peu serrés. La tête est un peu plus petite, noire, ainsi que la totalité des antennes. Le corselet est moins long, d'un rouge briqueté de part et d'autre, avec plusieurs taches irrégulières noires, tant en dessus qu'en dessous; sa forme est assez différente de celle du *Richardii*; les tubercules sont plus gros, plus saillants et plus lisses. L'écusson est noir et creusé longitudinalement. Les élytres sont noires, proportionnellement moins allongées, et elles n'offrent chacune que deux lignes longitudinales élevées, de couleur rouge briquetée, au lieu de trois qu'on aperçoit dans l'autre espèce, sans compter la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Nous avons examiné un individu de la collection de M. Guérin-Méneville, dont le dessus du corselet est presque entièrement noirâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

XII. ANCYLOSTERNUS. Dupont.

Præsternum transversim profunde emarginatum, inter pedes anticos tuberculatum.

Mesosternum, subproductum, complanatum, antice semi-circulare

Caput magnum, rugosum longitudinaliter bi-impressum; mento latiori, transversim canaliculato.

Antennæ elongatæ, articulo primo robusto, secundo solito longiori.

Thorax non longior quam latior, lateraliter spina brevi armatus.

Scutellum magnum triangulare.

Elytra longa, sensim attenuata, apice truncata et spina brevi terminata.

Pedes mediocres; tarsi anticis dilatatis; femoribus mediis posticisque apice spinulosi.

1. A. SCUTELLARIS. Pl. 207, f. 1 et 2.

Modo niger, modo rubro-ferrugineus, capite nigro, antennis flavis apice fuscis; elytris ebeninis nitidis.

Cerambyx scutellaris, OLIV., *Entom.*, t. 4, pl. 21, fig. 160.

Trachyderes scutellaris. SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 10.

— *flavicornis*. DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 10 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Olivier, a tout à fait le *facies* des espèces qui composent le genre *Oxymerus*; mais il ne peut appartenir à ce genre, puisqu'il a une échancrure presternale très profonde, caractère qui n'appartient pas aux *Oxymerus*. Il est de la taille des grands individus du *Trachyderes succinctus*, quelquefois un peu plus petit. Sa couleur varie, comme l'indiquent assez fidèlement les deux figures que nous donnons. Tout le corps, la tête et le thorax sont d'un rouge obscur; ainsi que la plus grande partie des cuisses, les deux premiers et le dernier article des antennes; les élytres sont d'un beau noir luisant, ainsi que l'extrémité des cuisses et les jambes. C'est sur un individu semblable qu'Olivier a décrit cette espèce; mais nous en possédons une variété qui est entièrement noire, avec les antennes jaunes depuis le troisième ar-

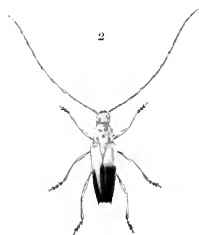
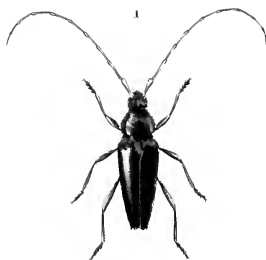


Ancylosternus

1. *A. scutellaris*, Olm

2. *id.* var.





Oxymerus

1. *O. basalis* Dup.

2. *O. Chevrolatii* Dup.

ticle jusqu'au septième. Chez tous les individus il existe une ponctuation générale plus marquée en dessous.

Colombie. — Coll. Dupont.

XIII. OXYMERUS.

Presternum sub-prominulum, vix productum.

Mesosternum conoideum antice rotundatum.

Caput minutum, maris magis, fœminæ minus productum.

Antennæ maris corpore duplo longiores, fœminæ vix corpus superantes, 11-articulatæ; ultimo longiori.

Mandibula minuta, sub-arcuata.

Palpi valde compressi, vix mandibula superantes, maxillares labialibus longiores.

Thorax longior quam latior, antice angustatus, sub-sinuatus, lateraliter spinulis duobus minutis præditus, postica longiori.

Scutellum magnum triangulare elongatum.

Elytra lævia, postice attenuata, apice truncata, spina laterali acuta alteraque saturali arcuata.

Pedes mediocres, femoribus mediis apice spina unica, posterioribusque spinis duabus armatis.

1. O. BASALIS. Pl. 208, fig. 1.

Rubro-ferrugineus, *elytris abdomine pedibusque posticis nigris*; *elytrorum basi scutelloque rubro-ferrugineis*.

Trachyderes basalis, DALMAN., *An. entom.*, p. 65, n. 51.

Oxymerus basalis, SERVILLE, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.* t. 3, p. 151.

— DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 7-9; largeur, 2 1/4 3 lignes.

Il est plus petit que le *Trachyderes rufipes* de Fabricius, et il est, de part et d'autre, moitié d'un beau noir luisant, et moitié d'un fauve testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre; les antennes sont de la couleur de la tête,

avec les deux derniers articles d'un noir mat. Le corselet est d'un fauve testacé, plus long que large, rétréci en avant, sinueux à la partie supérieure, ponctué en dessous dans le mâle, entièrement lisse dans la femelle, et offre de chaque côté deux petites dents ou épines bien distinctes dont l'antérieure est la plus courte. Les élytres, à leur base, sont de la même couleur que le corselet, ainsi que l'écusson; le reste de leur étendue est d'un beau noir luisant; elles sont, en outre, finement ponctuées sur toute leur étendue. Le dessous du corps est aussi de la couleur du corselet, avec quelques taches noires près des articulations et sur l'abdomen. Les pattes antérieures sont rougeâtres, et offrent chacune un point noir au milieu postérieur de la cuisse. Les autres ont seulement la base rougeâtre et la moitié postérieure des cuisses ainsi que les jambes d'un noir profond. Les tarses sont noirâtres en dessus et pubescents en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. O. CHEVROLATH. *Dupont*. Pl. 208, fig. 2.

Rubro-ferrugineus, elytris dimidiatim postice abdomineque nigris; thorace nigro punctato, antennis apice fusciscentibus.

Longueur, 6; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est, en dessus, d'un roux un peu testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont aussi d'un roux testacé jusqu'au sixième article, et entièrement noires dans le reste de leur étendue. Le corselet est de la même couleur que la tête, à peine plus long que large, médiocrement rétréci en avant, avec sept points noirs à sa partie supérieure, et une tache de même couleur près de l'articulation des



OXYMECURUS

1. *O. abdominalis*

2. *O. aculeatus*, Dej.

premières pattes. L'écusson, ainsi que la moitié antérieure des élytres, est d'une couleur fauve testacée, tandis que la moitié postérieure de celle-ci est d'un noir luisant. Les élytres sont, en outre, finement pointillées, et l'on voit, sur chacune d'elles, et seulement sur la partie qui est fauve, trois lignes longitudinales un peu élevées, très distinctes, et d'une couleur plus claire. Le prothorax et l'abdomen sont noirs, sauf quelques taches rousses près la naissance des seconde et troisième paires de pattes. Celles-ci sont entièrement d'une couleur testacée, avec le dessus des tarsi noir.

Bésil. — Coll. de M. Chevrolat.

3. O. ABDOMINALIS. Pl. 209, fig. 1.

Testacco-ferrugineus, elytris nigriq̄ antice testaccis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis, geniculis atris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 7 $\frac{1}{3}$; largeur, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est de la taille du *Lineatus* est d'un jaune-testacé assez foncé de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et deux petites taches oblongues noires à la partie supérieure. Les antennes sont testacées, et s'obscurcissent vers leur extrémité. Le corselet est d'un jaune testacé, avec onze points noirs assez gros sur sa partie postérieure, et deux points de même couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson et environ la moitié antérieure des élytres sont de la même couleur que le corselet. L'autre moitié ou presque les deux tiers sont d'un beau noir luisant. Ces deux couleurs rayonnent l'une dans l'autre de manière que la couleur testacée forme des lignes jaunes sur le noir, ou, si l'on veut, la partie noire forme

une irradiation de sa couleur sur le jaune. Le prothorax est jaune et bordé postérieurement de noir. L'abdomen est entièrement de cette couleur. Les pattes sont fauves, avec une tache noire oblongue, et assez grande en dehors des premières cuisses.

Coll. Dupont. —Du Brésil.

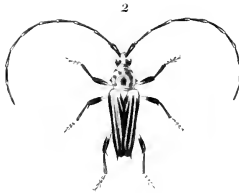
4. ACULEATUS. *Dejean*. Pl. 209, fig. 2.

Rubro-testaceus, coleopteris nigris luteo bilineatis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis femorum apice tibiarumque basi atris.

DEJEAN, *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce est d'un beau noir luisant de part et d'autre. La tête est petite, d'un fauve assez clair, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les deux derniers articles d'un brun obscur. Le corselet est fauve, à peine plus long que large, et offre treize points noirs, dont les plus gros, qui sont vers le milieu, se réunissent quelquefois d'une manière irrégulière; l'on voit en dessous, près des articulations des premières cuisses, quelques points noirs. L'écusson est fauve, avec son extrémité noire ou noirâtre, selon les individus. Les élytres sont d'un beau noir, et finement pointillées, avec une bordure d'un jaune testacé à leur base, qui se prolonge sur le bord marginal; chacune d'elles offre, en outre, deux lignes longitudinales de même couleur, dont une petite voisine de l'écusson, et une autre plus grande, atteignant presque les deux tiers de leur étendue. Chez quelques individus on aperçoit souvent les traces interrompues d'une troisième ligne, d'une couleur plus intense, mais que nous n'avons jamais rencontrée autrement.



Oxymorus

1. *O. confusus*, Dup

2. *O. nigricornis*, Dup

Le prothorax et l'abdomen sont noirs. Les pattes sont d'un roux fauve, avec l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures d'un brun noir ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

5. O. CONFUSUS. *Dupont*. Pl. 210, fig. 1.

Rubro-testaceus ; *thorace nigro punctato* ; *coleopteris nigro-fuscis* , *marginé tenui lineisque sex fulvis* , *duabus scutello parallelis abbreviatis* ; *abdomine nigro* ; *pedibus testaceis* .

Longueur, 6 1/2 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Lineatus*, et sa couleur est d'un fauve testacé de part et d'autre. La tête est petite, un peu plus saillante dans les mâles, et d'un jaune plus clair vers les mandibules que sur le sommet. Les antennes sont fauves, un peu plus claires vers leur extrémité. Le corselet est à peu près semblable à celui du *Lineatus*, et offre, comme lui, onze points noirs à sa partie supérieure. L'écusson est jaune et liseré de brun foncé. Les élytres sont finement pointillées d'une couleur fauve assez foncée, et offrent chacune, à partir de leur base, quatre lignes longitudinales jaunes, dont la première ne dépasse pas le bout de l'écusson, et les trois autres n'atteignent pas leur extrémité. Le dessus du corps est brunâtre, avec quelques taches noires sur les parties latérales du prothorax. Les pattes sont brunâtres, avec la moitié antérieure des cuisses jaune ; les tarses sont pubescents.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous avons reçu de Bahia plusieurs individus de cette espèce, dont les couleurs étaient beaucoup plus vives, mais qui ne diffèrent en rien par les autres caractères.

6. O. NIGRICORNIS. Dupont. Pl. 210, fig. 2.

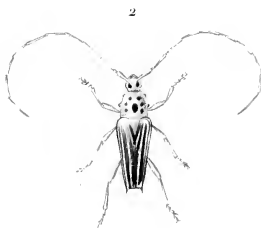
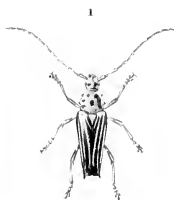
Rubro-testaceus, antennis nigris; thorace nigro punctato, coleopteris nigro-fuscis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis externisque abbreviatis; abdomine nigro; pedibus nigris basi fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, $\frac{2}{3}$; largeur, $2\frac{3}{4}$ lignes.

Il est plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est d'un noir profond de part et d'autre. La tête est d'un fauve testacé, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont noirâtres. Le corselet est un peu plus long que large, d'un fauve testacé plus ou moins foncé, avec onze points noirs assez gros, et le bord postérieur également noir. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et finement liseré de noirâtre. Les élytres sont d'un beau noir luisant, avec la base jaune, et offrent chacune quatre lignes longitudinales également jaunes, presque droites. La première de ces lignes suit la direction de l'écusson et le dépasse à peine; la seconde, qui est la plus longue, se courbe un peu vers son extrémité, et les deux suivantes sont presque droites; les bords marginaux sont également d'un même jaune et forment une cinquième ligne. Le dessous du corps est noir ainsi que l'extrémité des cuisses et la totalité des jambes intermédiaires et postérieures; la moitié antérieure et les jambes des premières pattes sont d'un rouge fauve. Tous les tarsi sont brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.



Oxymorus

1. *O. lineatus*, Illig.

2. *O. rivulostus*, Germ.

7. O. LINEATUS. Illiger. Pl. 211, fig. 1.

Luteus clytris saturatoribus lineis duabus margineque tenuis pallidioribus ; thorace nigro punctato ; abdomine medio infuscato ; pedibus antennisque fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 9 ; largeur, 2 3/4 lignes

Il est de la taille du *Basalis* et d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est de la même couleur, assez forte³, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et la cannelure qui est entre les antennes d'un brun noirâtre. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité plus pâle. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci antérieurement et marqué en dessus de onze points noirs inégaux et de deux taches de cette dernière couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson est du même jaune que le corselet, et liseré d'une couleur plus intense, qui est celle des élytres ; celles-ci ont chacune trois lignes longitudinales d'un jaune clair, outre une quatrième ligne plus fine, à peine sensible, près l'écusson. Les bords latéraux sont également liserés de jaune ; mais cette bordure n'atteint pas l'extrémité des élytres ; la ponctuation qui couvre celles-ci est assez forte. Le dessous du corps est noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen bordés de roux testacé ; les pattes sont de la même couleur, et l'on voit sur le milieu de chaque cuisse, en dehors, une large tache noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

S. O. RIVULOSUS. Pl. 211, fig. 2.

Luteo-testaceus; thorace nigro punctato, coleopteris obscure ferrugineis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis abbreviatis; antennis fulvis; abdomine medio nigro; pedibus fulvis.

Cerambyx rivulosus, GERM., *Coleopt. species*, p. 512.

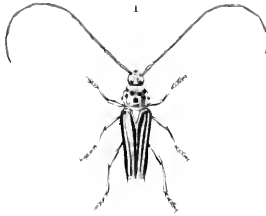
Oxymerus rivulosus, DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 6-7; largeur, 2-2 1/4 lignes.

Il est généralement plus petit que le *Lineatus*, et d'un jaune fauve un peu clair de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres; les antennes sont à peu près de la même couleur. Le corselet est d'un jaune moins foncé, plus long que large, avec sept points noirs à peu près égaux à sa partie supérieure, et deux autres de même couleur vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est de la couleur du corselet et bordé de brunâtre. Les élytres sont finement pointillées, d'un jaune fauve plus ou moins obscur, avec la base et quatre lignes longitudinales d'un jaune testacé plus ou moins clair. Le dessous du corps est à peu près de même couleur que les élytres, avec quelques taches noires sur le prothorax, et la presque totalité de l'abdomen d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, avec la base de toutes les cuisses d'un beau noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous devons dire que la description de Germar diffère un peu de celle que nous donnons ici. Cet auteur ne parle pas de la couleur de l'abdomen, qui devrait alors être testacé comme le corps, tandis que tous ceux que nous avons examinés l'avaient noirâtre. Du reste, tout est conforme



OXYMERUS

1. *O. nigriventris*, Dup.

2. *O. approximatus*, Dup.

à l'espèce que nous venons de décrire. Une faute d'impression aura peut-être été la seule cause de cette différence.

9. O. NIGRIVENTRIS. Dupont. Pl. 212, fig. 1.

Rubro-testaceus; thorace nigro punctato; clytris margine tenui lineisque duabus luteis; abdomine nigro; pedibus fulvis ad genicula infuscatis.

Longueur, 8 $\frac{1}{4}$; largeur, \approx $\frac{1}{2}$ lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Lineatus*; mais nous ne pensons pas qu'elle puisse en être une variété, attendu que nous avons été à même d'en examiner un certain nombre d'individus des deux sexes.

L'*Oxymerus Nigriventris* est de la même taille que le *Lineatus*, mais un peu plus étroit et d'une couleur plus foncée. La tête est plus petite et surtout plus étroite; elle est d'un roux plus obscur, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corselet est de la même couleur que la tête, proportionnellement plus long et plus étroit que chez le *Lineatus*, et il est surtout sinué plus profondément, avec les épines latérales notablement plus longues et plus étroites à leur base que celles du *Lineatus*; mais les trois lignes longitudinales sont disposées de la même manière, et leur couleur est à peu près semblable. Le dessous du corps est entièrement noir, ce qui n'a pas lieu dans le *Lineatus*, et les pattes sont absolument semblables.

Bahia. — Coll. Dupont.

10. O. APPROXIMATUS. *Dupont*. Pl. 212, fig. 2.

Fusco-testaceus; thorace dilutiori, nigro punctato, scutello fulvo; elytris fulvo trilineatis, linea interna nitida, alteris obsoletis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 6; largeur, 1 3/4 ligne.

Il est plus petit que le *Lineatus*, auquel il ressemble beaucoup, et est, comme lui, d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont d'un roux ferrugineux et plus grêles que celles du *Lineatus*. Le corselet est plus long, plus rétréci en avant, et d'un rouge ferrugineux plus vif, avec onze points noirs notablement plus gros, quoique cette espèce soit plus petite. On voit en outre, en dessous, auprès des articulations des pattes, deux grandes taches noires qui se réunissent près du cou. L'écusson est d'un rouge testacé, avec une fine bordure brunâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, finement ponctuées, proportionnellement plus étroites à leur extrémité, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales souvent presque effacées, à l'exception d'une, qui est d'un rouge testacé et un peu sinuée, entre le milieu et la suture. Le dessous du corps est d'un rouge obscur; les pattes sont de la même couleur que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

11. O. ELONGATUS. Dupont. Pl. 215, fig. 1.

Obscur testaceus; thorace nigro punctato; elytris lineis duabus luteis obsoletis; antennis luteis; abdomine nigro; pedibus testaceis ad genicula late infuscatis.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Cette espèce est notablement plus allongée que toutes ses congénères, et sa couleur est, en dessus et en dessous, d'un roux ferrugineux assez foncé. La tête est petite, de la même couleur que le corps, avec les yeux d'une teinte plus foncée et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont également du même roux que la tête, et s'éclaircissent un peu vers leur extrémité. Le corselet est d'un roux plus vif, notablement plus long que large, avec les pointes des bords latéraux plus saillantes que chez la plupart de ses congénères, et onze points noirs inégaux à sa partie supérieure, ainsi qu'une tache de même couleur, vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est d'un roux assez vif, sensiblement plus étroit à sa base, et finement liseré de brun obscur. Les élytres sont beaucoup plus longues que chez les autres espèces, finement pointillées d'un roux obscur, avec une petite bordure jaune à leur base, et trois lignes longitudinales grêles d'un roux ferrugineux, dont les deux premières seulement sont distinctes. Tout le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps, avec l'extrémité des cuisses postérieures noirâtre, et l'on aperçoit en outre, au milieu des cuisses antérieures, une tache également noirâtre, mais peu tranchée.

Cayenne. — Coll. Dupont.

12. O. KLUGII. Dupont. Pl. 213, fig. 2.

Luteus, thorace pallide nigro 11-punctato; scutello luteo; elytris fuscis, margine vittisque quatuor luteis; antennis nigris, pedibus fulvis, tibiis posticis nigris.

Longueur, 6 1/4; largeur, 2 lignes.

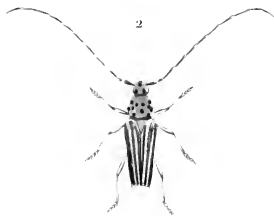
Il est de la taille du *Rivulosus*, et ressemble assez, pour la forme, au *Lebasii*. Il est d'un beau jaune testacé de part et d'autre. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont entièrement de cette dernière couleur, et proportionnellement beaucoup plus grêles. Le corsélet est de la couleur de la tête, notablement plus long que large, marqué de onze points inégaux et d'une tache de la même couleur près de l'articulation des premières cuisses. L'écusson est jaune et liseré de brunâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé, très légèrement pointillées, et offrent chacune quatre lignes longitudinales bien nettes, comme chez le *Lebasii*. Le bord marginal est également jaune, et forme une cinquième ligne. Le dessous du corps est d'un brun assez obscur, avec le milieu du prothorax séparé par une ligne longitudinale noire. Les pattes sont fauves, avec la moitié postérieure des cuisses et la totalité de celles-ci d'un noir foncé. Les cuisses intermédiaires ont, de chaque côté, une tache oblongue noirâtre; mais cette tache ne s'aperçoit guère qu'en dehors des cuisses antérieures.

Para. — Coll. Dupont.

1

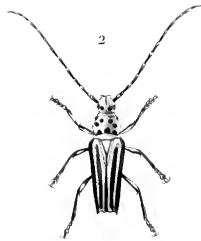
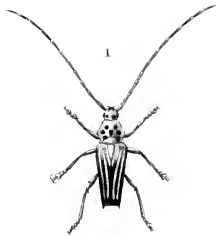


2



OXYMERUS

1. *O. elongatus*, Dup.2. *O. Klugii*, Dup.



Oxymorus

1. *O. Lebavii*, Dupont

2. *O. distinguendus*, Dupont

13. O. LEBASH. *Dejean*. Pl. 214, fig. 1.*Vittatus*. Klug.

Luteo-fulvescens; thorace pallidiori nigro septem-punctato; scutello luteo; clytris fuscis, margine tenui, vittisque quatuor luteis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 7; largeur, 2 1/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Lineatus*, et il est de même d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun-noir; les antennes sont d'un roux ferrugineux, avec les derniers articles du mâle plus obscurs. Le corselet est d'un jaune-testacé pâle, plus clair chez le mâle que dans la femelle, et il se rapproche beaucoup, pour la forme, du *Lineatus*; mais il n'offre que sept points noirs au lieu de onze, et ceux-ci ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux du *Lineatus*. L'écusson est un peu plus petit, de couleur jaune; les élytres sont plus parallèles, et offrent chacune quatre lignes d'un jaune-testacé clair; les deuxième et troisième, qui sont les plus longues, se courbent un peu à leur extrémité, tandis que la première, qui est la plus fine, suit à peu près la direction de l'écusson, et s'arrête environ au milieu de la longueur de l'élytre. Le bord marginal est également liseré de jaune, et forme comme une cinquième ligne. Le dessous du corps est noirâtre, avec le milieu du prothorax et les pattes de la même couleur que le corselet.

Colombie. — Coll. de M. le comte Dejean.

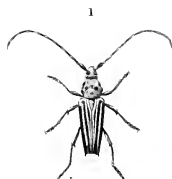
14. O. DISTINGUENDUS. *Dupont*. Pl. 214, fig. 2.

Luteus, thorace punctis undecim majoribus nigris, signato, scutello luteo; elytris fuscis margine tenui vittisque quatuor luteis interna subconfluenti; antennis nigris; pedibus ferrugineis tibiis posticis nigris.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 6 1/3 lignes.

Il est de la taille du *Lineatus* ; mais sa forme est plus large, et il est en partie d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont d'un noir mat, avec le premier article fortement ponctué. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci en avant, d'un jaune testacé, marqué de onze points noirs assez forts et d'inégale grosseur, et deux taches de même couleur en dessous. L'écusson est du même jaune que le corselet. Les élytres sont brunâtres, insensiblement plus claires et presque testacées à leur base, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales d'un beau jaune-testacé clair. La première de ces lignes est moins visible et presque fondue avec la teinte pâle de la base des élytres ; la seconde se courbe à son extrémité en dehors pour s'unir à la troisième, le bord marginal est du même jaune, et forme une cinquième ligne, comme dans les espèces voisines. Le dessous du corps est noir, avec le milieu du prothorax de cette dernière couleur. Les pattes sont aussi de la même couleur, avec la moitié des cuisses postérieures et la totalité des jambes de celles-ci d'un brun noir. On voit, en outre, de chaque côté des cuisses intermédiaires, une tache oblongue, brunâtre, et cette tache ne s'aperçoit qu'en dehors des cuisses extérieures.

Démérarv. — Coll. Dupont.



OXYMERUS

1. *O. pallidus*

2. *O. deletus*

15. O. PALLIDUS. Dupont. Pl. 215, fig. 1.

Lividus, pallide luteus; antennis fulvis; thorace nigro-punctato, coleopteris lineis octo margineque tenui leviter sinuatis, duabus scutello parallelis abbreviatis; abdomine pedibusque luteo fulvis.

Longueur, 5 1/2 ; largeur, 2 lignes.

Cette espèce, qui ne peut se rapporter à aucune de celles du même groupe, est d'un jaune pâle et livide de part et d'autre. Elle est à peu près de la même taille que le *Rivulosus*, et sa forme est plus parallèle. La tête est de la même couleur que le corps, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé. Le corselet est d'un jaune plus foncé que la tête, à peine plus long que large, marqué en dessus de quatre points noirs placés transversalement, et à peu près de même grandeur, avec les tubercules ou pointes latérales assez saillantes. L'écusson est d'un jaune pâle, avec une teinte plus foncée dans son milieu. Les élytres sont du même jaune, assez fortement ponctuées, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales un peu sinuées, d'un jaune très pâle; la première de ces lignes est parallèle à l'écusson, et se réunit à la suture, et les autres s'étendent jusqu'à l'extrémité. Les bords marginaux sont du même jaune, et forment une cinquième ligne très distincte. Le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques taches brunâtres sur le prothorax; les pattes sont d'un jaune fauve un peu terne.

Cordova. — Coll. Dupont.

16. O. DELETUS. *Dejean*. Pl. 215, fig. 2.

Luteus; thorace impunctato; elytris fuscis basi dilutionibus vittisque tribus obsoletissimis sub-lutescentibus; antennis luteis; pedibus testaceis tibiis posticis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 345.

Longueur, 6; largeur, 2 lignes.

Il est de la taille du *Rivulosus* et d'un jaune ferrugineux un peu intense de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les trois derniers articles d'un brun assez obscur. Le corselet est d'une couleur jaunâtre plus claire que celle de la tête, un peu plus long que large, avec ses pointes latérales plus saillantes, et n'offre pas, comme ses congénères, des points noirs à sa partie supérieure. Les élytres sont, ainsi que l'écusson, d'un roux-testacé obscur, avec leur base plus claire, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales jaunâtres effacées et à peine distinctes. Tout le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un roux ferrugineux, avec les jambes postérieures entièrement noires.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

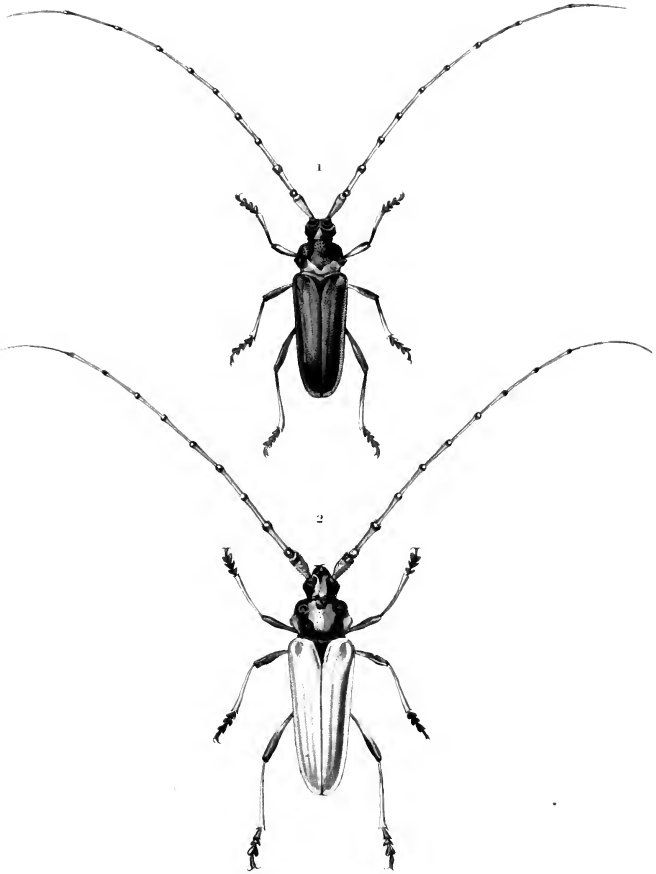
XIV. STENASPIS. *Serville*.

Præsternum convexum, latius, inter pedes tuberculo compresso præditum.

Mesosternum vix productum, antice truncatum.

Caput robustum, punctatum.

Antennæ 12-articulatæ corpore duplo longiores; articulis cylindri-



Stenaspis

1. *S. verticalis*, Dup.

2. *S. castaneipennis*, Dup.

eis, sub-æqualibus; primo crasso, sequentibus gradatim gracilioribus.

Thorax latior quam longior, valde punctatus lateraliter sub-rotundatus et tuberculo acuto sat valido armatus.

Scutellum longum, triangulare, angustatum.

Elytra mutica, longiora, cylindrica, postice sub-angustata, angulo humerali valde impresso.

Pedes sub-æquales, postice sub-longiores; tarsis latis crassis æqualiter articulatis.

1. S. VERTICALIS. *Dupont*. Pl. 216, fig. 1.

Niger capite utrinque, thorace postice, rubro maculatis; elytris cyaneis tenue rugulosis, immaculatis; abdomine rubro; antennis rubris, nigro articulatis; pedibus rubris geniculis atris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 346.

SERVILLE, *Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. 3, p. 51.

Longueur, 13 1/2; largeur, 4 lignes.

Ce bel insecte est d'un beau vert métallique en dessus et d'un beau rouge-briqueté assez vif en dessous. La tête est rouge à sa partie supérieure, noire en avant et sur les côtés, avec une large bande longitudinale de même couleur en arrière du menton. Les yeux et les mandibules sont également noirs, avec les parties de la bouche ferrugineuses. Les antennes sont absolument comme celles des *Trachydères*, d'un rouge briqueté, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un noir foncé. Quelquefois le premier est d'un rouge obscur, mais tellement foncé, qu'il paraît noir. Le corselet est noir, à peu près aussi long que large, fortement ponctué, plus lisse en dessous qu'en dessus, avec une bordure postérieure rouge à l'endroit où il s'avance sur l'écusson; celui-ci est noir et finement ponctué. Les élytres sont longues, cylindriques, chagrinées,

punctuées, surtout vers leur base, et d'un beau vert métallique. Le prothorax est noirâtre, avec une tache rougeâtre sur le mésosternum; l'abdomen est également rougeâtre. Les pattes sont d'un rouge assez vif, avec l'extrémité des cuisses et le dessus des tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.

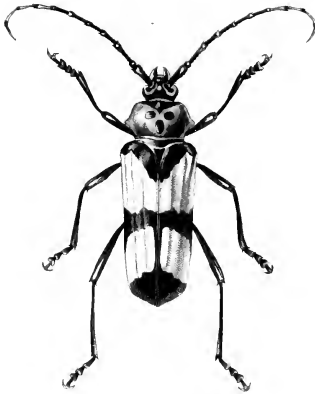
2. *S. CASTANEIPENNIS*. Dupont. Pl. 216, fig. 2.

Capite thoraceque nigro rubroque variegatis; elytris lævibus dilute castaneis; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris tarsis femorumque apice nigris.

Longueur, 15 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus grand que le *Verticalis*. La tête est rouge, rugueuse entre les antennes, avec les parties latérales, le dessous du menton, les yeux, le pourtour de l'insertion des antennes ainsi que les mandibules et les parties de la bouche d'un brun noir; les antennes sont, comme dans le *Verticalis*, avec l'extrémité plus obscure. Le bout postérieur de chaque article et la totalité des trois derniers sont noirs. Le corselet est à peu près semblable, pour la forme, à celui du *Verticalis*, d'un rouge assez vif, avec deux bandes latérales, le bord postérieur et le bord antérieur en dessous, d'un noir foncé; l'écusson est également noir. Les élytres sont d'un roux très clair, plus longues et plus parallèles que chez le *Verticalis*, moins fortement ponctuées et plus luisantes. Tout le dessous du corps est noirâtre et couvert d'un fin duvet grisâtre, avec le milieu du prothorax et le milieu de chaque anneau de l'abdomen d'un roux briqueté. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec la moitié postérieure environ des cuisses, l'extrémité des jambes et le dessus des tarses noirs; le dessous de ceux-ci est fauve.

Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.



Crioprosopus Servillei, Dupont

XV. CRIOPROSOPUS.

Presternum latissimum, vix transversim canaliculatum postico truncatum.

Mesosternum muticum modice prominulum.

Caput minutum, deplanatum, inter antennis rugosum.

Antennæ fœminæ vix corpore longiores, hirtæ, 11-articulatæ; articulis sub-æqualibus, apice sub-incrassatis; pineo multo crassiori.

Thorax levis, elytrorum latitudine, postice marginatus, lateraliter tuberculo acuto instructus.

Scutellum mediocre triangulare.

Elytra elongata, sub-plana, parallela, marginata.

Pedes antichi mediocres, alteri gradatim longiores; femoribus compressis; articulis ultimis tarsorum alteris longioribus.

1. C. SERVILII. Dupont. Pl. 217.

Niger; thorace supra fulvo, maculis tribus margineque antico nigris; elytris luteis, basi, apice fasciaque media sinuata nigris; antennarum apice tarsisque rufescentibus.

SERVILÉ, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 3, p. 54.

Longueur, 17; largeur, 15 $\frac{1}{3}$ lignes.

Ce bel insecte, le seul que nous ayons vu, est de la longueur d'une femelle de *Prionus Coriarius*; sa couleur est d'un beau jaune en dessus et d'un noir profond en dessous. La tête est de cette dernière couleur, rugueuse et plissée avec un sillon transversal à sa partie supérieure. Les mandibules sont noires; les autres parties de la bouche manquent dans l'individu que nous possédons. Les antennes sont noires, jusques et y compris le sixième article, garnies de poils assez rares; les cinq derniers sont d'un brun roux foncé, avec leur extrémité noirâtre. Le corselet est beaucoup plus large que long, entièrement glabre, d'un fauve

testacé, avec trois grandes taches noires placées en triangle à sa partie supérieure, dont la postérieure, de forme ovale, est la plus grande ; le bord antérieur est, en outre, bordé de noir, et cette bordure s'élargit davantage au milieu : la presque totalité du dessous du corselet est noire. Les élytres sont jaunes, finement pointillées, avec trois larges bandes transversales d'un beau noir ; la première, à leur base, forme un triangle renversé, qui couvre l'écusson et s'étend jusque vers les angles extérieurs ; la seconde, vers le milieu est sinuée irrégulièrement et s'élargit notablement vers les bords marginaux ; la troisième forme aussi un triangle renversé, mais dont le sommet regarde la base des élytres. Cette dernière bande est un peu sinuée et couvre toute l'extrémité. Le dessous du corps est noir et couvert d'une pubescence grisâtre. Les pattes sont également noires et garnies de petits poils roides : les tarses sont brunâtres.

Mexique intérieur. — Coll. Dupont.

2. C. VIRIDIPENNIS. Pl. 218.

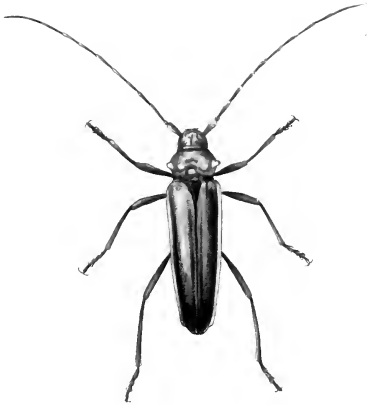
Thorace fusco capite nigro, antennis obscure ferrugineis, elytris lævibus nitidissime viridibus; pedibus obscure rubris; pectore lateraliter rubro maculato.

Cerambyx viridipennis, LATREILLE, *Voyage de Humboldt et Bonpland*, p. 163, n. 18, pl. 16, fig. 8.

Stenaspis viridipennis, DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 346.

Longueur, 13-15; largeur, 4 1/2 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Latreille, dans le Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, dans l'Amérique équinoxiale, est plus grand que le *Trachyderes Succinetus*. La tête est noire, fortement ponctuée, sillonnée



Crioprosopus viridipennis, Dej

longitudinalement dans son milieu, avec la lèvre supérieure d'un jaune fauve, bordée de noir; les antennes sont d'un brun-ferrugineux obscur, avec le premier article creusé longitudinalement et criblé de points enfoncés, et les suivants garnis de quelques poils noirâtres. Le corselet est brunâtre, à reflet ferrugineux, plus large que long, marqué de petits points enfoncés, assez distants les uns des autres en dessus, et plus rapprochés en dessous. L'écusson est, comme chez l'autre espèce, médiocrement grand, mais un peu plus étroit, et de couleur noire. Les élytres sont d'un beau vert-doré brillant, à reflet cuivreux, lisses et très finement ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen d'un rouge tirant sur le brun. La poitrine est d'un noir assez foncé, et marquée de chaque côté, près de la base des élytres, d'une tache allongée d'un rouge fauve assez vif; les pattes sont d'un rouge brunâtre.

Il se trouve dans les montagnes de Quindiu, à la Nouvelle-Grenade. — Coll. Dejean.

XVI. SPHÆNOTHECUS. Dejean.

Presternum haud transversim emarginatum, vix inter pedes anteriores prominulum.

Mesosternum vix productum, deplanatum, transversim incisum. inter pedes medios impressum.

Caput mediocre, brevius, supra punctatum.

Palpi crassi, articulo ultimo sub-ovato, altcris longiori.

Thorax cylindrico-ovatus, longior quam lator, antice angustior. postice transversim impressus.

Scutellum triangulare, minutum.

Elytra elongata, cylindrica, apice sensim angustiora.

Pedes longiores, sat graciles, femoribus apice vix spinosulis; articulis tarsorum latis anticis præsertim.

Ce genre, dont nous connaissons quatre espèces, est propre au Mexique.

1. *S. TOMENTOSUS*. *Dupont*. Pl. 219, fig. 1.

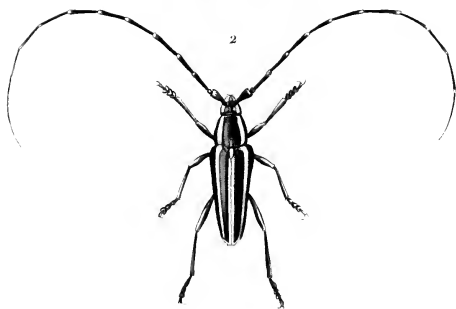
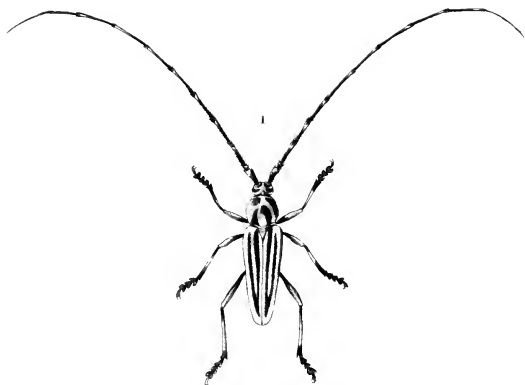
Niger; dense lutescenti-cinereo-tomentosus; thorace supra nigro denudato; elytris vitta nigra, linea tenui longitudinali cinerea divisa; antennis, tibiis tarsisque nigris denudatis.

S. nigricornis, CHEVROLAT.

Longueur, 4; largeur, 3 lignes.

Cette espèce est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, noire de part et d'autre, et couverte d'un duvet très serré d'un gris roussâtre. La tête est noire, ponctuée en dessus, avec une impression transversale en avant, et couverte ici du même duvet roussâtre; les antennes sont noires et garnies de poils de même couleur, jusqu'au cinquième article seulement. Le corselet est un peu plus long que large, criblé de points enfoncés, et couvert également d'un duvet roussâtre, avec un grand espace noir au milieu, représentant assez bien la forme d'un fer à cheval dont la convexité regarde l'écusson. Les élytres sont tomenteuses comme le corselet, ponctuées et de la même couleur, et elles offrent chacune une bande longitudinale assez large, d'un beau noir, divisée dans le sens de sa longueur par un filet tomenteux du même gris roussâtre. Tout le dessous du corps est tomenteux comme le dessus, avec le milieu de chaque anneau de l'abdomen noir. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec les cuisses couvertes en grande partie du même duvet que le corps.

Oaxaca, au Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.



Sphenothecus

1. *S. tomentosus*, Dup.

2. *S. trilineatus*, Dup.

2. S. TRILINEATUS. Dupont. Pl. 219, fig. 2.

Supra niger; subtus cinereo-tomentosus; thorace puncto postico lineaque laterali cinereo-tomentosis, coleopteris vitta laterali suturaque cinereis; antennis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 346.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, et d'un beau noir de part et d'autre. La tête est également noire, proportionnellement plus allongée que chez le *Tomentosus*, et couverte, en avant, d'un fin duvet grisâtre et de gros points enfoncés à sa partie supérieure; les antennes sont à peu près semblables à celles du *Tomentosus* et d'un beau noir. Le corselet est notablement plus long que large, moins arrondi à ses bords latéraux, et d'un beau noir luisant, avec une impression transversale près du bord postérieur, et une raie latérale assez large, formée par un duvet d'un gris roussâtre. Les élytres sont proportionnellement plus longues que celles du *Tomentosus*, noires et criblées de petits points enfoncés très serrés, avec la suture, l'écusson, et chacune une raie longitudinale tomenteuse d'un gris roussâtre. Tout le dessous du corps est couvert d'une pubescence grisâtre, avec le milieu du mésosternum jusqu'au dernier segment d'un noir luisant. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec toutes les cuisses et les jambes antérieures garnies d'un fin duvet grisâtre.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. S. BIVITTATUS. *Klug.* Pl. 220, fig. 1.

Obscure ferrugineus, subtus niger sericeus; thorace linea laterali flava; clytris luteo bivittatis; antennis, tibiis, tarsisque nigris.

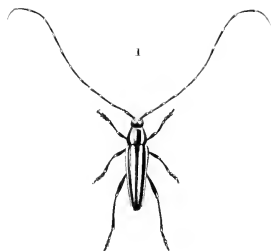
S. argentatus, CHEVROLAT.

DEJ., *Cat.*, 3^e édit., p. 846.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oxymerus Lineatus*, et noir de part et d'autre. La tête est petite, noirâtre, avec les yeux d'un brun obscur et garnis de petits poils roussâtres. Les antennes sont entièrement noires et très grêles. Le corselet est d'un brun ferrugineux, quelquefois noirâtre, plus long que large, à peine rétréci en avant, fortement ponctué, avec deux petites bandes longitudinales d'un jaune soyeux à sa partie supérieure. L'écusson est petit, un peu ridé en avant, et de couleur noire. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune deux bandes longitudinales, lisses et un peu saillantes, de couleur jaune, dont la première est beaucoup plus large, vers l'écusson; les intervalles noirs qui les séparent sont fortement ponctués, et ont dans leur milieu une petite élévation longitudinale, lisse, d'un noir luisant; l'angle externe de l'extrémité des élytres est, en outre, armé d'une petite pointe. Tout le dessous du corps est d'un brun très obscur et couvert d'un duvet soyeux jaunâtre. Le milieu de chaque segment est lisse, ou à peu près. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, couvertes de poils grisâtres, avec l'extrémité des jambes postérieures et tous les tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.



2



Sphænotheus

1. *S. bivittatus*, Klug2. *S. cyanicollis*, Dup.

4. S. CYANICOLLIS. Dupont. Pl. 220, fig. 2.

Cyanicus, clytris nigris, flavo univittatis; antennis pedibusque totis nigris.

Longueur, 5-6; largeur, $1\frac{1}{2}$ - $1\frac{2}{3}$ ligne.

Il est plus petit que l'espèce précédente, et d'un bleu assez foncé de part et d'autre. La tête est petite, ponctuée, de couleur bleue, avec les yeux et les mandibules noirs. Les antennes sont de cette dernière couleur et garnies de poils également noirs. Le corselet est bleuâtre, ponctué, à peine plus long que large, et faiblement rétréci en avant, avec une légère impression lisse et arrondie vers le bord postérieur. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et paraît lisse. Les élytres sont d'un bleu presque noir, criblées de points enfoncés, avec chacune une bande longitudinale d'un beau jaune pâle, lisse et élevée, mais qui n'atteint pas leur extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont du même bleu que le corselet, et finement ponctués.

Mexique. — Coll. Dupont.

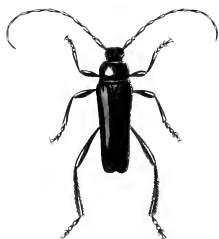
The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual and automated processes. The goal is to ensure that the data is as accurate and reliable as possible.

The third part of the document provides a detailed breakdown of the results. It shows that there is a significant correlation between the variables being studied. This finding is supported by statistical analysis and is consistent with previous research in the field.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future research. It suggests that further studies should be conducted to explore the underlying mechanisms of the observed relationships. This will help to build a more comprehensive understanding of the subject matter.

In conclusion, the findings of this study are both significant and informative. They provide valuable insights into the relationship between the variables under investigation.



Galissus cyanopterus, Dupont.

SUPPLÉMENT

à la

MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES,

PAR M. H. DUPONT.

G. GALISSUS. Dupont.

Præsternum tuberculiforme, vix proeminens.*Mesosternum* subdepressum, subretractum.*Caput* parvum, subquadratum, inter antennis canaliculatum.*Mandibula* et *Palpi* in specimine lustrato desunt.*Antennæ* 12-articulatæ, articulis subæqualibus, secundo minuto.*Thorax* ut apud *Lissonotos* genuinos constructus.*Scutellum* elongatum, triangulare læve.*Elytra* parallela, clongata, incermia, punctata, apice pilis densis brevibus fimbriata.*Pedes* antici et medii æquales, femoribus clavatis; pedes postici longiores, tibiis compressis tarsisque gracilioribus.Ce genre se place naturellement après les *Lissonotus*.

G. CYANOPTERUS. Dupont. Pl. 28.

Aterrimus, *elytris nitidissime cyaneis, tarsis subtus rufescentibus*.

Longueur, 8 1/4; largeur, 2 1/4 lignes.

Ce bel insecte, quoiqu'en mauvais état, nous a permis d'établir avec certitude un nouveau genre dans les *Trachydérides*.

Il est de la taille d'un petit *Aromia moschata*; la tête est petite, noire, parsemée de quelques points enfoncés, avec une petite impression longitudinale entre les antennes; celles-ci sont de la même couleur, avec le premier article fortement ponctué; le corselet est aussi long que large, arrondi, semblable à ceux des *Lissonotus*, d'un beau

noir luisant et couvert de points enfoncés ; il est, en outre, coupé carrément à la partie postérieure, où l'on voit une impression transversale assez prononcée ; l'écusson est noir, lisse et courbé en avant ; les élytres sont d'un bleu très brillant, à reflets violets faiblement ponctués, et offrant à leur extrémité une bordure ou plutôt une frange épaisse de petits poils noirs très serrés : tout le dessous du corps et les pattes sont noirs et lisses, les jambes postérieures sont longues, comprimées et bordées de poils roides très serrés.

Cayenne. — Coll. Reiche.

G. ÆGOIDUS. Buquet.

Præsternum vix transversim canaliculatum, inter pedes anteriores spina instructum.

Mesosternum antice in spinam validiorem, horizontalem desinens.

Caput mediocre, ad frontem sub-canaliculatum tuberculo minuto ad radicem antennarum præditum.

Antennæ 11-articulatæ, sub-compressæ, maris fere corpore duplo longiores ; feminae vix illo longiores ; articulo primo basi excavato, alteris crassiori.

Palpi depressi apice truncati, articulis ultimis alteris magis dilatatis.

Mentum transversim canaliculatum, crebre punctatum.

Thorax latior quam longior, sub-deplanatus, punctatus, supra quinque lateraliter bituberculatus.

Scutellum ensiforme, canaliculatum.

Elytra elongata, angulis basalibus prominulis.

Pedes mediocres, compressi, sub-æquales, femoribus vix clavatis.

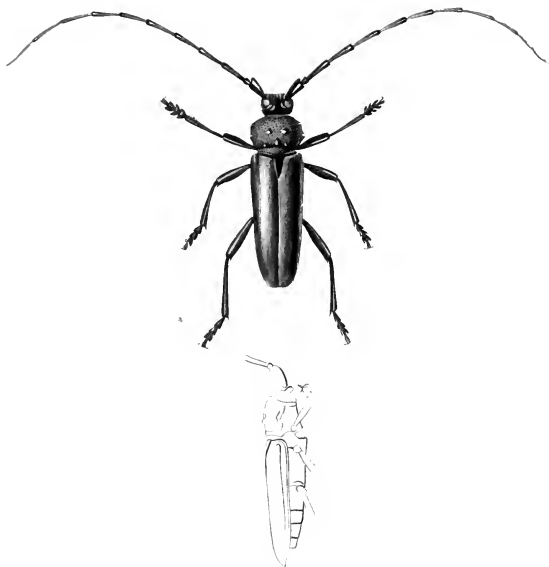
Æ. PERUVIANUS. Buquet Pl. 29.

Fuscus, thorace tuberculato, antennis apice fulvescentibus sericicis ; elytris immaculatis dilutissime castaneis ; pedibus fuscis.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, année 1838, p. 253.

Longueur, 14 ; largeur, 4 lignes.

Cette espèce est de la taille du *Trachyderes succinctus* ;



Egoidus peruvianus, Buquet.

la tête est brune, rugueuse et couverte en avant de petits poils grisâtres très serrés, avec les yeux et les mandibules noirâtres. Les trois premiers articles des antennes sont bruns; les suivants sont d'une couleur plus claire et soyeuse avec leur extrémité brunâtre. Le corselet est d'un brun noirâtre, aussi large que long, presque hémisphérique, couvert d'une forte ponctuation et d'un duvet très fin à reflet argenté; il offre sur son disque cinq tubercules lisses et arrondis, disposés sur deux rangs, et une pointe peu saillante sur chaque bord latéral: l'écusson est brun, creusé longitudinalement avec une bordure noirâtre; les élytres sont longues, cylindriques, presque parallèles, et d'un rouge-marron uniforme, avec une ponctuation assez sentie: tout le dessous du corps est d'un brun noirâtre et couvert d'un fin duvet argenté: les pattes sont de la même couleur que les élytres, fortement ponctuées et couvertes de petits poils noirâtres, avec les jambes antérieures garnies de poils jaunâtres: les tarses sont larges, surtout ceux des premières pattes, et d'un jaune roussâtre en dessous.

Pérou. — Coll. Dupont.

Nota. Chez la femelle le corselet et les pattes sont plus obscurs et presque noirs: l'écusson est d'un noir profond, avec les élytres beaucoup plus claires.

G. PHÆDINUS. Dupont.

Les deux belles espèces que nous allons décrire nous ont été communiquées par M. Guérin-Méneville, qui les a déjà indiquées dans la Revue zoologique, mais d'une manière abrégée, depuis que nous avons créé le genre dans notre Monographie. Si nous avions eu à notre disposition, dans le principe, ces trois espèces à la fois, nous n'aurions pas manqué d'indiquer, comme aujourd'hui, qu'on pouvait les subdiviser en deux sections, savoir:

PREMIÈRE SECTION.

Élytres fortement ponctuées avec des lignes longitudinales, ou côtes élevées.

1. lanio.
2. microthorax.

DEUXIÈME SECTION.

Élytres sans lignes élevées, tout à fait luisantes.

3. Debauvei.
4. tricolor.

P. LANIO. *Guérin-M.* Pl. 30.

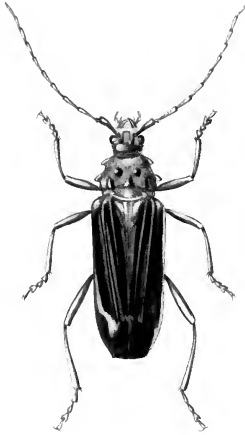
Ruber subtus lutesceus, clytris medio longitudinaliter infuscatis, thorace rugoso tuberculato.

GUÉRIN-M., *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, année 1838, p. 287.

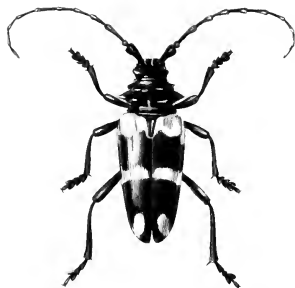
Longueur, 16 1/2; largeur, 5 1/3 lignes.

Il est de la taille du *Prionus canaliculatus* d'Olivier (*soleoptera Serville*) et d'un rouge briqueté de part et d'autre, mais plus pâle et un peu jaunâtre en dessous; la tête est petite, ridée en avant, couverte de points enfoncés à sa partie supérieure, plissée transversalement en dessous, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir; les antennes de cette espèce sont beaucoup plus grêles que celles des deux autres; le corselet est un peu plus rouge que la tête, rugueux en dessus à l'exception des tubercules, qui sont lisses et un peu plus larges que longs: l'écusson est rouge, légèrement creusé longitudinalement; les bords marginaux et la suture sont d'un rouge de corail plus ou moins vif.

Les élytres sont d'un rouge assez vif, avec le milieu de chacune d'un brun noirâtre qui se fond insensiblement avec la teinte du contour; elles sont fortement ponctuées, et



Phœdinus latio, Guérin-M.



Phœdinus Debattei Guérin-M.

offrent, en outre, chacune deux côtes élevées très saillantes : tout le dessous du corps est d'un rouge clair tirant sur le jaune ; les pattes sont un peu plus rouges avec l'extrémité des crochets noire.

L'intérieur de l'Amérique méridionale.

P. DEBAUVEI. *Guérin-M.* Pl. 31.

Niger, elytris dilutionibus flavissime trifasciatis; thorace valde tuberculato.

GUÉRIN-M., *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, année 1838, p. 287.

Longueur, 14 1/4 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette belle espèce est moins grande que la précédente ; elle est d'un brun obscur et noirâtre de part et d'autre ; la tête est couverte de rides et de points enfoncés avec la lèvre supérieure ferrugineuse : les antennes sont noires et garnies çà et là de poils de même couleur, avec le premier article brun et creusé longitudinalement vers sa base : le corselet est d'un brun noirâtre, soyeux en dessous, plus large que long, entièrement rugueux, à l'exception des tubercules, qui sont lisses. L'écusson est d'un brun rougeâtre, avec une impression longitudinale assez sentie. Les élytres sont d'un brun obscur, luisantes, et elles offrent chacune à leur base une bande transversale irrégulière d'un beau jaune citron qui s'arrête à l'écusson. Une seconde bande de même couleur, également transversale à peu près au milieu, mais qui n'atteint pas tout à fait à la suture, et enfin une tache ovale, oblongue, du même jaune que les deux bandes, à l'extrémité : tout le dessous du corps est d'un brun plus ou moins obscur avec la poitrine soyeuse : les pattes ont la même couleur que le corps, avec l'extrémité des jambes et les tarses d'un brun noirâtre.

Guiane anglaise. — Demerary.

P. MICROTHORAX. *Perty*. Pl. 52.

Ater thorace tuberculato-spinoso, tibiis tarsisque luteis; clytris basi subcostato, punctatis.

Trachyderes microthorax, *Perty*, Voy. de Spix et Martius, *animalium articul.*, pl. 17, fig. 11, p. 88.

Longueur, 17; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus grand que le *P. tricolor*, et noir de part et d'autre. La tête est petite et rugueuse à sa partie supérieure, avec une impression longitudinale entre les antennes. Celles-ci sont également noires, avec les quatre premiers articles maculés de fauve obscur. Le corselet est noir, rugueux, aussi long que large, ridé, et offre, de chaque côté, deux épines assez fortes, dont la postérieure un peu plus longue, et cinq tubercules lisses vers le milieu. Les élytres sont criblées de points enfoncés, mais ces points deviennent insensiblement moins visibles à mesure qu'ils approchent de l'extrémité, qui est armée, à son bord latéral, d'une petite épine. Tout le dessous du corps est également noir, avec les anneaux de l'abdomen légèrement ponctués; le présternum et le mésosternum sont couverts de petits poils grisâtres, soyeux. Les cuisses et la plus grande partie des jambes postérieures sont d'un noir profond. Les jambes antérieures et intermédiaires, ainsi que tous les tarses, sont d'un beau jaune testacé.

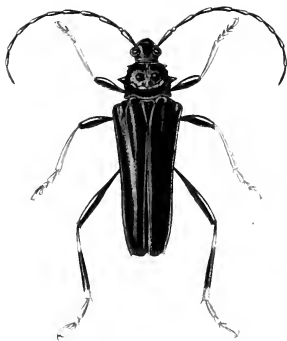
Brésil. — Coll. Reiche.

DENDROBIAS BASALIS. *Reiche*. Pl. 53.

Ferrugineus, thorace tuberculato-spinoso; clytris testaceis, fascia basali nigra; antennis fusco flavoque annulatis; pedibus ferrugineis tibiis tarsisque luteis.

Longueur, 10; largeur, 3 1/4 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup, par la disposition de



Phaedrus microthorax. Dej.



Trachyderes laevencus. Dejcan.

ses couleurs, au *D. testaceus* (que nous avons décrit comme n'étant peut-être qu'une variété du *Mandibularis*); il est un peu plus petit. La tête est d'un jaune plus foncé, avec les mandibules plus grêles et moins ridées. Les antennes ont les trois premiers articles et l'extrémité des suivants d'un brun beaucoup plus foncé. Le corselet est proportionnellement plus long. Les élytres sont du même jaune testacé, ou à peu près, avec une bande transversale noire, assez régulière à leur base; elles offrent, en outre, une ponctuation très serrée sur toute leur étendue, ce qui ne se rencontre pas dans l'autre espèce. Le dessus du corps est d'un brun obscur. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité d'un brun noirâtre.

Santa-Fé de Bogota. — Coll. Reiche.

Nota. La femelle est plus petite, d'une couleur plus foncée, avec la bande noire de la base des élytres notablement plus large. Tout le dessous du corps et la totalité des cuisses sont noirs.

TRACHYDERES JUVENCUS. *Dejean.* Pl. 54.

Villosus, ferrugineus, subtus niger; elytris dilutissime castaneis, fascia transversa flava antice posticeque nigro limbata; antennis ferrugineis, apice pallidioribus; articulis fuscis; pedibus ferrugineis.

Longueur, 6 1/4; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Cayennensis*, très velu et d'un brun ferrugineux au dessus. La tête est rouge ferrugineux, ridée en avant, avec une élévation longitudinale qui sépare deux impressions assez profondes à la partie supérieure. Les yeux sont d'un brun obscur et les mandibules noires. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec l'extrémité de chaque article brunâtre, et les deux

derniers d'un jaune testacé. Le corselet est un peu plus court que large, fortement chagriné de couleur noire, avec une large tache d'un ferrugineux obscur au dessus, qui couvre la plus grande partie de sa moitié postérieure, qui est, à son tour, bordée de noir. L'écusson est de la couleur de la tête, bordé de noir et couvert, ainsi que le corselet et tout le dessous du corps, de poils jaunâtres, longs et serrés. Les élytres sont d'un roux clair, médiocrement longues, presque parallèles, fortement chagrinées, surtout vers leur base; et elles sont traversées, à peu près vers leur milieu, par une bande jaune, bordée de noir et un peu sinuée. Le dessous du corps est noir, sauf le dernier segment, qui est rougeâtre. Les pattes sont ferrugineuses, avec l'extrémité antérieure des cuisses noirâtre.

Colombie. — Coll. Dupont.

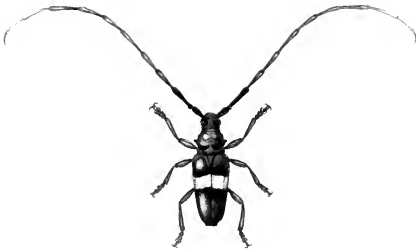
Nota. Cette espèce doit être placée avant le *T. elegans*.

T. BLANDUS. *Dejean*. Pl. 55.

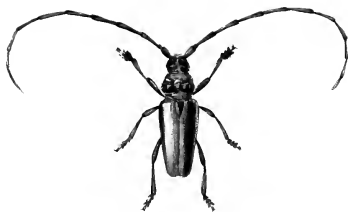
Obscure-ferrugineus, supra dilutior, elytris medio nigris superjacenti fascia transversa flava; antennis nigris, articulis ultimis luteis; pedibus obscure-ferrugineis.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus petit que le *Succinctus*, et lui ressemble beaucoup pour la forme et la couleur, mais il se rapproche encore davantage de l'*Elegans*; il est d'un brun ferrugineux plus ou moins clair. La tête est d'un ferrugineux obscur et un peu plus ridée en avant que dans l'*Elegans*. Les antennes sont moins épaisses, avec les deux ou trois premiers articles moins rugueux; elles sont d'un noir clair jusqu'au huitième article, avec les derniers d'un jaune testacé. Le corselet est proportionnellement plus court que celui du *Succinctus*; il présente à peu près la même sinuo-



Trachyderes blandus. *peyron*



Trachyderes *spathiceus*. Dejcan.

sité; mais les épines de ses bords latéraux sont notablement plus avancées et plus aiguës. Les élytres sont à peu près de même couleur; elles paraissent un peu plus lisses, et la bande qui les traverse vers leur milieu est plus rapprochée de l'écusson, et est bordée de chaque côté, de même que chez l'*Elegans*, par une bande noire d'inégale largeur. Le dessous du corps est noir ou noirâtre, garni de quelques poils courts, plus abondants vers le prothorax. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux, avec l'extrémité des jambes, et quelquefois les jambes entières, d'un noir mat. Les tarses sont, en dessus et en dessous, de cette dernière couleur.

Colombie. — Coll. Dupont.

Nota. Cette espèce doit être placée après le *Succinctus*.

T. BADIUS. *Dupont*. Pl. 36.

Inmaculatus, dilute-ferrugineus, elytris dilutioribus; subtus sericeo-pubescent; antennis ferrugineis, apice pallidioribus, articulis subfuscis.

T. spadiceus, DEJEAN, gravé sous ce nom dans notre planche.

Longueur, 11; largeur, 3 1/3 lignes.

Il est à peu près de la grandeur d'un *Succinctus* ordinaire, et d'un roux ferrugineux assez foncé de part et d'autre. La tête est ferrugineuse, un peu rugueuse en avant, lisse à sa partie supérieure, avec une élévation longitudinale un peu noirâtre. Les yeux et les mandibules sont noirs. Les antennes sont de la couleur de la tête, plus pâles vers leur extrémité, avec la moitié antérieure du premier article, l'extrémité des suivants et la presque totalité du dernier, d'un brun foncé. Le corselet est plus long que large, aplati, avec les quatre pointes ou épines des bords latéraux assez saillantes. L'écusson est finement bordé de noir, et est ainsi

que les élytres. Ces dernières sont un peu plus claires vers leur extrémité. Tout le dessous du corps est d'un brun noirâtre, recouvert de poils grisâtres. Les pattes sont de la couleur du corselet et des élytres.

Colombie. — Coll. Dupont.

Nota. Cette espèce doit être placée après le *Subfasciatus*.

G. OZODERA. Dupont.

Præsternum transversim emarginatum, inter pedes anticos cuneiforme, prominulum.

Mesosternum mediocre conoideum.

Caput minutum, rugulosum, antice profunde excavatum.

Antennæ feminæ, 11-articulatæ, corpore breviores, articulis gradatim decrescentibus; primo tertioque alteris multo longioribus.

Mandibula breviora, vix arcuata.

Palpi mandibula vix superantes; articulis ultimis ovatis.

Meatum transversim canaliculatum.

Thorax nodulosus, deplanatus, longior quam latior, valde rugosus, lateraliter spina retrorsum arcuata, instructus.

Scutellum mediocre, triangulare.

Elytra elongata parallela, rugulosa.

Pedes modice elongati, femoribus vix clavatis.

Nota. Ce nouveau genre se place naturellement entre les *Trachyderes* proprement dits et les *Xylocharis*.

O. XANTHOSPILOS. Dupont. Pl. 57.

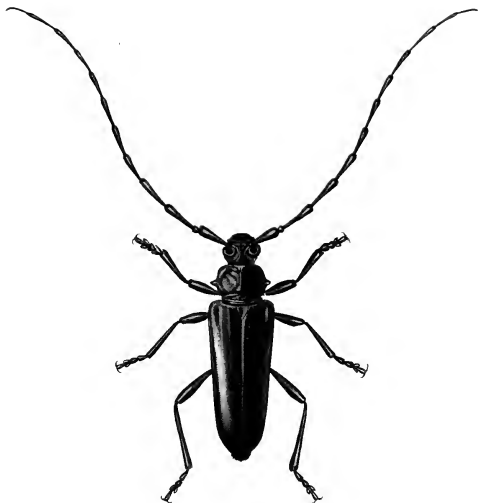
Niger thorace noduloso, elytris rugulosis apice sensim subdilatioribus, medio singulatim macula transversa lutea signatis.

Longueur, 9; largeur, 2 1/2.

Cette espèce est de la taille d'un *Trachyderes rufipes* ordinaire; il est noir de part et d'autre. La tête est petite, rugueuse, avec les yeux et les parties de la bouche d'un brun obscur. Les antennes sont de cette dernière couleur;



Ozodera *xanthospilus*, Dupont



Steraspis unicolor, Dupont.

un peu soyeuses et grisâtres vers leur extrémité. Le corselet est noir , sinue irrégulièrement , rugueux de part et d'autre , avec une dent crochue à chaque bord latéral , dont la pointe se dirige en arrière. Le dessous est garni de poils grisâtres ; l'écusson est noirâtre , et beaucoup plus lisse que les élytres ; celles-ci sont également noires et elles offrent chacune , vers le milieu de leur longueur , une tache jaune transverse , presque oblongue , qui ne touche ni le bord marginal ni la suture. Le dessous du corps et les pattes sont noirs et garnis de poils grisâtres.

Colombic. — Coll. Dupont.

STENASPIS UNICOLOR. Dupont. Pl. 58.

Ater, sub-caruleus : capite, thorace, elytris pedibusque punctatissimis.

Longueur, 17; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Stenaspis verticalis*, et généralement de couleur noire à reflets bleuâtres. La tête est couverte, à sa partie supérieure, de gros points enfoncés et de rides transversales en dessous. Le corselet est un peu moins long que large et parsemé de gros points enfoncés, plus rares vers le milieu; les bords latéraux sont rugueux en dessous. L'écusson est presque lisse ou couvert de petits points à peine visibles. Les élytres sont généralement chagrinées, comme vermiculées et finement pointillées sur toute leur étendue. Le dessous du corps et les pattes sont également ponctués, mais cette ponctuation est beaucoup plus forte, quoique beaucoup plus claire. Le dessous des tarses est grisâtre.

Coll. Dupont.

N. B. Nous ne connaissons pas la véritable patrie de cet insecte, mais nous présumons qu'il doit venir du Mexique.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES

CONTIENS

DANS LA MONOGRAPHIE

DES TRACHYDÉRIDES.

ÆGOIDUS.

Peruvianus 1840. pl. 29. pag. 2.

ANCYLOSTERNUS.

Scutellaris 1838. pl. 207. pag. 34.

CHARINOTES.

Fasciatus 1836. pl. 150. pag. 20.

CRIOPROSOPUS.

Servillei 1838. pl. 217. pag. 53.

Viridipennis..... 1838. pl. 218. pag. 54.

DENDROBIAS.

Basalis 1840. pl. 33. pag. 8.

Mandibularis 1836. pl. 151. pag. 23.

Maxillosus 1836. pl. 152. pag. 25.

Quadrимaculatus..... 1836. pl. 151. pag. 22.

Testaceus 1836. pl. 152. pag. 24.

DESMODERUS.

Variabilis..... 1836. pl. 148. pag. 17.

DICRANODERES.

Annulatus..... 1836. pl. 153. pag. 26.

GALISSUS.

Cyanopterus..... 1840. pl. 28. pag. 1.

LISSONOTUS.

Abdominalis..... 1836. pl. 145. pag. 12.

Bisignatus..... 1836. pl. 145. pag. 13.

Corallinus..... 1836. pl. 144. pag. 11.

Cruciatus..... 1836. pl. 143. pag. 8.

Equestrís..... 1836. pl. 144. pag. 11.

Flabellicornis..... 1836. pl. 142. pag. 7.

Flavofasciatus..... 1836. pl. 143. pag. 9.

Multifasciatus..... 1836. pl. 143. pag. 10.

Spadiceus..... 1836. pl. 142. pag. 7.

MEGADERUS.

Bifasciatus..... 1836. pl. 141. pag. 5.

Stigma..... 1836. pl. 141. pag. 3.

NOSOPHLOEUS.

Concinnus..... 1836. pl. 147. pag. 16.

OXYMERUS.

Abdominalis..... 1838. pl. 209. pag. 37.

Aculeatus..... 1838. pl. 209. pag. 38.

Approximatus..... 1838. pl. 212. pag. 44.

Basalis..... 1836. pl. 208. pag. 35.

Chevrolatii..... 1836. pl. 208. pag. 36.

Confusus..... 1836. pl. 210. pag. 39.

Deletus..... 1836. pl. 215. pag. 50.

Distinguendus..... 1838. pl. 214. pag. 48.

Elongatus..... 1838. pl. 213. pag. 45.

Klugii..... 1838. pl. 213. pag. 46.

Lebasii..... 1838. pl. 214. pag. 47.

Lineatus	1838.	pl. 211.	pag. 40.
Nigricornis	1838.	pl. 210.	pag. 40.
Nigriventris.....	1838.	pl. 212.	pag. 43.
Pallidus	1838.	pl. 215.	pag. 49.
Rivulosus.....	1838.	pl. 211.	pag. 42.

OZODERA.

Xanthospilos.....	1840.	pl. 37.	pag. 10.
-------------------	-------	---------	----------

PHOEDINUS.

Debauvei	1840.	pl. 31.	pag. 5.
Lanio.....	1840.	pl. 30.	pag. 4.
Microthorax	1840.	pl. 32.	pag. 6.
Tricolor	1836.	pl. 109.	pag. 19.

RACHIDION.

Nigrinum.....	1836.	pl. 146.	pag. 14.
---------------	-------	----------	----------

STENASPIS.

Castancipennis	1838.	pl. 216.	pag. 52.
Unicolor.....	1840.	pl. 38.	pag. 11.
Verticalis.....	1838.	pl. 216.	pag. 51.

SPHOENOTHECUS.

Bivittatus.....	1838.	pl. 220.	pag. 58.
Cyanicollis	1838.	pl. 220.	pag. 59.
Tomentosus.....	1838.	pl. 219.	pag. 56.
Trilineatus	1838.	pl. 219.	pag. 57.

TRACHYDERES.

Audouinii	1838.	pl. 186.	pag. 2.
Badius.....	1840.	pl. 36.	pag. 9.
Bicolor.....	1838.	pl. 164.	pag. 51.
Bilineatus	1838.	pl. 197.	pag. 21.
Blandus	1840.	pl. 35.	pag. 8.
Boisduvalii.....	1838.	pl. 188.	pag. 5.
Cardinalis.....	1838.	pl. 204.	pag. 28.
Cayennensis.....	1836.	pl. 156.	pag. 34.
Cinctus.....	1838.	pl. 189.	pag. 6.
Conformis	1836.	pl. 183.	pag. 49.
Cruentatus.....	1838.	pl. 200.	pag. 26.

Dejeanii.....	1838.	pl. 163.	pag. 51.
Dimidiatus.....	1838.	pl. 163.	pag. 48.
Dorbignyi.....	1838.	pl. 198.	pag. 23.
Duponti.....	1838.	pl. 195.	pag. 17.
Ebeninus.....	1838.	pl. 189.	pag. 7.
Elegans.....	1836.	pl. 154.	pag. 30.
Equestris.....	1838.	pl. 188.	pag. 5.
Fabricii.....	1838.	pl. 186.	pag. 1.
Fulvipennis.....	1838.	pl. 190.	pag. 9.
Germarii.....	1838.	pl. 160.	pag. 41.
Gloriosus.....	1838.	pl. 187.	pag. 4.
Homoplatus.....	1838.	pl. 200.	pag. 26.
Intermedius.....	1836.	pl. 157.	pag. 36.
Interruptus.....	1836.	pl. 158.	pag. 38.
Juvenus.....	1840.	pl. 34.	pag. 7.
Lacordairei.....	1838.	pl. 191.	pag. 10.
Latrillei.....	1838.	pl. 191.	pag. 11.
Lineolatus.....	1836.	pl. 161.	pag. 45.
Nigripennis.....	1838.	pl. 199.	pag. 24.
Nigripes.....	1838.	pl. 192.	pag. 12.
Notatus.....	1836.	pl. 164.	pag. 50.
Olivieri.....	1838.	pl. 196.	pag. 18.
Proximus.....	1836.	pl. 161.	pag. 43.
Puncticollis.....	1838.	pl. 197.	pag. 20.
Reichei.....	1838.	pl. 155.	pag. 31.
Rubripes.....	1836.	pl. 157.	pag. 37.
Rufipes.....	1838.	pl. 190.	pag. 8.
Scabricollis.....	1838.	pl. 195.	pag. 19.
Scapularis.....	1836.	pl. 162.	pag. 47.
Signaticollis.....	1836.	pl. 199.	pag. 25.
Signatus.....	1836.	pl. 193.	pag. 14.
Simplicipennis.....	1836.	pl. 204.	pag. 19.
Solieri.....	1836.	pl. 194.	pag. 16.
Striatus.....	1836.	pl. 161.	pag. 44.
Strigatus.....	1836.	pl. 160.	pag. 42.
Subfasciatus.....	1836.	pl. 158.	pag. 38.
Succinctus.....	1836.	pl. 154.	pag. 32.
Testaceus.....	1838.	pl. 192.	pag. 13.
Transversalis.....	1836.	pl. 156.	pag. 35.
Thoracicus.....	1836.	pl. 159.	pag. 40.
Tæniatus.....	1836.	pl. 262.	pag. 46.
Variegatus.....	1838.	pl. 187.	pag. 3.
Vauthierii.....	1836.	pl. 198.	pag. 22.

XYLOCHARIS.

Costatus.....	1838.	pl.	206.	pag.	33.
Elegantulus.....	1838.	pl.	205.	pag.	31.
Oculatus.....	1838.	pl.	205.	pag.	30.
Richardii.....	1830.	pl.	206.	pag.	32.

Nota. Ce mémoire a paru dans les années 1836, 1838 et 1840 du *Magasin de zoologie*.

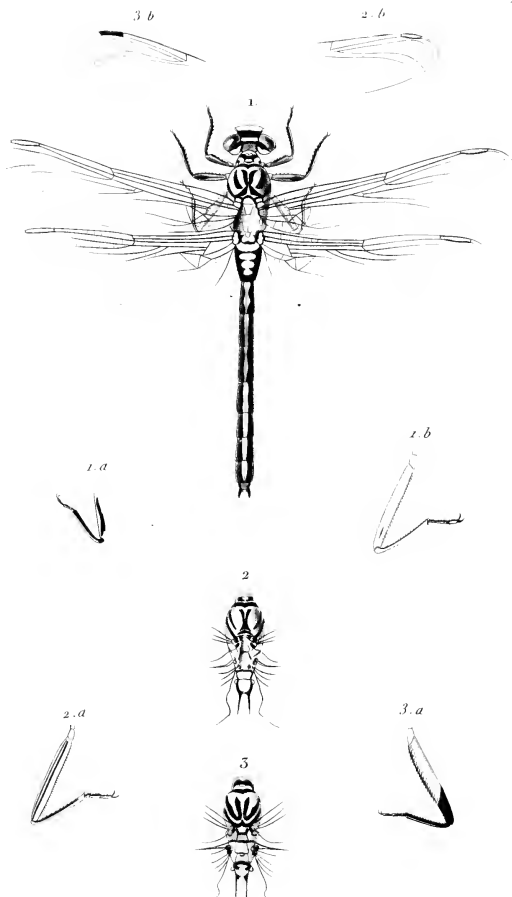
D'abord il a été divisé en deux parties : la première comprend les pages 1 à 51 des feuilles 15, 16 et 17, et du premier quart de la feuille 18 du *Magasin de zoologie*, année 1836.

La deuxième partie comprend les pages 1 à 59 des feuilles 4, 5, 6, et des trois quarts de la feuille 7 de l'année 1838.

Le supplément et les tables occupent la feuille 1 de l'année 1840. Ce supplément est accompagné de onze planches qui portent les numéros 28 à 38.

L'introduction, que l'on doit placer en tête de la monographie, forme une feuille (la feuille 8 de 1838); elle est accompagnée de quatre planches, les numéros 221 à 224, qui doivent aussi aller en tête du mémoire.

Au moment où nous mettons cette feuille sous presse, nous recevons de Colombie une nouvelle espèce d'*Ozodera*, que nous nommons *O. callidioides* (*Rev. zool. par la Soc. Cuvierienne*, février 1840, p. 42). Elle ressemble à l'*O. xanthospilos*; mais elle est d'un brun ferrugineux de part et d'autre.



Petalura

1. *P. nepsus* Guérin Menerville

2. *P. flavipes*

3. *P. unguiculata*

PETALURE. PETALURA. *Leach.*

Ce genre a été établi par Leach dans son *Zoological Miscellany* (*Petalura gigantea*, fig. 95) ; mais cet auteur lui a assigné des caractères tirés des appendices de l'abdomen , ce qui , suivant Latreille¹, obligerait à établir presque autant de genres qu'il y a d'espèces. Vanderlinden , dans sa *Monographie des Libellules d'Europe*², quoique n'adoptant pas ce genre pour sa nomenclature, le reconnaît nécessaire dans une note à la suite de sa deuxième division du genre *Æshne* ; il critique les caractères assignés par Leach, et qui ne s'appliquent qu'à la *Petalura gigantea*, qui est exotique ; mais il assigne à sa coupe d'autres caractères qui y font entrer l'*OE. tricolor* de Palisot-Beauvois et les *OE. forcipata*, *unguiculata* et *tetraphylla* d'Europe. En définitive, Vanderlinden propose de convertir sa deuxième section des *OEshnes* en un genre auquel on conservera le nom de *Petalura* assigné par Leach. Suivant les vues de ce savant entomologiste, nous adoptons ce genre et nous allons en faire une nouvelle espèce trouvée près de Paris.

P. DE SELYS. *P. Selysii*. Guérin.

P. lutea, thorace supra strigis sex obliquis, rectis nigris. Abdomine nigro, linea dorsali flava apice attingente. Pedibus flavis nigro lineatis, femoribus posticis immaculatis. Alis vitreis, nervibus omnibus nigris. Stigmatibus magnis, flavis.

Longueur, 5 cent. 1/2 à 6 cent. ; enverg., 7 cent. 3 mill. à 9 cent.

Cette espèce est très voisine de la *Petalura flavipes*³, pu-

¹ Règne animal, 2^e édit., p. 237, note.

² *Monographiæ Libellularum europæarum specimen*, Brux., 1825.

³ M. de Selys nous annonce que cette espèce est la même que l'*OE. flavipes* de Toussaint de Charpentier, espèce dont M. de Selys n'avait pas connaissance lors de la publication de son mémoire. Un hasard heureux fait que ces deux naturalistes ont choisi le nom de *Flavipes*, ce qui au moins n'ajoutera pas de confusion à la synonymie si embrouillée de ces insectes.

blée par M. de Selys-Longchamps dans un mémoire intitulé: *Catalogue des Lépidoptères de la Belgique*, Liège, 1837, p. 11 et 12; mais elle en diffère par sa taille qui est plus grande, par ses pieds qui sont encore plus jaunes, n'ayant qu'une seule strie noire et très étroite aux quatre cuisses antérieures (fig. 1, a) et ayant les postérieures sans aucune strie (fig. 1, b), ce qui n'a pas lieu dans la *P. flavipes*, où toutes les cuisses ont deux et trois stries noires occupant toute leur longueur (fig. 2, a); elle diffère encore de la *P. flavipes* (fig. 2) par les lignes noires du thorax qui sont plus larges et disposées comme celles de la *P. unguiculata* de Vanderlinden (fig. 3), quoique n'étant pas courbées comme dans cette dernière espèce. Enfin elle diffère de la *P. unguiculata*, qui a le stigmaté des ailes noir (fig. 3, b), tandis que, dans notre espèce, il est d'un jaune pâle, comme dans la *flavipes* (fig. 2 b), mais plus allongé. Les nervures de ses ailes sont toutes noires, tandis que, dans les *P. flavipes* et *unguiculata*, celle de la côte est jaune. Nous ne pouvons dire si les appendices du mâle offrent de la ressemblance avec l'une ou l'autre de ces deux espèces, car nous ne connaissons que des femelles; mais, d'après la grande ressemblance de notre *P. Selysii* avec la *flavipes*, nous pensons, avec M. de Selys, qu'ils doivent plutôt ressembler à ceux de notre dernière espèce.

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison de ces espèces, si voisines et pourtant si faciles à distinguer; nous pensons aussi qu'il est inutile d'en donner une plus longue description. Notre *Petalura Selysii* a été prise par nous et par M. Serville aux environs de Paris. Nous nous faisons un plaisir de la dédier au naturaliste zélé qui nous l'a signalée, et qui a déjà rendu des services importants à la zoologie, par la publication de plusieurs mémoires pleins d'intérêt et d'observations consciencieuses.

GUÉRIN MÉNEVILLE



Mantispa auriventris, Guérin M

MANTISPE. MANTISPA. Illiger.

M. A VENTRE DORÉ. *M. auriventris*. Guérin.

Rufa-castaneu, fronte luteo. Abdomine flavo, fasciis quatuor anoque brunneis. Alis hyalinis, anterioribus et margine inferioribus luteis; anticis macula exigua apicali obscuriore

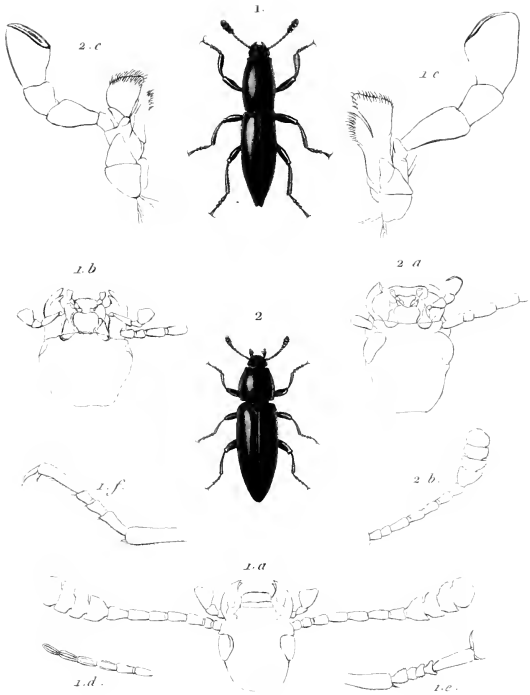
Longueur, 18 millim; enverg., 42 millim.

Après la *Mantispa grandis* que nous avons décrite dans la partie zoologique du *Voyage de la Coquille*, cette espèce est la plus grande que nous connaissons. Sa tête est petite, fauve, variée de jaunâtre en dessus, avec le front et le bord des yeux en arrière d'un beau jaune. Les yeux sont gris. Les antennes, aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, sont d'un fauve pâle, surtout à leur base. Le prothorax est fauve, un peu plus étroit que la tête à sa naissance, plus rétréci en arrière, et faiblement plissé, à peine deux fois plus long que la tête. Le mésothorax et le méta-thorax sont entièrement fauves, bombés en dessus. L'abdomen est très gros, plus épais au milieu, d'un beau jaune doré en dessus et en dessous, avec trois grandes bandes transverses près de la base, une plus étroite près de l'extrémité. L'anus est d'un brun roussâtre. Les pattes sont entièrement fauves : les antérieures sont ravisseuses, mais ne paraissent pas si fortes que celles des autres espèces; l'épine qui occupe le milieu de leurs cuisses est assez forte; mais les autres sont très petites; les autres pattes sont grêles, avec les crochets des tarsi simples, crochus et assez longs. Les ailes supérieures sont transparentes, légèrement lavées de jaune fauve, lequel va en augmentant d'intensité jusqu'à la côte, qui est bien plus foncée, ainsi que les stigmates; elles sont

terminées par une très petite tache brune fondue en dedans. Les ailes inférieures sont incolores, avec la côte seulement d'un jaune un peu fauve. Les nervures des quatre ailes sont d'un brun fauve.

Cette belle espèce vient d'Égypte; elle nous a été donnée par M. Latreille.

GUÉRIN MÉNEVILLE.



Nycteropis *Klug*

1. *N. acuminatus*

2. *N. ebeninus*

OBSERVATIONS

sur les genres

DOLICHODERUS et NYCTEROPUS de M. Klug,

et réunion de ces deux genres en un seul sous le nom de NYCTEROPUS¹

PAR M. F.-E. GUÉRIN MÉNEVILLE.

Quand un savant dont la réputation est européenne et dont le nom forme autorité émet une opinion même hasardée, cette opinion est de suite adoptée sans discussion, et le nom d'un homme qui a rendu d'éminents services à la science par la publication d'un grand nombre de travaux remarquables vient faire passer une assertion qui aurait été combattue et ne se serait pas propagée, si elle était le fait d'un naturaliste moins connu. Telle est la circonstance qui se présente au sujet des deux genres *Dolichoderus* et *Nycteropus*; et nous croyons remplir un devoir en combattant leur formation, devoir d'autant plus important que leur auteur est plus célèbre dans la science et que son autorité est plus grande.

Les deux insectes qui vont nous servir d'exemple, et que nous avons représentés avec leurs détails caractéristiques, ont été rapportés de Madagascar par M. Goudot; il les a trouvés tous deux, en même temps, sous les écorces d'un arbre nommé *tacamacha*, dans les environs de Tamatave', et quand nous avons examiné sa collection avec lui, et

¹ Nous avons commencé un travail sur ces insectes, bien avant que M. Goudot ait vendu sa collection au musée de Berlin; mais, comme nous ne l'avons pas publié de suite, nous avons été prévenu par M. Klug, ce qui a annulé le nom de *Nyctosomus*, que nous avions proposé pour le genre que nous formions avec les deux espèces figurées sur notre planche.

en lui faisant beaucoup de questions sur l'habitat et les mœurs de ces insectes, nous avons trouvé un grand nombre de ces deux espèces piquées ensemble et réunies dans la même boîte, et M. Goudot nous a affirmé les avoir rencontrés ensemble, en famille, sous les écorces du même arbre et dans la même saison.

Comme ces deux coléoptères différaient beaucoup de forme, et que l'un est aptère et l'autre ailé, nous nous sommes trouvé fort embarrassé pour les classer; car le premier, celui qui forme le genre *Dolichoderus*, a des affinités avec les Blaps, comme le dit fort bien M. Klug, tandis que l'autre, ayant des ailes, pourrait se rapprocher des vrais *Tenebrio*. Mais ni l'un ni l'autre n'ont le caractère qui distingue la famille des Mélasomes, telle que Latreille la caractérise, c'est à dire que les lobes de leurs mâchoires n'offrent pas ces crochets, ces épines cornées qu'on trouve dans la plupart des Mélasomes; au contraire, ces mâchoires, inermes et tant soit peu ciliées, viennent placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, et il faut avouer que leur facies et la forme de leurs antennes et de leurs palpes ne s'opposent pas à ce rapprochement, et que, abstraction des élytres soudées du *Dolichoderus*, caractère qui, seul, le rapproche des Mélasomes, on peut et l'on doit même placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, près des Hélops.

Si l'ensemble des caractères ne réclamait pas l'introduction de ces espèces dans la famille des Sténélytres, nous n'hésiterions pas à les laisser dans celle des Mélasomes, quoique leurs mâchoires soient inermes, et nous avons prouvé ailleurs que nous n'attachions pas une importance exclusive à ce caractère¹. Mais ici il n'est pas nécessaire de s'écarter des règles artificielles fondées par Latreille, et la

¹ Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes par M. A. Chevrolat, suivi d'une note de M. F.-E. Guérin dans la *Revue entomologique* de Silbermann, t. 1, p. 25, pl. 1.

présence d'un individu privé d'ailes, dans une famille où la majorité des espèces en est pourvue, n'a pas plus d'importance qu'elle en a dans la famille des carnassiers, dans celle des Malacodermes, des Macroductyles, des Lamellicornes, et même des Sténélytres (G. *Spharotus*), où l'on trouve des espèces du même genre, et souvent la même espèce, composées d'individus ailés et aptères ou presque aptères¹.

Quant à la réunion des deux genres en un seul, nous pensons, en nous appuyant des considérations qui précèdent, qu'il est impossible de ne pas l'admettre. En effet, ces insectes ont les mêmes organes buccaux, les mêmes antennes, les mêmes pattes; ils vivent ensemble dans les mêmes lieux, aux mêmes époques, et ne diffèrent entre eux que par l'absence ou la présence d'ailes, différence si peu importante. Nous proposons donc de les réunir sous le nom de NYCTÉROPE, *Nyctropus*, donné à l'un d'eux par M. Klug.

Nous ne reproduirons pas ici les caractères assignés par cet auteur aux insectes qui nous occupent; car ils sont suffisamment développés dans son mémoire², et traduits dans la *Revue entomologique*³. Nous copierons seulement la phrase diagnostique au moyen de laquelle M. Klug a distingué ces espèces.

1°. NYCTEROPUS ACUMINATUS (pl. 203, fig. 1), *Dolichoderus acuminatus*, Klug, Bericht, etc., p. 175, pl. 4, f. 2.

D. niger capite thoraceque punctatis, clytris striatis.
Long., 7 l. 1/2 — 9 1/2.

¹ Tels que les *Lampyrus*, *Drylus*, *Macronychus*, *Pachypus*, etc.

² Bericht über eine auf Madagascar, etc. Rapport sur une collection d'insectes de l'ordre des Coléoptères, faite à Madagascar, par M. le docteur Klug. Berlin, 1833.

³ *Revue entomologique*, par Silbermann, t. 3, p. 132. Strasbourg 1835.

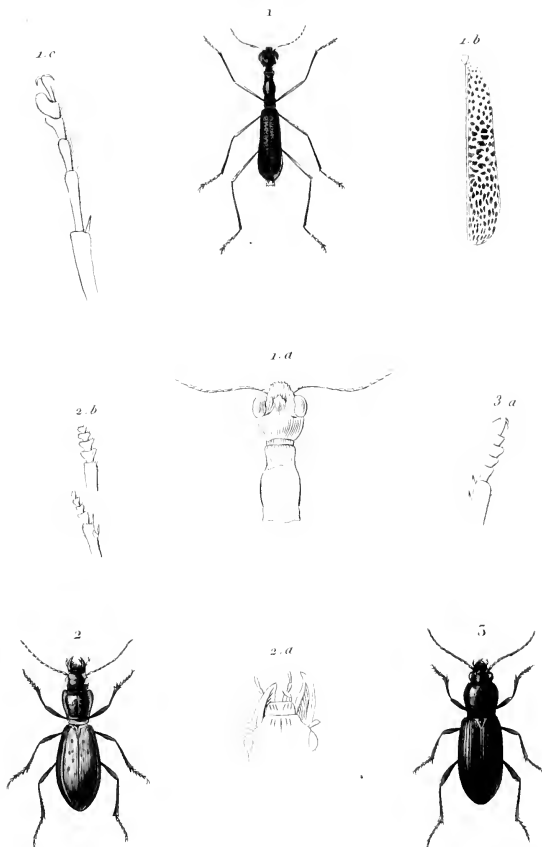
2°. NYCTEROPUS EBENINUS (pl. 203, fig. 2), *Nycteropus ebeninus*, Klug, Bericht, etc., pl. 177, f. 2.

N. antennis thoracis longitudine, thorace subquadrato, acute angulato, obsolete punctato, elytris thorace plus duplo-longioribus, obsolete punctato-striatis, glaberrimus, niger.
Long., l. 10 — 10 1/4.

M. de Castelnau décrit sommairement six espèces nouvelles de ce genre, dans les suites à Buffon publiées par M. Dumesnil, Insectes, t. 2, p. 202 et 203. Ce sont les *Dolichoderus striatus*, *Klugii*; *Nycteropus anthracinus*, *rufipes*, *resplendens* et *ovalis*.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

Paris, 15 décembre 1837.



1 *Collyris Chevrolati*

2 *Feronia Eydouvi*

5 ——— *erratica*

INSECTES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

COLLYRE DE CHEVROLAT.

COLLYRIS CHEVROLATII. Nob.

(Pl. 225, fig. 1.)

Cette espèce est longue de 17 millimètres et large aux épaules de 3, et au bout de 4 millimètres. Sa couleur générale est un beau bleu tournant un peu au verdâtre, surtout sur les élytres. Sa tête (1. a) est globuleuse, très-lisse et luisante, très-bombée en arrière vue de profil, avec un col très-étranglé et plus étroit que le bord antérieur du corselet. Les yeux sont très-gros et très-saillants, d'un brun foncé. Le front, entre les yeux, est profondément creusé : il offre deux sillons longitudinaux très-marqués et une petite fossette peu profonde. Le labre est grand, très-bombé en dessus, armé en avant de sept dents assez fortes, arrondies, dont

les deux latérales sont reculées en arrière et les deux suivantes plus saillantes que les trois intermédiaires. Les mandibules et les palpes sont d'un bleu noir. Les antennes ont leurs quatre premiers articles d'un bleu luisant, les suivants sont noirs et ternes; on voit à l'extrémité des second et troisième articles, en avant et en dessus, une tache rougeâtre très-limitée. Le corselet (1. a) est deux fois plus long que large, cylindrique, très-rétréci en avant, mais un peu évasé pour recevoir le col, brusquement élargi aux deux tiers de sa longueur, parallèle ensuite, extrêmement globuleux en dessus, très-lisse et luisant, un peu comprimé latéralement en arrière, avec une faible trace de rebord; son extrémité postérieure est rétrécie, et le bord, qui est sinué, offre une double bordure en bourrelet: il a, sur les côtés et en dessus, ainsi que la tête, des poils blanchâtres raides et assez longs, mais peu nombreux. L'écusson est noir, ovulaire, saillant au milieu d'un espace enfoncé laissé par les élytres. Celles-ci (1. b) ont trois fois leur largeur moyenne dans leur longueur; leur base est de moitié plus large que le corselet, arrondie; elles restent presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, mais elles s'élargissent ensuite un peu, se rétrécissant en arrière en s'arrondissant, et se terminent en formant au milieu et par leur rapprochement une faible échancrure postérieure. Leurs bords latéraux sont un peu sinueux, surtout en arrière: leur surface est couverte de gros points enfoncés ronds et assez espacés sur le tiers antérieur, plus gros, transverses et réunis entre eux, au milieu, et plus petits, allongés longitudinalement et plus serrés en arrière, où ils vont en diminuant de grosseur. Tout le dessous est bleu lisse,

luisant , garni de quelques poils blanchâtres. Le dernier segment abdominal est rougeâtre et rugueux. Les deux armures copulatrices, dans le mâle que nous décrivons , sont armées chacune de trois fortes épines relevées et en forme de râteau. Les hanches et les trochanters sont noirs. Les cuisses sont allongées , lisses , d'un rouge ferrugineux , à l'exception des postérieures, qui n'ont que la base de cette couleur ; l'extrémité de celles-ci , les jambes et les tarse (1. c) de toutes les pattes sont d'un noir bleu luisant ; les jambes et les tarse sont garnis de poils blancs assez serrés sur les tarse , et surtout à leur surface inférieure.

Cette Collyre diffère de celle à laquelle M. Dejean a laissé le nom de *Longicollis* de Fabricius, parce que celle-ci est un peu plus petite, d'un beau bleu pur, et parce que les points enfoncés de l'extrémité de ses élytres ne sont point allongés comme dans la nôtre. On ne peut la confondre avec la *C. Horsfieldii* de Mac Leay, parce que celle-ci a les élytres moins élargies en arrière , plus parallèles, que leurs points enfoncés sont plus réguliers, et parce que la moitié postérieure des jambes de derrière est blanche, ainsi que les tarse , qui n'ont que le bout du dernier article noir ; caractère qui distingue aussi de notre espèce le *Collyris lugubris* de Vander Linden et *Audouini* de Laporte , qui pourraient bien n'être que la même espèce. Enfin la *C. purpurata* décrite par M. Klug (*Jahrbücher der Insect.* , etc. , p. 46), quoique paraissant avoir de l'affinité avec la nôtre , s'en éloigne certainement par une taille bien plus petite.

Notre *Collyris Chevrolatii* vient de Java.

FÉRONIE (Créobie) D'EYDOUX.

FERONIA (*Creobius*) *EYDOUXII*. Guer.

(Pl. 225, fig. 2.)

Cette belle espèce se rapproche beaucoup par ses élytres de celles qui forment le groupe auquel on a donné le nom de *Percus*, et que M. Brullé * sépare par le caractère pris de l'absence de carène à la base des élytres ; mais on pourrait en faire un petit groupe à côté de celui-ci, à cause de la forme plus allongée du corps, et surtout parce qu'il est élargi en arrière, tandis que dans tous les groupes des Féroniens la plus grande largeur est au milieu. Quoique nous n'attachions aucune importance à cette petite division, nous lui avons cependant donné le nom de *Créobius* ; peut-être d'autres espèces viendront-elles s'y joindre et lui donner une certaine consistance.

Tout le corps de notre insecte est d'un noir à reflets verdâtres ; mais les reflets sont plus vifs sur la tête et sur le corselet. La tête (2 a.) est un peu plus étroite que le thorax, plus longue que large, assez inégale en dessus, et surtout en avant, où elle semble comme ridée et plissée. Le labre est transversal, très-saillant, faiblement

* Histoire naturelle des Insectes, t. IV *bis*, page 370.

échancré au milieu, avec quatre ou cinq points enfoncés au bord antérieur. Les mandibules sont noires, peu saillantes, peu arquées, sans dents en dedans, lisses, avec la base seulement marquée de quelques rides longitudinales. Les palpes sont d'un noir brunâtre, terminés par un article allongé et un peu ovalaire. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, noires, à articles obconiques assez fortement renflés à leur sommet. Le premier article est assez allongé, plus épais; le second, quoique plus court, a la moitié au moins de la longueur du premier et du second, lequel est lui-même un peu plus long que les autres. La lèvre inférieure est très-profondément échancrée au milieu, avec une forte dent médiane arrondie au bout et creusée au milieu. Le corselet est plus long que large, en cœur fortement rétréci en arrière, assez convexe en dessus, rebordé sur les côtés, avec quelques petits points enfoncés en avant et en arrière, dans le rebord: il a au milieu une impression longitudinale qui commence très-près du bord antérieur et va se terminer au bord postérieur; sa surface est lisse et luisante; son bord antérieur présente un assez large bourrelet aplati, garni de quelques stries longitudinales; il n'offre pas de fossettes bien marquées en arrière, où il est coupé presque droit; toute sa surface est d'un noir à reflets vert-cuivreux, avec les bords et la partie postérieure d'un beau vert luisant. L'écusson est tout à fait caché. Les élytres, d'un beau rouge métallique à reflets vert-cuivreux, paraissent soudées; elles ont presque deux fois leur plus grande largeur dans leur longueur. Leur forme est ovalaire, allongée, et leur plus grande largeur est vers le tiers postérieur. Elles sont à peu près de la largeur du

corselet à leur base, sans repli transversal; elles s'élargissent insensiblement sans former d'angles huméraux saillants, ce qui indique qu'elles ne recouvrent pas d'ailes : leurs bords latéraux forment une courbe régulière jusqu'à leur extrémité, qui n'est ni tronquée ni échancrée; ce bord offre une petite bordure au-dessous de laquelle les élytres se dilatent un peu pour embrasser les côtés de l'abdomen : au-dessus de la bordure latérale on observe une côte peu saillante, très-lisse, qui part de l'endroit où devrait être l'angle huméral, et va se terminer près de l'extrémité, en faisant là un petit crochet. Cette côte latérale donne aux élytres un aspect particulier, car elles semblent former trois pans distincts, l'un supérieur peu bombé, et deux latéraux presque perpendiculaires au supérieur. Il y a, sur ces côtés penchés, entre la côte latérale et le rebord, une série de huit gros points enfoncés et verts, plus rapprochés entre eux en arrière. La surface supérieure des élytres est couverte de stries irrégulières peu profondes, à intervalles subgranuleux, dont quelques-unes se réunissent, vers le milieu et près de la suture, pour former deux lignes de trois gros points lisses et noirâtres. Le dessous est lisse, d'un noir luisant à reflets verts; l'abdomen ne paraît formé que de quatre segments, dont les deux intermédiaires plus courts et le dernier grand, en demi-cercle. Les pattes sont de la couleur du dessous, fortes, luisantes, avec les jambes et les tarsi garnis en dessous de poils roux assez courts. Les tarsi antérieurs du seul mâle que nous possédions (2. b. c.) ont leurs quatre premiers articles dilatés et de forme subtriangulaire.

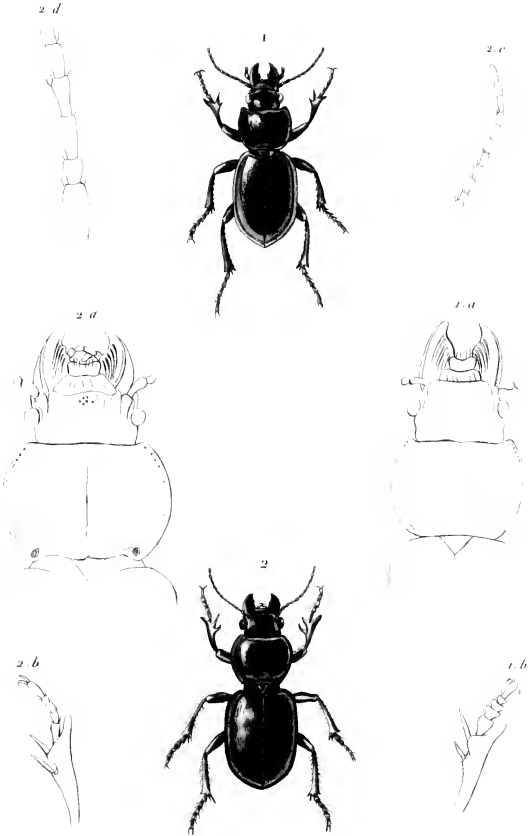
Cette espèce curieuse, que nous dédions au voyageur

zélé qui a exécuté le voyage de *la Favorite* et celui de *la Bonite*, a beaucoup d'affinités avec le *Carabus suturalis* de Fabricius, si mal figuré dans Olivier, n. 35, pl. VI, fig. 71. Mais, suivant M. Chevrolat, qui a vu le *Carabus suturalis* de la collection de Banks citée par Fabricius, notre insecte en est fort différent. La *Feronia Ey-douxii* a été prise au Pérou, près de Lima; elle est unique dans notre collection.

GENRE CNÉMACANTHE.

CNEMACANTHUS. G. R. GRAY.

Ce genre a été établi par M. G. R. Gray dans l'édition anglaise du Règne Animal, sur une seule espèce provenant de l'Afrique et très-bien figurée, avec des détails caractéristiques, par M. Westwood, aux planches 15 et 34 de cet ouvrage. M. Brullé a adopté ce genre dans l'Histoire Naturelle des Insectes (édition de Pillot, t. IV *bis*, p. 375, et pl. 15, f. 4), et il y a rapporté des espèces propres au Chili, qu'il a bien fait d'y réunir, mais qui n'offrent pas complètement les mêmes caractères. En effet, dans le tableau qu'il donne (page 343) des genres de la famille des Féroniens, il distingue les Cnémacanthes des genres suivants par ce caractère : *jambes antérieures avancées en dehors et plus longues qu'en dedans*. (Voy. notre pl. 34, fig. 1 et 2 b.) Mais ce caractère essentiel ne se trouve précisément pas dans l'espèce figurée par Gray, comme on peut le voir à la planche 34, fig. 5 du Règne Animal anglais, où M. Westwood a représenté une jambe antérieure de l'espèce unique servant à établir le genre, jambe qui n'est pas plus avancée en dehors que celle de tous les autres Féroniens connus, comme on le verra aux fig. 2, pl. 35, figures que nous avons copiées de la planche anglaise.



Cnemacanthus Desmarestii

Nous avons sous les yeux le *Cnemacanthus obscurus* de M. Brullé et une grande et belle espèce nouvelle que nous allons décrire : ces deux insectes offrent bien le prolongement extérieur des jambes antérieures, lequel sert de caractère à M. Brullé; mais une troisième espèce, plus petite et provenant du Pérou, s'éloigne des précédentes par ses jambes antérieures, qui n'ont pas ce prolongement ou lobe externe, et vient par conséquent se ranger exactement à côté du type de M. Gray. Nous ne pensons pas que cette légère différence soit suffisante pour motiver l'établissement d'un nouveau genre; nous nous en servons pour diviser les Cnémacanthes en deux sections, ainsi qu'il suit :

I. Jambes antérieures prolongées ou lobées à l'extrémité et extérieurement. (*Cnemalobus.*)

CNÉMACANTHE DE DESMAREST.

CNEMACANTHUS DESMARESTII. Nob.

(Pl. 226.)

Le mâle est long de 26 et large de près de 10 millimètres, et la femelle est longue de 30 et large de plus de 12 millimètres. Les deux sexes sont d'un noir luisant; mais, chez le mâle, il y a quelques reflets verts sur les bords du corselet et des élytres. La tête (1. a) est lisse, aussi large que longue, moins large que le corselet, avec quelques petites impressions au milieu du front et une ligne trans-

verse enfoncée entre les antennes (2. c-d), qui sont moins longues que la tête et le corselet : les mandibules sont fortes, avancées, peu courbées, avec une très-faible dent à la base de la droite ; elles ont en dessus des sillons longitudinaux assez forts. Le labre est saillant, assez échancré au milieu. Les antennes sont d'un noir brunâtre, un peu plus longues que la tête, en y comprenant les mandibules ouverts. Le corselet (1. a.) est un peu plus large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, plus étroit en arrière, beaucoup plus large que la tête, coupé droit en avant, un peu échancré au milieu en arrière, très-lisse et luisant avec une faible trace de sillon longitudinal au milieu. Celui de la femelle (1. b.) est un peu plus large et plus arrondi : sur les côtés, chez les deux sexes, il y a quelques petits points enfoncés dans la bordure latérale, vers le haut. L'écusson est grand, beaucoup plus large que long, et placé sur le col ou étranglement qui sépare le corselet des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges, à épaules assez saillantes, de forme ovale, mais ayant les côtés un peu parallèles vers le milieu. Elles sont assez bombées, lisses, luisantes, garnies d'un rebord assez fort, avec une ligne de points enfoncés et assez serrés près de ce rebord, une autre ligne à points plus distants, un peu plus haut sur le côté, et quelques plis et rides à l'extrémité : on voit en dessus deux faibles traces de côtes très-effacées et qui ne s'aperçoivent qu'en faisant glisser le jour obliquement. Tout le dessous est d'un noir brun presque rougeâtre chez la femelle ; les deux avant-derniers segments de l'abdomen ont une rangée de points enfoncés et placés transversalement vers leur milieu ; le dernier a des rides ar-

borisées vers la base et quelques plis à l'extrémité. Les pattes sont d'un brun noirâtre chez le mâle, rougeâtre chez la femelle ; elles sont fortes , à cuisses renflées , avec les jambes garnies de poils fauves peu serrés. Les jambes antérieures (1 b. et 2 b.) ont leur prolongement extérieur au moins aussi long que le premier article des tarse ; ceux-ci ont les trois premiers articles plus dilatés que le quatrième dans le mâle. L'échancrure interne de ces jambes est très-profonde et armée de deux forts éperons, l'un en haut, l'autre près du bout de la jambe.

Nous avons consacré cette grande et rare espèce à la mémoire de Desmarest , dont les naturalistes déplorent la perte récente. Il l'avait reçue de Cordova.

A cette première division se rapportent les *Cnemacanthus obscurus* et *cyaneus* de M. Brullé.

II. Jambes antérieures n'étant point avancées ou lobées à leur extrémité externe. (*Cnemacanthus* propre de Gray.)

CNÉMACANTHE PARALLÈLE.

CNEMACANTHUS PARALLELUS. Nob.

(Pl. 227, fig. 1.)

Il est long de 12 et large de 5 millimètres, noir, un peu terne, assez cylindrique et allongé. Sa tête (1. a) est un peu plus longue que large, plus étroite que le corselet, lisse, terne, avec un sillon transverse entre les antennes (1. b) et des plis assez forts entre ce sillon et le bord antérieur. Les mandibules sont peu arquées, sans dents; le labre est un peu échancré, transversal; les antennes sont noires, grenues; les palpes sont noirs, avec la base brune. Le corselet est un peu plus large que long, rétréci en arrière, faiblement arrondi et rebordé sur les côtés, avec quelques points dans la bordure, donnant insertion à de longs poils raides et blanchâtres. Il a en arrière et de chaque côté une très-faible fossette, et au milieu une ligne longitudinale peu enfoncée. Ses bords antérieur et postérieur sont coupés droit. L'écusson est large, court, arrondi en arrière, lisse. Les élytres sont soudées, ovalaires, parallèles au milieu, arrondies en

arrière, à angles huméraux assez saillants, mais arrondis, avec une bordure latérale ; elles ont trois ou quatre petits points enfoncés en arrière près de la bordure, et leur surface présente de faibles côtes presque effacées et que l'on n'aperçoit bien que lorsqu'on fait glisser la lumière obliquement sur elles. Le dessous est noir, un peu luisant, lisse ; les pattes sont assez fortes, noires, à cuisses renflées et comprimées, avec les jambes et les tarses garnis en dessous de quelques poils fauves. Les jambes antérieures (1. c) sont droites, fortement échancrées en dedans avec deux forts éperons aux deux côtés de l'échancrure. Leur extrémité est tronquée un peu obliquement, mais sans saillie notable en dehors.

Le seul individu que nous connaissions est une femelle un peu mutilée ; il a été pris au Pérou, près de Lima, et il fait partie de notre collection.

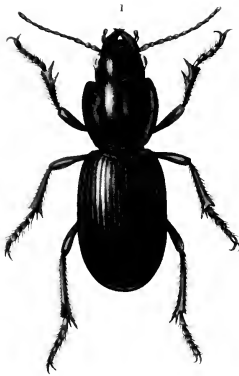
La seconde espèce de cette division est le *Cnemacanthus gibbosus*. Gray, *The Anim. King. Ins.*, t. I, p. 270, pl. 15, fig. 1, et pl. 34, fig. 5. Il se trouve en Afrique. Nous avons reproduit (pl. 227, f. 2) les figures de son antenne (2), de son labre (2. a) et de sa patte antérieure (2. b), pour mieux faire sentir ses affinités.

FÉRONIE (*Trirammatus*) DE CHAUDOIR.*FERONIA* (*Trirammatus*) *CHAUDOIRII*.
Nob.

(Pl. 227, fig. 3.)

Le genre *Trirammatus* a été fondé par Eschscholtz dans sa collection, mais caractérisé pour la première fois par M. le baron Max. de Chaudoir, dans son tableau d'une nouvelle subdivision du genre *Feronia*. (Bulletin de Moscou, 1837.)

Déjà, en 1835, dans les Annales de la Société Entomologique de France (t. 4, p. 446), M. de Chaudoir avait décrit une espèce de *Trirammatus*, son *T. fulgidus*, et il avait annoncé que ce genre comprenait les *Pæcilus Peruvianus*, Dej., et *P. unistriatus* d'Eschscholtz. A la suite de son tableau des Féronies, il donne la répartition des espèces dans chacun de ses genres; mais nous ne trouvons dans les *Trirammatus* que les *P. unistriatus* et *fulgidus*. Quant au *P. Peruvianus*, l'auteur le place à la fin de son travail, avec un certain nombre d'autres espèces auxquelles il n'a pu assigner exactement de place dans sa méthode, ce qui nous fait penser que cette méthode n'a pas encore acquis le degré de perfection convenable.



1. *Cinemacanthus parallelus*
 2. ————— *gibbosus*
 3. *Feroma thudoirii*

Notre *Feronia Chaudoirii* appartient à ce genre et en constitue la troisième espèce ; elle est très-voisine du *Pæcilus unistriatus*, mais elle est notablement plus grande, ce qui la distingue aussi du *Trirammatus fulgidus*, qui est plus petit que le *P. unistriatus*. Notre espèce a plus de dix millimètres de long et quatre millimètres de large ($\frac{1}{2}$ et $1\frac{3}{4}$ lignes). Tout son corps est noir luisant, mais le corselet offre quelques reflets bleus, et les élytres sont entièrement d'un beau bleu indigo. La tête est petite, aussi large que longue, avec une forte impression transverse en avant entre l'insertion des antennes. Celles-ci et les palpes sont fauves. Le corselet est presque aussi large que les élytres, beaucoup plus large que long, lisse et luisant, offrant de très-faibles traces de rides transversales, ayant au milieu une faible strie longitudinale, et deux fossettes en arrière près des angles postérieurs. L'écusson est noir, triangulaire, lisse ; les élytres sont allongées, parallèles, arrondies en arrière, de moitié plus longues que larges, très-lisses et luisantes, rebordées ; elles ont chacune huit stries peu enfoncées, finement ponctuées, dont les trois ou quatre externes et celle qui borde la suture sont un peu plus enfoncées ; la huitième strie, celle qui longe le bord externe, offre huit ou neuf gros points enfoncés plus rapprochés et même confondus ensemble en arrière. Le dessous est très-lisse et luisant. Les pattes sont noires avec les jambes et les tarses d'un brun un peu fauve ; les cuisses sont fortes et renflées.

Cette jolie espèce a été prise à Lima, au Pérou ; nous l'avons dédiée à M. le baron Maximilien de Chaudoir, à qui la science doit de bons travaux, surtout sur la famille des carabiques.

FÉRONIE (Platysme) ERRANTE.

FERONIA (Platysma) ERRATICA. Nob.

(Pl. 226, fig. 3.)

C'est près de la *Feronia cordicollis* de M. Dejean qu'il faut placer cette espèce ; elle est longue de 11 et large de 4 millimètres , d'un noir luisant , un peu aplatie. Sa tête est plus étroite que le corselet , aussi longue que large , avec les yeux saillants et bruns. Elle a , au milieu et en avant , une petite fossette peu marquée , un sillon assez allongé et longitudinal de chaque côté depuis les yeux jusqu'au bord antérieur , et un sillon transverse en avant. Les antennes sont noires , au moins aussi longues que la tête et le corselet réunis ; les palpes sont bruns. Le corselet est cordiforme , plus étroit et un peu échancré en arrière de chaque côté , rebordé , très-lisse , avec un sillon longitudinal et deux fossettes profondes , allongées , placées en arrière ; son bord antérieur est tronqué , droit ; le postérieur est légèrement sinueux. L'écusson est lisse , triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet à leur base , en ovale allongé , arrondies en arrière , lisses et luisantes : elles ont chacune neuf stries bien marquées , lisses au fond , s'anastomosant vers le bout ; la troisième strie offre , au milieu et en arrière , deux gros points en-

foncés ; il y a une rangée de douze ou quatorze très-gros points enfoncés près du bord externe , entre les huitième et neuvième stries ; ces points se réunissent entre eux vers le milieu et en arrière ; en observant les élytres avec une forte loupe, on aperçoit quelques petits points enfoncés et épars sur le sommet des côtes , mais seulement vers le milieu et du côté de la base des élytres. Le dessous et les pattes sont noirs , lisses et luisants ; il y a quelques poils bruns sous les jambes et les tarsi (3. a.).

Cette espèce a été prise au Chili.

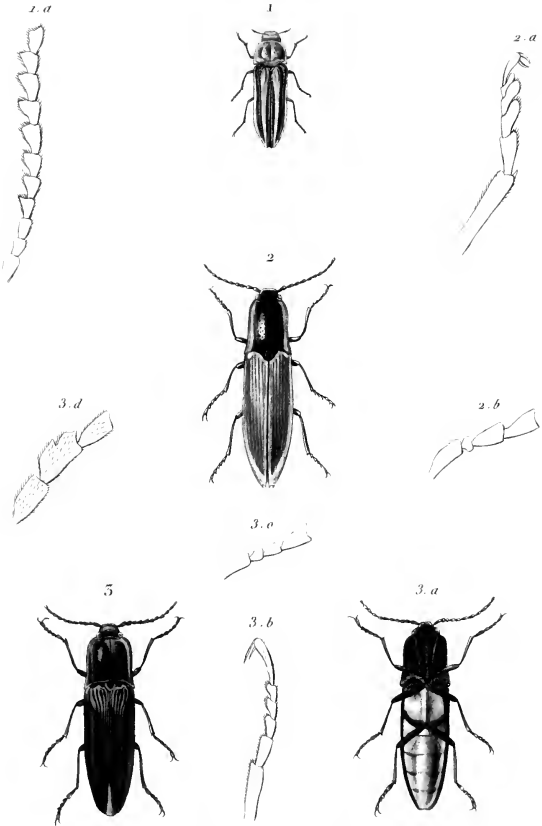
STIGMODÈRE ALIÉ.

STIGMODERA CONJUNCTA. CHEVROLAT.

(Pl. 228 , fig. 1.)

Ce joli bupreste, que nous possédons seul à Paris, vient d'être décrit par M. Chevrolat, à qui nous l'avons communiqué, dans un mémoire intitulé : *Centurie de Buprestides*. (Revue Ent., vol. V, pag. 41.)

Il est long de 16 et large de 5 millimètres $\frac{1}{2}$, allongé, parallèle, velu, d'une couleur métallique cuivrée avec les élytres vertes, le sternum du prothorax et les bords latéraux, les bords des élytres et une bande longitudinale sur chacune, d'un jaune un peu orangé. La tête est plus large que longue, ponctuée, tronquée et garnie en avant de poils jaunâtres très-serrés et assez longs. Les antennes (1. a.) sont en scie, plus courtes que le corselet. Le corselet est plus large que long, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés et un peu sinué en arrière, avec les angles postérieurs assez aigus. Il est couvert de gros points enfoncés et de poils gris-jaunâtres assez longs et assez serrés, avec un large et profond sillon longitudinal au milieu et une fossette profonde de chaque côté, près des angles postérieurs. Son bord antérieur est un peu avancé au milieu; le postérieur est un peu sinueux, avancé en arrière et un peu rebordé. Ses côtés, en dessus et en



1. *Stigmodera conjuncta*.

2. *Elater luteipennis*

3. ——— *abdominalis*.

dessous, sont d'un beau jaune; l'écusson est de forme triangulaire, à côtés un peu arrondis; il est cuivreux et très-lisse. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies au bout, sans dentelures, d'un beau vert brillant à reflets bleus; leur bord est sinué un peu avant le milieu: elles sont bordées de jaune depuis l'angle huméral jusqu'au bout, et elles ont près de la suture une bande longitudinale de la même couleur, élargie vers la base, et venant se réunir en arrière avec la bordure marginale. Cette bande médiane est située sur une forte côte élevée, presque droite, à sommet lisse; il y a une autre côte près du bord externe, mais dans la partie verte; celle-ci est également lisse à son sommet, mais elle est fortement courbée en dedans près du milieu; partant de l'angle huméral, elle va se terminer assez près de l'extrémité. Entre ces côtes il y a des points enfoncés très-gros et rangés en séries; ceux qui avoisinent la suture et la forte côte jaune sont plus petits, les autres sont séparés par des côtes moins élevées. Le dessous et les pattes sont couverts de petits points enfoncés et serrés, et garnis de poils blanchâtres assez longs et couchés. Le sternum du prothorax est d'un beau jaune; cette couleur s'élargit en avant et se termine près de la tête en forme de cœur.

Ce bupreste vient du Chili et nous a été donné par M. Gay.

TAUPIN (*Semiotus*) A ÉLYTRES JAUNES.

ELATER (*Semiotus*) *LUTEIPENNIS*. Nob.

(Pl. 228, fig. 2.)

Cette belle espèce est longue de 26 et large de 8 millimètres. Tout son corps est noir, lisse et luisant, à l'exception des bords du corselet, dessus et dessous, et des élytres, qui sont d'un beau jaune d'ocre. Sa tête est plus large que longue, ponctuée, avec une large impression occupant tout le front. Les antennes (2. b.) sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, d'un noir terne. Les palpes sont noirs, courts, avec le dernier article sécuriforme. Le corselet est plus large que la tête, un peu plus long que large, à côtés parallèles, ayant les angles antérieurs arrondis, les postérieurs prolongés en une pointe aiguë; son bord antérieur est un peu avancé et un peu échancré au milieu; sa surface est lisse, luisante et parsemée de petits points enfoncés assez distants entre eux; l'écusson est noir et arrondi. Les élytres sont lisses, allongées, de la largeur du corselet à leur base, un peu élargies vers le milieu, terminées en pointe et ayant au bout une petite échancrure qui les fait paraître bidentées; elles sont lisses et luisantes, et offrent chacune neuf stries ponctuées et assez profondes. Les pattes (2. a.) sont assez grêles,

noires, sans poils. Le dernier segment de l'abdomen est terne et garni d'un fin duvet noir.

Ce beau Taupin, unique dans notre collection, nous a été cédé par M. Fontaine comme venant du Chili; nous pensons plutôt qu'il est du Pérou.

TAUPIN (Alaus) ABDOMINAL.

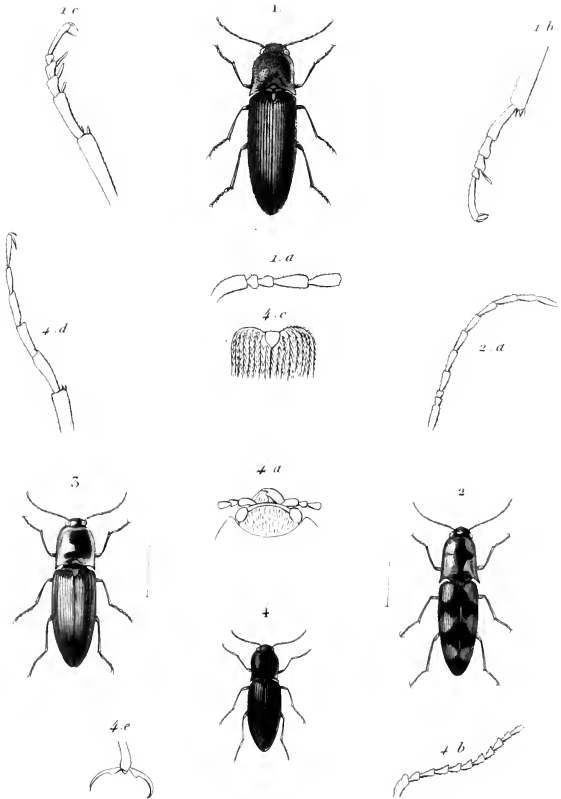
ELATER (Alaus) ABDOMINALIS. Nob.

(Pl. 228, fig. 3.)

Il est long de 26 et large de 7 millimètres, allongé, parallèle, noir terne et tomenteux, avec le milieu du métathorax et l'abdomen rouges. La tête est plus étroite que le corselet, plus large que longue, couverte de gros points enfoncés, avec une impression large et peu profonde sur le front. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, à articles aplatis; les second et troisième articles sont plus courts (3. c.), et le septième, dans l'antenne droite, la seule qui soit entière dans l'individu unique que nous possédons, est un peu plus large et offre au milieu du bord interne une forte échancrure (3. d.). Le corselet est de forme carrée, à peine plus large que long, un peu rebordé et presque droit sur les côtés, avec les angles postérieurs aigus, prolongés en arrière et fortement carénés en dessus; toute sa surface est rugueuse et couverte

de forts points enfoncés et très-rapprochés, à l'exception de deux espaces élevés et placés un de chaque côté, un peu en avant du milieu, lesquels sont lisses et luisants. Ces deux espaces lisses sont situés sur deux élévations longitudinales qui produisent trois larges sillons peu profonds. L'écusson est arrondi, finement ponctué, avec une petite côte longitudinale lisse en arrière. Les élytres sont allongées, plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, fortement rebordées sur les côtés, arrondies au bout, ponctuées, couvertes d'un duvet noir très-court et très-serré; elles ont, près du bord externe, une côte élevée et arrondie partant de l'angle huméral, se dirigeant d'abord en dedans et parcourant ensuite la longueur de l'élytre, parallèlement à son bord externe. Chaque élytre a en outre neuf stries ponctuées. Le dessous du corselet est noir, ponctué, sans sillons pour les antennes. Le dessous du mésothorax et du métathorax, également noir et ponctué, est presque entièrement occupé par une grande tache rouge. L'abdomen est lisse, luisant, finement ponctué et entièrement d'un rouge vif (3. a.). L'anus est terminé par une pointe assez aiguë. Les pattes (3. b.) sont toutes noires.

Ce bel insecte est indiqué par M. Fontaine, qui nous l'a cédé avec une grande collection, comme venant du Chili; mais nous pensons qu'il l'a pris plutôt au Pérou. Nous l'avons rapporté au genre *Alaus* de Eschscholtz, parce que le plus grand nombre de ses caractères l'en rapprochent, mais il n'a pas tout à fait le même faciès.



Elater

1. *E. Ventralis*. 2. *E. Callizonus*.
 3. *E. Peruvianus*. 4. *E. Cleryi*.

TAUPIN (Dicrépidie) VENTRAL.*ELATER (Dicrepidius) VENTRALIS.* Nob.(Pl. 229, fig. 1.)

Il est long de 10 et large d'un peu plus de 4 millimètres, d'un brun noirâtre dessus et dessous, à l'exception du ventre, qui est rougeâtre. Sa tête est de la largeur du corselet, fortement ponctuée, avec une faible fossette en avant du front. Les antennes (1. a.) sont d'un brun tirant sur le fauve, un peu en scie, plus longues que la tête et le corselet, avec les second et troisième articles, mais surtout le second, beaucoup plus petits. Le corselet est à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés, un peu bombé, ayant les angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; il est fortement ponctué et couvert de poils jaunâtres assez serrés, ainsi que la tête et les élytres, ce qui donne à sa couleur noirâtre un ton verdâtre, produit par le mélange du jaune des poils. L'écusson est un peu oblong, un peu rétréci à sa base, terminé en forme de cœur, mais à pointe arrondie; il est couvert de petits points enfoncés. Les élytres sont deux fois plus longues que larges, parallèles, de la largeur du corselet, effilées et arrondies au bout; elles sont couvertes de points assez serrés et très-marqués, et offrent chacune neuf stries de points en-

foncés plus forts et très-rapprochés entre eux. Le dessous de tout le thorax est de la couleur du dessus, à l'exception du bord postérieur du métathorax, qui est fauve, ainsi que les hanches et les tarsi; les rebords des élytres et l'abdomen sont également fauves; les cuisses et les jambes sont noirâtres. Tout le dessous et même les pattes sont ponctués et garnis d'un duvet jaunâtre. Les second et troisième articles des tarsi antérieurs et intermédiaires (1. b.) ont une palette assez allongée. Il n'y en a qu'une située au troisième article aux tarsi postérieurs (1. c.), ce qui pourrait autoriser à former avec cet insecte une coupe générique liant les *Monocrepidius* aux *Dicrepidius*, coupe que nous proposerions de désigner sous le nom d'*Heterocrepidius*.

Cet insecte curieux vient du Pérou.

TAUPIN (*Æole*) A JOLIES ZONES.

ELATER (*Æolus*) *CALLIZONUS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 2.)

Ce joli Taupin est long de 6 à 8 et large de 1 1/2 à 2 millimètres; il est de forme allongée, assez aplati. Sa tête est noire, finement rugueuse, couverte de poils jaunâtres assez longs, avec les yeux bruns. Les antennes et les palpes sont jaunes; les antennes (2. a.) sont beaucoup plus

longues que la tête et le corselet, filiformes, un peu velues ; avec les second et troisième articles courts, égaux, moins longs, réunis, que le premier ou le troisième. Le corselet est plus long que large, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière. Toute sa surface est couverte de points enfoncés, de forme un peu oblongue ; il a des poils jaunâtres assez clair semés et offre au milieu une large tache longitudinale noire, dilatée au milieu et qui touche aux deux extrémités. L'écusson est noir, allongé, à côtés presque parallèles, arrondi en arrière. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies en arrière, d'un beau jaune vif, luisantes, avec neuf stries assez profondes et finement ponctuées au fond : ces élytres sont marquées de trois bandes transverses noires, ondées ; la première, au tiers antérieur, remonte jusqu'à la base et entoure l'écusson, la seconde est située au tiers postérieur, et la dernière termine les élytres ; elles sont en outre couvertes de poils jaunâtres, assez peu serrés. Le dessous est brun, plus ou moins noirâtre, avec tous les bords jaunes. Les pattes sont entièrement jaunes et peu velues.

Pris à Callao, au Pérou.

 TAUPIN (Cardiophore) DU PÉROU.

ELATER(*Cardiophorus*)*PERUVIANUS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 3.)

Ce Taupin est long de 8 1/2 et large de près de 3 millimètres, assez allongé, d'un jaune un peu fauve dessus et dessous. Sa tête est de la largeur du corselet en avant, arrondie au bord antérieur, aussi longue que large, très-finement ponctuée, un peu velue, avec les yeux grands et de couleur grise. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, avec le second article seul plus court que les autres. Le corselet est presque aussi long que large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, un peu bombé au milieu, avec les angles postérieurs assez prolongés en arrière, mais un peu arrondis au bout. Toute sa surface est lisse et luisante; mais il est couvert d'un fin duvet jaune assez serré. L'écusson est assez cordiforme, avec une fossette au milieu. Les élytres sont à peu près deux fois plus longues que larges, rétrécies en pointe en arrière, lisses, tomenteuses, avec neuf fortes stries fortement ponctuées au fond. Le dessous est lisse, d'un fauve un peu brunâtre, tomenteux, avec les deux derniers segments abdominaux plus rougeâtres. Les pattes sont d'un jaune pâle avec les tarses de la couleur du dessous du thorax.

Des environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Cardiophore) DE CLÉRY. Nob.

ELATER (*Cardiophorus*) *CLERYI*. Nob.

(Pl. 229, fig. 4.)

Cette petite espèce ne peut être comparée qu'à l'*E. equiseti* de Herbst, mais elle s'en distingue d'une manière suffisante. Elle est longue de 5 et large de 2 millimètres, d'un brun marron plus ou moins noirâtre. Sa tête (4. a.) est petite, arrondie en avant, finement rugosule, avec des poils gris peu serrés. Les antennes et les palpes sont d'un jaune testacé un peu fauve; les antennes (4. b.) sont à peine de la longueur de la tête et du corselet, velues, composées d'articles obconiques, faiblement dentées en scie au côté interne. Le corselet est un peu globuleux, aussi large que les élytres, rétréci en avant et en arrière, et ayant les angles postérieurs assez saillants, mais non aigus: vue à une forte loupe, sa surface supérieure paraît très-finement chagrinée; il est couvert de petits poils gris, très-serrés et couchés. L'écusson (4. c.) est en forme de cœur, velu. Les élytres sont allongées, terminées en pointe; elles ont chacune neuf stries formées par des points enfoncés et oblongs, et elles sont couvertes de poils gris très-serrés et couchés, formant des stries grises au sommet des côtes. Le dessous est d'un brun plus foncé, peu velu sous la poitrine et sous le corselet, mais ayant

les segments de l'abdomen couverts de duvet gris très-court et très-serré. Ses pattes sont de longueur ordinaire, avec les cuisses un peu comprimées; elles sont entièrement d'un jaune fauve, très-peu velues, avec les tarsi (4. d.) simples terminés par deux crochets (4. e.) grêles à peine dentés à la base.

Cet insecte ne paraît pas rare au Pérou, nous en avons des individus pris à Lima, à Guayaquil et dans la petite île de San-Lorenzo; nous les devons au zèle de M. Cléry, à qui nous dédions l'espèce.

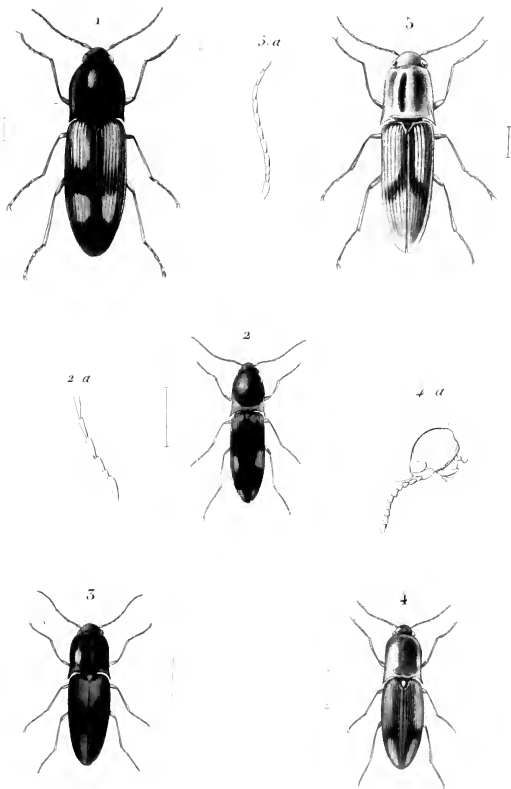
TAUPIN (Cardiophore) A QUATRE TACHES.

ELATER (Cardiophorus) TETRASPILOTUS.

Nob.

(Pl. 230, fig. 1.)

Il ressemble beaucoup pour la forme et pour la taille à l'*E. Cleryi*; comme lui, il est long de 5 et large de près de 2 millimètres, peu allongé, un peu ovalaire, noir luisant; sa tête est petite, rétrécie en avant, lisse et noire, avec des poils courts et gris; les yeux sont d'un brun fauve ainsi que les antennes, qui ont à peine la longueur de la tête et du corselet, et dont les articles sont assez courts, un peu dentés en scie en dedans et velus. Les palpes sont de couleur fauve; le corselet est



Elater

- 1 *E. tetraspilatus* 2 *E. Sauleyi*
 3 *E. Laurentii* 4 *E. Gaudichaudii*
 5 *E. Pallidus*

noir, lisse et luisant, à peu près aussi long que large, velu, assez bombé au milieu, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, avec les angles postérieurs peu saillants et peu pointus, un peu fauves. L'écusson est en forme de cœur, aussi long que large, brun noirâtre terne. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base; elles s'élargissent un peu ensuite et vont en s'arrondissant en arrière; elles sont noires, très-finement ponctuées, avec neuf stries profondes dont les quatre premières prennent naissance assez loin du bord antérieur. Elles sont couvertes d'un duvet cendré assez serré et offrent chacune une grande tache oblongue rouge, partant de l'angle huméral et se terminant au milieu, en se dirigeant un peu vers la suture, et une autre tache de la même couleur, située au tiers postérieur, arrondie en dedans, mais n'atteignant pas la suture. Le dessous est noir luisant, tomenteux; les pattes sont entièrement fauves.

Nous avons sous les yeux une variété de cette espèce chez laquelle le corselet est d'un brun fauve et dont les taches jaunes des élytres occupent un plus grand espace, de manière à ne laisser qu'une croix noire formée par la suture et une bande transverse au delà du milieu.

Cet insecte a été trouvé aux environs de Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE SAULCY.*ELATER (Oophorus) SAULCYI.* Nob.(Pl. 230, fig. 2.)

Il est long de 10 et large de près de 3 millimètres, allongé, rétréci en arrière, peu convexe et noir. La tête est arrondie en avant, de la largeur du corselet, fortement ponctuée, velue, avec les yeux bruns; les antennes (2. a.) sont plus longues que la tête et le corselet, filiformes, fauves avec le second article plus court que le troisième qui est presque égal aux suivants; les palpes sont de la même couleur; le corselet est noir, plus long que large, élargi en arrière, un peu arrondi sur les côtés, fortement ponctué, couvert de poils courts et jaunâtres peu serrés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière, d'un rouge fauve dessus et dessous, couleur qui s'étend assez haut de chaque côté du corselet. L'écusson est ponctué, de forme un peu ovalaire subcarrée. Les élytres sont un peu moins larges que le corselet, plus de deux fois plus longues que larges, rétrécies et effilées en arrière, d'un noir vif et un peu luisant, fortement ponctuées, couvertes de poils jaunâtres assez clair-semés et courts, avec neuf fortes stries ponctuées et très-marquées: elles ont à la base une tache fauve qui ne touche

pas tout à fait l'écusson et se prolonge un peu obliquement sur les côtés, une autre grande tache triangulaire de la même couleur, occupant le bord externe, un peu au delà du milieu, et enfin une petite bordure rougeâtre au bout. Le dessous est noir, fortement ponctué. Les pattes sont fauves et un peu velues.

De Payta, San-Lorenzo et Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE LAURENT.

ELATER (Oophorus) LAURENTII. Nob.

(Pl. 230, fig. 3.)

Il est long de 8 ou 9 et large de 3 à 3 millimètres $\frac{1}{4}$, d'un brun marron terne et velouté dessus et dessous, avec les antennes et les pattes d'un jaune un peu fauve. Sa tête est plus large que longue, arrondie en avant, à front plat, finement chagrinée et tomenteuse. Les palpes et les antennes sont d'un jaune fauve; celles-ci ont leurs articles obconiques, peu en scie, avec le premier très-long, arqué, le second beaucoup plus court, le troisième un peu plus grand que le second, et les suivants encore un peu plus longs et presque égaux entre eux. Le corselet est de forme carrée, un peu plus large que les élytres, assez épais, un peu aplati au milieu, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs assez prolongés, aigus

et surmontés d'une carène assez forte; il est finement chagriné, avec quelques reflets soyeux produits par le fin duvet brun-jaunâtre dont il est couvert. L'écusson est arrondi, soyeux. Les élytres sont à peine deux fois plus longues que larges, d'un brun marron avec le bout un peu fauve dans l'un de nos individus; elles sont très-finement chagrinées et couvertes de duvet comme le corselet, avec neuf stries fortement ponctuées. Le dessous est finement chagriné et tomenteux; les pattes sont d'un jaune un peu fauve.

Nous avons reçu cette espèce de Lima, au Pérou; nous la dédions au savant anatomiste qui a concouru avec nous à la rédaction de l'histoire naturelle du voyage de *la Favorite*.

TAUPIN (Oophore) DE GAUDICHAUD.

ELATER (Oophorus) GAUDICHAUDII. Nob.

(Pl. 230, fig. 4.)

Il est long de 5 à 6 et large de 2 à 2 millimètres $\frac{1}{4}$, jaunâtre, avec le milieu du corselet et la suture occupés par une bande longitudinale noirâtre, et plus ou moins large suivant les variétés. La tête est un peu plus large que longue, finement ponctuée, velue. Les antennes sont jaunes, de la longueur de la tête et du corselet, un

peu en scie et composées d'articles courts et égaux, à l'exception du second, qui est plus court que les autres. Le corselet, un peu plus long que large, est finement ponctué et tomenteux, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant, ayant aux angles postérieurs une forte pointe dirigée en arrière et carénée au côté externe; son milieu est teinté de brun pâle ou de noir qui occupe presque toute sa surface, suivant les variétés; mais les bords et les pointes postérieures sont toujours jaunes. L'écusson est petit, ovulaire, brun. Les élytres sont de la largeur du corselet, un peu arrondies sur les côtés, finement ponctuées, velues, avec neuf stries enfoncées et ponctuées; elles sont d'un jaune testacé, sans tache, dans quelques individus; chez d'autres, la suture offre une bande brune un peu dilatée vers le tiers postérieur, et chez quelques autres, cette bande suturale est encore plus dilatée et occupe presque toute leur surface. Le dessous et les pattes sont jaune fauve; cependant, chez les individus où le noir domine, il est d'un jaune brun plus ou moins noirâtre. Toute la surface inférieure du thorax et de l'abdomen est couverte de petits points enfoncés.

Cette espèce, que nous dédions à M. Gaudichaud, voyageur et botaniste, a été prise aux environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Adraste) PALE.*ELATER (Adrastus) PALLIDUS.* Nob.(Pl. 230, fig. 5.)

Il est long de 4 ou 5 et large de 1 à 1 millimètres $\frac{1}{2}$, étroit et effilé, peu convexe, jaune et finement velu. La tête est de la largeur du corselet, très-finement rugosule, jaune avec les côtés bruns, ou entièrement brune, suivant les variétés. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, jaunes, filiformes, un peu velues, avec les deuxième et troisième articles égaux, un peu plus courts chacun que le quatrième, mais plus longs, réunis, plus étroits et moins velus. Les palpes sont jaunes. Le corselet est un peu plus long que large, de forme carrée, assez parallèle et peu arrondi sur les côtés, prolongé en une pointe assez aiguë aux angles postérieurs, finement ponctué et garni de poils jaunes assez courts; sa couleur est jaune sans taches dans quelques variétés, mais le plus souvent il a deux taches oblongues brunes, n'atteignant pas ses extrémités, séparées au milieu par un espace étroit, droit, et un peu convexe aux côtés extérieurs. L'écusson est oblong, à côtés parallèles, arrondi en arrière, jaune et un peu velu. Les élytres sont plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, très-fine-

ment ponctuées, velues, garnies de neuf stries assez profondes et ponctuées. Dans quelques variétés, ces élytres sont sans taches; dans d'autres, elles ont la suture assez largement bordée de brun jusqu'aux deux tiers de leur longueur; et enfin il y a des individus qui ont cette bande suturale plus large et terminée, avant le bout de l'élytre, par une dilatation brune qui touche les bords. Le dessous et les pattes sont jaunes et finement velus.

Cette espèce a été trouvée près de Callao, au Pérou; elle est voisine de l'*Adrastus limbatus* de Fabricius.

TYLOCÈRE A ANTENNES NOIRES.

TYLOCERUS ATRICORNIS. Laporte.

Cet insecte est remarquable par ses grandes antennes épaissies vers le bout. Il a été découvert par Eschscholtz dans l'île de Manille, et il avait reçu de lui le nom de *Cantharis atricornis*. Il forme, avec quelques autres espèces analogues, le genre TYLOCÈRE de Dalman, et c'est nous qui avons le premier signalé ce genre aux entomologistes de Paris, dans notre texte du Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille* (Zool. t. II. part. II. 1^{er} div. pag. 77). Voici le passage en question : « Lorsque nous avons fait graver notre planche, nous n'avions pas encore pu nous procurer l'ouvrage de Dalman (*Analecta Entomologica*); et ignorant qu'il avait fait un genre *Tylocerus* avec un insecte de la Jamaïque analogue au nôtre, nous en avons formé notre genre *Cordylocère*. Nous adoptons actuellement le nom donné par Dalman; l'espèce qu'il a décrite diffère de la nôtre d'une manière notable, tant par la couleur que pour le lieu d'habitation. Nous avons vu, dans la collection de M. Gory, deux espèces indiennes appartenant à ce genre, et qui lui ont été envoyées de Londres; l'une d'elles porte une étiquette sur laquelle est inscrit le nom d'*Allocorynus* Hoppe.

Il est probable que ce naturaliste a aussi établi un genre avec ces insectes sans connaître l'ouvrage de M. Dalman.»

On voit clairement par ce passage que nous avons le premier reconnu le genre Tylocère dans Dalman. Est-ce par inadvertance, ou pour s'attribuer cette découverte, que M. Delaporte, dans le Buffon de Dumesnil (Insectes, I. p. 275), place notre nom de *Cordyllocerus* en synonymie du genre Tylocère, sans dire que nous avons déjà fait nous-mêmes cette rectification; ce qui pourrait faire croire qu'il nous a corrigé et que nous ne connaissions pas le genre de Dalman. Cependant, en citant notre *Tylocerus antennatus* du voyage de la *Coquille*, il cite bien notre texte, pag. 77, ce qui prouve qu'il a fait usage des bonnes feuilles que nous lui avions communiquées.

Ce genre, outre l'espèce type décrite par Dalman, celle dont nous nous occupons, et celle que nous avons fait connaître dans le voyage de Duperrey, en contient actuellement deux autres provenant des Indes Orientales, ce qui fait un total de cinq espèces. M. le comte Dejean mentionne quatre de ces espèces dans son catalogue; mais il donne au genre un quatrième nom, celui de *Xanthestia*. Voici la description abrégée de notre insecte.

Tylocerus atricornis. — Long de 11 et large de 4 millimètres, jaune dessus et dessous, sa tête est aplatie en avant, un peu prolongée en museau. Les yeux sont très-saillants, noirs. Les antennes sont plus longues que le corps, noires, avec la base du premier article jaune. Le corselet est de forme carrée avec les angles arrondis et les bords un peu relevés et transparents. Les élytres sont allongées, rebordées, avec deux faibles traces de côtes

et les angles huméraux très-relevés ; leur extrémité est tachée de noir. Les pattes sont d'un jaune un peu fauve avec les genoux noirs. L'extrémité des quatre jambes antérieures, tous les tarses et les jambes postérieures sont noirâtres.

Cette espèce habite Manille; M. Dejean lui a donné le nom de *Xanthestia terminata*, montrant ainsi qu'un nom de collection (car le nom de *Cantharis atricornis*, Esch., n'a pas été publié par cet auteur) ne doit point faire loi.

DASYTE BLEU.

DASYTE CYANEUS. Nob.

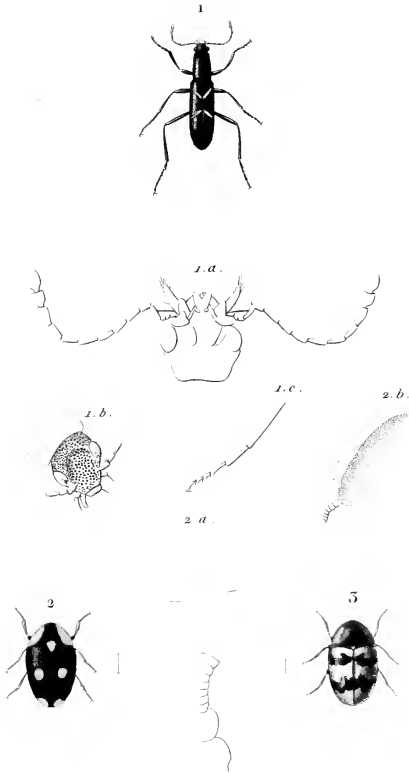
Il est long de 10 et large de 4 millimètres, allongé, d'un beau bleu luisant, avec la base des antennes et les pattes fauves. Sa tête est aplatie en avant, finement ponctuée, avec une petite bosse au milieu du front; le labre est fauve. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet un peu en scie, noirâtre, avec les quatre premiers articles fauves. Le corselet est un peu plus large que long, luisant, très-finement ponctué, rebordé, garni de longs poils noirs et raides, et ayant de chaque côté une large bordure grise produite par un duvet court et serré. L'écusson est arrondi en arrière, noir, velu. Les élytres sont d'un beau bleu, allongées, fortement rebordées, couvertes de gros points enfoncés très-serrés, ce qui les fait paraître rugueuses, garnies à l'entour de longs poils noirs et raides. Le dessous est d'un noir bleu, garni d'un duvet jaunâtre assez serré; les pattes sont de grandeur moyenne, fauves et couvertes de poils jaunâtres. Cette jolie espèce a été prise au Chili.

Genre ÉPICLINE.

EPICLINES. Chevrolat.

(Pl. 231, fig. 1.)

Ce genre, dont nous avons publié les caractères dans notre *Iconographie du règne animal* (texte, *Insect.*, p. 49), est ainsi caractérisé par M. Chevrolat : labre transversal, un peu échancré en avant ; mandibules arquées, terminées en pointe ; mâchoires terminées par un lobe très-allongé, cilié, arrondi au bout ; palpes maxillaires filiformes, avec le dernier article le plus long, cylindrique ; lèvre inférieure assez élargie, ciliée ; palpes labiaux terminés par un grand article fortement sécuriforme ; antennes de onze articles, le premier un peu plus épais, le second le plus court de tous, les suivants plus longs, cylindriques et un peu obconiques, égaux en longueur jusqu'au neuvième, qui est beaucoup plus épais, un peu plus long, ainsi que les dixième et onzième ; ce dernier est encore un peu plus long, arrondi au bout ; tarses allongés, ayant quatre lamelles en dessous ; corps allongé, étroit.



1. *Epiclines Gayi*

2. *Cryptorhopalum quadripunctatum*

3. _____ *Cleryi*.

ÉPICLINE DE GAY.

EPICLINES GAYI. Chevr.

(Pl. 231, fig. 1.)

Cet insecte est long de 7 et large de 2 millimètres $1/2$; il est noir, couvert de forts points très-rapprochés et de poils noirs assez longs. La base du corselet et l'extrémité de la suture des élytres ont des poils plus courts et plus serrés, de couleur grise. Les élytres ont quatre petites lignes non réunies, transverses, obliques, d'un blanc jaunâtre, disposées en X ; les deux antérieures sont situées près de la base, et les inférieures placées vers le milieu. Les antennes sont ferrugineuses, avec les trois derniers articles plus pâles.

Cet insecte a été trouvé au Chili ; il est unique dans la collection de M. Chevrolat.

Genre **CRYPTORHOPALE.***CRYPTORHOPALUM.* Nob.

(Pl. 231, fig. 2. 3.)

Nous avons fondé ce genre, voisin des Anthrènes, dans notre Iconographie du règne animal (texte, Insectes, page 67). Voici les caractères que nous lui assignons : corps arrondi, épais ; tête enfoncée dans le corselet ; antennes terminées par une grosse massue ovale, aplatie en avant, de deux articles égaux, se logeant dans des cavités courtes, pratiquées sous les angles antérieurs du corselet ; premier et second articles gros, globuleux, égaux ; les six suivants beaucoup plus étroits, très-courts, transverses, peu distincts entre eux ; le neuvième un peu plus large et les deux derniers formant seuls la massue ; pattes contractiles, aplaties.

Ce genre se distingue assez par ses antennes pour qu'il soit inutile de faire ressortir ses différences ; il diffère cependant encore des Anthrènes par un autre caractère : c'est qu'au lieu d'avoir le corps couvert de petites écailles, ce qui caractérise toutes les Anthrènes proprement dites, il n'a que des poils courts et couchés.

CRYPTORHOPALE A QUATRE POINTS.***CRYPTORHOPALUM QUADRIPUNCTATUM.* Nob.**(Pl. 231, fig. 2.)

Long de 3 à 4 et large de 2 à 2 millimètres $1/2$, noir, finement ponctué, couvert d'un duvet très-serré noir, à l'exception des côtés du corselet, de l'écusson et de quatre gros points ronds, placés, deux au delà du milieu et deux à l'extrémité des élytres, qui sont formés de poils ferrugineux; côtés du thorax et abdomen, en dessous, garnis de poils ferrugineux peu serrés; antennes et pattes brunes. — De Callao.

CRYPTORHOPALE DE CLÉRY.*CRYPTORHOPALUM CLERYI.* Nob.(Pl. 231, fig. 3.)

Long de près de trois et large de deux millimètres ; noir, très-finement ponctué , couvert de poils courts serrés et couchés ; ceux de la tête et du corselet jaunâtres ; élytres à poils noirs, ayant trois bandes transverses formées de poils jaunâtres ; dessous garni de poils jaunâtres peu serrés ; antennes et pattes ferrugineuses. — De Callao. Nous le dédions à M. Cléry, officier de la marine royale, au zèle éclairé duquel la science doit un grand nombre de découvertes intéressantes.

Il y a, dans la collection de M. Chevrolat, deux autres espèces du même genre qui viennent du Brésil ; elles sont encore inédites.

Genre PSAMMOTRUPE.

PSAMMOTRUPES. Nob.

Nous avons indiqué ce genre dans notre Iconographie du Règne Animal (texte, Insectes, page 74). Il est très-voisin des Pachysomes, mais il s'en distingue surtout par la massue de ses antennes et par ses tarsi, qui n'ont point de crochets au dernier article; voici les caractères que nous lui assignons :

Corps court et large, avec les élytres à peine plus longues que le corselet, ovales, transverses; antennes de neuf articles, le premier allongé, formant la moitié de leur longueur; le second très-petit, les deux suivants chacun plus de deux fois plus longs que le second, presque égaux; les cinquième et sixième, courts, transverses, égalant à eux deux le précédent; les trois derniers formant une massue allongée, et à feuillets égaux en épaisseur, au moins aussi longs que les cinq articles précédents; médiosternum allongé longitudinalement, avec les hanches des pattes intermédiaires portées fort en arrière, de manière à ce que ces pattes s'insèrent très-près des postérieures, qui sont elles-mêmes très-reculées; pattes antérieures sans tarsi, les intermédiaires et postérieures ayant des tarsi assez allongés, fortement ciliés des deux

côtés, et dont le dernier article n'a pas de crochets terminaux. Des cils très-allongés et dirigés en avant, de chaque côté du corselet.

PSAMMOTRUPE A FRONT DENTÉ.

PSAMMOTRUPES DENTIFRONS. Nob.

Il est long de 18 à 23 et large au corselet de 14 à 17 millimètres; noir assez luisant; tête finement ponctuée, deux fois plus large que longue, terminée en avant par deux cornes placées au milieu du chaperon, dirigées en avant, un peu divergentes et relevées vers leur extrémité, d'une longueur égale aux deux tiers de celle de la tête; côté du chaperon, en avant, offrant trois petites dents; corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, arrondi et cilié sur les côtés, tronqué droit en avant, avec une petite échancrure au milieu pour l'insertion de la tête, anguleusement échancré en arrière, finement ponctué, avec une impression longitudinale au milieu, partant de l'angle intermédiaire postérieur et n'atteignant pas le bord antérieur; élytres en ovale transverse, plus larges que longues, à angles huméraux arrondis, situés en arrière de la base, à bord externe un peu rebordé, embrassant l'abdomen sur les côtés, avec de fines stries ponctuées, un peu effacées en arrière; pattes grandes;

les jambes antérieures armées du côté externe de quatre dents arrondies, ciliées au bord interne; les quatre suivantes minces, point élargies vers l'extrémité, ciliées, quadrangulaires, avec la saillie anguleuse externe finement dentée en scie; tarsi aplatis de cinq articles allant en diminuant de longueur, fortement garnis de poils fauves de chaque côté, sans crochets au bout.

Nous possédons un individu qui nous semble être une femelle, chez lequel les deux cornes antérieures du chaperon sont plus courtes, qui a le corselet un peu moins large et les pattes moins longues, avec de fines stries de points sur les élytres, séparées par de très-faibles élévations qui ont l'apparence de côtes effacées. C'est peut-être une variété ou même une autre espèce. Cet insecte se trouve dans les déserts sablonneux de l'extrémité de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire, et en Patagonie, où M. d'Orbigny l'a observé. On nous a assuré que nos deux insectes ne sont autre chose que l'*Eucranium arachnoïdes* du catalogue de M. le comte Dejean. Voulant vérifier ce fait, nous nous sommes présenté plusieurs fois chez ce général sans le rencontrer, et ayant appris enfin qu'il était en voyage pour plusieurs mois, nous n'avons pu retarder l'impression du présent ouvrage pour l'attendre, et nous avons passé outre, ne pouvant acquiescer la preuve de l'identité de notre genre avec le sien. Du reste, si nous n'habitons pas Paris, il nous serait impossible de connaître ces genres, et nous ne pourrions pas plus les adopter, malgré l'envie que nous en aurions.

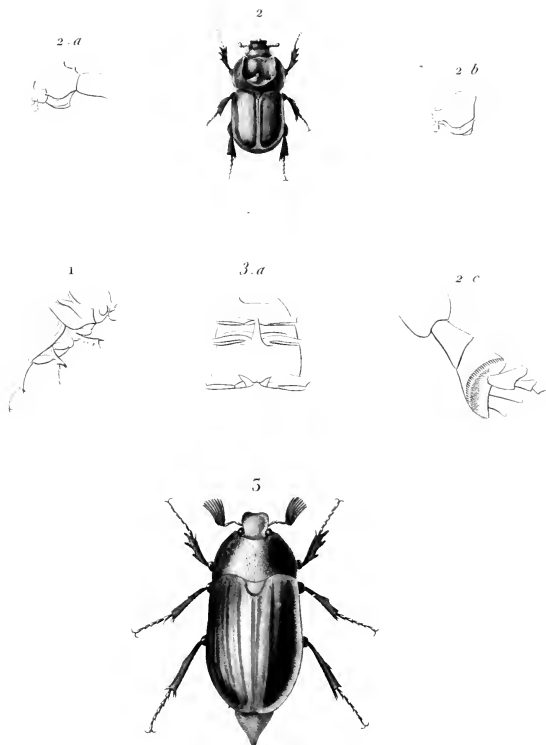
Il est probable que cet insecte se rapporte aussi à la deuxième division des *Pachysoma*, établie dans le Buffon

de Dumesnil, Insectes, II, p. 68; mais la description donnée par M. de Castelnau est si vague que nous n'en sommes pas sûr, d'autant plus qu'il donne le Chili pour habitation à son espèce. Ne pouvant voir l'insecte dont s'est servi M. de Castelnau, nous avons été obligé de considérer le nôtre comme différent.

GÉOTRUPE A DENTS LATÉRALES.

GEOTRUPES LATERIDENS. Nob.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Geotrupes typhæus* de notre pays, mais elle s'en distingue parce que les cornes de son corselet sont situées au bord antérieur, très-bas et tout à fait sur les côtés de la tête. Cet insecte est long de 17 et large de 10 millimètres, noir luisant; la tête a un petit tubercule au milieu du front, avec les bords du chaperon un peu relevés en carène, se prolongeant de chaque côté et au-dessus des yeux; le corselet est large, rugueux: il a, au milieu du bord antérieur, un petit tubercule assez saillant, et de chaque côté une corne avancée, courbée du côté de la tête, dont l'extrémité atteint au-dessus des yeux, à la hauteur du tubercule de la tête; ces deux cornes ont, au côté externe, une petite carène assez tranchante: elles semblent embrasser la tête; l'écusson est arrondi, lisse; les élytres sont lisses, avec d'assez profonds sillons; les jambes an-



1. *Athyreus recticornis*
 2. *Callienemis avimius*
 5. *Melolontha chinensis*

térieures sont armées au côté externe de six ou sept dents arrondies, plus fortes à l'extrémité.

Ce Géotrupe a été trouvé au Chili.

ATHYRÉE RECTICORNE.

ATHYREUS RECTICORNIS. Nob.

(Pl. 232, fig. 1.)

Il est long de 19 et large de 10 millimètres, d'un brun rougeâtre, avec les élytres plus foncées; la tête est avancée et allongée, avec le chaperon terminé en avant par une corne dressée, un peu dirigée en avant, moins longue que la tête; il y a un petit tubercule de chaque côté en avant des yeux; le corselet est lisse et luisant, un peu ponctué, coupé brusquement et verticalement en avant, avec une petite fossette au milieu et vers le haut de la coupure, en avant de laquelle on voit une forte corne droite, dirigée en haut, et dont l'extrémité dépasse à peine le sommet du corselet; les élytres sont lisses et luisantes, avec des stries assez enfoncées et ponctuées; le dessous, les antennes et les pattes sont jaunâtres, velues (mâle); il y a cinq dents aux pattes antérieures.

De la rivière des Cygnes à la Nouvelle-Hollande.

BOLBOCÈRE DE REICHE.*BOLBOCERAS REICHII.* Nob.

Cette grande espèce est longue de 22 et large de 14 millimètres, d'un jaune fauve très-luisant; sa tête est finement rugueuse; le chaperon est court, un peu échancré en avant avec une grande corne sur le front, à la base extérieure de laquelle il y a une petite carène transverse; cette corne est dirigée en haut, presque droite, un peu renflée au milieu et un peu courbée en arrière, dépassant assez notablement la hauteur du corselet; le corselet est lisse, un peu plus large que les élytres, rebordé, rugueux de chaque côté, avec une impression placée près des angles postérieurs; il y a, en avant et au milieu, une forte excavation longitudinale, et de chaque côté, au milieu de sa hauteur, et aux limites de cette excavation, une forte dent un peu courbée en haut au bout; les élytres sont très-lisses, avec des stries fines et ponctuées; la suture et les contours sont bordés d'un très-fin liseré noirâtre; le dessous du corps, les antennes et les pattes sont d'un jaune plus pâle; les pattes ont les genoux et l'extrémité des dents noirâtres; les antérieures sont armées de cinq dents petites à la base, et devenant très-fortes à l'extrémité (mâle). De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. Nous dédions cette belle espèce à M. Rei-

che, qui la possède seul à Paris, et nous profitons de cette occasion pour le remercier de l'obligeance avec laquelle il nous a communiqué sa riche collection pour nos divers travaux.

BOLBOCÈRE FRONTAL.

BOLBOCERAS FRONTALIS. Nob.

Il est long de 22 et large de 13 millimètres, d'un brun rougeâtre foncé. La tête est rugueuse, avec le chaperon transversal, très-faiblement sinué en avant; le front a une carène transversale un peu élevée, quadridentée; les dents latérales un peu plus fortes que les intermédiaires, qui sont plus arrondies, et une impression arrondie derrière cette carène; le corselet est arrondi, rugueux sur les côtés et en avant, lisse au sommet, ayant au milieu une petite dépression transversale, en avant de laquelle on voit une petite élévation transverse et un peu échancrée au milieu; les élytres sont assez fortement striées, à stries ponctuées avec les intervalles lisses; le dessous, les pattes et les antennes sont d'une couleur rougeâtre plus pâle, à poils jaunes assez serrés (femelle). — De la rivière des Cygnes, unique dans la collection de M. Reiche.

Cette espèce est assez voisine du *Bolboceras Australasiæ* de Kirby (Descr. of Ins. New-Holl., Trans. Lin. Soc., tom. 12, p. 462, pl. 23, fig. 5); mais elle est bien plus grande, et la crête de sa tête l'en sépare suffisamment.

Genre ORYCTOMORPHE.*ORYCTOMORPHUS*. Nob.

Nous avons établi ce genre dans le Voyage autour du monde du capitaine Duperrey, pour un insecte voisin des Oryctés (Zool., t. 2 , part. 2 , I^{er} div., p. 79, pl. 3, fig. 3). En voici deux autres espèces.

ORYCTOMORPHE VARIÉ.*ORYCTOMORPHUS VARIEGATUS*. Nob.

Il est long de 18 et large de 10 millimètres, d'un noir luisant ; les antennes ont la massue très-grande, noirâtre ; la tête a son chaperon rétréci en avant , bilobé et un peu relevé, avec une très-petite corne ou tubercule sur le vertex ; le corselet est transversal , finement ponctué , un peu excavé au milieu, avec une grande tache rouge de chaque côté ; les élytres sont lisses , très-faiblement ponctuées , avec une grande tache près de l'écusson , une ligne oblique vers le milieu , envoyant un rameau en arrière, d'un jaune d'ocre ; les pattes et le dessous sont noirs ; le

bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal est d'un beau jaune. — Du Pérou.

ORYCTOMORPHE A CORSELET TACHÉ.

ORYCTOMORPHUS MACULICOLLIS. Nob.

Il est long de 15 et large de 8 millimètres. La tête est noire, rugueuse; la massue des antennes est grande, plus longue que la tige; le chaperon est rétréci en avant, un peu relevé, arrondi avec un petit tubercule sur le vertex; le corselet est couvert de gros points enfoncés, d'un jaune d'ocre, avec les bords, quatre grandes taches en avant et un peu au delà du milieu, et deux grandes taches confondues avec le bord postérieur, noires; l'écusson est triangulaire arrondi, noir avec le milieu jaune; les élytres sont jaunes, ayant des côtes un peu élevées et de très-gros points enfoncés entre ces côtes; elles ont chacune une tache noirâtre et longitudinale, placée au milieu et n'atteignant pas les extrémités; le dessous et les pattes sont noirs; les cuisses sont aplaties; elles ont toutes une grande tache allongée jaune au côté antérieur. — Il habite le Pérou, près de Lima.

CALLICNEMIS REMARQUABLE.***CALLICNEMIS EXIMIUS.* Nob.**

(Pl. 232, fig. 2.)

Cet insecte curieux pourrait bien appartenir au sous-genre *Temnorhynchus* de M. Hope. Mais il nous semble devoir prendre place dans le genre *Callicnemis* fondé par M. Delaporte, dans notre Magasin de Zoologie, 1832, cl. 1x, pl. 73.

Il est long de 20 et large de 10 millimètres, d'un jaune roussâtre; sa tête est de forme carrée, brusquement tronquée en avant, avec cette troncature prolongée verticalement en une petite corne de la longueur de la tête, et ayant de chaque côté une dent assez aiguë; au bas de cette partie antérieure aplatie, on voit le chaperon qui est étroit et un peu bilobé; la partie antérieure du front offre en outre deux petites fossettes latérales; le corselet est un peu plus large que long, presque carré, rugueux, avec une grande excavation transversale en avant, surmontée au milieu d'une protubérance dirigée en avant et brusquement tronquée au bout; derrière cette saillie on voit une carène élevée, qui part des bords de la cavité antérieure et va former au milieu un angle dirigé en arrière; les élytres sont lisses, luisantes, avec un fort sillon de chaque côté de la suture, de gros points enfoncés

et presque rangés en lignes, et quelques faibles traces de côtes effacées; les jambes antérieures ont trois fortes dents au côté externe, les intermédiaires sont fortement dilatées à l'extrémité, brusquement tronquées, avec deux forts éperons aplatis et des rangées d'épines sur le côté extérieur et au bord de la partie tronquée; les tarsi antérieurs sont grêles, les autres aplatis, avec le premier article très-dilaté au côté externe; le dessous est pâle et velu. Il y a une forte épine droite, placée à la base du sternum du prothorax, comme dans le *Callicnemis Latreillii* (mâle).

La femelle diffère parce que la troncature antérieure de la tête n'est pas prolongée supérieurement en corne; elle est seulement un peu avancée et légèrement échan-crée; le corselet est simplement arrondi et rugueux; du reste, tous les autres caractères sont les mêmes que chez le mâle.

Ce curieux insecte vient de la côte de Coromandel.

RUTÈLE TRICOLERE.

RUTELA TRICOLOR. Nob.

Nous donnons ce nom à cette belle espèce, parce qu'elle est noire, avec des taches jaunes sur la tête, sur les côtés du corselet, à l'écusson, aux pattes et au-dessous du corps, tandis qu'il y a du rouge ferrugineux sur

le milieu du corselet et des élytres. Elle est longue de 20 et large de 11 millimètres ; sa tête est avancée, rétrécie et échancrée en avant, rebordée, finement ponctuée, noire, avec une petite bande longitudinale jaune placée au milieu et interrompue sur le vertex. Les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Le corselet est bombé, d'un noir très-luisant, lisse, très-finement ponctué, vu à la loupe. Ses côtés sont arrondis, largement bordés de jaune avec un gros point noir au milieu de chaque bordure. Le dos offre trois taches d'un fauve ferrugineux, deux à la base et une au milieu, vers le bord antérieur. L'écusson est grand, triangulaire, lisse, d'un beau jaune bordé de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, luisantes, très-finement ponctuées, vues à la loupe, avec une très-grande tache d'un jaune fauve ferrugineux occupant toute leur surface supérieure, mais ne touchant ni à la suture ni aux bords ; cette tache est un peu dilatée au côté externe. Les élytres ne recouvrent pas entièrement l'abdomen, qui est noir en dessus et offre deux taches jaunes obliques. Le dessous est noir luisant ; la base des cuisses antérieures, le sternum du prothorax, celui du mésothorax, le bord supérieur des cuisses intermédiaires, le bord supérieur et inférieur des postérieures, et les côtés des segments de l'abdomen, sont tachés de jaune.

Cet insecte a été pris à Guayaquil, sur la côte du Pérou.

Genre AULACOPALPE.

AULACOPALPUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Amblyterus* de Mac-Leay. Il offre des palpes maxillaires analogues, ayant aussi le dernier article plus grand que les précédents; mais cet article est refendu au côté externe, ce qui fournit le nom du genre que nous établissons.

Corps ovalaire, peu bombé; chaperon arrondi, couvrant entièrement le labre; antennes de dix articles, le premier allongé, plus épais au bout, fortement cilié; le second court, globuleux et aussi épais que l'extrémité du premier; les suivants plus étroits, cylindriques, assez allongés, diminuant de longueur jusqu'aux sixième et septième, qui sont les plus courts, transverses: les trois derniers forment une massue allongée, ovalaire, aussi longue que les six articles qui précèdent; palpes maxillaires aussi longs que les antennes, ayant le dernier article plus long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde allongé, pointu au bout, et offrant au côté externe une fente longitudinale très-profonde; palpes labiaux très-petits, sternum sans pointe; crochets des tarsi simples, inégaux.

AULACOPALPE VERT.*AULACOPALPUS VIRIDIS.* Nob.

Long de 14 et large de 8 millimètres. Il est d'un vert glauque et luisant ; sa tête est rugueuse, fauve en avant, avec le chaperon rebordé. Les antennes et les palpes sont d'un fauve plus foncé ; le corselet est ponctué, garni antérieurement de longs poils fauves dirigés en arrière ; les élytres sont ponctuées, avec des sillons longitudinaux bien marqués et ponctués ; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune à reflets verdâtres, couvert de duvet jaune assez long et très-serré ; les jambes antérieures sont armées de trois dents noires au bout.

De Lima, au Pérou.

Genre ANOPLOSTERNE.

ANOPLOSTERNUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Anoplognathes*, dont il diffère surtout par le sternum du mésothorax, qui n'a aucune pointe entre les pattes intermédiaires, et par sa lèvre inférieure, qui est garnie en dessous d'une brosse serrée, formée de soies courtes et égales en longueur, comme dans les Géniates. Le chaperon est arrondi, fortement rebordé. Le labre est dirigé en arrière et vient toucher à l'extrémité de la lèvre, comme dans les Anoplognathes. Les palpes maxillaires sont aussi longs que la mâchoire, à premier article petit, en cône renversé; second, deux fois plus long, cylindrique; troisième, de la grandeur du premier, obconique, et le dernier presque aussi long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde, un peu aplati et un peu concave en dehors. Les mâchoires sont terminées par un lobe corné, courbé en dedans, un peu creusé en dessous, avec deux ou trois petites dents au sommet; elles ont, au côté externe, une profonde excavation longitudinale. Les mandibules sont élargies, épaisses, fortes, avec le bout crochu. Les antennes ont dix articles: le premier est assez allongé, fortement dilaté à l'extrémité; les quatre suivants sont presque égaux, plus longs que larges, cylindriques et un peu

plus épais au sommet ; le sixième est encore aussi long , mais très-dilaté à son sommet ; le septième est beaucoup plus court , transverse , de la largeur du précédent , et les trois derniers forment une massue aplatie , ovoïde , assez allongée , mais moins longue que les six articles qui la précèdent. La lèvre inférieure est élargie , comme celle des Anoplognathes , avec de très-petits palpes placés aux angles latéraux ; elle a , en dessous et à sa base , une large brosse arrondie , formée de poils raides , très-serrés , tous coupés à la même hauteur. Le sternum est inerme.

ANOPLOSTERNE OPALIN.

ANOPLOSTERNUS OPALINUS. Nob.

Long de 27 et large de 14 millimètres. Le dessus est d'un vert pâle à reflets bleuâtres , rougeâtres et blanchâtres , comme s'il était recouvert d'une couche transparente de lait. La tête est ponctuée , avec le chaperon large , arrondi , nettement séparé par une suture transverse , fortement rebordé en avant. Le corselet est en carré transverse , rétréci en avant à partir du milieu , finement ponctué comme la tête , avec un sillon longitudinal au milieu. L'écusson est triangulaire , ponctué sur les côtes. Les élytres sont allongées , lisses , luisantes , couvertes de points enfoncés plus forts que ceux du corselet , dont quelques-uns sont rangés en séries , et présentent ainsi quel-

ques lignes longitudinales peu marquées. Le dessous et les pattes sont d'un vert plus vif, moins lacté, garni de duvet gris, avec le bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal d'un noir luisant. Les tarses sont grands, ayant le dernier article fort, presque aussi long que les précédents, armé de deux forts crochets un peu inégaux; les articles de la base sont garnis en dessous de cils fauves assez longs et assez serrés. Les jambes antérieures sont terminées par une dent assez forte, courbée en dehors et précédée de deux faibles traces de dents externes.

Ce bel insecte est unique dans la collection de M. Reiché; il a été trouvé près de la rivière des Cygnes, à la Nouvelle - Hollande; il est surtout fort remarquable par la brosse de son menton. M. Gory en possède aussi un individu.

BRACHYSTERNE FULVIPÈDE.

BRACHYSTERNUS FULVIPES. Nob.

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille*, p. 81. Le type est notre *Brachysternus prasinus*, auquel M. le comte Dejean a donné le nom générique de *Epichloris* dans son catalogue.

Notre *Brachysternus fulvipes* est long de 19 et large de 10 millimètres. D'un beau vert luisant et vif, sa tête est assez large, rugueuse, avec le chaperon arrondi et re-

bordé en avant, ayant le bord antérieur rougeâtre; les palpes et les antennes sont rougeâtres, la massue de celles-ci est presque noire; le corselet est un peu plus large que long, couvert de points très-serrés sur les côtés et en avant, moins serrés sur le milieu; l'écusson est triangulaire, couvert de poils jaunes; les élytres sont ovalaires, un peu élargies en arrière, très-lisses et luisantes, avec des lignes longitudinales de points peu enfoncés et peu serrés, entre lesquelles on voit quelques autres points assez distants; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres, à reflets verts et garnis de duvet jaunâtre.

Du Pérou.

SCHYZOGNATHE VERT.

SCHYZOGNATHUS PRASINUS. Nob.

Le genre *Schyzognathus* de Kirby est très-voisin de celui qui précède, et surtout des *Anoplognathus*; mais il a les mâchoires terminées par un fort lobe corné et refendu en plusieurs dents arrondies et profondes; son sternum est avancé en pointe comme dans ce dernier genre.

Notre *Schyzognathus prasinus* est long de 22 et large de 11 millimètres, d'un beau vert clair; ses antennes sont fauves; les bords du chaperon, du corselet et des élytres, la suture et les tarses sont d'un fauve clair; la tête et le corselet sont lisses, luisants, finement ponctués;

les élytres sont des stries longitudinales ponctuées; les pattes sont vertes; le dessous est fauve et vert, garni de duvet.

De la Nouvelle-Hollande.

Le *Schyzognathus Mac-Leayi* et une autre espèce que nous avons disséqués, nous ont offert des mâchoires terminées par un lobe beaucoup moins épais, point refendu, mais avec quelques petites dents.

HANNETON (Oplosterne) DE LA CHINE.

MELOLONTHA (*Oplosternus*) *CHINENSIS*. Nob.

(Pl. 232, fig. 3.)

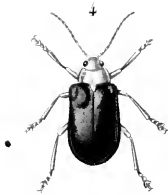
Cette espèce curieuse vient se placer près du Hanneton vulgaire; elle nous a été rapportée de Macao par M. Planel. Cet insecte, avec les antennes, la bouche, la forme du corps, et tous les caractères du *Melolontha vulgaris*, s'en distingue par une forte pointe sternale partant du milieu antérieur du mésothorax, et s'avancant jusqu'à l'insertion des pattes antérieures. On pourrait en faire un genre particulier, que nous proposons de nommer OPLOSTERNE, *Oplosternus*.

Le *Melolontha* (*Oplosternus*) *Chinensis* est long de 3¼ et large de 16 millimètres; d'un brun noir, plus foncé

en dessous ; ses élytres sont d'un jaune foncé, entièrement couvertes d'un fin duvet blanchâtre et très-serré. Si l'on se bornait à donner cette description sommaire, il serait difficile de distinguer cette espèce de quelques variétés du *M. vulgaris* ; aussi allons-nous en donner une description comparative quoique abrégée.

Le corps de notre *M. chinensis* est plus aplati que celui du *M. vulgaris*, et moins cylindrique ; sa tête est un peu plus large, avec le chaperon très-faiblement échancré en avant. Les antennes sont noirâtres ; celles du mâle sont parfaitement semblables à celles du même sexe du *M. vulgaris* ; il en est de même pour la femelle. Les parties de la bouche que nous avons disséquées sont également semblables pour la forme. Le corselet est bien plus large que long, simplement arrondi sur les côtés. Les élytres ont les côtes longitudinales moins bien marquées ; le dernier segment de l'abdomen du mâle, quoique penché, comme dans le *M. vulgaris*, et terminé en pointe saillante, n'a pas cette pointe si allongée ; elle est beaucoup plus courte chez la femelle. Le dessous et les pattes sont noirs, garnis de poils blanchâtres plus serrés et plus longs sur le sternum ; la pointe sternale est droite, dirigée en avant, arrondie au bout ; les tarses sont allongés, terminés par deux crochets simples.

De la Chine.



1. *Eupholus Tupiniervi*.

2. *Stenopterus Molorchoides*.

5. *Hispa putchotta*.

4. *Galleruea smaragdipennis*.

EUPHOLE DE TUPINIER.

EUPHOLUS TUPINIERII. Nob.

(Pl. 233, fig. 1.)

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille* pour quatre magnifiques Charançons de la Nouvelle-Guinée et des Moluques. En voici une cinquième espèce, non moins belle, provenant de la Nouvelle-Guinée, et qui diffère des autres d'une manière si notable qu'il est inutile d'établir une comparaison entre elles. Nous dirons seulement que notre Euphole de Tupinier est voisin de l'*E. Schœnherrii*. Il est long de 22 à 24 millim., et large de 8 à 9. Tout son corps est d'un beau vert très-brillant et comme piqué de points métalliques; les élytres sont garnies de points enfoncés, rangés en séries longitudinales; elles ont la base et trois larges bandes transversales d'un noir vif; la dernière bande est interrompue au milieu. Les yeux, le sillon médian de la tête et la massue des antennes sont noirs. Les genoux sont d'un beau bleu tournant au violet: le dessous des tarse est garni de duvet jaunâtre; les segments de l'abdomen sont bordés de noir à leur base.

Nous avons déjà dédié trois des plus belles espèces de ce magnifique genre de Curculionites à Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire et Schœnherr, savants qui ont tant reculé les limites de la science. Il est juste que nous consacrons celle-ci à M. le baron Tupinier, qui lui a rendu

des services non moins signalés en encourageant les voyages d'explorations, et en employant le pouvoir que sa haute position lui donne pour faire faire au département de la Marine ces belles publications, si utiles à la science et si honorables pour les marins instruits qui en procurèrent les matériaux.

STÉNOPTÈRE MOLORCHOÏDE.

STENOPTERUS MOLORCHOIDES. Nob.

(Pl. 233, fig. 2.)

Cette espèce est très-intéressante par la brièveté de ses élytres, beaucoup plus courtes et plus rétrécies au bout que chez les vrais Sténoptères; elle semble établir le passage entre ces insectes et les *Molorchus*, et c'est cette considération qui a motivé le nom que nous lui assignons. Son corps est long de 20 millimètres et large de 5, d'un noir à reflets un² peu bleuâtres; sa tête et son corselet sont finement chagrinés, velus. Ce corselet a quelques petits tubercules saillants. Les antennes sont à peu près de la longueur du corps, à peine un peu plus épaisses vers le bout; leur premier article seul est jaune. Les élytres sont de moitié moins longues que l'abdomen, larges et gibbeuses aux épaules, brusquement atténuées au premier tiers de leur longueur, linéaires, divergentes et un peu dilatées en cuillère au bout. Leur base, ou presque toute la partie large, est d'un beau jaune

d'ocre. Les ailes sont couchées sur l'abdomen, d'un brun roussâtre à reflets bleus et violets. Les pattes sont de grandeur moyenne; les cuisses sont jaunes, à l'exception de la base. Les jambes sont comprimées, noires, avec la moitié antérieure jaune. Les tarses sont noirs avec le dessous garni de duvet grisâtre. — Du Chili.

HISPE GENTILLE.

HISPA PULCHELLA. Guérin.

(Pl. 233, fig. 3.)

Cette espèce a été décrite dans le Voyage autour du Monde de la corvette *la Coquille* (Zool., t. II, part. 2, 1^{re} div., p. 141), mais elle n'avait jamais été figurée. Elle est longue de 10 millimètres et large de $4 \frac{1}{2}$, d'un rouge carmin vif, avec les élytres jaunes, bordées de rouge, et ayant au milieu, sur la suture, trois taches carrées de cette même couleur, dont les deux antérieures se touchent, tandis que la postérieure est assez reculée en arrière. — Ce joli insecte a été trouvé à Rio-Janeiro.

GALLÉRUQUE SMARAGDIPENNE.

GALLERUCA SMARAGDIPENNIS.

Chevrolat.

(Pl. 233, fig. 4.)

Cette belle Galléruque a été décrite par M. Chevrolat, dans la *Revue zoologique*, 1838, p. 288 ; mais elle n'a jamais été figurée. Elle est très-voisine de la *Galleruca albicornis* et de quelques autres espèces, et M. Chevrolat l'a réunie à celles-ci pour en faire un genre propre qu'il propose de nommer *Aptosonyx*. Cet insecte est long de 17 millimètres et large de 12 ; tout son corps est d'un jaune fauve luisant ; ses yeux et l'extrémité des mandibules sont noirs, et les élytres sont d'un beau vert émeraude brillant. — Cette Galléruque a été trouvée aux îles Philippines.



Chœradodis lobata.

CHOERADODE LOBÉE.

CHOERADODIS LOBATA. Nob.

(Pl. 234.)

Cette grande espèce ne ressemble à aucune des trois Chœradodes décrites par M. Serville ; car toutes celles-ci ont les cuisses simples, et la dilatation de leur corselet a d'autres formes. Il en est de même de la *Mantis strumaria* de Linné. Notre insecte est long de 68 millimètres, et la dilatation de son corselet est large de 25 millimètres. Tout son corps a dû être vert ou d'un brun verdâtre ; mais, desséché, il est d'un brun couleur de feuilles mortes, surtout sur les élytres. La tête est transversale, triangulaire, aplatie en avant ; les antennes, dont il ne reste que les premiers articles, ont été filiformes et minces. Le prothorax est presque aussi long que les élytres, renflé en avant, caréné au milieu ; il offre de chaque côté une large dilatation trapézoïdale, dont la plus grande largeur est au tiers postérieur du corselet, ayant les bords antérieurs sinués, et le postérieur assez profondément échancré. Les élytres sont allongées, à marge antérieure presque aussi large que la postérieure, sinuée, brusquement penchée sur les côtés. Chaque élytre a, sur le côté, un peu au delà du milieu et antérieurement, une petite tache blanche en forme de rein. Les ailes sont un peu plus longues que les élytres ; leur bord antérieur est large, noir, avec une bande transverse blanchâtre vers le bout, et l'extrémité brune

comme les élytres ; la partie plissée est également noire , mais traversée par un grand nombre de petites stries blanches. L'abdomen est très-élargi au milieu , brun , à segments bordés de noirâtre , pointu en arrière. Les pattes antérieures sont brunes en dessus , jaunâtres dessous , avec une grande tache noire au milieu des cuisses. Les hanches , les cuisses et la jambe sont fortement dentées. Les quatre autres pattes sont brunes , carénées , avec les cuisses garnies au bout et en dedans d'une large membrane plate et dentée sur les bords (femelle). — Nous ne connaissons pas la patrie de cette espèce curieuse.

PYGIDICRANE PEINTE.

PYGIDICRANA PICTA. Nob.

(Pl. 236, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Pygidicrana V. nigrum* et *marmoricrura* , seules espèces encore connues , publiées par M. Serville ; mais elle diffère de la première par sa tête bordée de noir et ayant une ligne de cette couleur au milieu , et de la seconde par ses élytres autrement peintes. Notre nouvelle espèce est longue de 24 , et large , aux élytres , de près de 5 millimètres ; elle est d'un jaune pâle et terne avec l'abdomen brun. La tête est plate , tronquée et un peu échancrée en arrière , bordée de noir sur les côtés et au bord postérieur ;



2

1. *Pygidicrana picta* .2. *Acanthodis ululina* .

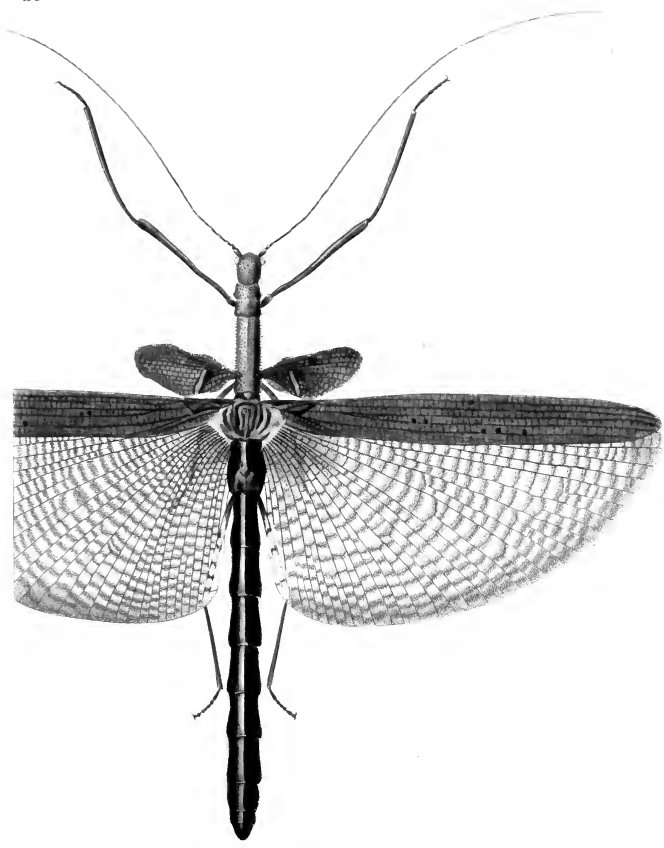
elle a au milieu une bande noire qui commence au milieu du chaperon, s'interrompt un peu au milieu du crâne, et se continue ensuite jusqu'au bord postérieur. Les yeux sont bruns. Les antennes sont presque de la longueur du corps, filiformes; leur premier article est grand, jaune; les suivants, très-courts, très-nombreux et effilés vers le bout, sont d'un brun jaunâtre. Le prothorax est un peu plus long que large, arrondi à ses quatre angles, à côtés presque parallèles, d'un jaune pâle, marqué de deux bandes noires partant du bord antérieur, arquées et dentées du côté extérieur, se rapprochant ensuite en arrière. L'écusson est jaune, un peu taché de brun sur les côtés. Les élytres sont d'un brun soyeux, finement bordées de jaune; elles ont une bande étroite au bord interne, une autre bande plus large, oblique, partant de l'angle huméral, et arrivant aux deux tiers de leur longueur, et une autre bande jaune longeant le bord externe, plus large en arrière et ne touchant pas le bord postérieur. Le dessous de la tête et du thorax est jaune, sans taches. L'abdomen est d'un brun terne et soyeux, avec les pinces grandes, droites, brusquement courbées au bout, finement dentées à la base interne, et d'un brun ferrugineux. Le dernier segment abdominal est assez bombé et fortement rugueux en dessus. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses aplaties et rayées de brun (femelle). Elle habite Madras.

PHASME OBSCURE.

PHASMA OBSCURUM. Nob.

(Pl. 235.)

Cette grande espèce a beaucoup d'affinités avec la *Phasma nedydaloïdes*, mais elle est plus grande, la longueur de la femelle que nous décrivons étant de 98 millimètres (3 pouces 7 lignes). Tout le corps est d'un brun foncé, couleur de sépia, avec le milieu du métathorax et de l'abdomen noirs en dessus. La tête est plus longue que large, saillante en arrière, couverte de tubercules grenus et plus foncés, presque rangés en lignes longitudinales. Le prothorax est de la longueur de la tête, tuberculé comme elle, un peu aplati en dessus, un peu plus large que le mésothorax, qui est comprimé sur les côtés, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, également couvert de tubercules très-saillants et luisants au bout. Les élytres sont ovalaires, un peu plus longues que le mésothorax, d'un brun d'ocre, à nervures noirâtres; elles ont près de leur base et du bord antérieur une élévation arrondie, d'où part une assez large bande blanchâtre, dirigée obliquement vers le bord postérieur. Les ailes sont de la longueur de l'abdomen; leur bord antérieur est large, de la couleur des élytres, taché de noir près de la base, et ayant quelques petites taches noirâtres dans sa longueur; la partie plissée est très-large, d'un brun enfumé, à nervures noirâtres, et ayant



Phasma obscurum

un grand nombre de petites taches transversales blanchâtres et transparentes. Les pattes sont grêles, carénées, brunes et un peu tachetées de noirâtre; les antennes sont brunes. Cette grande Phasme vient de Bahia, sur la côte du Brésil.

ACANTHODE CHOUETTE.

ACANTHODIS ULULINA. Nob.

(Pl. 236, fig. 2.)

Cette espèce ne peut être comparée qu'à l'*Acanthodis rugosa* de Linné, mais elle en diffère d'une manière sensible; elle est longue de 48 millimètres, y compris l'oviscapte, qui en a 11, mesuré en dessus (5 lignes). Le corps, les antennes, les pattes et les élytres sont d'un grisâtre pâle et presque blanchâtre. La tête est de la même couleur, avec les yeux très-saillants. Il y a une bande longitudinale noirâtre de chaque côté, derrière les yeux. Le vertex est faiblement taché de brun; en dessous le front est large, aplati, jaunâtre, brun au milieu, avec une faible bande de la même couleur de chaque côté. Le bord antérieur du front est avancé en une pointe creusée en dessus, et terminée par une petite bifurcation. Les antennes sont très-longues, annelées de brun et de jaunâtre. Le prothorax est de moitié plus long que la tête, aplati et inégal en avant, brusque-

ment relevé en arrière en une crête médiane un peu dentelée, comprimée latéralement. On voit en avant du prothorax des tubercules assez saillants, qui forment presque trois petites carènes au bord antérieur ; les côtés ont une rangée de tubercules blancs, au-dessous desquels il y a une large bande noire qui se continue avec celle de la tête. Les élytres sont allongées, ovales, élargies au bord antérieur ; elles sont ornées d'une large bande longitudinale, d'un brun noir, à bords irréguliers, rétrécie vers le bout et n'atteignant pas l'extrémité ; outre cette bande, il y a des taches linéaires transverses, dont plusieurs touchent à la bande intermédiaire, et des petits points bruns. Quand les élytres sont fermées, cette grande bande fait suite avec les bandes latérales du corselet et de la tête. Les ailes sont grandes, à nervures jaunâtres, avec de petites ondes transverses d'un brun pâle et enfumé. L'abdomen est noirâtre, avec la base des segments jaune. L'oviducte est droit, très-aplati, un peu ferrugineux à la base, noir au bout, avec le bord supérieur, jusqu'à l'extrémité, finement denticulé. Les pattes sont assez courtes, grises. Les cuisses sont aplaties, bordées inférieurement d'une petite membrane frangée et ciliée. Les jambes sont quadrangulaires, tachées de noirâtre ainsi que les tarse. Tout le dessous, jusqu'à la base de l'oviducte, est d'un jaunâtre ocreux. Nous ne connaissons pas la localité de cette espèce, mais il est probable qu'elle vient des Indes orientales.



Cicada

1. *C. sanguinea*, De Geer2. *C. Germarii*, Nob5. *C. crocea*, Nob

Sur quelques espèces de Cigales que l'on peut considérer comme une division particulière dans ce genre. (Pl. 237.)

Dans un travail assez récent de M. Germar, ayant pour titre : *Observations sur plusieurs espèces du genre Cicada Latr.*, et publié dans la Revue Entomologique, t. II, p. 49 (1834), ce savant entomologiste a établi plusieurs divisions dans ce genre, en prenant pour caractères la consistance des élytres et leur coloration. On trouve dans sa seconde division, celle des Cigales d'assez petite taille, à élytres colorés, coriacés et opaques, quelques espèces indiennes qui ont l'abdomen rouge et qu'il dit, dans une note, devoir constituer une division particulière dans cette famille. C'est sur la synonymie de ces Cigales que nous avons fait quelques observations en étudiant une espèce de ce groupe, espèce que nous croyons inédite, et dont nous donnerons plus bas la description. Nous allons passer en revue les Cigales que l'on peut rapprocher par le caractère commun des ailes opaques et de l'abdomen rouge, en commençant par celle qui a été décrite la première.

1. *CICADA SANGUINEA*. De Géer. (Pl. 237, fig. 1.)

Nigra, fronte sanguinea immaculata; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis. Elytris obscure fuscis, nigro-venosis; alis diaphanis, margine et lobo postico infumatis. Hab. China.

Cicada sanguinea. De Géer, Mém. Ins., t. III, p. 221, pl. 33, fig. 17.

- C. philæmata*. Fabr., Syst. Rhyng., p. 42, n° 47.
 — — Germar, Arch. de Thon., vol. II,
 fasc. 2, p. 3, n° 26.
 — — *Idem*. Revue Ent. de Silbermann,
 t. II, p. 75, n° 52.

La Cigale chinoise à taches rouge de sang. Stoll. Cig.,
 pl. 13, fig. 63.

On voit par cette synonymie que nous ne partageons pas l'opinion de M. Germar, qui a adopté l'espèce que Fabricius nommait *C. philæmata*, et qui n'a pas reconnu que c'est exactement la même espèce que De Géer avait décrite depuis longtemps. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la description et la figure données par De Géer, sur la figure de Stoll et sur la description de la *C. philæmata* de Fabricius, pour être convaincu de ce que nous avançons; nous n'insisterons donc pas sur ce fait.

2. CICADA SANGUINOLENTA. Fabr.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis; elytris obscure-fuscis, nigro-venosis. Alis obscure-fuscis, immaculatis. — *Hab. in China.*

- Cicada sanguinolenta*. Fabr., Syst., Entom. p. 681,
 n° 15, et ses autres ouvrages
 (moins la Synonymie).
 — — Oliv., Enc. Méth., t. 5, p. 756,
 n° 45 (moins la Syn. de De
 Géer).
 — — Germar, Arch. de Thon, vol. II,
 fasc. 2, p. 3, n° 25 (moins la
 Syn. de De Géer).

Cicada sanguinolenta. Germar, Revue Ent., t. II, p. 75, n° 50 (moins la Syn. de De Géer).

Nous n'avons pas vu cette espèce, qui pourrait bien n'être qu'une variété de la précédente ; mais la description de Fabricius est si précise, corroborée par celles qu'en ont données ensuite Olivier et Germar, que nous n'hésitons pas à la distinguer de la précédente. En effet, si les descriptions sont exactes, comme il y a tout lieu de le croire, cette espèce en diffère par son rostre taché de noir, et ses ailes obscures et de la couleur des élytres. Ce dernier caractère est si facile à saisir, que nous ne concevons pas comment les auteurs ont pu confondre cette espèce avec la précédente, si bien décrite par De Géer, qui a dit de ses ailes en la décrivant : « Mais les inférieures sont transparentes, avec une teinte de brun et des nervures noires. »

3. CICADA INCARNATA. Germar.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis; alis omnibus albis, nigro-venosis. Germ. — *Hab. in India orientali. De Haan.*

Cicada incarnata. Germ., Revue Ent., t. II, p. 75, n° 51.

Cigale sanguinolente. Brullé, Hist. nat. des ins., t. x., pl. 5, fig. 2.

Simillima præcedente (*Sanguinolenta*), et forsan ejus varietas; differt tamen elytris albis, nigro-venosis, venis apicalibus anguste fusco-circumdatis, et alis albis venis

nigris, latius fusco-marginatis. Prius varietatem *C. philæmatis* existimavi. (Conf. Thon. arch., II, 2, n° 26. Animadvers.) Germ.

4. *CICADA GERMARII*. Guér. (Pl. 237, fig. 2.)

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis. Elytris albis nigro-venosis; venis apicalibus anguste fusco-circumdatis; alis nigro-fuscis, lobo postico sub-hyalino. — Hab. in ins. Java.

Cette jolie espèce est bien distincte de la précédente par ses ailes entièrement d'un brun noir, et il nous semble inutile d'en donner une description plus étendue; car la diagnose et la figure ci-jointe suffisent pour la faire reconnaître facilement.

5. *CICADA PHOENICURA*. Germar.

C. nigra, fronte tota, mesothorace abdomineque sanguineis, alis omnibus nigris, posticis marginis inflexi disco hyalino. Gem., Rev. Ent., t. II, p. 76, n° 53. — Hab. in India orientali.

6. *CICADA TESTACEA*. Fab.

C. nigra, abdomine sanguineo, elytris alisque testaceis, venis nigris. — Hab. Tranquebaria.

Cicada testacea. Fab., Ent. Syst., 4, 24, 29. — Syst. Rhyng., p. 42, n° 45.

— — Oliv., Enc. méth., t. V, p. 756, n° 43.

La cigale ensanglantée. Stoll., pl. VIII, f. 41, C.

Cicada testacea. Thon., Arch., II., 2, p. 3, n° 27.

7. *CICADA TRABEATA*. Germar.

C. ferruginea, collaris thoracisque maculis duabus pur-

puvascentibus, alis omnibus fuscis, ferrugineo-venosis.
— Hab. in Java.

Germar, Arch. de Thon., vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 28.

8. *CICADA CROCEA*. Guér. (Pl. 237, fig. 3.)

C. flava, capite brunneo-obscuro, maculis rubris, thorace flavo, prothorace, mesothorace duabus maculis latis rubro-brunneis, abdomine croceo, colore obsoletiore infra, pedibus flavis, tibiis tarsisque nigris. Elytris et alis hyalinis, nervulis flavis, anticis cum membrana ad nervulas proximata flavo-pallido colorata.

Guér., Voy. de la Coquille, Zool. t. II, part. 2, 1^{re} div., p. 182. Hab. Bengalìa.

9. *CICADA SPLENDIDULA*. Fabr.

C. elytris fusco-aureis, tibiis anticis incrassato-dentatis rufis. — Hab. in China.

Fabr., Ent. Syst., t. IV, p. 25, n° 33, et Syst. Rhyng., p. 42, n° 49.

Oliv., Encycl. méth., t. V, p. 756, n° 47.

Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 45, n° 102.

Telles sont les espèces que nous rangeons dans cette petite division, qui nous semble très-naturelle, mais qui n'est pas tellement tranchée qu'elle n'ait pas de contact avec d'autres groupes. En effet, notre *C. crocea* passe aux espèces à élytres transparentes; car ce qu'elles ont d'opaque est produit par le jaune qui s'étend de chaque côté des nervures, et ne laisse qu'un espace transparent très-étroit.

CIGALE A SAC.

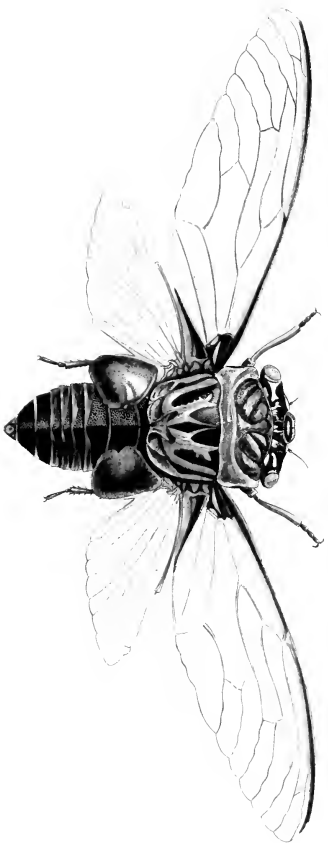
CICADA SACCATA. Fab.(Pl. 238.)

Nigra, thorace testaceo, lobo postico nigro maculato, abdominis basi utrinque sacco testaceo.

Tettigonia saccata. Fab., Syst. Rhyng., p. 34, n° 9.

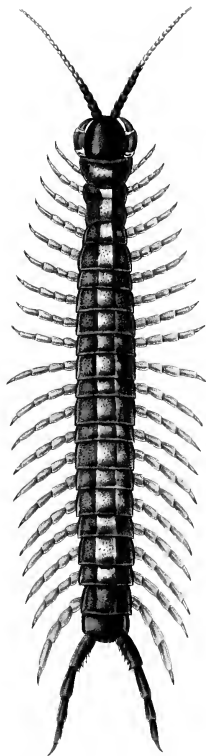
Cicada saccata. Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 5, n° 57.

Cette magnifique espèce, que Fabricius indique à tort comme venant de la Chine, est parfaitement décrite par cet auteur; mais comme elle n'avait jamais été vue depuis, nous avons cru devoir figurer l'individu que nous avons sous les yeux, et qui vient authentiquement de la Nouvelle-Hollande, comme nous en avons eu la certitude par l'examen de plusieurs individus que M. Reiche a reçus d'Angleterre.



♂ *Cicada aurorata*, Fab





Scolopendra Eydouxiana

Vaillant del

N. Rémond imp

Séban sc

MYRIAPODES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE ,

PAR MM. EYDOUX ET GERVAIS.

Genre POLYDÈME.

Dans une note sur les espèces connues du genre Polydème (1), l'un de nous a décrit brièvement deux de ces animaux, en annonçant que celles des espèces recueillies pendant le voyage de *la Favorite* seraient figurées ici.

POLYDÈME MARGARITIFÈRE.

POLYDESMUS MARGARITIFERUS. Nob.

(Pl. 239, fig. 1.)

Ce Polydème, recueilli à Manille par l'un de nous, a 3 pouces de longueur totale; ses antennes sont petites,

(1) Note sur le genre *Polydesmus* de la classe des Myriapodes, par M. P. GERVAIS, *Ann. Soc. Entomol. de France*, V, p 373, 1836.

et son front est sillonné sur le milieu. Il a le corps brun en dessus, avec les carènes latérales des anneaux de couleur fauve, ainsi que les pattes; les antennes sont de la même teinte que les carènes et les pattes; ces dernières sont un peu velues, surtout à leur face postérieure. Chaque anneau du corps présente en arrière une petite rangée transverse de tubercules fauves, comparables, si l'on veut, à de petites perles, ce qui justifie le nom de *Margaritifère* que nous avons proposé pour désigner ce Myriapode. D'autres tubercules plus petits sont en avant de ceux qui viennent d'être signalés; mais les premiers, formant une rangée unique, existent seuls aux anneaux antérieurs. Le premier segment du corps, ou la cuirasse, est régulièrement bordé, dans tout son pourtour, d'une série de ces petites aspérités; le dernier a son avance terminale très-élargie, spatuliforme et demi-circulaire.

L'individu qui a servi à cette description est une femelle, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître par l'inspection de ses pattes, au nombre de trente et une paires. On sait, en effet, que les mâles n'en ont que trente, une d'elles étant transformée en forcipules copulatrices. Une partie de son corps était remplie de corpuscules brunâtres de la grosseur d'un grain de millet, et qui étaient certainement des œufs.

La figure 1 représente le *P. margaritiferus* de grandeur naturelle : 1. a. sa tête; 1. b. l'un de ses segments; 1. c. derniers segments; 1. d. une patte.

POLYDÈME DE BLAINVILLE.

POLYDESMUS BLAINVILLII. Nob.

(Pl. 239, fig. 2.)

On n'avait encore indiqué comme africain que le seul *Polydesmus granulatus* (Pal. Beauv.), que l'auteur donne comme de Guinée. Celui-ci est aussi un Polydème d'Afrique; l'un de nous se l'est procuré sur la côte de Barbarie, et il a été depuis lors retrouvé en Égypte, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'examen d'un individu recueilli par M. Al. Lefebvre. Voici quels sont ses caractères.

La couleur générale est d'un roux ferrugineux, lequel règne aussi sur les pattes; le dos est marqué de points rougeâtres; les anneaux, dont les carènes sont assez saillantes, sont peu écartés, légèrement bombés en dessus, et lisses si on les voit à l'œil nu, ou très-légèrement granuleux quand on les examine avec une loupe. Les antennes sont grêles, plus longues que la tête, à articles étroits et non poilus; leur couleur est celle du corps, mais elles sont un peu plus pâles près de leur articulation. Leur dernier article est fort petit et comme emboîté dans le sixième ou pénultième, qui est en massue allongée.

Ce Polydème a 1 pouce 5 lignes de longueur dans le mâle, qui est un peu plus gros que la femelle.

La figure 2 a. représente sa tête grossie; 2. b. segments vus de profil; 2 c. *id.* vus de face; 2 d. anus de profil; 2 e. *id.* en dessous; 2 g. *id.* en dessus; 2 f. organes générateurs mâles.

SCOLOPENDRE D'EYDOUX.

SCOLOPEDRA EYDOUXIANA. Gerv.

(Pl. 240.)

Gerv., *Ann. Sc. Nat.*, Janvier 1837; sp. 7.

Cette jolie espèce, qui vient du Sénégal, a été dénommée, mais non encore décrite. Elle se distingue très-aisément de celles qu'on a déjà signalées.

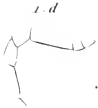
Voici, d'ailleurs, ses caractères :

Teinte générale verdâtre, légèrement nuancée de bleu sur les pattes; une double série de lignes droites sur le dos et sous le ventre, depuis le troisième anneau jusqu'à l'avant-dernier inclusivement. Les mandibules de couleur ferrugineuse à leur base, ainsi que les appendices du dernier segment (fig. b.), sans doute ceux de la copulation; les anneaux quadrilatères allongés. Les épines du premier segment de la patte postérieure nombreuses: sept écartées au côté interne, et trois au bord inférieur externe.

Longueur du corps, 3 pouces 3 lignes.

Antennes, 1 — —

Pattes postérieures, — 11 —



1. *Polidesmus margaritiferus* ♀

2. *Pol. Blainvillii*, ♂

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Imprimerie de M^{me} V^e HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE)
rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE,
Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE
TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES
ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères; Auteur de l'Iconographie du règne animal; l'un des Auteurs du *Traité élémentaire d'histoire naturelle*, de la *Zoologie de l'Encyclopédie méthodique*, du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, du *Voyage autour du monde de la Coquille*, de l'*Expédition de Morce*, du *Voyage aux Indes orientales par Bêlanger*, etc., etc., etc.

TROISIÈME SECTION
ANIMAUX ARTICULÉS.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

—
1839.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ANNÉES 1851 A 1858.

TROISIÈME SECTION.

Annelides¹ (Classe VI).

	Nos.	Ann.
SIGALION Estellæ, GUÉRIN.	1.	1837.

Crustacés (Classe VII).

GELASIMUS Tangeri, EYDOUX.	17.	1835.
MITHRAX dichotomus, Desmarests, EDWARDS.	1.	1832.
— dama, Herbst, EDWARDS.	1.	1832.
— asper, M. EDWARDS.	1.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, EDWARDS.	2 et 3.	1832.
— aculeatus, Herbst, EDWARDS.	2.	1832.
— verrucosus, M. EDWARDS.	4.	1832.
— hispidus, Herbst, EDWARDS.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, EDWARDS.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, EDWARDS.	5.	1832.
— hircus, Fab., EDWARDS.	5.	1832.
MACRPHthalmus pectinipes, GUÉRIN MÉNEVILLE.	23.	1838.
— simplicipes, GUÉRIN.	24.	1838.
— affinis, GUÉRIN.	24.	1838.

¹ Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

1^{re} série.

c.

Crustacés.	N ^o .	Ann.
PORCELLANA (9 esp.), GUÉRIN.	25 et 26.	1838.
PHYLLOSOMA (12 esp.), GUÉRIN.	6 à 13.	1833.
HYPERINES (diverses), GUÉRIN.	17 et 18.	1836.
PRIMNO MACROPA, GUÉRIN.	17.	1836.
HIERACONYX abbreviatus, GUÉRIN.	17.	1836.
PRONOÉ capito, GUÉRIN.	17.	1836.
PHRONYMA atlantica, GUÉRIN.	18.	1836.
OXYCEPHALUS piscatorius, Edwards GUÉRIN (s. pl.).	18.	1836.
— oceanicus, GUÉRIN.	18.	1836.
PHILAS settatus, GUÉRIN.	19.	1836.
PTERELAS Webbii, GUÉRIN.	20.	1836.
DETO echinata, GUÉRIN.	21.	1836.
LIMNADIA mauritiana, GUÉRIN.	22.	1838.
CIRRIPÈDES, MARTIN-SAINT-ANGE.	15 et 16.	1835.

Arachnides (Classe VIII).

ACANTHODON Petitii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	17.	1838.
PACHYLOSCELIS fulvipes, LUCAS.	14.	1836.
MYGALE rosea, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
HERSILIA caudata, Savigny, LUCAS.	12.	1836.
— indica, LUCAS.	13.	1836.
— Savignyi, LUCAS.	13.	1836.
ATTUS venator, LUCAS.	15.	1836.
SALTICUS lepidus, GUÉRIN.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
SCYTHODES rufipes, LUCAS.	6.	1834.
SEGESTRIA ruficeps, GUÉRIN.	1.	1832.
EPEIRA mexicana, LUCAS.	3.	1833.
— hastifera, PERCHERON.	4.	1833.
THELYPHONUS giganteus, LUCAS.	9.	1835.
— caudatus, Latr., LUCAS.	9.	1835.
— rufimanus, LUCAS.	10.	1835.
— rufipes, LUCAS.	9.	1835.
— angustus, LUCAS.	10.	1836.
— spinimanus, LUCAS.	10.	1835.
GALEODES Cubæ, LUCAS.	11.	1835.
— limbata, LUCAS.	5.	1834.
ANDROCTONUS variegatus, GUÉRIN.	2.	1832.



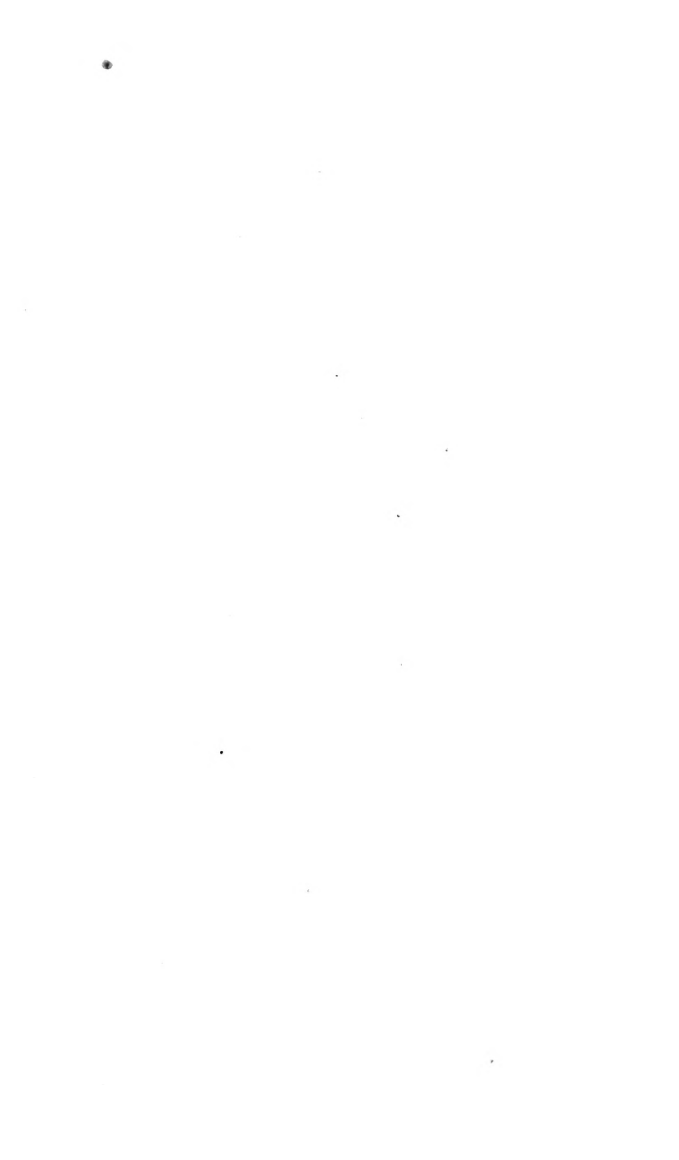


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ANNÉES 1834 A 1838.

TROISIÈME SECTION.

Annelides ¹ (Classe VI).

SIGALION Estellæ, GUÉRIN. 1. 1837.

Crustacés (Classe VII).

CIRRIPEDES, MARTIN-SAINT-ANGE. 15 et 16. 1835.
DETO echinata, GUÉRIN. 21. 1836.
GELASIMUS Tangeri, EYDOUX. 14. 1835.
HIERACONYX abbreviatus, GUÉRIN. 17. 1836.
HYPERINES (diverses), GUÉRIN. 17 et 18. 1836.
LINNADIA mauritiada, GUÉRIN. 22. 1838.
MACROPHthalmus affinis, GUÉRIN. 24. 1838.
— peclinipes, GUÉRIN MÉNEVILLE. 23. 1838.
— simplicipes, GUÉRIN. 24. 1838.
MITHRAX aculeatus, Herbst, EDWARDS. 2. 1832.
— asper, M. EDWARDS. 1. 1832.
— dama, Herbst, EDWARDS. 1. 1832.
— dichotomus, Desmarests, EDWARDS. 1. 1832.

¹ Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

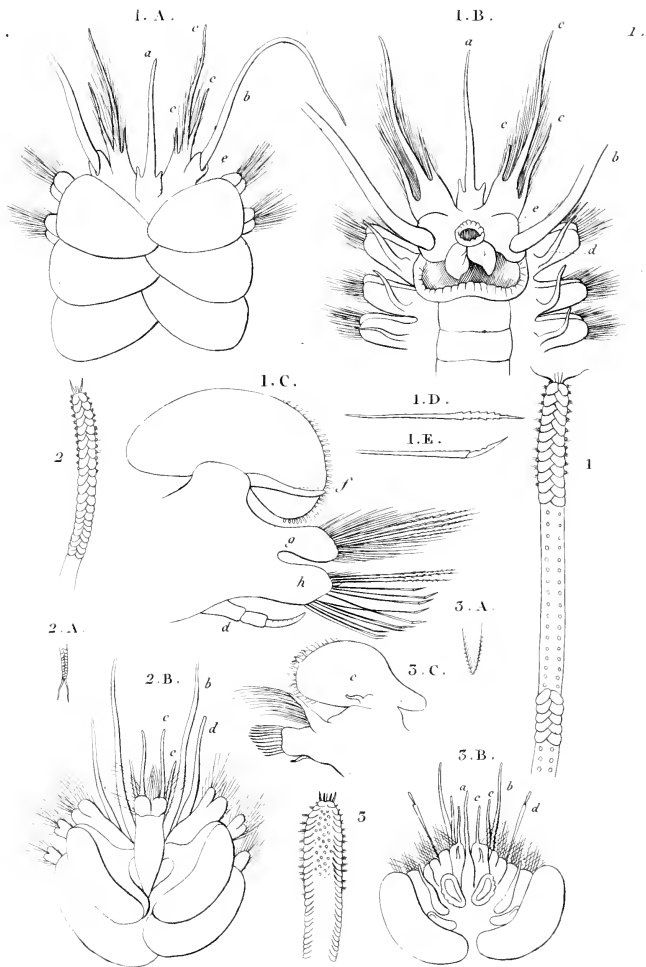
1^{re} série.

F.

	N ^{os} .	Ann.
Crustacés.		
MITHRAX hircus, Fab., EDWARDS.	5.	1832.
— hispidus, Herbst, EDWARDS.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, EDWARDS.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, EDWARDS.	5.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, EDWARDS.	2 et 3.	1832.
— verrucosus, M. EDWARDS.	4.	1832.
OXYCEPHALUS oceanicus, GUÉRIN.	18.	1836.
— piscatorius, Edwards GUÉRIN (s. pl.).	18.	1836.
PHILIAS serratus, GUÉRIN.	19.	1836.
PHRONYMA atlantica, GUÉRIN.	18.	1836.
PHYLLOSONA (12 esp.), GUÉRIN.	6 à 13.	1833.
PORCELLANA (9 esp.), GUÉRIN.	25 et 26.	1838.
PRINNO macropa, GUÉRIN.	17.	1836.
PRONOÉ capito, GUÉRIN.	17.	1836.
PTERELAS Webbii, GUÉRIN.	20.	1836.

Arachnides (Classe VIII).

ACANTHODON Petitii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	17.	1838.
ANDROCTONUS variegatus, GUÉRIN.	2.	1832.
ATTUS vcnator, LUCAS.	15.	1836.
EPEIRA mexicana, LUCAS.	3.	1833.
— hastifera, PERCHERON.	4.	1833.
GALGODES Cubaë, LUCAS.	11.	1835.
— limbata, LUCAS.	5.	1834.
HERSILIA caudata, Savigny, LUCAS.	12.	1836.
— indica, LUCAS.	13.	1836.
— Savignyi, LUCAS.	13.	1836.
MYGALE rosea, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
PACHYLOSCELIS fulvipes, LUCAS.	14.	1836.
SALTICUS lepidus, GUÉRIN.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
SCYTHODES rufipes, LUCAS.	6.	1834.
SEGESTRIA ruficeps, GUÉRIN.	1.	1832.
THELYPHONUS angustus, LUCAS.	10.	1836.
— caudatus, Latr., LUCAS.	9.	1835.
— giganteus, LUCAS.	9.	1835.
— rufimanus, LUCAS.	10.	1835.
— rufipes, LUCAS.	9.	1835.
— spinimanus, LUCAS.	10.	1835.



1. *Sigalion Estelle*, Guérin.

2. *S. Mathilda* - 3. *S. Herminia*.

NOTICE

Sur un genre d'Annélides établi récemment sous le nom de SIGALION ,
 et Description du SIGALION n'ESTELLE , espèce nouvelle des côtes
 de France ;

PAR M. F. E. GUÉRIN.

Ce genre a été établi par MM. Audouin et Milnes Edwards dans leur travail sur les Annélides de nos côtes (*Annales des Sc. nat.*, t. 27, p. 439), et mentionné par Cuvier, dans la 3^e édition du *Règne animal* (t. 3, p. 207). Il diffère des Polynoés par un corps très allongé, vermiforme, et surtout par la présence de cirres et d'élytres sur un même pied, circonstance qui n'a encore été observée sur aucun autre genre de la famille des Aphrodisiens. Les auteurs que nous venons de citer ont fait connaître deux espèces de ce genre ; l'individu dont nous allons donner la description offre avec elles des différences si notables, que nous n'avons pas hésité un instant à en former une espèce distincte : nous regrettons que notre échantillon soit mutilé, et que la partie postérieure de son corps manque, ce qui nous empêche de donner le nombre de ses segmens, et de faire connaître si son extrémité postérieure est terminée par deux tentacules stylaires, comme dans l'une des espèces déjà décrites (*S. Mathildæ*), ou s'il n'en porte pas, comme cela a lieu dans l'autre (*S. Herminæ*). Nous allons présenter les caractères distinctifs des espèces du genre Sigalion, afin d'y introduire la nôtre et d'en mieux faire ressortir les différences.

1^{re} Espèce. SIGALION DE MATHILDE. *S. Mathildæ*.
 Aud. et Edw., *Ann. Sc. nat.*, t. 27, p. 441. Pl. 9,
 f. 1 à 10.

Point d'antenne impaire. Corps recouvert en dessus par des élytres qui se croisent sur le milieu du dos. Cirre infé-

rieur des pieds de la seconde paire beaucoup plus grand que dans les autres pieds.

2^e Esp. S. D'ESTELLE. *S. Estellæ*. Guérin. Pl. 1, fig. 1.

Une antenne impaire très développée ; corps recouvert en dessus par des élytres qui se croisent sur le milieu du dos. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire pas plus grand què dans les autres pieds.

3^e Esp. S. D'HERMINIE. *S. Herminieæ*. Aud. et Edw., *Loc. cit.*, p. 443. Pl. 8, f. 1 à 6.

Une antenne impaire très développée ; corps n'étant pas recouvert par les élytres , qui sont étroites et laissent à découvert la majeure partie du dos. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire beaucoup plus grand que dans les autres pieds.

On voit, par la comparaison de ces caractères, que notre annélide diffère bien évidemment des deux espèces décrites dans les Annales ; nous allons donner quelques développements à ce premier signalement. Le corps du SIGALION D'ESTELLE (*fig. 1*) est allongé ; la portion qui est en notre possession en forme environ la moitié : elle a près de deux pouces de longueur. La tête est tout-à-fait inférieure, comme celle des deux autres espèces ; elle porte, à son extrémité antérieure et supérieure, une antenne mitoyenne grande (*fig. 1, A, B, a*), à la base de laquelle on aperçoit deux petits appendices rudimentaires, que nous croyons être les supports des yeux. Les antennes externes (*b*) s'insèrent latéralement, et à la partie inférieure de la tête ; elles sont presque trois fois plus longues que l'antenne mi-

toyenne ; on aperçoit à leur base une membrane mince (*e*) qui embrasse une portion de leur contour. Nous n'avons pas pu voir la trompe, qui avait été contractée par l'action de l'alkool. Les pieds de la première paire sont dirigés en avant comme dans les deux autres espèces ; leur pédoncule est garni de soies déliées et nombreuses, et de trois cirres (*c, c, c*) d'inégale longueur, dont les plus grands dépassent un peu l'antenne mitoyenne. Les pieds de la seconde paire (*fig. 1, C*) et les suivants sont composés d'une rame supérieure (*g*) et d'une rame inférieure (*h*). La rame supérieure donne insertion à un faisceau de soies fines, subulées et très finement dentelées. La rame inférieure est un peu plus grosse, et offre deux sortes de soies : les supérieures (*fig. 1, D*) sont un peu plus épaisses et dentelées au bout ; les inférieures (*fig. 1, E*) sont formées de deux pièces, un peu renflées près du bout. Le cirre supérieur (*f*) est court, et n'atteint pas la longueur de la rame supérieure ; il s'attache au-dessous de l'élytre, sur le côté externe du tubercule basilaire de cette élytre. Le cirre inférieur (*d*) est inséré fort en arrière ; il est à peu près de la longueur de la rame inférieure, et n'est pas plus grand que dans les pieds des paires suivantes. Les élytres sont arrondies, frangées sur une portion de leur bord ; elles se croisent sur le milieu du corps, et recouvrent entièrement le dos de l'animal ; leur surface paraît lisse. Cette annélide nous a été envoyée de La Rochelle, par M. d'Orbigny père.

Nota. Nous avons reproduit une portion des figures des deux autres espèces de Sigalions, pour qu'on puisse mieux apprécier les différences que nous venons d'exposer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- F. 2. Sigalion Mathildæ.*
2 *A.* Extrémité postérieure.
2 *B.* Extrémité antérieure grossie.
b. Antenne externe.
c. c. Cirres des pieds de la première paire.
d. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire.
- 3 *Sigalion Herminicæ.*
3 *A.* Extrémité postérieure.
3 *B.* Extrémité antérieure grossie.
a. Antenne mitoyenne.
b. Antenne externe.
c. c. Cirres des pieds de la première paire.
d. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire.
- 3 *C.* Un des pieds avec son élytre.
c. Cirre supérieur.
d. Cirre inférieur.

GUÉRIN.

Mai 1833.

OBSERVATIONS

Sur les Crustacés du genre MITHRAX

Par M. H. Milne Edwards.

Les crustacés qui ont servi de type pour l'établissement du petit groupe générique des Mithrax ont été pendant long-temps réunis aux Majas ; en 1817, M. Latreille les en a séparés, et il se proposait de donner à ce nouveau genre le nom de *Trachonite*, lorsqu'il apprit que M. Leach, ayant été conduit de son côté à établir la même coupe, y avait appliqué celui de Mithrax ; ce motif détermina le savant entomologiste français à abandonner la première de ces dénominations, et le genre Mithrax, mentionné d'abord dans le Règne animal de M. Cuvier¹, et décrit avec plus de détails dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle², a été depuis lors généralement adopté. Enfin M. Desmarest en a traité plus au long dans ses Considérations sur les Crustacés³. Mais l'état de nos connaissances sur ce sujet laisse encore beaucoup à désirer, et le genre Mithrax, de même que la plupart des autres divisions de la classe des Crustacés, réclame une étude plus sérieuse.

La place que les Mithrax doivent occuper dans nos méthodes ne donne lieu à aucune incertitude. En effet, quelle que soit la manière dont on divise les Décapodes brachyures, on est toujours conduit à distinguer parmi eux une famille qui correspond aux Oxyrhinques de M. La-

¹ Règne animal, première édition, t. 3, p. 23. (1817.)

² Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle (Déterville). Tom. 21, p. 224. (1818.)

³ Considérations générales sur la classe des Crustacés ; p. 149. (1825.)

treille, et c'est évidemment dans ce groupe que les Mithrax doivent être rangés. Si l'on rejette de la section des Brachyures les Pactoles et quelques autres crustacés anomaux ¹, on ne trouve plus dans la famille des Oxyrhinques que trois tribus : les Macropodiens, les Majens et les Parthénopiens; et c'est parmi les Majens que le genre dont nous nous occupons ici se place naturellement, car la disposition des pattes et des antennes ne permet pas de le confondre avec les Macropodiens ou les Parthénopiens ².

Il est quelques espèces de Mithrax qui, par la forme générale de leur corps, établissent un léger passage vers

¹ Voyez notre mémoire intitulé : *Recherches sur l'organisation et la classification des Crustacés décapodes*. Ann. des Sciences naturelles, tom. 25.

² Des recherches que j'exposerai dans une autre occasion m'ont conduit à diviser les Brachyures proprement dits en quatre familles naturelles, savoir : les *Oxyrhinques*, les *Cyclométopes*, les *Catométopes* et les *Oxystomes*. La première de ces divisions peut être caractérisée de la manière suivante : Orifices copulateurs du mâle creusés dans l'article basilaire des pattes postérieures, et ne se continuant pas avec un canal transversal du plastron sternal (comme chez les *Catométopes*); cadre buccal à peu près quadrilatère, très large en avant et n'arrivant jamais jusqu'au front; épistome très grand, presque carré, et occupant avec les fossettes antennaires un espace presque aussi long que le cadre buccal; carapace rétrécie antérieurement; front avancé, en général en forme de rostre; orbites dirigées en dehors; régions branchiales très développées et occupant presque toutes les parties latérales de la carapace.

Les Oxyrhinques me paraissent devoir être subdivisés en trois tribus que l'on peut distinguer à l'aide des caractères suivants :

§ Pattes grêles et très longues; celles de la seconde ou de la troisième paires toujours beaucoup plus longues que les antérieures, et plus de deux fois aussi longues que la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Macropodiens.

§§ Pattes de grandeur médiocre; celles de la seconde et de la troisième paires n'ayant jamais deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et ayant ordinairement moins d'une fois et demie cette longueur.

* Article basilaire des antennes externes très développé, constituant la majeure partie de la paroi inférieure de l'orbite, et allant toujours se souder au front au-devant du canthus interne des yeux. Pattes antérieures souvent plus longues et plus

les Crabes proprement dits, car la *carapace* de ces crustacés est quelquefois notablement plus large que longue; ainsi, dans le M. Verruqueux, le diamètre transversal est au diamètre longitudinal ¹, comme 120 est à 100 (= 6 : 5), et dans les espèces où la carapace est la plus étroite, dans

fortes que les suivantes, mais n'ayant jamais plus de deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Majens.

** Article basilaire des antennes externes presque toujours peu développé, point soudé au front, et ne contribuant que peu ou point à former la paroi inférieure de l'orbite. Pattes antérieures très grosses et ayant chez le mâle, sinon dans les deux sexes, deux ou trois fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Parthénopiens.

¹ L'inspection des animaux eux-mêmes ou de bonnes figures destinées à les représenter, donne mieux que toute description la connaissance de leur aspect général; mais lorsqu'on est privé de ces objets, on peut jusqu'à un certain point y suppléer par l'indication des proportions des diverses parties du corps et de la direction des lignes les plus remarquables. Si la grandeur des individus varie très peu (comme dans les insectes), il suffit pour cela de donner les mesures réelles de ces parties; mais, pour les animaux dont la taille varie beaucoup, il faut procéder autrement, car les indications ainsi fournies seraient en général inapplicables, à moins d'un calcul assez long. La marche la plus simple m'a semblé être de prendre une partie déterminée du corps comme objet de comparaison, et d'exprimer sa longueur par le nombre 100 auquel je rapporte proportionnellement toutes les autres dimensions; ainsi, la partie servant ainsi d'unité de mesure étant représentée par 100, et celle que j'examine comparativement étant représentée par 120, je saurai toujours qu'elles sont dans les rapports de 5 à 6, quelle que soit leur longueur réelle. La partie servant ainsi d'objet constant de comparaison m'a paru devoir être celle qui offre le moins de variations d'une espèce ou d'un genre à d'autres, ou bien celle dont les changements entraînent le plus de différence dans l'aspect général de l'animal; or, le diamètre longitudinal de la carapace, le rostre non compris, est dans ce cas, et je l'emploie par conséquent comme unité de mesure: la longueur du rostre varie trop pour ne pas en être exclu. Quant à la direction des lignes qu'il importe de signaler, on peut la faire connaître en indiquant les angles qu'elles forment avec d'autres lignes déjà connues, telles que la ligne médiane du corps ou la ligne transversale, perpendiculaire à celle-ci, et ces angles sont faciles à déterminer en appliquant sur la carapace de l'animal un rapporteur transparent. On trouvera la définition des termes que j'emploie pour désigner les diverses parties dont je parle, et des limites que j'y assigne, dans l'explication de la planche 3.

le *M. Dichotome*, par exemple, ce diamètre transversal est encore égal aux $\frac{9}{10}$ de la longueur du diamètre longitudinal. Les bords latéro-antérieurs arqués, les latéro-postérieurs obliques et le rostre à peine saillant de quelques-uns de ces crustacés, sont aussi des dispositions qui constituent un des traits caractéristiques des *Cyclométopes*; mais le plus ordinairement la forme des *Mithrax* ne s'éloigne que peu de celle des autres oxyrhinques de la même tribu et suffirait pour les faire distinguer des autres *Brachyures*. Leur *carapace* est toujours peu bombée en dessus et assez fortement rétrécie en avant, et l'épaisseur du corps, mesurée de la base de la seconde patte au bord latéral de la carapace (immédiatement en dedans des épines), est presque aussi grande que celle du milieu du thorax, mesurée du centre de la région cordiale au niveau de l'articulation des pattes de la troisième paire, ou bien du centre de la région stomacale au niveau de la base des secondes pattes. La carapace est aussi assez fortement rétrécie en avant, et son diamètre, derrière l'épine formant l'angle orbitaire externe, dépasse à peine la moitié de la largeur du diamètre transversal; enfin, de même que chez les autres *Oxyrhinques*, les régions hépatiques antérieures sont très peu étendues, tandis que les régions branchiales offrent un grand développement; le sillon qui les sépare est en général très marqué, et se porte obliquement de la région génitale vers l'angle orbitaire externe, en formant avec la ligne médiane du corps un angle d'environ 30 degrés. (Voyez pl. 3, fig. 1, g.) La région stomacale est ordinairement très étendue et à peu près hexagonale; l'espace occupé par cette région et par la génitale forme toujours plus de la moitié du diamètre longitudinal de la carapace (51 à 64 centièmes). Le *rostre* est bifide, en général très court (environ un dixième de la longueur du diamètre longitudinal), et séparé du canthus interne des yeux par

un espace assez considérable. Les *orbites* sont presque toujours armées de deux ou trois épines à leur bord supérieur, d'une grosse dent spiniforme à leur angle externe, et d'une ou deux épines à leur bord inférieur. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont épineux ou du moins dentés; ils se dirigent en arrière en formant avec la ligne médiane du corps un angle ayant jusqu'à 50 degrés d'ouverture, et ils se continuent avec les bords latéraux sans former de coude notable. Enfin le bord postérieur de la carapace ne dépasse guère en longueur le quart du diamètre antéro-postérieur de ce même bouclier dorsal.

Les *yeux* sont gros, se reploient en arrière et rentrent ainsi en entier dans la cavité orbitaire.

Les *antennes internes* ne présentent rien de remarquable; elles se reploient un peu obliquement en dehors, et la portion frontale de la cloison qui les sépare est armée d'une épine recourbée en avant comme chez les Majas. L'article basilaire des *antennes externes* est grand et soudé au bord inférieur du front et aux parois de l'orbite d'une manière si intime, qu'il est difficile de le distinguer des parties voisines de la carapace ¹; il est presque toujours armé en avant de deux fortes épines (pl. 3, fig. 2, *c*); le second article est au contraire grêle, cylindrique et mobile; il s'insère sur les côtés du rostre, plus près de la fossette antennaire que de l'orbite; le troisième article est presque aussi gros et aussi long que le deuxième; enfin, la tige terminale multi-articulée est en général assez courte.

Les *patte mâchoires* externes ne présentent rien de remarquable, elles ressemblent à celles de tous les Majens

¹ Cette soudure a lieu après la naissance, et dans le jeune âge il est facile de s'assurer que la portion de l'enveloppe générale comprise entre la fossette antennaire et l'orbite n'est autre chose que l'article basilaire de l'antenne externe qui prend chez tous les Oxyrhinques un très grand développement (Voyez mon *Mémoire sur les changements de forme que les crustacés éprouvent pendant le jeune âge.*)

(pl. 3, fig. 2, *g*, et pl. 4, fig. 2). Il en est de même pour les autres appendices de la bouche et pour le cadre buccal, dont la largeur est en général aussi grande et même plus grande à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure (pl. 5, fig. 3). Le plastron sternal est presque circulaire (pl. 3, fig. 2, *m*).

Les *pattes* antérieures sont en général, chez le mâle, beaucoup plus longues et plus grosses que celles de la seconde paire; elles ont quelquefois plus du double de la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et la main qui les termine est presque toujours forte et renflée; enfin, les pinces sont écartées à leur base, élargies au bout, profondément creusées en cuiller, un peu recourbées en dedans, terminées par un bord tranchant semi-circulaire (pl. 5, fig. 1 et 2). Les pattes de la seconde paire ont environ une fois un tiers la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et les suivantes se raccourcissent graduellement; les tarsi sont courts, crochus et souvent armés de quelques pointes à leur face inférieure. Enfin, l'abdomen est en général formé de sept articles distincts dans les deux sexes (pl. 1, fig. 3); mais quelquefois on n'en voit chez les femelles, pendant le jeune âge, que quatre; les second, troisième, quatrième et cinquième segments étant soudés entre eux ¹.

Quant à l'organisation intérieure des *Mithrax*, elle nous a paru (autant que nous avons pu en juger par des individus conservés dans de l'alcool) très semblable à celle du *Maja squinado*.

Si nous comparons maintenant ces crustacés avec les autres genres qui prennent également place dans la tribu des *Majens*, nous verrons d'abord qu'ils se distinguent de nos *Leucippes* par la forme arrondie de la face supérieur

¹ Ce fait seul suffirait pour montrer combien les bases adoptées par MM. Leach et Desmarest pour la classification des *Oxyrhinques* ont réellement peu de valeur.

de leurs pattes ¹. La disposition de leurs pédoncules oculaires les éloigne des Percères, des Ménéthies, des Epialtes, des Paramicippes, des Halimes et des Sténocinops (où ces tiges ne peuvent se reployer en arrière, et où il n'existe pas de portion post-foraminaire de l'orbite). Leur rostre presque horizontal ne permet pas de les confondre avec les Micippes, et la position de la tige mobile des antennes externes les distingue nettement des Majas. Enfin, la forme de leurs pinces les sépare des Pises, des Libinies, des Lissa de M. Leach, de ses Hyas et de ses Chlorines, où ces organes s'amincissent vers le bout et ne sont pas creusés en cuiller. Du reste, c'est évidemment avec les Majas et les Pises que les Mithrax ont le plus d'analogie, et c'est immédiatement à côté de ces deux genres qu'ils doivent prendre place dans la méthode naturelle; analogie qui n'a point échappé à M. Latreille.

Les Mithrax appartiennent pour la plupart aux mers d'Amérique, et quelques-uns d'entre eux parviennent à une grosseur considérable; ce sont en quelque sorte les représentants américains des Majas de l'ancien continent.

Ce groupe se laisse diviser en trois sous-genres faciles à distinguer à l'aide des caractères suivants :

GENRE MITHRAX.	Bord supérieur de l'orbite armé de fortes épines.	Pattes des 4 dernières paires non épineuses.	} MITHRAX TRIANGULAIRES.
		Pattes des 4 dernières paires hérissées d'épines.	
	Bord supérieur de l'orbite dépourvu d'épines.		} MITHRAX DÉPRIMÉS.

¹ Dans notre genre Leucippe, les pattes des quatre dernières paires sont surmontées d'une crête tranchante et longitudinale qui s'étend jusqu'à l'origine du tarse.

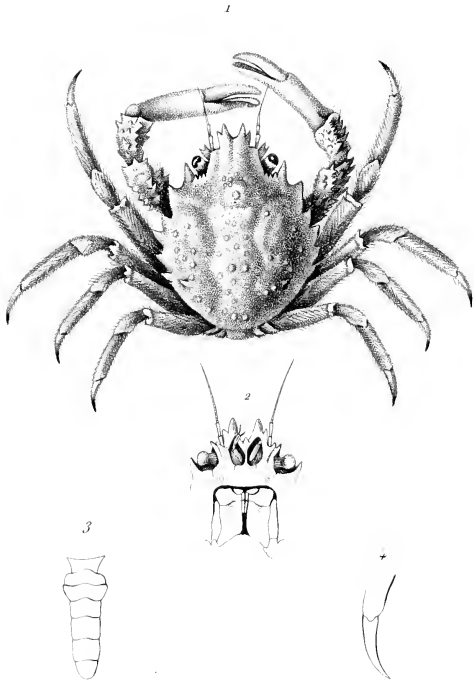
1er Sous-genre.

MITHRAX TRIANGULAIRES.

Dans les espèces qui composent ce premier groupe naturel, la forme générale du corps se rapproche beaucoup de celle des Pises; le diamètre antéro-postérieur de la carapace est au moins d'un dixième plus long que le diamètre transversal, et les bords latéro-antérieurs forment avec la ligne médiane un angle de 30 à 35 degrés; aussi ce bouclier dorsal est-il presque triangulaire dans ses deux tiers antérieurs, et arrondi postérieurement. Le rostre est formé de deux cornes assez grosses et bidentées; le bord inférieur de l'orbite n'est pas épineux, mais les côtés de la carapace sont armés d'épines très fortes. Enfin, les pattes antérieures sont moins longues et moins fortes que dans les deux sous-genres suivants; elles n'excèdent que de peu la longueur du diamètre antéro-postérieur de la carapace.

Nous ne connaissons que trois espèces de *Mithrax triangulaires*, que l'on peut distinguer entre elles à l'aide des caractères suivants :

M. TRIANGULAIRES.	{	Carapace granuleuse et sans épines en dessus.	Cornes du rostre très divergentes, terminées par 2 dents presque égales et guère plus longues que larges.	} M. DICHOTOME.
			Cornes du rostre très divergentes, armées de 3 dents spiniformes (1 terminale et 2 externes), et plus de 3 fois aussi longues que larges.	
			Carapace granuleuse et hérissée en dessus de petites pointes.	} M. RUDE.



Mithrax dichotomus, Latr.

1. M. DICHOTOME. M. DICHOTOMUS. Latr. (Planche 1).

M. Dichotomus. DESMAREST. *op. cit.* p. 150.

Dans cette espèce, le diamètre transversal de la carapace est égal aux $\frac{90}{100}$ de son diamètre longitudinal, et les régions stomacale et génitale n'occupent que les $\frac{55}{100}$ de cette dernière longueur; la largeur de la carapace, mesurée devant les orbites, est de 50 (le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace étant toujours pris pour 100), et le rostre a 30 de long; le sillon qui borne de chaque côté la région stomacale fait un angle d'environ 20° avec la ligne médiane, et le bord latéro-antérieur se porte très obliquement en arrière (en formant un angle d'environ 32° avec la ligne médiane). On y remarque 7 grosses dents spiniformes, dont une forme l'orbitaire externe, et dont 5 sont situées sur la région branchiale; il existe aussi 2 petites pointes sur le bord postérieur de la carapace; et sa face supérieure est plus bombée que dans la plupart des Mithrax. (Épaisseur à la région stomacale, 55; au bord latéral, 37.) Les orbites sont armés, à leur bord supérieur, de 2 épines triangulaires et sont parfaitement lisses en dessous. Les fossettes antennaires sont très larges en avant, et ne présentent pas de tubercule saillant à leur bord postérieur; l'épistome est deux fois aussi large que long, et les bords latéraux du cadre buccal sont droits (f. 2). Les pattes antérieures sont médiocres et hérissées de pointes sur le 3^e et 4^e articles; la main (chez la femelle) est de la grosseur du bras, et les pinces sont faibles; les pattes de la seconde paire sont à peu près de la même longueur que les premières et guère plus courtes que les troisièmes; de même que les suivantes, elles sont grêles, munies d'une petite dent à l'extrémité du 3^e article, et garnies de poils crochus; les tarses sont unis (fig. 4).

Le M. Dichotome est de couleur jaunâtre et habite les

côtes des îles Baléares ; il est représenté de grandeur naturelle.

2. M. DAIM. M. DAMA.

Cancer Dama. HERBST, pl. 59, fig. 5.

Ce crustacé ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et ne nous est connu que par l'ouvrage de Herbst. On ignore sa patrie.

3. M. RUDE. M. ASPER.

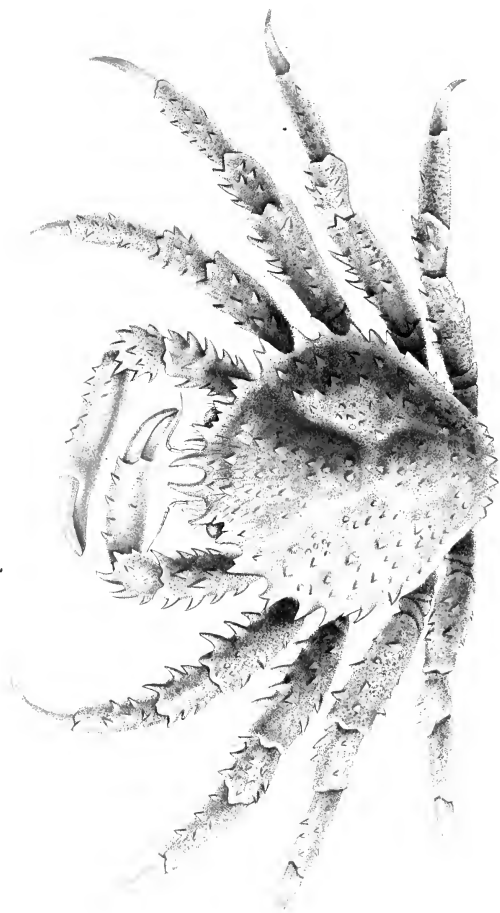
Cornes du rostre deux fois aussi longues que larges, terminées par une grosse épine aiguë, et armées en dehors d'une seconde dent beaucoup plus petite ; une petite dent au milieu du bord orbitaire inférieur.

Cette espèce, qui existe dans la collection du Muséum, mais dont on ne connaît pas la patrie, ressemble du reste beaucoup au *M. Dichotome*.

II^e Sous-genre.

MITHRAX TRANSVERSAUX.

Dans ce groupe, caractérisé comme nous l'avons déjà indiqué, le diamètre transversal de la carapace est au moins à peu près égal à son diamètre longitudinal, et quelquefois l'excède de beaucoup. Le rostre est formé de deux petites cornes spiniformes, sur les côtés desquelles on remarque d'autres épines presque aussi fortes, mais appartenant à l'article basilaire des antennes externes ou à l'angle interne de l'orbite. Les bords latéro-antérieurs de la carapace divergent beaucoup (angle de 40 à 50°), et sont armés, ainsi que les bords latéraux, de fortes épines souvent bifurquées. La grosseur des pattes antérieures varie suivant l'âge et les



Mitran spinosissimus, Edw. . .

sexes, mais les pinces sont toujours très fortes chez le mâle adulte. Toutes les espèces de ce sous-genre appartiennent aux mers des Antilles. Celles qui sont suffisamment connues pour être déterminées avec quelque certitude, peuvent être distinguées par les caractères suivants :

M. TRANSVERSAUX.	Bord supérieur des mains armé de tubercules spiniformes.	{	Caparace couverte d'épines plus ou moins alongées.	} M. TRÈS ÉPINEUX.
		{	Caparace couverte de granulations aplaties qui y donnent un aspect framboisé.	
	Bord supérieur des mains parfaitement lisse.	{	Caparace couverte de granulations.	} M. VERRUQUEUX.
		{	Caparace lisse en dessus.	

4. M. TRES ÉPINEUX. M. SPINOSISSIMUS. (Pl. 2 et 3.)

Cangrejo denton. PARRA. *Descripcion de diferentes piezas de historia natural*, pl. 51, fig. 1; *Maja Spinossissima.* LAMK., *Hist. nat. des Animaux sans vertèbres*, t. 5, p. 241.

Ce crustacé est remarquable par le nombre des épines et des poils raides dont sa carapace et ses pattes sont hérissées. La forme générale de son corps le rapproche un peu des espèces du sous-genre précédent, car le diamètre transversal de la carapace est seulement égal à son diamètre longitudinal, et dans le jeune âge il est même un peu moins long ($=94 : 100$). Le rostre est formé de 2 grosses épines très écartées entre elles, mais dirigées en avant, et n'occupe qu'environ la moitié de la largeur du front. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont arrondis, et s'écartent de la ligne médiane en formant un angle d'environ 40° ; ils sont armés de 5 ou 6 grosses épines, dont les deux premières sont bifurquées, et ils se continuent sans former de coude avec les bords latéraux, qui à leur tour se confondent avec les bords latéro-postérieurs; ces der-

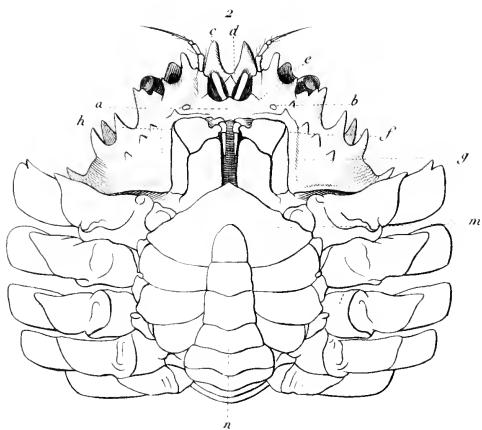
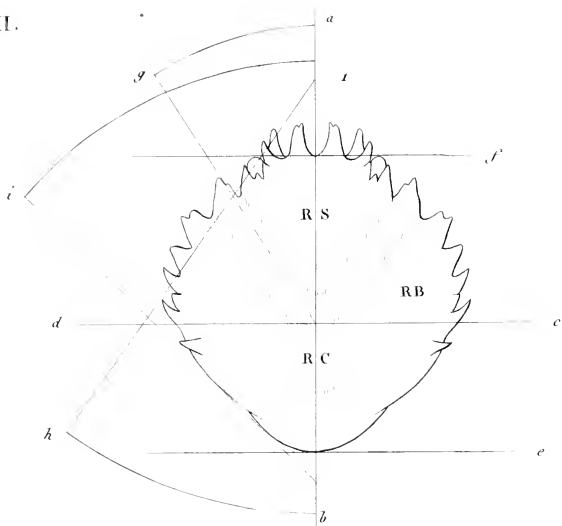
niers se portent brusquement au dehors en formant avec la ligne médiane un angle d'environ 50°. Le bord antérieur de la région cordiale est situé un peu en arrière de la moitié de la portion post-frontale de la carapace, et les sillons qui séparent la région stomacale des branchiales forment avec la ligne médiane un angle de 30 ou 35° seulement. Enfin la carapace n'est que d'environ $\frac{1}{5}$ plus élevée au milieu que près des bords latéraux. L'article basilaire des antennes externes est terminé par 2 épines dont l'interne est très longue; le 2^e article grêle et allongé; le 4^e est extrêmement court, et la soie qu'il supporte est assez longue. Les pattes antérieures, à peu près de la longueur de celles de la seconde paire chez les femelles, et les mâles dans le jeune âge, mais beaucoup plus longues et très fortes chez le mâle adulte, sont hérissées d'épines sur les 3^e et 4^e articles et sur presque toute la longueur du bord supérieur de la main; les pattes suivantes sont très épineuses. Ce crustacé atteint jusqu'à 6 pouces de longueur; sa couleur est jaune mêlée de rouge, et les côtés du corps ainsi que les pattes des 4 dernières paires sont poilus.

Habite la mer des Antilles, et est connu à la Martinique sous le nom de *Cabouca*.

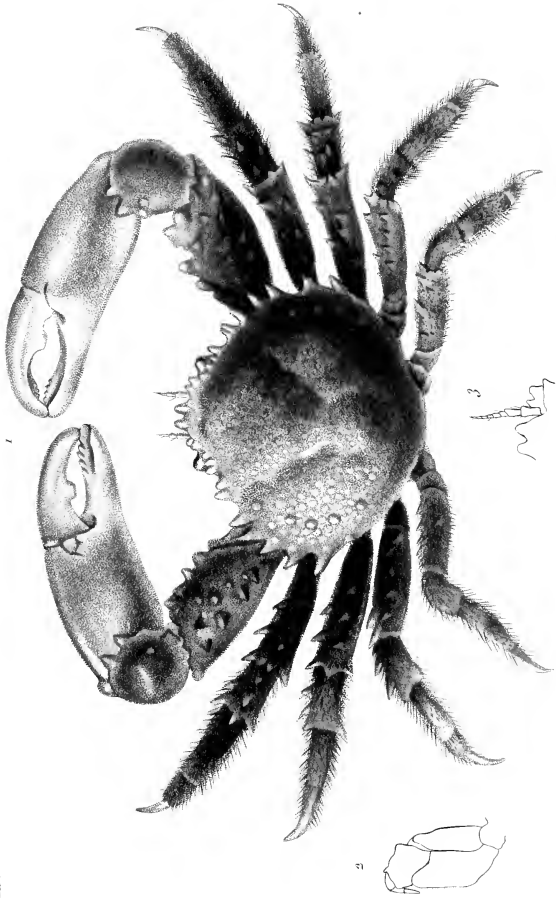
5. M. AIGUILLONNÉ. M. ACULEATUS.

Cancer Aculeatus. HERBST, pl. 19, fig. 104.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais la carapace, au lieu d'être lisse entre les épines dont sa surface est hérissée, est toute couverte de petites granulations circulaires et aplaties qui lui donnent un aspect framboisé. Les proportions des différentes parties de son corps l'en distinguent également. Elle habite aussi les mers des Antilles, et atteint une longueur de 4 à 5 pouces.



Mithrax spinosissimus, Edw.



Mithrax verrucosus, Edw...

6. M. VERRUQUEUX. M. VERRUCOSUS. (Pl. 4.)

Cangrejo santoya? PARRA *op. cit.* TAB. 44.

Diam. longit., 100; diam. transv., 120 ou même plus; reg. stom. et génit., 60; longueur du front, 32; — du bord antérieur, 53; angle du bord latéro-antérieur, 50; — du bord latéro-post., 60; — des sillons stomacaux, 40.

Rostre dépassant à peine les épines terminales de l'article basilaire des antennes externes; tige terminale de ces antennes courte et grosse; régions branchiales à peine épineuses en dessus; pattes antérieures très grosses chez le mâle; main tuberculeuse sur le bord antérieur du carpe, mais parfaitement lisse dans le reste de son étendue; 8 à 10 petites dents en scie sur la partie antérieure du bord de la cuiller formée par les doigts, et un petit paquet de poils noirs au fond de sa concavité; doigts des pattes suivantes présentant à peine quelques traces d'épines en dessous.

Sous les autres rapports, cette espèce ne diffère pas notablement de la précédente. Longueur, environ 3 pouces; couleur rouge plus ou moins intense.

Trouvé sous les pierres dans la baie Robert, à la Martinique.

7. M. HISPIDE. M. HISPIDUS.

Cancer hispidus. HERB. pl. 18, fig. 100; *Maja spini-cincta.*LANK., *Hist. des Animaux sans vertèbres*, t. 5, p. 241;*Mithrax spini-cinctus.* DESM., p. 150, pl. 23, fig. 1 et 2.

Bord supérieur des mains parfaitement lisse; carapace lisse en dessus, non verruqueuse, mais armée de quelques épines. Rostre ne dépassant pas l'article basilaire des antennes externes, qui n'est armé que de 2 épines; 3^e article de ces antennes notablement plus long que le 2^e; filet terminal très grêle; troisième article des pattes antérieures

entièrement lisse, sans tubercules ni épines sur le bord ; environ 20 dentelures s'étendant dans presque toute la longueur des bords externe et antérieur de la cuiller formée par les pinces ; point de bouquet de poils au fond de la cuiller. Doigts des pattes des 4 dernières paires armés en dessous d'une rangée de petites pointes. Du reste, très semblable à l'espèce précédente. Longueur, 2 pouces et demi ; couleur jaune verdâtre ; pattes poilues.

Habite les Antilles.

III^e Sous-genre.

MITRAX DÉPRIMÉS.

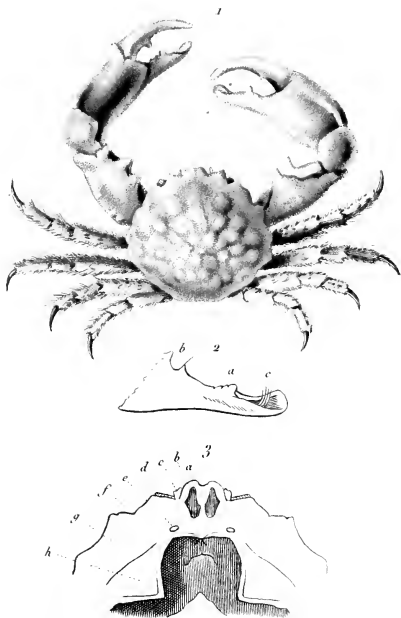
Dans cette subdivision, la carapace est à peine convexe et encore plus large que dans les groupes précédents. Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce qui y appartient.

8. M. SCULPTÉ. M. SCULPTUS. (Pl. 5.)

Cancer rugosus. PETIVER, Petriographia americana, pl. 20, fig. 6. SEBA, t. 3, pl. 19, fig. 22 ; *Maja sculpta*. LAMK. Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 242.

Diam. longit., 100 ; diam. transv., 124 ; rég. stom. et génit., 65 ; larg. du front., 40 ; — du bord antérieur, 76 ; angle du bord latéro-antérieur, 40° ; — du bord latéro-post., 60° ; — des sillons stomacaux, 30°.

Carapace couverte de petites bosselures lisses ; rostre formé de 2 petites dents arrondies et n'occupant qu'environ le tiers de la largeur du front. Orbites avec 2 petits replis à leur bord supérieur, et 2 petites dents à leur angle externe ; bords latéro-antérieurs de la carapace comme festonnés, garnis de 4 à 5 tubercules arrondis ; article basilaire des antennes externes armé en avant de 2 petites dents obtuses ; pattes antérieures très fortes chez le mâle,



Mithrax sculptus, Edw. .

deux fois aussi longues que la portion post-frontale de la carapace; 3^e article armé de dents spiniformes sur le bord antérieur; carpe et main parfaitement lisses; extrémité des pinces sans dentelures; pattes des 4 dernières paires très épineuses en dessus et garnies de poils; longueur, environ 1 pouce; couleur jaunâtre.

Habite les côtes de la Martinique.

APPENDICE.

ESPÈCES DOUTEUSES.

1. CANCER SPINIPES. HERB., pl. 19, fig. 94.

Cette espèce paraît être très voisine du *Mithrax hispide*, mais en différer par l'existence de tubercules assez nombreux sur la face interne des mains.

2. CANCER HIRCUS. FABR. ENT. Syst., t. 2, p. 53, etc.

Il nous paraît probable que ce crustacé est une des espèces de *Mithrax* transversales décrites ci-dessus, mais nous ne pouvons affirmer qu'il appartienne même à ce genre.

Il habite la Jamaïque.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 1^{re}.

Figure 1. MITHRAX DICHOTOME vu en dessus.

Fig. 2. Portion antérieure de la face inférieure du corps du même, pour montrer le cadre buccal, etc.

Fig. 3. Abdomen du mâle.

Fig. 4. Tarse de l'un des pieds.

PLANCHE 2.

MITHRAX TRÈS ÉPINEUX.

PLANCHE 3.

Fig. 1. Carapace d'un jeune Mithrax très épineux. La portion de la ligne longitudinale *ab*, comprise entre les lignes transversales *f* et *e*, représente le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace, qui se termine antérieurement au niveau du canthus interne des orbites. La ligne *cd* représente le diamètre transversal; la portion de la carapace située entre cette ligne et la ligne *f* est celle occupée par les régions stomacale (R S) et génitale. La ligne *h* correspond à la direction des bords latéro-antérieurs de la carapace, et l'arc de cercle *hb* indique l'ouverture de l'angle formée par cette ligne et la ligne médiane. La ligne *i* correspond au bord latéro-postérieur, et la ligne *g* au sillon qui sépare les régions stomacale et branchiale (R B). Région cordiale R C.

Fig. 2. Face inférieure du corps d'un Mithrax très épineux. *a* épistome; *b* tubercule auditif; *c* rostre; *d* fossettes antennaires; *e* article basilaire des antennes externes; *g* pattes mâchoires externes; *f* cadre buccal; *m* plastron sternal; *n* abdomen.

PLANCHE 4.

Fig. 1. MITHRAX VERRUQUEUX (mâle) vu en dessus; de grandeur naturelle.

Fig. 2. Patte mâchoire externe.

Fig. 3. Antenne externe et rostre vus en dessus.

Fig. 4. Abdomen.

PLANCHE 5.

Fig. 1. MITHRAX SCULPTÉ. Grandeur naturelle.

Fig. 2. Doigt immobile de l'une des pattes antérieures grossi; *b* articulation du pouce; *a* tubercule dentelé; *c* bouquet de poils placé au fond de l'excavation en forme d'écuelle.

Fig. 3. Portion antérieure de la face inférieure du corps, pour montrer le cadre buccal, etc. *a* rostre; *b* fossettes antennaires; *c* deuxième article des antennes externes; *d* article basilaire des antennes externes confondu avec les parties voisines du test; *e* cercle auditif; *f* orbite; *g* région ptérygostomien; *h* portion des régions ptérygostomiens qui recouvre le canal respirateur.

MÉMOIRE

Sur l'Organisation extérieure des Phyllosomes, et Monographie de ce genre de Crustacés,

PAR M. F. E. GUÉRIN;

Lu à l'Académie des Sciences, et ayant obtenu un rapport favorable de M. Latreille à cette Académie.

Quoique l'établissement du genre Phyllosome ne date que de peu d'années, on en avait décrit et figuré depuis long-temps une espèce sous le nom de *Cancer cassideus*, dans le journal allemand intitulé *Der Naturforcher*. C'est long-temps après que le docteur Leach, publiant une notice zoologique insérée à la suite du voyage de Tuebzey dans les mers d'Afrique, institua ce genre et en fit connaître quatre espèces. Soit qu'il ne possédât que des individus altérés, soit qu'il n'ait pu apporter tout le soin nécessaire à ses recherches, il est certain qu'il n'a fait connaître que bien imparfaitement les organes de ces crustacés.

Après Leach, M. Latreille a observé les Phyllosomes avec plus de succès, et quoiqu'il n'ait pu s'en procurer des échantillons assez grands et assez frais pour examiner tous leurs organes de manducation, il a cependant reconnu, avec le tact que lui a acquis sa longue expérience, qu'il y avait la plus grande analogie entre ces crustacés et les squilles, quoique plusieurs des appendices antérieurs qui, dans les squilles, sont très développés et concourent à la manducation, soient ici tout-à-fait rudimentaires, et semblent ne pouvoir nullement être propres à cet usage. Les observations détaillées que nous avons pu faire sur ces crustacés viennent servir de preuve et confirmer les vues ingénieuses qui ont déterminé ce célèbre entomologiste à les placer, dans sa méthode naturelle, à la suite et dans l'ordre des Stammapodes. Il en forme une petite famille, les Bicuïrassés (*Bipeltata*),

qui est distinguée des squilles et genres voisins, ou de la famille des uniuirassés, parce que ceux-ci n'ont qu'un seul bouclier formé de la tête et du thorax, et supportant les antennes, la bouche et les pattes, tandis que les premiers ont les antennes et la bouche portés sur un bouclier antérieur, qui représente une véritable tête, et les pattes insérées sur un second bouclier représentant le thorax.

M. Desmarest, dans ses *Considérations générales sur l'ordre des crustacés*, a reproduit la description que les auteurs cités plus haut ont faite des Phyllosomes, et ne paraît pas en avoir vu en meilleur état.

Tous les auteurs qui ont décrit et figuré les Phyllosomes, les ont représentés munis de pieds inégaux, soit terminés par un appendice analogue au fouet ou flagre que l'on observe à la suite des pieds-mâchoires des crustacés décapodes, soit prolongés beaucoup au-delà de cet appendice, et terminés par un crochet articulé. Aucun entomologiste n'avait décrit un Phyllosome entier et muni de toutes ses pattes dans leur état complet. Leur bouche n'avait jamais été vue et décrite; elle n'était comparée à celle des squilles que par induction, puisque M. Latreille dit à l'article Phyllosome de l'Encyclopédie: « La bouche est placée vers les deux tiers de la longueur médiane de ce bouclier (le premier), à partir de son sommet, et ne présente au premier coup d'œil qu'un groupe de mamelons disposés en rosette, et qui sont probablement les analogues des organes composant la bouche des squilles. » Plusieurs autres organes, tels que de petits appendices qu'on observe à la base des pieds-mâchoires ou des pièces qui en tiennent la place, des poils dentelés en peigne qui ne se voient qu'au bout des troisièmes pieds-mâchoires; dans plusieurs, les appendices natatoires du dessous de leur queue et beaucoup d'autres particularités de leur organisation, n'avaient pas encore été observés; enfin, on n'en connaissait que cinq espèces, et actuellement ce nombre est porté à douze.

Nous avons entrepris cette monographie, en préparant la publication des crustacés recueillis par M. Lesson dans son voyage autour du monde, publication que ce naturaliste distingué nous a confiée dans la partie zoologique du Voyage de M. le capitaine Duperrey. Outre le grand nombre de Phyllosomes qu'il a rapportés, nous avons pu examiner plusieurs espèces conservées dans les magnifiques collections du Muséum d'histoire naturelle, et que M. Latreille nous a communiquées. Enfin, M. Raynaud a bien voulu nous permettre de décrire une espèce provenant de son voyage dans les mers de l'Inde; en sorte que nous avons eu à notre disposition des matériaux suffisants pour bien observer ce genre curieux de crustacés.

Le corps des Phyllosomes se divise en trois parties distinctes, la tête, le thorax et l'abdomen; il est formé de deux lames arrondies, minces, plates et transparentes comme deux feuilles de talc, auxquelles M. Latreille a donné le nom de Boucliers. La première lame, ou le bouclier antérieur représentant la tête, porte en avant les yeux et les antennes; il s'articule au-dessus du second bouclier, n'y étant fixé que par la ligne médiane, et présente vers son milieu dans les uns, et le plus souvent au tiers postérieur, à l'endroit où il commence à se joindre au second, un petit tubercule qui est la bouche. Le second bouclier, représentant le thorax, donne attache aux pieds-mâchoires, à dix pattes, et à la queue ou à l'abdomen: celui-ci est formé de cinq segments, dont les quatre premiers portent chacun deux appendices natatoires divisés en deux lames de forme variable, le dernier donnant attache à une nageoire composée de cinq feuillettes.

Le bouclier antérieur est toujours de forme arrondie, quelquefois plus large que long, d'autres fois échancré en avant; mais le plus souvent il est allongé, rétréci en avant et terminé en pointe. Les yeux et les quatre antennes forment un groupe situé sur la ligne médiane, à l'extrémité

antérieure de ce bouclier; ces organes sont placés sur une même ligne transversale chez les uns et à des hauteurs diverses chez d'autres.

Les yeux (pl. 6, fig. *a*) sont insérés fort près l'un de l'autre sur une petite éminence; ils sont assez gros, globuleux ou en forme de reins, et portés sur un pédicule composé de deux articles, dont le premier est fort long et le second beaucoup plus court et élargi pour donner attache à l'œil. Cette tige est articulée à sa base, et semble jouir de la faculté d'être dirigée à la volonté de l'animal. L'œil est toujours d'un beau bleu dans l'état de vie.

Les antennes sont au nombre de quatre, deux intérieures et deux extérieures; les antennes intérieures (*b*) prennent attache très près des yeux, immédiatement à leur côté extérieur; elles sont toujours composées de trois articles dont les longueurs relatives varient suivant les espèces, et terminées par deux filets ciliés, égaux chez quelques espèces et inégaux chez d'autres; nous n'avons pu découvrir d'articulations à ces deux filets, ils semblent formés chacun d'un seul article cilié en dedans. Ces antennes sont composées du même nombre de pièces dans toutes les espèces du genre, et sont plus courtes que les pédicules oculaires; mais il n'en est pas de même des antennes externes (*c*), celles-ci varient beaucoup: ainsi, dans les uns, elles se composent de six articles, et sont au moins aussi longues et souvent plus longues que les yeux, filiformes ou terminées en massue, tandis que dans d'autres elles semblent n'être formées que d'une seule pièce plus courte que les yeux; dans cette circonstance, elles sont aplaties comme le corps du crustacé, et présentent, vers leur milieu, un lobe ou une dilatation pointue, et dirigée en dehors. Ces antennes prennent naissance immédiatement à côté des intermédiaires et un peu plus bas.

La bouche présente à la vue simple et à l'aide d'une loupe, un mamelon globuleux, diaphane sur les bords,

obscur au centre et assez saillant ; ce mamelon est composé de plusieurs pièces très rapprochées les unes des autres, que nous sommes parvenus à isoler, et dont nous allons donner une description.

A la partie supérieure du mamelon, on observe un tubercule membraneux (*d*) très saillant, globuleux, s'élargissant vers le bas, et presque tronqué dans cet endroit ; ce tubercule, par sa forme et sa position, rappelle assez bien le labre des squilles ; à la suite de ce labre, on trouve deux mandibules (*e*) assez grandes, très crochues, et dont l'extrémité paraît être d'une consistance plus solide ; cette partie est plate, contournée comme une aile de moulin, et coupée carrément : à l'angle supérieur, on voit une forte épine, et il y en a trois plus petites à l'angle inférieur ; la partie tranchante et presque droite qui forme l'intervalle entre ces épines, est armée d'un grand nombre de dentelures aiguës, spiniformes et disposées en dents de peigne. Ces mandibules sont appliquées contre le labre comme dans les squilles ; seulement nous n'y avons pas observé de pulpe.

Au-dessous de ces mandibules est située la languette ou lèvre inférieure (*f*) ; elle est membraneuse, formée d'une seule pièce, arrondie sur ses bords ; mais elle est si profondément échancrée au milieu, qu'il faut la détacher pour se convaincre que chacun de ses lobes n'est pas isolé de l'autre. Le bord interne de ces lobes est armé de très petits cils.

On trouve ensuite, comme appliquées sur cette languette, les premières mâchoires (*g*) qui sont membraneuses et transparentes ; elles forment le coude comme les mandibules ; mais leur extrémité courbée est divisée en deux lobes assez longs, ciliés, et dont le premier ou le supérieur est terminé par trois fortes épines dentelées, tandis que le second n'en a que deux. Jusqu'à présent nous avons retrouvé les mêmes parties qui composent la bouche

des squilles, et ces parties semblent bien destinées à la manducation ; mais nous ne voyons pas les secondes mâchoires de ces derniers, celles qui terminent leur bouche, et qui sont foliacées et divisées en quatre articulations. La bouche du Phyllosome est complète et semble avoir une paire de mâchoires de moins ; mais on retrouve cependant des parties qui les représentent quoique ne remplissant pas les mêmes fonctions : ces pièces sont situées un peu au-dessous des premières mâchoires, sur les bords libres du second bouclier, précisément à l'endroit où il commence à se distinguer du premier. Ce sont deux petites lames (*h*) en forme d'oreilles, aplaties, quelquefois entières, d'autres fois échancrées en avant et en arrière, et bordées de poils très fins ; ces lames ne nous ont pas paru articulées, elles ressemblent à des prolongements du deuxième bouclier. Immédiatement après ces deuxième mâchoires, on observe deux autres pièces semblables (*i*), mais plus petites, que nous comparons aux pieds-mâchoires de la première paire qui, dans les squilles, forment les deux premières pattes terminées par une main en crochet. Ces pièces sont suivies des deuxième pieds-mâchoires (*k*) analogues aux grands bras en pince des squilles ; ils sont portés sur une petite hanche, et se composent de trois articulations dans quelques espèces, et de quatre dans d'autres : le dernier article atteint ordinairement la hauteur du labre ; il est toujours terminé par un crochet recourbé en dedans, qui représente parfaitement le grand ongle des mêmes pieds dans les squilles, et il y a à la partie interne et en opposition avec ce crochet de longs poils raides qui s'agglomèrent quand l'animal est desséché, ou quand on l'a tiré de l'alkool, ce qui a fait penser à plusieurs entomologistes qu'il y avait un doigt opposable au crochet. Une chose digne de remarque, c'est que ces deuxième pieds-mâchoires sont composés de quatre articles dans les espèces à antennes externes multiarticulées, et qu'alors il y a à l'extrémité du premier,

comme on le verra aux pattes, une pièce composée d'un pédoncule d'un seul article, et terminée par un fouet divisé en un grand nombre d'anneaux ciliés intérieurement; tandis que chez les Phyllosomes à antennes externes courtes et d'une pièce, ces deuxièmes pieds-mâchoires n'ont que trois articulations, et sont privés de ce fouet; on aperçoit seulement vers la base du premier article et à sa partie externe, un petit appendice court et obtus, qui semble marquer l'endroit où auraient dû se trouver une articulation et un fouet. Une particularité remarquable que l'on observe aux pieds-mâchoires de tous les Phyllosomes, c'est que la partie que je compare à la hanche est toujours munie extérieurement, et un peu en dessous, d'un petit appendice aplati et divisé en deux lames, analogues à celles du dessous de la queue.

Les troisièmes pieds-mâchoires (*L*) sont insérés beaucoup plus loin des seconds que ceux-ci ne le sont de la bouche; ils dépassent de beaucoup la hauteur des yeux, et ressemblent aux pattes proprement dites, au premier aspect. Chez les Phyllosomes à grandes antennes extérieures, ils sont composés de cinq articulations; il y a un petit appendice foliacé au-dessous de leur hanche, un fouet à l'extrémité du premier article, et le dernier est velu ainsi que les précédents: chez ceux qui ont les antennes externes courtes, ces pieds-mâchoires ne se composent que de quatre articles; il y a toujours l'appendice foliacé à la hanche, mais le flagre est remplacé, comme dans les deuxièmes pieds-mâchoires, par un petit appendice court et obtus, placé vers la partie inférieure du premier article; enfin l'avant-dernière pièce présente à son extrémité interne un groupe de poils plus courts que les autres, terminés en massue dentelée intérieurement, ce qui n'a pas lieu chez les premiers.

Les petits appendices que nous avons observés à la hanche des pieds-mâchoires, et que l'on retrouve aux pieds proprement dits, nous paraissent être les analogues des corps vésiculaires placés à la base des mêmes parties chez

les squilles, et que l'on croyait être les organes de la respiration; cependant des observations de M. Cuvier prouvent que ces corps vésiculaires ne doivent pas servir à cet usage, puisqu'il n'a vu aucun vaisseau y aboutir.

Les pattes proprement dites (m, n, o, p, q), au nombre de dix, sont distribuées à des distances égales autour du second bouclier; elles sont toutes composées de quatre articulations, outre la hanche, et terminées, à l'exception de la dernière paire, chez quelques espèces, par un crochet plus ou moins grand, recourbé en dedans, et armé de cils: elles ont à l'extrémité du premier article un appendice flagelliforme semblable à celui qu'on observe aux pieds-mâchoires de quelques espèces, et il n'y a que les postérieures qui en soient privées quand elles sont très petites. Dans cette circonstance, on observe à la base de ces dernières un appendice prenant attache sur le devant de la hanche, de forme conique, et comparable à la tige inarticulée placée à la base des derniers pieds des squilles, et que l'on présume être les organes mâles de la génération. Ces petites pattes dépassent rarement la longueur de la queue, tandis que les autres sont toujours beaucoup plus longues que le corps, quelquefois armées d'épines et de poils aux articulations et dans toute leur longueur.

La queue, ou l'abdomen, est composée de cinq segments (r, s, t, u, v) bien distincts, transversaux et légèrement dilatés à leurs bords extérieurs; les quatre premiers ont chacun en dessous deux appendices natatoires composés d'une tige et de deux lames foliacées, arrondies, entières dans les uns, et dont l'interne est appendicée dans d'autres; on ne voit aucun vestige des branchies qui s'observent dans les squilles au-dessous de ces appendices. Le dernier segment est terminé par cinq feuillets (x), dont un impair placé au milieu et immobile, affectant diverses formes, et deux de chaque côté portés sur un article radical, et ayant la faculté de se glisser l'un au-dessous de l'autre, comme

cela a lieu chez les squilles, les homards et autres crustacés macroures : le feuillet externe semble divisé en deux pièces, dont l'antérieure, très petite, est terminée par une légère épine qui fait saillie au bord externe. Cette queue ou abdomen est quelquefois bien distincte du thorax, beaucoup plus étroite que lui et de même largeur à ses deux extrémités ; d'autres fois elle est aussi large que le thorax à sa base, et va en diminuant vers l'extrémité.

Quoique nous ne nous soyons pas proposé d'examiner les organes intérieurs des Phyllosomes d'une manière détaillée, nous avons cependant eu occasion d'observer leur canal digestif ; il nous a paru formé d'un simple tube régissant depuis la bouche jusqu'au dernier segment de l'abdomen, où on observe l'ouverture anale : il présente, un peu au-dessous de la bouche, un œsophage assez marqué, et se rétrécit ensuite dans le milieu de sa longueur, sans pour cela montrer de régions bien distinctes. Les individus que nous avons observés, étant déjà depuis long-temps dans l'alkool, avaient tous leurs organes intérieurs plus ou moins altérés, et nous pensons qu'il sera impossible de donner une anatomie satisfaisante de ces crustacés, si on ne les dissèque pas à leur sortie de la mer, ou du moins si on n'en a pas des individus mis récemment dans l'alkool.

Nous n'avons rien pu observer relativement à leur circulation ; cependant nous soupçonnons qu'elle pourrait se faire au moyen des innombrables canaux que l'on observe entre les deux lames composant les boucliers. Leur respiration nous est tout aussi inconnue : ne se ferait-elle pas par toute la surface de leurs boucliers ? Dans cette supposition, l'air serait mis en contact avec le sang contenu dans les canaux dont nous avons parlé, et porté par eux à d'autres vaisseaux faisant l'office du cœur.

Le système nerveux est très facile à observer ; il suffit d'enlever une des deux lames qui composent les boucliers, et on le met à nu ; on en voit même la plus grande partie à

travers les téguments. Il a été décrit par MM. Audouin et Milne-Edwards, dans les *Annales des sciences naturelles* ; la seule différence qu'il y ait entre leurs observations et les nôtres, c'est que les ganglions placés à la partie antérieure du premier bouclier, sont plus gros et forment une seule masse nerveuse d'une forme transversale un peu rétrécie au milieu. Cette masse fournit antérieurement les nerfs des yeux et des antennes que ces anatomistes ont très bien observés, et il part de sa partie postérieure deux longs filets qui descendent jusqu'à la bouche, et embrassent, suivant les auteurs cités plus haut, l'œsophage avant de se réunir à la première paire de ganglions thoraciques : ces derniers sont au nombre de neuf, composés chacun de deux petites masses médullaires réunies entre elles par un filet court et assez épais ; les quatre premiers ganglions envoient plusieurs filets nerveux aux parties de la bouche ; les cinq autres fournissent chacun deux rameaux aux cinq paires de pattes. A la suite de ces ganglions thoraciques, on observe une série de noyaux nerveux destinés à envoyer des filets aux appendices de la queue ; nous n'avons pu les observer tous bien nettement, mais nous pensons qu'il doit y en avoir un pour chaque paire d'appendices, ce qui les réduirait à cinq, tandis que les anatomistes précités en ont compté six, et ont figuré six paires d'appendices à la queue du Phyllosome brévicorne, sur lequel ils ont fait leurs observations.

Les organes de la génération des Phyllosomes sont tout-à-fait inconnus, surtout ceux des femelles : comme nous l'avons dit plus haut, nous pensons que le petit appendice conique que l'on voit à la base des dernières pattes pourrait être l'organe mâle ; mais aucune preuve ne vient appuyer cette supposition, et nous n'avons rien observé qui puisse ressembler à des vulves, chez les espèces dont les pieds postérieurs sont aussi grands que les autres, et dépourvus de ces sortes de verges.

Les mœurs des Phyllosomes sont tout-à-fait inconnues, on sait seulement, par le rapport des voyageurs, qu'ils se trouvent à la surface de la mer, et qu'ils y nagent lentement en agitant les appendices flagelliformes de leurs pattes. Ils sont transparents comme du verre, et on ne pourrait les apercevoir dans l'eau, si leurs yeux d'un beau bleu ne les décelaient pas.

Ces crustacés se rencontrent dans toutes les mers des pays chauds; ils semblent y être dispersés indifféremment, car on trouve les mêmes espèces dans les mers d'Afrique, des Indes et de la Polynésie. Nous avons eu occasion de constater ce fait par la possession d'un assez grand nombre d'échantillons rapportés par M. Lesson, qui avait noté soigneusement les lieux où il les avait pris. Il paraît cependant que les Phyllosomes sont plus communs dans les mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée, que partout ailleurs.

Nous terminerons ces observations en rapportant la découverte que M. Risso a faite d'une espèce du genre Phyllosome dans la mer de Nice; la figure et la description que ce naturaliste en a publiées, dans son *Histoire naturelle de l'Europe méridionale*, laissent beaucoup à désirer. Il assure avoir découvert ce genre en 1815, et lui avoir donné, dès cette époque, le nom de *Chrysoma*; quoiqu'il n'en ait jamais rien publié, il se croit fondé à conserver ce nom et à se regarder comme le fondateur du genre.

Il résulte des observations que nous avons consignées précédemment que l'on peut exprimer les caractères du genre Phyllosome de la manière suivante :

« Test divisé en deux boucliers minces et transparents,
 « dont l'antérieur grand, de forme arrondie ou ovale,
 « donnant attache en avant à deux yeux pédiculés, à
 « quatre antennes, dont les intermédiaires terminées par
 « deux filets et les extérieures de forme variable, et en
 « arrière à la bouche. Second bouclier portant à son pour-

« tour les deuxièmes mâchoires, les pieds-mâchoires, les
 « pieds proprement dits, et l'abdomen ou la queue. Bouche
 « formée d'un labre globuleux, de deux mandibules tran-
 « chantes et un peu coriaces, dépourvues de pulpes, d'une
 « langue bifide et d'une première paire de mâchoires bifur-
 « quées, et armées d'épines denticulées. Deuxième paire
 « de mâchoires et première paire de pieds-mâchoires, rudi-
 « mentaires, aplaties et de formes variables, plus ou moins
 « éloignées de la bouche proprement dite. Deuxième et troi-
 « sième paires de pieds-mâchoires en forme de pattes com-
 « posées de plusieurs articles, et portant à leur partie infé-
 « rieure et externe un appendice flagelliforme, ou un petit
 « corps oblong et rudimentaire en tenant la place. Pieds
 « fort longs, composés de quatre articles, terminés géné-
 « ralement par un ongle crochu, et portant vers leur base
 « un appendice flagelliforme. Abdomen ou queue de forme
 « et de longueur variables, composée de cinq segments,
 « dont les quatre premiers portent en dessous une paire
 « d'appendices natatoires divisés en deux feuilletts, et dont
 « le dernier est terminé par une nageoire composée de cinq
 « feuilletts. »

Nous distribuons les douze espèces connues de ce genre dans deux grandes divisions, ainsi qu'il suit :

I. Antennes externes cylindriques, plus longues que les pédicules oculaires, composées de six articulations; pieds postérieurs très courts. Deuxièmes pieds-mâchoires de quatre articles; les troisièmes de cinq, avec un fouet; point d'épines dentelées à leur avant-dernier article.

A. Bouche située au tiers postérieur du premier bouclier.

1. P. LONGICORNIS. *Nob.* Antennes extérieures quatre fois plus longues que les pédicules oculaires, terminées légèrement en massue; bouclier antérieur plus large postérieurement.
2. P. CLAVICORNIS. *Leach.* Antennes extérieures presque trois fois plus

CL. VII. PL. 6 à 13.

longues que les pédicules oculaires, renflées légèrement à l'extrémité; bouclier antérieur aussi large en avant qu'en arrière.

3. P. COMMUNIS. *Leach*. Antennes extérieures deux fois plus longues que les pédicules oculaires, n'ayant pas leur dernier article renflé; bouclier antérieur très rétréci en avant.
4. P. AFFINIS. *Nob*. Antennes extérieures aussi longues que les pédicules oculaires; bouclier antérieur plus large en bas.

B. *Bouche située au milieu du premier bouclier.*

5. P. FREYCINETII. *Nob*. Antennes extérieures presque deux fois plus longues que les pédicules oculaires; bouclier antérieur élargi en avant et terminé en pointe postérieurement.

II. Antennes externes pointues, aplaties, plus courtes que les pédicules oculaires, ne paraissant formées que d'une seule pièce, et ayant au côté externe de la base un appendice en pointe. Deuxièmes pieds-mâchoires de trois articles; les troisièmes de cinq; sans fouet; des épines dentelées à l'extrémité interne de leur avant-dernier article.

A. *Pieds postérieurs aussi grands que les autres.*

6. P. LATICORNIS. *Leach*. Antennes extérieures très larges; corps diaphane, incolore.
7. P. BREVICORNIS. *Leach*. Antennes extérieures très étroites; corps diaphane, incolore.
8. P. PUNCTATA. *Less*. Antennes extérieures très étroites; corps diaphane, criblé de points rouges.

B. *Pieds postérieurs plus petits que les autres.*

9. P. DUFRERREYI. *Nob*. Antennes externes larges; bouclier antérieur presque rond, échancré en arrière.
10. P. REYNAUDII. *Nob*. Antennes externes étroites; bouclier antérieur plus large que long, et point échancré en arrière.
11. P. MEDITERRANEA. *Riss*. Antennes externes plus longues que les pédicules oculaires; bouclier antérieur ovale en travers, pattes tachées de rouge.
12. P. LUNIFRONS. *Latr*. Antennes?... Bouclier antérieur ayant la forme d'un carré arrondi à ses angles, avec une échancrure au bord antérieur.

PHYLLOSOME. PHYLLOSOMA. *Leach. Latr. Desm.*
CHRYSOMA. Risso.

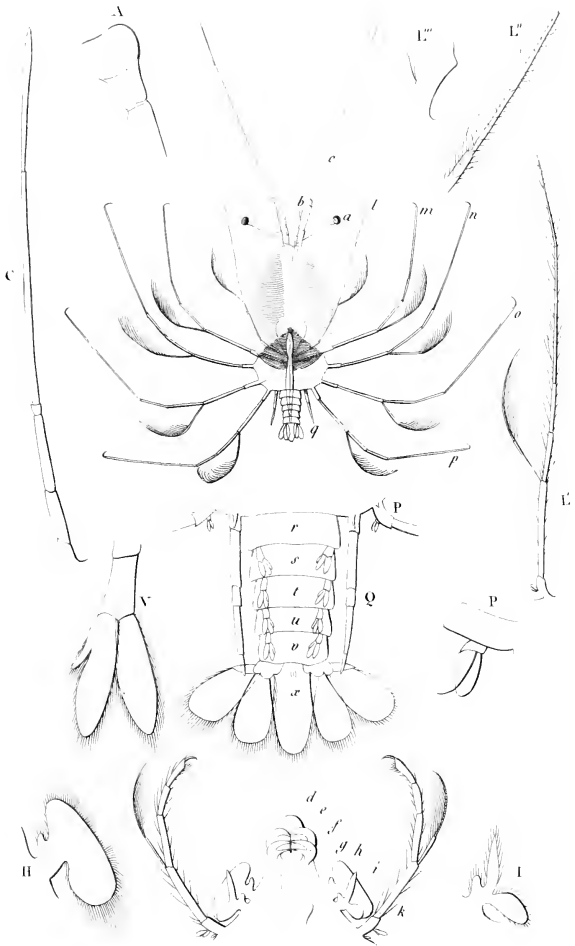
PREMIÈRE DIVISION. — PREMIÈRE SUBDIVISION.

1. P. A LONGUES CORNES. *P. longicornis*. Pl. I. Fig. 1.

*Antennæ exteriores quadruplá longitudine pediculorum
 oclarium, leviter in clavatum modo desinentes. Cly-
 peus anterior largior inferius.*

Phyllosoma longicornis. GUÉR., Voyage autour du monde.

Cette espèce est longue d'environ 15 lignes depuis l'ex-
 trémité du premier bouclier jusqu'au bout de la queue ; sa
 plus grande largeur est de près de sept lignes ; ses antennes
 extérieures ont près d'un pouce et demi de longueur ; elles
 sont légèrement renflées au bout , composées de cinq arti-
 cles portés sur un avancement du test. Les deux pre-
 miers sont presque égaux en longueur , plus épais ; le
 troisième est très court , et les deux derniers sont très
 longs , surtout le dernier. Les antennes internes sont beau-
 coup plus courtes que les pédicules oculaires , le premier
 article est le plus long ; les deux suivants sont courts , et
 n'égalent pas le premier à eux deux ; le dernier porte deux
 filets légèrement courbés en dehors , presque aussi longs que
 les trois articles réunis de la tige ; l'externe est de moitié
 plus court que celui-ci. Le bouclier antérieur est de forme
 ovale , un peu plus étroit en avant et terminé en pointe ;
 sa partie postérieure est arrondie ; les mâchoires de la
 deuxième paire offrent un petit lobe au bord antérieur ;
 elles sont très prolongées postérieurement , transversales et
 arrondies. Les premiers pieds-mâchoires sont insérés au-
 devant et sont posés au-dessus des mâchoires ; ils sont com-

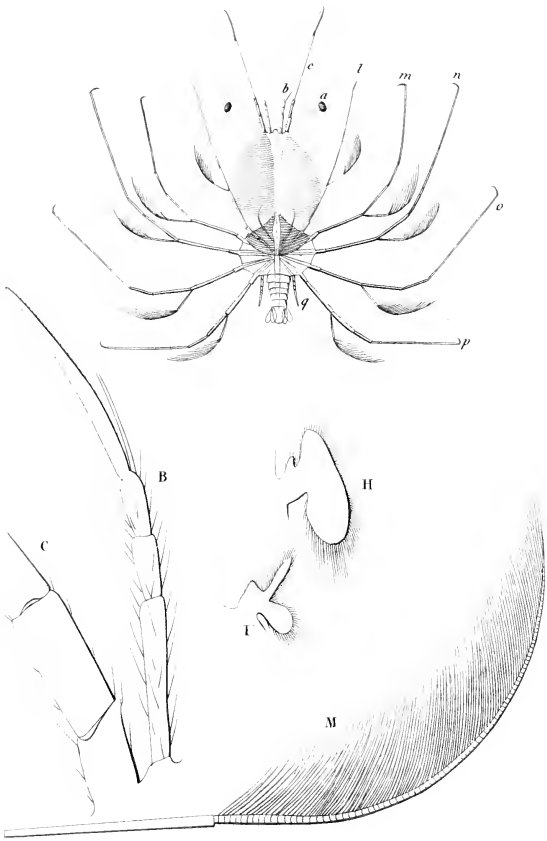


Phyllosoma longicorne, Leach.

posés de trois lobes, dont l'intermédiaire, assez étroit, aminci à l'extrémité et dirigé en avant, dépasse un peu au delà du précédent. Les deuxièmes pieds-mâchoires sont composés de quatre articles, dont les deux premiers sont égaux et forment les deux tiers de la longueur; les deux derniers sont plus petits et égaux; le terminal porte un crochet recourbé, et des poils raides et longs qui se dirigent vers sa pointe. Le premier article donne attache à un appendice flagelliforme de sa longueur. La petite lame de la hanche est de forme ovale, et porte à sa base un petit appendice foliacé; enfin on voit encore plus au-dessous un autre rudiment d'appendice en forme de petit bouton. L'extrémité de ces pieds-mâchoires dépasse un peu la hauteur du tubercule buccal. Les troisièmes pieds-mâchoires sont beaucoup plus longs, et leur extrémité atteint la hauteur des yeux. Le premier et le troisième articles sont les plus longs; à l'extrémité du premier, on voit un appendice flagelliforme; la hanche porte aussi les petites lames que nous avons observées aux deuxièmes pieds-mâchoires, et tous ces articles sont garnis de poils longs et minces. Le second bouclier est plus étroit que le premier, un peu plus large que long, anguleux dans son pourtour, et ayant, outre les pieds-mâchoires, cinq petits prolongements de chaque côté, qui forment les hanches des dix pattes proprement dites. Celles des quatre premières paires sont composées de quatre articles, outre la hanche; le premier forme à peu près le tiers de la longueur; il est terminé au côté externe par un appendice flagelliforme de deux pièces, dont l'une inarticulée forme la tige, et l'autre, contournée en dedans et composée d'un grand nombre d'articles ciliés, forme le fouet. Les deux articles suivants sont courts, surtout le troisième, et forment à peu près ensemble la longueur du premier; enfin le dernier est presque aussi long que les trois précédents, un peu renflé à son extrémité, qui semble ainsi représenter le poignet des

pattes des squilles; il est terminé par un ongle articulé, assez court, et qui peut se coucher le long de ce poignet. Ces pattes ont quelques cils le long de leurs articulations; elles sont plus longues que l'animal, surtout les secondes, qui sont les plus longues de toutes. Toutes ces pattes ont à leur hanche les petits appendices foliacés semblables à ceux des pieds-mâchoires extérieurs. Les deux dernières pattes sont très petites, et atteignent à peine le commencement des dernières nageoires caudales; elles sont aussi composées de quatre articles, dont le premier est presque aussi long que les trois autres réunis. Le second et le quatrième sont les plus courts. On voit à la base de la hanche un petit appendice conique que nous comparons à la verge des crustacés supérieurs. La queue est à peu près de la longueur du deuxième bouclier; elle est presque de la même largeur dans toute son étendue, ayant à peu près le tiers de la largeur du deuxième bouclier. Elle est formée de cinq segments diminuant un peu de largeur de chaque côté, et au bord postérieur des quatre premiers s'insèrent des fausses pattes natatoires portées sur un pédoncule d'une seule pièce, et terminées par deux lames foliacées, oblongues, arrondies au bout, très minces, et dont l'interne est profondément échancrée et présente un petit lobe étroit au côté intérieur. Le dernier segment donne insertion aux lames natatoires semblables à celles des macroures, au nombre de cinq, dont l'intermédiaire, plus étroite que le dernier segment, a trois fois sa longueur, et va en diminuant et en s'arrondissant à son extrémité. De chaque côté de cette lame médiane on voit un article court, festonné, qui donne attache aux lames latérales arrondies; la plus extérieure présente à sa base une articulation terminée en pointe, qui débordé un peu à son tiers postérieur.

Ce crustacé est entièrement diaphane, ses yeux sont bleus; il a été trouvé par M. Lesson dans les mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée.



Phyllosoma Clavicorne, Leach

2. P. CLAVICORNE. *P. clavicornis*. Pl. 7.

*Antennæ exteriores ferè triplici longitudine pediculorum
ocularium, leviter in clavarum modo desinentes. Cly-
peus anterior superius et inferius eâdem ferè latitudine.*

Phyllosoma clavicornis. LEACH, *A gener notice of the
anim. tak. by John Cranck*, append. n° 4.

Phyllosoma clavicornis. LEACH, *Journal de Phys.*, 1818,
avril, p. 307, f. 11.

Phyllosoma clavicornis. LATR., *Dict. d'Hist. nat.*, art.
Phyllosome.

Phyllosoma clavicornis. LATR., *Encyclopédie méthodi-
que*, t. X, p. 119.

Phyllosoma clavicornis. DESMAREST, *Considérations sur
l'ordre des crust.*, p. 254, pl. 44, fig. 4.

Il est long de près de quatorze lignes, et large de six lignes et demie. Ses antennes externes ont environ neuf lignes de long; elles sont renflées au bout, et sont presque trois fois plus longues que les pédicules oculaires. Le bouclier antérieur est de forme ovalaire, presque aussi large en avant qu'en arrière; toutes les autres parties de son corps ressemblent à celles du précédent, à l'exception des premiers pieds-mâchoires qui ont le lobe intermédiaire un peu moins long et plus arrondi au bout. Les pattes sont aussi un peu plus épineuses, et l'extrémité des postérieures descend un peu plus bas que le bord du dernier segment de la queue.

Ce phyllosome a été trouvé dans les mêmes localités que le précédent. Leach l'a reçu des mers d'Afrique, et nous en avons vu un individu venant des mers de l'Inde.

3. P. COMMUN. *P. communis*. Pl. 8. Fig. 1.

Antennæ exteriores duplici longitudine pediculorum ocularium, extremus articulus non tumens. Clypeus anterior minimâ latitudine superius.

Phyllosoma communis. LEACH. *A gener. notice*, etc.

Phyllosoma communis. LEACH. *Journ. de Phys.*, 1818, avril, p. 307, fig. 11.

Phyllosoma communis. LATR., *Dict. d'Hist. nat.*

— LATR., *Encycl. méth.*, t. X, p. 119. 1, pl. 354, f. 1.

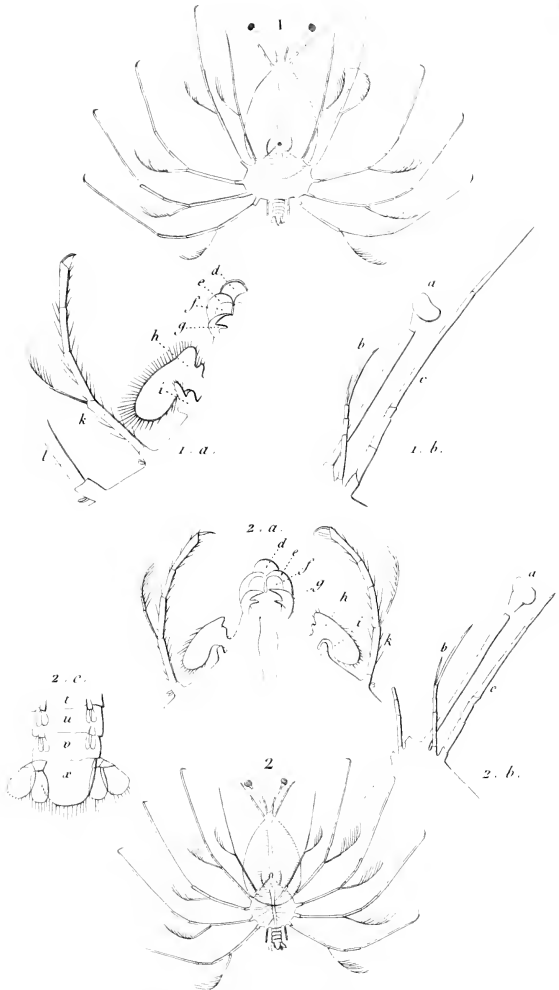
Il est long de près d'un pouce, et large de cinq lignes et demie. Ses antennes extérieures ont près de sept lignes de long, et sont environ deux fois plus longues que les pédicules oculaires, filiformes et non renflées au bout. Le premier bouclier est ovale, un peu plus large en arrière, rétréci en avant. Les secondes mâchoires et les premiers pieds-mâchoires diffèrent un peu de ceux des espèces précédentes; les premiers pieds-mâchoires surtout sont beaucoup plus petits, et n'ont qu'un très léger lobe de chaque côté. Les appendices du dessous de la queue sont plus courts, leurs deux lames sont moins allongées, et l'interne ne présente aucune échancrure. La nageoire postérieure est semblable à celle des espèces précédentes.

On trouve ce Phyllosome dans les mers d'Afrique et de la Nouvelle-Guinée.

4. P. SEMBLABLE. *P. affinis*. Pl. 8. Fig. 2.

Antennæ exteriores pediculis ocularibus æquales. Clypeus anterior largior inferius.

Cette espèce est toujours plus petite que la précédente, et lui ressemble beaucoup au premier aspect : elle a près de dix lignes de longueur et environ quatre de largeur; ses antennes externes ont un peu plus de trois lignes,



1. *Phyllosoma communis*, Leach.

2. ——— *affinis* Guérin.

et ne dépassent pas la longueur des yeux : elles sont terminées en pointe sans aucun renflement. Le bouclier antérieur ressemble entièrement à celui du *Phyllosome* commun ; toutes ses autres parties sont aussi semblables , mais les deuxièmes mâchoires sont à peine échancrées au bord antérieur , quoiqu'elles soient très prolongées en arrière , et les premiers pieds-mâchoires sont tellement petits et rudimentaires , qu'on les aperçoit à peine au-devant des deuxièmes mâchoires : ils sont entiers et sans lobes ni échancrures. La nageoire du dernier segment de la queue est beaucoup plus courte ; sa lame intermédiaire atteignant à peine deux fois la longueur du segment qui la précède.

M. Lesson a rapporté plusieurs individus de cette espèce des mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée.

DEUXIÈME SUBDIVISION. — BOUCHE SITUÉE AU MILIEU
DU PREMIER BOUCLIER.

5. P. DE FREYCINET. *P. Freycinetii*. Pl. 9. Fig. 1.

*Antennæ exteriores ferè duplici longitudine pediculorum
ocularium. Clypeus anterior majori latitudine superius,
in obtusâ acie inferius desinens.*

Phyllosoma Freycinetii. GUÉRIN , *Voyage autour du monde du capitaine Duperrey*. Zool., t. II, part. 2, p. 43 ; pl. V, fig. 3.

Cette espèce remarquable est longue de près de dix-sept lignes et large de sept lignes et demie. Ses antennes externes ont six lignes de long , et dépassent les yeux de plus de la moitié de leur longueur. Le premier bouclier est plus large antérieurement , arrondi à ce point , et terminé en arrière en pointe. Sa bouche est située dans le milieu de la longueur du premier bouclier ; elle est très éloignée des deuxièmes mâchoires et des pieds-mâchoires , et semble

isolée et tout-à-fait séparée des autres pièces. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands, divisés en trois lobes, dont l'intermédiaire plus long et les autres égaux, ce qui lui donne à peu près la forme d'un trèfle; l'extrémité des deuxièmes pieds-mâchoires atteint à peine la bouche, tandis que, dans les espèces précédentes, elle la dépasse toujours. La queue est presque de la longueur du second bouclier; les angles postérieurs de ses segments sont terminés en pointe aiguë, surtout ceux du dernier, et les fenillets externes de la nageoire ont une petite épine en dehors et vers l'extrémité postérieure.

Ce crustacé a été trouvé par M. Lesson, dans les mers de la Nouvelle-Guinée, en août 1823.

DEUXIÈME DIVISION.

PREMIÈRE SUBDIVISION. — PIEDS POSTÉRIEURS AUSSI GRANDS QUE LES AUTRES.

6. P. A LARGES CORNES. *P. laticornis*. Pl. 9. Fig. 2.

Antennæ exteriores latissimæ. Corpus decolor, diaphanus.

Cancer cassideus. *Der Naturforcher*, cahier 17, pl. 5.

Phyllosoma laticornis. LEACH. *Journ. de Phys.*

Phyllosoma laticornis. LEACH. *Voyage de Cranch.*

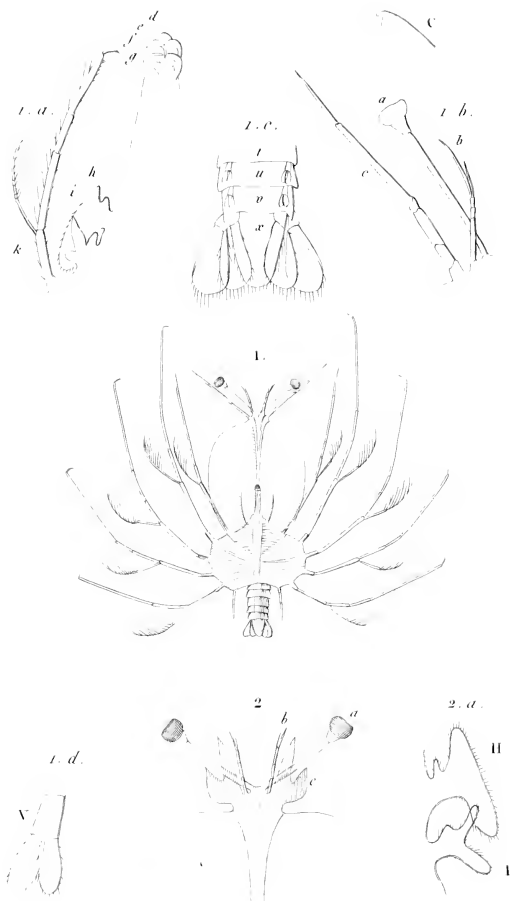
Phyllosoma laticornis. LATR., *Nouveau Dict. d'Hist. nat.*

Phyllosoma laticornis. LATR., *Encyclopéd. méthod.*, t. 10, p. 119, pl. 354, fig. 4.

Phyllosoma laticornis. DESM., *Cons. sur les Crust.*, p. 255, pl. 44, fig. 7.

Phyllosoma laticornis. GUÉRIN. *Voyage de Duperrey*, Zool. t. II, part. 2, p. 44; pl. 5, fig. 1.

Cette belle espèce, la plus grande que nous connaissions, a plus de deux pouces et demi de longueur; sa plus



1 *Phyllosoma Freycineti*, Guérin.
 2 ————— *laticorne*, Leach.

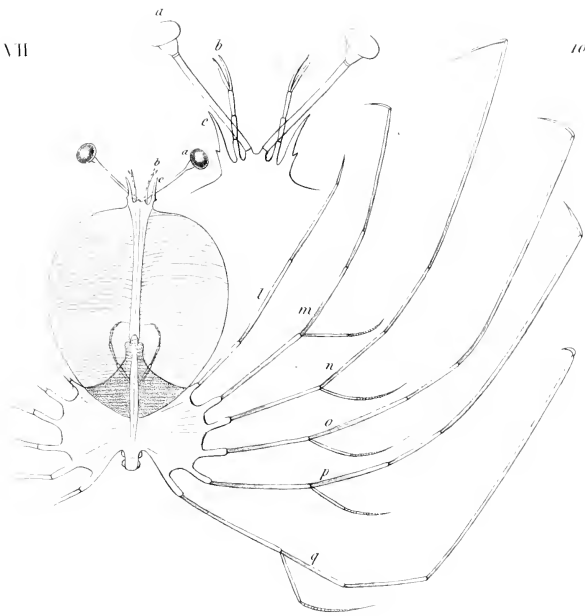
grande largeur est d'un pouce neuf lignes ; ses antennes externes ont à peine cinq lignes de long : elles sont aplaties comme le reste de son corps, d'une seule pièce, large en bas, se dilatant extérieurement en une pointe qui remonte vers la tige principale ; celle-ci est un peu élargie à sa base, et se termine en pointe. Les antennes internes sont de la même longueur ; leur pédoncule est formé de trois articles égaux, et le terminal porte deux filets de même longueur, dont l'externe est plus épais et courbé en dehors, mouvement que suit l'interne. Les yeux dépassent de beaucoup la longueur des antennes ; ils sont de forme ordinaire. Le premier bouclier est plus large en avant qu'en arrière ; son bord antérieur est presque droit, et le postérieur finit en un lobe arrondi.

La bouche est très saillante, et située comme à l'ordinaire au tiers postérieur du premier bouclier. Les deuxièmes mâchoires sont grandes, bilobées en avant, et ayant le lobe postérieur un peu plus long que le premier. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands : leur lobe antérieur est peu apparent ; le médian est long, de la même largeur dans toute son étendue et arrondi à l'extrémité ; enfin le lobe postérieur est de même longueur, mais plus de deux fois plus large, et dirigé en arrière. Les deuxièmes pieds-mâchoires sont longs, et leur extrémité dépasse la hauteur de la bouche ; ils sont composés de trois articles, outre la hanche : le premier article est long, le second le plus court de tous, et le troisième, un peu plus long, est terminé, comme à l'ordinaire, par un crochet recourbé opposé à de longs poils raides. Ces pieds-mâchoires n'ont pas de fouet au premier article, comme on en a observé aux espèces précédentes ; on voit seulement vers le tiers postérieur de cet article un petit appendice arrondi au bout, et qui semble articulé à sa base ; c'est cette petite pièce qui semble tenir ici la place du grand flagre des précédents. Les troisièmes pieds-mâchoires sont très grands, et leur extrémité

dépasse la hauteur des yeux. Ils sont composés de quatre articles, dont les trois premiers sont presque égaux et le dernier beaucoup plus court ; comme dans les deuxièmes pieds-mâchoires, ils sont dépourvus de flagre, et cette pièce est remplacée par un petit appendice semblable à celui que nous avons décrit plus haut. Ces quatre articulations sont munies de longs poils dans toute leur étendue ; mais l'extrémité interne de l'avant-dernier, en face de l'articulation du dernier, donne attache à un groupe de sept à huit poils plus gros et plus courts que les autres, terminés en massue, et garnis à leur côté interne qui est en regard avec le dernier article, d'un rang de petites épines recourbées et raides : cette particularité, que nous n'avons pas observée aux espèces de la division précédente, existe chez toutes celles qui vont suivre.

Le second bouclier est deux fois plus large que long, profondément échancré en arrière, ce qui lui donne la forme d'un croissant renversé. Les pattes ont près de deux fois la longueur du corps ; les premières sont les plus courtes et ne dépassent pas de beaucoup les troisièmes pieds-mâchoires. Mais les quatre autres paires sont d'égale longueur : les crochets qui les terminent sont d'inégale grandeur ; ceux des premières pattes sont petits ; ils sont quatre fois plus longs aux trois paires suivantes et petits à la dernière. Toutes ces pattes sont munies d'un grand fonet partant du premier article, et nous n'avons pas observé de ces petits corps lamelliformes à la base des hanches, comme il en existe aux espèces de la division précédente.

La queue est large à sa base, et va en diminuant vers l'extrémité. Son premier segment est deux fois plus long que les suivants ; ils sont tous transversaux, dilatés en pointe arrondie à leurs angles postérieurs. Les quatre premiers donnent attache à deux lames natatoires qui semblent formées d'une seule pièce, divisée en deux lobes à l'extrémité, et dont le lobe interne a une petite échancrure



Phyllosoma brevicorne, Lach.

en dehors. La lame intermédiaire de sa nageoire terminale est presque carrée, un peu plus large en haut et légèrement échancrée en arrière ; les lames sont conformées comme à l'ordinaire.

Ce bel individu a été trouvé par M. Lesson, dans les mers de la Nouvelle-Guinée, le 3 septembre 1823. Leach l'a reçu des mers d'Afrique.

7. P. BRÉVICORNE. *P. brevicornis*. Pl. 10, et Pl. 11.
Fig. 1.

Antennæ exteriores angustissimæ brevissimæ ; corpus decolor diaphanum.

Phyllosoma brevicornis. LEACH. *Voyage de Cranch.*

— LEACH. *Journ. de Phys.*

— LATR., *Dict. d'Hist. nat.*

— LATR., *Enc. méth.*, t. 10, p. 119, pl. 354, fig. 3.

— DESM., *Cons. sur les Crust.*

Phyllosoma australis. QUOY ET GAYM., *Voyage de Freycinet.*

Il a environ un pouce neuf lignes de longueur ; sa plus grande largeur est de quatorze lignes. Les antennes extérieures sont minces, sans élargissement à leur base, et ayant le lobe externe très petit et peu saillant ; leur longueur n'égale pas la moitié de celle des pédicules oculaires. Les antennes internes sont un peu plus longues que les externes, et conformées comme dans l'espèce précédente. Le bouclier antérieur est presque semblable à celui du Phyllosome laticorne ; seulement il n'est pas tout-à-fait si transversal en avant. Les parties de la bouche sont conformées de même ; seulement les deuxièmes mâchoires sont très petites, entières, sans aucuns lobes, et leur forme approche assez de celle d'un trapèze dont les angles seraient arrondis. Les premiers pieds-mâchoires sont insérés plus bas ; ils sont très petits, de forme conique, et ayant leur

pointe dirigée en avant. Les autres pieds-mâchoires sont semblables à ceux de l'espèce précédente, il en est de même de tous les pieds. Le bouclier postérieur est à peu près semblable; seulement son échancrure postérieure, qui est aussi profonde, est moins large. La queue est très petite; son extrémité postérieure n'atteint pas le bord de l'échancrure du bouclier: les cinq segments qui la composent sont peu distincts, ainsi que les appendices du dessous que l'on voit à peine, et qui sont réduits à l'état de petits tubercules épais, transversaux et légèrement lobés au milieu; la lame intermédiaire du dernier segment est petite, arrondie postérieurement; ses lames latérales sont très petites, n'atteignant pas la moitié de sa longueur: elles sont arrondies en dedans, ne paraissent formées que d'une seule pièce, et semblent légèrement échancrées extérieurement.

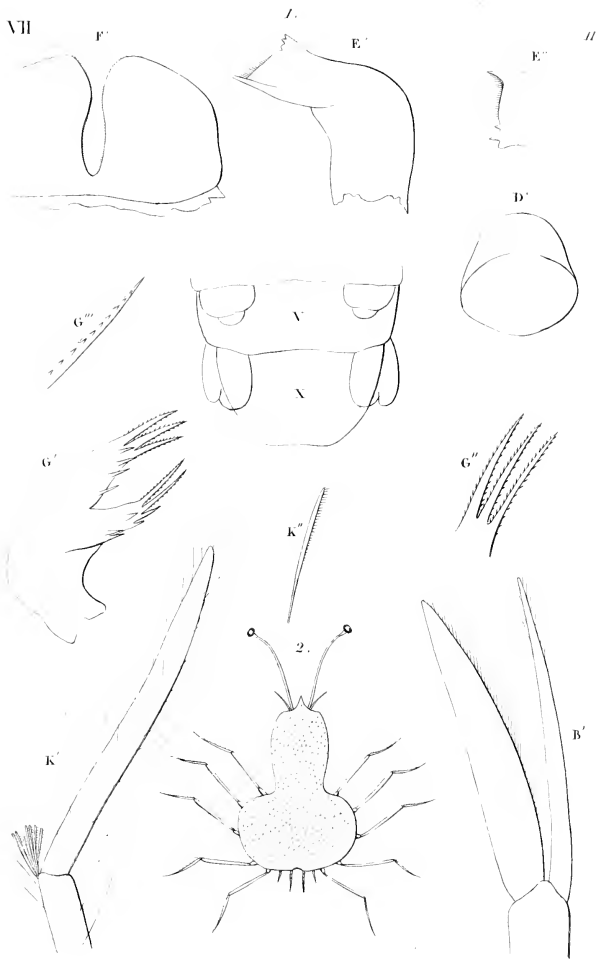
Cette espèce varie pour la taille; nous en possédons de plus petites, et d'après la figure donnée par MM. Quoy et Gaynard de leur *Phyllosome austral*, qui n'en diffère pas, on voit qu'elle atteint une plus grande taille. Elle est assez commune; on la trouve dans les mers d'Afrique, de la Nouvelle-Hollande et des Grandes-Indes.

8. P. PONCTUÉ. *P. punctata*. Pl. 11. Fig. 2.

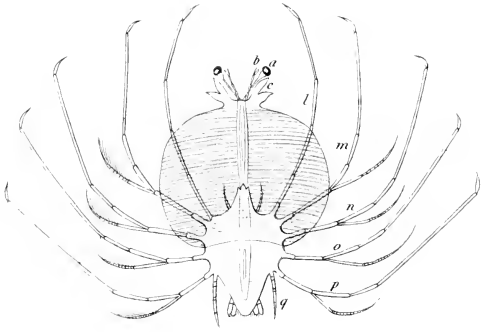
Antennæ exteriores angustissimæ. Corpus diaphanum rubro punctatum.

Phyllosoma punctata. LESSON, *Journal manuscrit de son voyage*.

Nous ne connaissons cette espèce que par le dessin que M. Lesson en a fait en mer. Elle a plus de treize lignes de long; son bouclier antérieur est large de cinq lignes, et ce qui n'a été observé dans aucune de nos espèces, le bouclier postérieur est beaucoup plus large, ayant au moins neuf lignes dans sa plus grande largeur. Il ne paraît pas échan-



1. *Phyllosoma brevicorne*, Loach.
 2. P. ——— *punctata*, Lessou.



Phyllosoma Duperreyi, Guér.

Giraud sc

X' Raymond unpr

cré postérieurement, et la queue est petite. Le premier bouclier est oblong, presque aussi large en avant qu'en arrière; le second est ovale, transverse. Les yeux paraissent avoir leur pédicule aussi long que le premier bouclier, et les antennes sont représentées très petites. Tout le corps est transparent, d'un blanc satiné; il est couvert, dans toute sa surface, d'une infinité de petits points d'un rouge carmin assez vif. Les yeux paraissent être d'un jaune orangé.

Cet individu a été pris dans l'Océan Equatorial, à deux degrés de latitude sud, par M. de Blosserville, officier de la corvette *la Coquille*, et dessiné par M. Lesson. Nous reproduisons fidèlement cette figure, tout en regrettant que l'individu n'ait pas été conservé.

DEUXIÈME SUBDIVISION. — PIEDS POSTÉRIEURS PLUS PETITS
QUE LES AUTRES.

9. P. DE DUPERRÉY. *P. Duperreyi*. Pl. 12.

*Antennæ exteriores latæ. Clypeus ferè rotundus,
posticè parte emarginatus.*

Phyllosoma Duperreyi. GUÉRIN, *Voyage de Duperrey*,
Zool., t. II, p. 2, p. 46; pl. 5, fig. 2.

Il est long de seize lignes et large de treize. Ses antennes externes ressemblent beaucoup à celle du *Laticornis*; mais elles sont un peu moins larges à la base; leur extrémité atteint presque la hauteur des yeux. Les antennes internes sont aussi longues que les yeux; leurs filets terminaux sont recourbés en dehors, et l'interne, beaucoup plus étroit, est plus long que l'extérieur. Le bouclier antérieur est presque aussi long que large, de forme carrée, avec les bords arrondis et la partie postérieure échancrée. Les deuxièmes mâchoires sont très grandes, avec le lobe externe antérieur prolongé et pointu, et le lobe postérieur grand, recourbé en dedans. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands,

divisés en deux lobes, dont l'antérieur pointu et le postérieur presque carré. Les deuxièmes pieds-mâchoires dépassent la hauteur de la bouche; et les troisièmes sont d'une longueur presque double de celle du premier bouclier, qu'ils dépassent de beaucoup. Les premières pattes sont moins longues que ces pieds-mâchoires; les trois paires suivantes ont à peu près la même grandeur; toutes ces pattes sont armées d'épines aux articulations, et leurs divisions sont garnies de poils de diverses grandeurs. Les pattes postérieures sont petites; elles dépassent un peu la longueur de la queue. Le bouclier postérieur est beaucoup moins large que le précédent, presque carré; la queue est de la même largeur à sa naissance: elle diminue d'une manière très sensible postérieurement, et ses segments sont transversaux. Les appendices des quatre premiers sont assez longs, bifides à l'extrémité, et ne présentant pas de traces d'articulations; leurs deux branches sont accolées l'une contre l'autre. La lame intermédiaire de la nageoire terminale est plus large que longue; ses côtés descendent presque droit, se terminent par un petit angle aigu, et son bord postérieur, circonscrit entre ces deux angles, est arrondi et sinueux de chaque côté. Les lames des côtés sont grandes, de forme carrée et à angles arrondis.

Cette belle espèce a été trouvée au port Jackson, par les naturalistes de l'expédition commandée par M. le capitaine Duperrey.

10. P. DE RAYNAUD. *P. Raynaudii*. Pl. 13. Fig. 1.

Antennæ exteriores angustæ. Clypeus anterior non posticè emarginatus, latitudine longitudinem maximè superans.

Ce Phyllosome ressemble beaucoup au précédent; il a dix lignes de long et environ huit de large. Ses antennes externes sont presque aussi longues que les yeux, assez



1. *Phyllosoma Reynaudii*, Guér.
 2. P. _____ *mediterraneum*, Risso.
 3. P. _____ *lunifrons*, Latr.

larges à leur base, terminées en pointe, et ayant le lobe externe assez développé, mais dirigé en angle droit. Les antennes internes sont de la longueur des yeux; leur filet terminal interne est plus long et plus mince que l'extérieur. Le premier bouclier est beaucoup plus large que long, de forme ovale, sans échancrure au bord postérieur. Les mâchoires de la deuxième paire et les premiers pieds-mâchoires sont assez grands, composés chacun de deux lobes. Le second bouclier est beaucoup plus étroit que le premier; il se rétrécit insensiblement en arrière et forme la queue, qui n'est distinguée que par ses segments. Les appendices du dessous sont assez alongés, bifurqués; leurs lobes sont inégaux en longueur et vont en divergeant. La lame intermédiaire du dernier segment est presque deux fois plus large que longue, de même forme que dans le *P. Duperreyi*; mais ses angles extérieurs sont terminés par deux épines, ayant presque sa longueur. Les lames latérales sont semblables.

Cette espèce a été prise dans les mers de l'Inde, à Rangoon et à Pondichéry, par M. Raynaud, médecin de la corvette *la Chevrette*.

11. P. DE LA MÉDITERRANÉE. *P. Mediterranea.*

Pl. 13. Fig. 2.

Antennæ exteriores pediculis ocularibus longiores. Clypeus anterior ovalis, transversus; pedibus rubro-maculatis.

Chrysoma mediterranea, Risso. *Hist. nat. mérid. de l'Eur.*, t. 5, p. 88. pl. 3, fig. 9.

Il est long de près d'un pouce, et large de neuf lignes; il ressemble beaucoup au précédent pour la forme. Nous allons reproduire la description de M. Risso, en observant toutefois qu'elle est bien inexacte, car il est impossible

qu'une espèce qui ressemble autant à des individus que nous avons sous les yeux, en diffère par des organes semblables dans toutes les espèces du genre : ainsi M. Risso donne six articulations aux pédicules oculaires, six segmens à la queue, etc. : chose qui nous paraît de toute impossibilité. Voilà sa description.

« Le corps est ovale en travers, mince, très aplati, foliacé, transparent, lisse, traversé de lignes à peine apparentes, qui s'étendent de la circonférence au centre ; les antennes extérieures sont solides, bi-articulées, ornées d'une pointe en dehors ; les intérieures, moins longues, ont chacune cinq articles inégaux ; celui du sommet a deux filets inégaux. Les yeux en massue sont facettés, noirâtres, situés sur un support étroit, à six articulations presque égales ; la bouche est arrondie, jaunâtre, située au bas du disque ellipsoïde avec un petit pied-mâchoire bifide de chaque côté. La queue est subcordiforme, plus étroite que le corselet, diminuant insensiblement vers l'extrémité réunie au corps, traversée vers son milieu de six segmens dont le dernier terminé par cinq petites nageoires arrondies, les deux intermédiaires armés d'une pointe ; elle est munie en dessous de trois paires d'appendices latéraux, avec cinq pointes aiguës de chaque côté. Les pattes, au nombre de cinq paires, sont subtiles, translucides, tachées de rouge, composées chacune de cinq articles inégaux, les deux premiers garnis d'un aiguillon ; entre le troisième et le quatrième article, se trouvent de longs appendices plumeux, ciliés, très mobiles ; le dernier article finit par un seul crochet ; la dernière paire de pattes courte, quadri-articulée. Longueur, 0,024, larg., 0,030 ; séjour, surface des eaux, juin, juillet.

12. P. A FRONT ÉCHANCRÉ. *P. lunifrons*. Pl. 13. Fig. 3.

Antennæ? Clypeus anterior quadratus, angulis obtusis, anticè emarginatus.

LATREILLE, *Nouv. Dict. d'hist. natur.*, 2^e édit., t. 26.
p. 56.

LATREILLE, *Encyclopédie méth. Entomologie*, t. 10,
p. 119.

Ph. cunifrons, DESMAREST, *Cons. sur les crust.*, p. 255.

Il est long de huit lignes et large de six ; le seul individu conservé dans la collection du Muséum est desséché et n'a plus d'yeux ni d'antennes. Son premier bouclier est de forme carrée, aussi large que long, échancré en avant et coupé presque carrément en arrière. Le second bouclier est beaucoup plus étroit, élargi dans son milieu et diminuant insensiblement jusqu'à la queue ; les segmens de celle-ci présentent, sur leurs côtés, des dilatations en forme de triangles, et la lame intermédiaire du dernier segment est à peu près aussi large que longue à la base, légèrement rétrécie vers l'extrémité qui semble coupée carrément. Les bords latéraux de cette lame présentent dans leur milieu une petite dent peu visible. Les lames des côtés sont plus longues et de forme arrondie, avec leur bord postérieur comme tronqué. Les pattes sont épineuses.

Cette espèce a été trouvée sur la côte de Coromandel, par M. Leschenault.

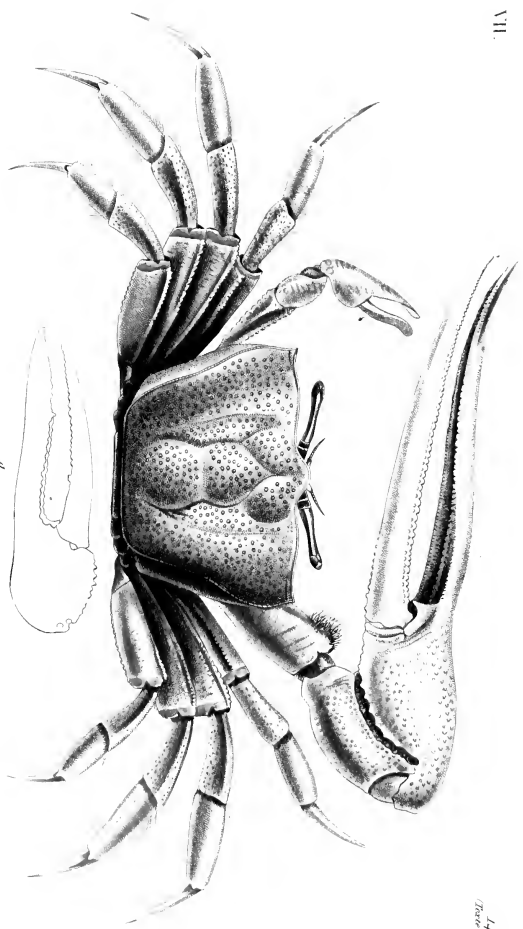
EXPLICATION GÉNÉRALE DES FIGURES.

- a.* Yeux.
- b.* Antennes internes.
- c.* Antennes externes.
- d.* Lèvre supérieure ou labre.
- e.* Mandibules.
- f.* Lèvre inférieure ou languette.
- g.* Premières mâchoires.
- h.* Secondes mâchoires.
- i.* Premiers pieds-mâchoires.
- k.* Seconds pieds-mâchoires.
- l.* Troisièmes pieds-mâchoires.
- m.* Premières pattes.
- n.* Secondes pattes.
- o.* Troisièmes pattes.
- p.* Quatrièmes pattes.
- q.* Cinquièmes pattes.
- r.* Premier segment de la queue et ses appendices.
- s.* Second segment, etc.
- t.* Troisième segment, etc.
- u.* Quatrième segment, etc.
- v.* Cinquième segment, etc.
- x.* Lames terminales de la queue.

Les figures marquées de lettres majuscules sont très grossies et vues sous d'autres aspects.

ERRATA.

- Pag. 1, lig. 12, Tuchzey; *lisez* Tuckey.
- Pag. 5, lig. 20, pulpe; *lisez* palpe.
- Pag. 12, lig. 4, pulpes; *lisez* palpes.
- Pag. 14, lig. 6, Pl. 1; *lisez* Pl. 6.



Gelasinus Jangori, F. Eydoux.

a.

14
(Plate 27)

GÉLASIME. GELASIMUS. Latr.

G. DE TANGER. *G. Tangeri*. F. Eydoux.

G. thorace quadrato, depresso, supra plano, granulato; brunneo-virescente cyaneoque diluto. Clypeo lato, rotundato; angulis lateralibus obtusis. Pediculis ocularibus cylindricis, angulos laterales non attingentibus. Chela dextra maris validissima, lutea; carpo granuloso, digitibus angustis, depressiusculis, arcuatis, intra subdentatis. Chela sinistra, minima, rubra; digitibus obvertis, cochleare terminatis. Pedibus depressis, villosis, subtuberculatis, brunneo viridibus pallidioribus; genubus rubris.

Long. de la carapace, 33 mill. ; larg. , 44 mill. ; long. de la grande pince, 10 centim. ; long. de la queue, 30 mill.

Nous décrivons sous ce nom une espèce entièrement nouvelle de Gélasime, qui se distingue au premier abord de toutes celles connues par sa *carapace granuleuse* et la forme de ses pinces, dont les *doigts sont très longs, étroits et courbés*.

La carapace est de forme trapézoïde, un peu plus étroite en arrière, assez plate en-dessus, épaisse, avec les côtés coupés carrément, ce qui la rend cubique; elle est d'un brun verdâtre assez foncé, lavé de bleu, avec quelques teintes jaunâtres en avant; sa surface supérieure est fortement chagrinée dans toute son étendue; mais les petits tubercules qui la hérissent sont surtout abondants sur les régions branchiales, lesquelles sont séparées des régions moyennes par des lignes enfouées longitudinales, représentant assez bien la lettre H. Le bord antérieur a ses angles

peu saillants ; le chaperon est de largeur moyenne , et placé entre deux petites échancrures qui correspondent aux points où les pédoncules oculaires prennent naissance ; ceux-ci n'atteignent point les angles de la carapace , et ne sont point terminés par une épine. Les parties latérales inférieures du thorax , celles qui sont en rapport avec les pieds-mâchoires , sont fortement granulées. L'abdomen est étroit (nous n'avons observé que les individus mâles) ; il se compose de sept articles , dont les deux premiers sont de moitié plus étroits que les autres. Les pieds sont de la couleur de la carapace , mais plus pâles à l'extrémité ; ils présentent quelques points granuleux disposés en lignes à la face inférieure de la jambe , et leurs tarses sont comprimés et garnis à leurs bords de poils assez longs et assez serrés. La grande pince , qui seule en est dépourvue , est placée , ainsi que nous l'avons vérifié , tantôt à droite , tantôt à gauche : elle nous a fourni quelques bons caractères pour la distinction de notre espèce. Les doigts sont très longs , courbés , étroits , et ne présentent de tubercules qu'à leurs bords correspondants. Le doigt fixe dépasse le mobile , et est un peu plus large que lui ; il n'a sur son poignet que quelques points en saillies assez rares. On ne remarque ni sur ses bords , ni sur la jambe et la cuisse , ces dentelures si caractéristiques qui existent sur le *Gélasime Maracoani*.

Nous ne pouvons dire si la femelle a ses pinces égales , comme cela se voit chez quelques-unes des espèces connues. Nous ignorons aussi quelle est la forme de son abdomen ; nous ne possédons présentement que le mâle : c'est celui que nous avons figuré. Les dimensions que nous en avons données sont celles que nous a offertes le plus beau de nos individus.

Les caractères du *Gélasime de Tanger* une fois établis , nous devons dire maintenant en quoi ils diffèrent de ceux des espèces décrites qui l'avoisinent : c'est ce que nous essaierons de faire en peu de mots.

Parmi les Gélasimes, il s'en présente seulement trois qui pourraient être confondus avec le *Gelasimus Tangeri* : ce sont les *Gelasimus maracoani*, *vocans* et *pugilator* de Latreille. Les deux derniers ont la carapace lisse ; ce premier point suffirait pour les faire distinguer, si la forme des pinces, celle du chaperon, etc., ne venaient s'y joindre. Les doigts sont plus courts et plus courbés chez le *Vocans* et plus larges chez le *Pugilator*, et ces espèces sont américaines.

Quant au *Gelasimus maracoani*, que M. Desmarest (Considérations générales) indique comme ayant la carapace fortement chagrinée, nous avons vérifié que ce caractère n'est point exact ; et, en admettant qu'il existe quelques aspérités, il est certain qu'elles sont fort peu sensibles.

D'ailleurs, si cette considération est assez peu importante, nous avons la forme de la pince, celle du chaperon et la longueur des pédoncules oculaires, qui nous permettent d'établir une caractéristique différentielle certaine. Les doigts sont très élargis et fortement tuberculeux chez le *Maracoani* ; ils sont longs, grêles et presque lisses chez le *Tangeri* : celui-ci ne présente point de dentelures sur le poignet, la jambe et la cuisse, et ses yeux n'atteignent point, comme chez le *Maracoani*, les angles externes de la carapace. Ces mêmes angles sont assez obtus sur le *Tangeri*, et son chaperon n'est point rétréci comme celui du *Maracoani*. Enfin, celui-ci est encore d'Amérique.

Nous avons trouvé notre Gélasime sur la côte de l'empire de Maroc, dans la rade de Tanger. Cette ville, comme on le sait, est située au détroit de Gibraltar, à l'entrée de la Méditerranée, localité qu'il importe de noter, car jusqu'à présent aucun Gélasime n'a été mentionné provenant de la mer Méditerranée ; tous ceux que l'on possède viennent de l'Océanie, de la mer des Indes, de celles d'Amérique ou de la mer Rouge. C'est dans cette dernière, et non dans la partie de la Méditerranée qui borde l'Égypte, que M. Ruppel

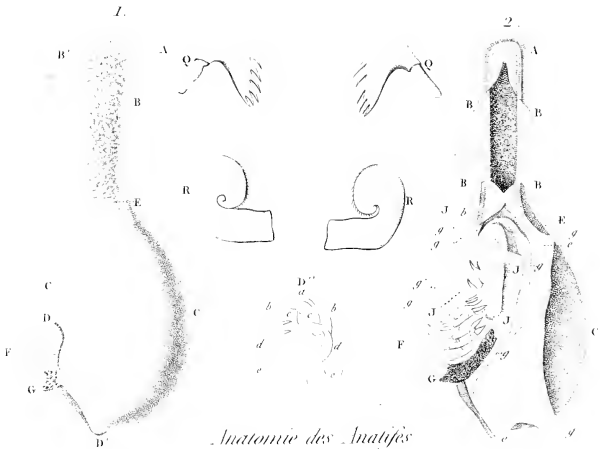
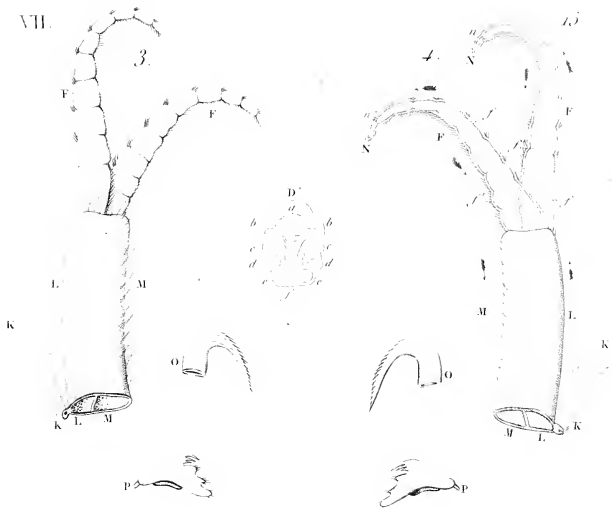
a trouvé le *Gelasimus Tetragonon* de Herbst, que M. Guérin a mentionné et figuré dans le voyage de la *Coquille*, lequel, soit dit en passant, existe également dans l'Inde.

Nos Gélasimes ont été pris, à marée basse, vers le fond de la rade de Tanger, à l'embouchure d'une petite rivière. Ils se trouvaient en très grand nombre dans la vase que la mer, en se retirant, laissait à découvert. Ils sont bons à manger, et tellement abondants, que, dans l'espace d'une heure, les matelots de la frégate la *Victoire*, sur laquelle nous étions alors embarqué, en avaient rempli deux grands paniers.

F. EYDOUX.

Novembre 1834.

VII.



Anatomie des Anatifés

DE L'ORGANISATION DES CIRRIPEDES,

ET

DE LEURS RAPPORTS NATURELS AVEC LES ANIMAUX ARTICULÉS ;

PAR G.-J. MARTIN-SAINT-ANGE,

Docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.

(Extrait d'un mémoire inséré dans le Recueil des savants étrangers.)

Si l'on cherche à résumer ce qui est relatif à la simple classification des Anatifes, on voit combien les auteurs ont été partagés sur la détermination du rang que ces animaux doivent occuper. Sans le moindre doute on aurait évité toutes les confusions qui en sont résultées, si l'on avait voulu établir par des comparaisons et des rapprochements convenables, les rapports qui existent entre les organes des Anatifes et ceux des autres animaux articulés. C'est cette lacune que nous avons cherché à remplir dans notre mémoire et dont voici le résumé.

Des téguments des Anatifes.

Suivant les espèces, la première enveloppe est tantôt solide, tantôt formée de plaques ou de coquilles, tantôt enfin elle est entièrement dépourvue de parties écailleuses. La fente qui existe entre les valves, et par où sort en grande partie le corps de l'Anatife, se ferme lorsque l'animal rentre dans son manteau ; les bords des valves se joignent alors très exactement dans toute leur étendue, sans laisser apercevoir au dehors la moindre partie du corps de l'animal.

Le pédicule des Anatifes n'est jamais garni de plaques écailleuses : on y remarque toujours des duplicatures ; des rides transversales indiquent sa nature contractile et les

changements de dimensions qu'il peut éprouver suivant certaines circonstances. Au-dessous de cette première enveloppe générale, on trouve une seconde membrane peu adhérente à la première, mais d'une nature différente, suivant qu'on l'étudie dans la partie renflée ou dans le pédicule de l'Anatife. Dans le premier cas, la membrane qui tapisse l'intérieur des valves est translucide, mince et noirâtre; elle se porte vers le pédicule, d'une part, et s'étend, de l'autre, jusque sur les bords libres des valves; là elle adhère fortement pour se replier ensuite sur elle-même, comme le font les Séreuses, et forme ce que l'on appelle la cavité du manteau, la membrane réfléchie étant le manteau proprement dit.

Les parois du second tube cylindrique, renfermées dans le pédicule à enveloppe cornée, sont musculaires; on y remarque des fibres longitudinales très prononcées, et des fibres transversales ou circulaires moins fortement dessinées: toutes ces fibres s'arrêtent au point où le pédicule commence à s'élargir pour former le renflement qui contient le corps de l'Anatife. On voit clairement que la paroi du second tube cylindrique du pédicule se continue avec celle qui constitue le manteau, et cependant la structure anatomique est différente, du moins en apparence; car en examinant plus attentivement, on aperçoit que les fibres musculaires sont comme surajoutées à cette seconde paroi du pédicule. Malgré la continuité de ces enveloppes membraneuses, il n'existe point de communication entre la cavité du manteau et celle du second cylindre du pédicule. Ce fait important n'a pas été signalé par les anatomistes qui ont admis une communication libre¹.

¹ Les belles préparations en cire que l'on voit dans les galeries d'anatomie comparée, au Jardin des Plantes de Paris, montrent précisément les œufs cheminant du pédicule vers le manteau, comme s'il existait une communication libre entre ces deux cavités, ce qui est anatomiquement inadmissible, d'après nos recherches.

Il y a plus, c'est que la cavité du second cylindre du pédicule n'a même point d'issue dans l'arrière-cavité du manteau, c'est-à-dire dans l'espace compris entre les deux feuilletts réfléchis de la même membrane; car une cloison excessivement mince, mais visible, existe au point où le pédicule se renfle, ce qui intercepte évidemment toute communication. D'après cela, on doit conclure que ce qui se trouve logé dans le pédicule ne saurait passer dans une autre cavité. Cependant nous avons remarqué que la substance bleue du pédicule se retrouvait dans le manteau; et que la quantité de grains ovoïdes renfermés dans le pédicule est très variable, suivant qu'il y a plus ou moins de substance analogue dans le manteau. Cette circonstance remarquable, qui fait voir qu'il existe réellement une voie de communication autre cependant que celle admise généralement, méritait un examen anatomique particulier. Les recherches auxquelles nous nous sommes livré à cet égard, paraissent nous avoir fourni une explication satisfaisante. En effet, nous avons trouvé qu'il existe, dans la seconde membrane qui tapisse la partie renflée de l'Anatife, un canalfort long, qui va du pédicule à l'extrémité des valves, et qui longe tout le bord postérieur de l'animal. C'est par ce canal que l'injection poussée dans le centre du pédicule est parvenue *souvent* jusque dans la cavité du manteau. Nous y avons plusieurs fois aussi aperçu des grains bleus, surtout dans la partie la plus évasée qui correspond au pédicule; c'est donc par cette espèce d'oviducte, et non par une communication directe, que les granulations passent du pédicule dans la cavité du manteau: elles ne peuvent pas y arriver par un autre conduit, car nous savons qu'il n'y a pas de communication possible entre les deux cavités.

Les enveloppes que nous venons de décrire ne sont pas les seules destinées à recouvrir le corps de l'Anatife: il existe une troisième tunique propre, qui est appliquée

immédiatement sur le corps de l'animal, et qui se continue même avec la partie cornée des cirres. Cette troisième membrane (JJ, fig. 2, pl. 15) isole entièrement le corps de l'Anatife, et ne laisse pour toute communication avec la cavité du pédicule, qu'un vaisseau longitudinal (*b*) destiné à nourrir ce dernier et les œufs qu'il contient. Ainsi, le corps de l'Anatife est recouvert immédiatement par une enveloppe propre, puis par une seconde membrane qui forme la cavité du manteau en se repliant sur elle-même, et enfin par les coquilles ou une enveloppe cornée. Toutes ces membranes s'insèrent sur le bord de l'échancrure des valves et sur le muscle qui sert à rapprocher les bords libres de l'ouverture du manteau.

Le corps de l'Anatife, retiré de sa cavité, présente sur les côtés plusieurs sillons qui correspondent au nombre des pieds : chaque segment ou anneau du corps soutient une paire de pattes (Pl. 16, fig. 6, 16, 17). Chaque pied est composé d'une partie cylindrique non articulée et garnie de soies, sur laquelle se trouvent deux prolongements cornés, de forme aplatie, articulés un grand nombre de fois, et se terminant en une pointe très fine et garnie de soies à chaque articulation. Ces prolongements, que l'on a appelés cirres, sont tantôt plus longs, tantôt plus courts que la partie cylindrique qui les supporte, suivant les espèces d'Anatifes que l'on examine. Ainsi, l'espèce la plus commune (Pl. 16, fig. 17) a les cirres beaucoup plus longs que le corps cylindrique qui les supporte ; l'inverse a lieu chez l'Anatife sans coquille, nommée improprement Triton. Le nombre des branchies varie aussi suivant les espèces ; l'Anatife commune en a quatre seulement ; celle à oreilles (*Lepas aurita*, Gm.) en a seize ; l'Anatife à enveloppe cornée jaune, ou le Triton, en a quatorze, dont quatre à la base de chaque pied-mâchoire, etc., etc.

Description des muscles.

Le dos de l'Anatife est recouvert par un muscle peaucier qui l'enveloppe entièrement : les fibres de ce muscle, en se portant vers les pieds, se divisent en autant de faisceaux qu'il y a de membres articulés (Pl. 16, fig. 16) ; les petits tendons qui en résultent se croisent au devant de la ligne médiane, et de manière que les tendons provenant du côté gauche du corps font mouvoir les pattes droites, et vice versâ.

Le muscle peaucier envoie en outre des prolongements de fibres qui s'attachent sur le pourtour des muscles transverses des valves, lesquelles servent à porter le corps de l'Anatife hors de la cavité du manteau. Au-dessous de ces muscles larges, on en trouve deux très petits (jj), longs et étroits, placés de chaque côté de la ligne médiane, et servant à relever la lèvre supérieure et les mandibules. Immédiatement au-dessous de ces petits muscles, se trouvent les deux ganglions nerveux qui entourent l'œsophage et qui constituent ce que l'on a nommé le cerveau. Vient, après cela, six autres muscles, trois de chaque côté, destinés à faire mouvoir les trois paires de mâchoires. Ces muscles prennent leur point fixe sur un tendon à extrémités charnues qui traverse de part en part le renflement supérieur de l'Anatife, dans un point libre situé entre la bouche et l'estomac. Enfin, le gros muscle (S) qui sert à rapprocher les deux valves, est aussi le point où convergent la plupart des fibres musculaires de l'Anatife.

Organes de la digestion.

Bouche. — Cette partie est dirigée en bas, si l'on admet la position constamment renversée de l'Anatife. Elle est au contraire dirigée en haut, et placée au-dessus de l'esto-

mac, si l'on fait attention que le pédicule peut rendre cette position possible en se contractant fortement d'un seul côté, ou bien en supposant que l'Anatife soit implantée sur un morceau de bois flottant. Dans tous les cas, la courbure que présente le corps des Anatifes pédiculées fait que l'extrémité buccale se rapproche beaucoup de l'orifice anal.

Lorsque la bouche est isolée des parties environnantes, elle présente un renflement considérable que l'on pourrait regarder comme étant la tête; cependant on n'y distingue qu'une lèvre supérieure, des mandibules, trois paires de mâchoires et une petite langue. Toutes ces pièces ont de l'analogie avec celles qui composent la bouche des Crustacés en général, et plus particulièrement avec celles des Phyllosomes (Pl. 15, fig. D''). La bouche des Anatifes est soutenue par un pédicule étroit, cylindrique, long d'environ une ligne, et entouré d'un muscle constricteur à fibres très apparentes, qui représente parfaitement un œsophage. Dans sa cavité, il est garni d'une membrane cornée, analogue à celle qui constitue les mandibules: cette membrane se continue d'une part avec la lèvre supérieure, de l'autre elle se termine dans l'estomac en s'évasant comme une cloche. Cette singulière disposition de la membrane interne de l'œsophage rend compte de la forme toujours bombée que présente l'estomac, puisque ses parois se trouvent appliquées sur l'évasement corné du tuyau œsophagien qui sert à boucher les sinus de l'estomac.

Immédiatement après l'œsophage, vient un renflement considérable d'une forme un peu conique, hérissé d'éminences comparables aux globules pulmonaires des grenouilles. La coloration de l'estomac, à l'extérieur, ressemble beaucoup à celle du foie; elle est due en effet à une couche de substance glanduleuse que l'on a comparée à la substance grise de ce dernier organe. En admettant cette analogie, il faut aussi admettre que la sécrétion biliaire

n'est point conduite dans le canal digestif par un appareil particulier ; on ne retrouve ici aucun vaisseau , aucun vestige de canal hépatique ; de telle sorte , que si la sécrétion de la bile peut s'effectuer dans la substance grise qui entoure l'estomac , ce n'est que par transsudation ou par une infinité de petits conduits imperceptibles. Outre la partie renflée que nous venons de décrire , il existe encore une espèce d'appendice stomacale , un véritable prolongement renflé et bilobé , communiquant avec la première cavité de l'estomac par un pédicule étroit et fort court. La structure , la forme générale , la coloration et la disposition mamelonnée de la surface extérieure de cette partie sont tout-à-fait semblables à celles de l'estomac , et doivent être regardées comme faisant partie du même organe. La cavité de l'estomac et de son appendice est parsemée d'une multitude de petits enfoncements ou poches , qui correspondent aux saillies mamelonnées de la surface externe. On ne distingue aucune espèce de tunique interne ou de membrane muqueuse , si ce n'est un feuillet excessivement mince que l'on peut détacher par la macération : encore n'est-ce que partiellement que l'on obtient ce résultat.

L'intestin qui fait suite à l'estomac est très évasé à son origine ; il se rétrécit bientôt en forme de cône , se contourne de manière à décrire une *S* italique , et , avant de se terminer par l'anüs , il se dilate pour former un petit rectum. Toute la cavité de l'intestin présente des parois lisses , sans aucune espèce de valvules ni de replis : seulement la membrane interne est plus distincte que dans l'estomac. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cet intestin , c'est la présence d'un second tube en forme de corne , évasé par le haut , rétréci et terminé en cul de sac par le bas. Ce second tube ne paraît pas avoir de connexions immédiates avec les autres parties ; il est libre de toute espèce d'adhérence et comme flottant dans une autre cavité. Son extrémité supérieure , qui correspond à

l'estomac, présente la même disposition que le bord frangé du pavillon de la trompe de Fallope chez les vertébrés; chaque prolongement est terminé par un renflement plus ou moins volumineux, et va se loger dans l'une des petites cavités stomacales. C'est par ce seul moyen que cette corne membraneuse, à parois minces et transparentes, se soutient dans la cavité intestinale, quoique toujours remplie de matières alimentaires qui la rendent plus lourde (Pl. 16, fig 5).

Appareil de la circulation du sang.

Depuis Poli, anatomiste italien, on a répété que les Anatifes ont un cœur et des vaisseaux; cependant, malgré la plus grande attention et le plus vif desir que nous avons de découvrir l'organe central de la circulation, il nous a été impossible de retrouver un véritable cœur. Toutefois il existe sur le dos de l'animal une espèce de vaisseau dorsal, renflé irrégulièrement en plusieurs points, et aboutissant aux conduits vasculaires qui existent dans chaque pied. Ces conduits ne sont pas de véritables vaisseaux à parois distinctes; ils sont creusés dans la substance même des organes, et peuvent être comparés aux trachées des insectes. Les branchies semblent aussi traversées par des ramifications vasculaires, mais elles n'ont aucune espèce de tunique propre, et rentrent dans les conditions des doubles conduits existant dans les pieds. Enfin, le canal antérieur du pédicule est le seul que l'on puisse nommer vaisseau, à cause de sa forme cylindrique et de son isolement. Cuvier, qui le regardait avec raison comme le vaisseau nourricier du pédicule, l'a décrit et figuré avec soin dans son Mémoire sur les Mollusques Cirripèdes.

Du système nerveux.

L'illustre auteur du règne animal a comparé la disposition des ganglions nerveux des Anatifes à l'appareil sensitif des Articulés. En effet, une série de renflements nommés ganglions est située par paires sur la partie antérieure du canal digestif. Leur nombre, leur forme et leurs rapports méritent d'être indiqués avec soin, à cause de plusieurs inexactitudes qui se rencontrent dans les planches qu'on a données.

Les deux premiers ganglions, que l'on a nommés cervicaux, se réunissent sur l'œsophage par un petit cordon nerveux très court (Pl. 16, fig. 7). De ces ganglions et de la partie nerveuse qui les réunit, partent trois branches, une de chaque ganglion, et la troisième, très mince, du corps nerveux médian. Ces nerfs se distribuent à tous les muscles de l'Anatife; de l'autre côté, les ganglions représentant le cerveau donnent deux grosses branches qui, en se portant vers la ligne médiane, entourent et circonscrivent le canal alimentaire. Dans ce trajet d'environ 2 lignes $\frac{1}{2}$, ces nerfs fournissent un petit filet pour chaque glande salivaire, et un ramuscule qui va à l'œsophage. Un peu plus bas, ils donnent une branche anastomotique, allant toujours de chaque côté à un ganglion non encore indiqué, et qui est situé plus profondément sur les côtés de l'estomac et au-dessous des vésicules salivaires. D'après leur position, on pourrait nommer ces ganglions *cervicaux*. Ils envoient une branche assez forte qui se dirige vers les pattes, se rapproche de la ligne médiane et se réunit avec les branches provenant du cerveau, en formant un ganglion de chaque côté. De cette seconde paire de ganglions, partent plusieurs branches, les unes internes, allant à l'estomac, les autres externes, au nombre de deux, allant aux pieds-mâchoires. Il faut ici remarquer que de tous les pieds des Anatifes, la

première paire, qui représente à elle seule les six pieds-mâchoires des Crustacés décapodes, a au moins deux branches nerveuses pour un pied, tandis que tous les autres pieds n'ont qu'un rameau nerveux qui se subdivise en deux filets, un pour chaque cirre. Environ une ligne et demie au-dessous de la seconde paire de ganglions, se trouve la troisième paire, dont les renflements nerveux, très rapprochés les uns des autres, sont presque confondus, et donnent une branche assez forte aux pieds qui leur correspondent. La quatrième et la cinquième paire de ganglions se forment à des distances plus rapprochées. De tous ces ganglions naissent, outre les branches destinées aux pieds, de petits ramuscules qui se distribuent aux organes de la digestion et à ceux de la génération. Enfin, la sixième paire de ganglions se confond presque avec la précédente. Les deux renflements qui la constituent sont entièrement réunis, et donnent naissance à quatre grosses branches destinées aux deux dernières paires de pieds; ce qui n'avait pas encore été indiqué. On a aussi figuré et dit que le prolongement *proboscidiforme* qui existe entre les derniers pieds ne reçoit qu'un filet nerveux, tandis qu'il y a deux branches nerveuses pour les prolongements qui se détachent du milieu des deux branches destinées à la dernière paire de pieds. Ce fait peut être de quelque valeur et devient ici important à noter sous le rapport de la disposition symétrique du système ganglionnaire et de sa dualité complète.

Appareil de la génération.

La substance granuleuse, de couleur bleu de ciel, qui se trouve dans le pédicule des Anatifes, se voit aussi dans le manteau. Or, tous ces grains, vus au microscope, offrent une forme régulière ovoïde, d'un volume plus ou moins grand, suivant l'époque de leur développement. Ceux contenus dans le pédicule sont toujours plus petits que ceux

renfermés dans le manteau ¹. Cette différence est surtout remarquable lorsqu'on examine le tissu lamineux d'un pédicule en apparence vide; les ovules sont alors très petits et enveloppés dans quelques replis membraneux très minces et de forme variable (Pl. 15, fig. 1). Il n'y a donc aucun doute que ce soient là les œufs des Anatifes, et que le pédicule soit la partie de l'animal correspondante à la queue de certains Crustacés. Quant à l'appareil générateur mâle de ces animaux hermaphrodites, l'étendue considérable qu'il occupe, et sa structure remarquable, sont tellement extraordinaires, qu'il a induit en erreur tous les anatomistes qui ont cru y reconnaître les œufs. Les testicules des Anatifes sont placés de chaque côté du canal digestif, depuis l'estomac jusqu'à l'anus, et depuis le dos jusqu'à la base des pieds. Toutes les granulations blanches qui les composent sont soutenues par un pédicule, et réunies en groupes par des ramifications allant toutes aboutir à un tronc commun très apparent. Pour bien étudier cet appareil glanduleux, il faut couper l'animal en deux parties égales, et sur la ligne médiane; on relève ensuite la moitié de chaque paroi intestinale, et l'on voit alors une préparation des plus achevées (Pl. 16, fig. 6). Un gros tube serpentin, dont la grosse extrémité est située sous l'estomac, se contourne plusieurs fois, diminue de calibre à mesure qu'il approche de l'anus, et, lorsqu'il y est arrivé, se réunit avec celui du côté opposé. Le canal qui en résulte va s'ouvrir à l'extrémité du prolongement en trompe. Dans tout son trajet, le tube serpentin ne reçoit aucune branche; le ren-

¹ Lamarck dit au contraire, page 381 de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*: « Les Anatifes reçoivent dans leur tube les œufs qui se séparent de leur double ovaire. Ils s'y perfectionnent, et comme ce tube n'est pas simple et qu'il a des parties musculuses à l'intérieur, les œufs remontent ensuite dans la coquille et sont rejetés au dehors. » Dans tout cela il n'est point dit par quelles voies les œufs cheminent, ni où sont placés les ovaires.

flement supérieur seulement reçoit deux ou trois troncs provenant de la réunion des pédicules glanduleux. Il est si facile de suivre ces branches jusqu'aux granulations, que l'on a peine à croire qu'on ne les ait pas observées avec exactitude. Cependant on a dit que tous les troncs blanchâtres offriraient des orifices béants pour recevoir les œufs. Cuvier a même dessiné plusieurs de ces troncs principaux, ouverts du côté des granulations, qu'il avait prises pour des œufs, parce qu'il lui importait alors de les faire sortir de ce lieu. Mais il suffit, pour se convaincre de la non-existence de ces orifices béants, de faire macérer une moitié de la préparation : alors on voit plus distinctement encore que tous les grains sont soutenus par des pédicules, comme une grappe de raisin.

D'après cela, il demeure bien établi que l'appareil glanduleux dont il vient d'être question est le véritable testicule, et que le tube serpentin représente la vésicule spermatique. Cela est d'autant plus exact, que nous avons souvent remarqué que cette vésicule séminale est vide à certaines époques, et que cette vacuité ou cette atrophie ne coïncide ni avec la disparition, ni même avec la diminution sensible du volume des granulations.

Des rapports naturels des Cirripèdes, et du rang qu'ils doivent occuper dans la série animale.

Avant de discuter et d'établir les rapports qui existent entre certains Articulés et les Anatifes, nous allons assigner les caractères généraux des Cirripèdes.

Toutes les espèces de cette classe sont fixées, les unes par un pédicule (elles constituent les Anatifes proprement dits), les autres sans pédicule (ce sont les Balanes). Une enveloppe nommée manteau renferme le corps, qui présente des traces évidentes de divisions circulaires ou anneaux. La bouche est composée de mâchoires latérales ; l'estomac

est boursofflé par une multitude de petites cavités qui paraissent remplir les fonctions du foie ; l'intestin simple , en général , présente une cornue membraneuse , renfermée dans la cavité intestinale. Il existe , le long du ventre , des filets nommés Cirres , disposés par paires , composés d'une multitude de petites articulations ciliées , représentant des espèces de pieds ou de nageoires , comme celles qu'on voit sous la queue de plusieurs Crustacés. Entre les deux derniers cirres , est un long tube charnu et annulé qui sert à porter la liqueur spermatique sur les œufs ; à la base de ce tube , et vers le dos , est l'ouverture de l'anus. La disposition du corps fait que les cirres sont toujours placés à l'orifice de leur enveloppe , et la bouche dans la cavité qui les renferme. Le système nerveux forme sous le ventre une série de ganglions bien symétriques.

La circulation se fait dans des cavités sans parois distinctes ; il y a un vaisseau dorsal double , mais point de cœur proprement dit. Les branchies sont toujours situées sur les parties latérales du corps , et fixées à la base des pieds. L'ovaire est situé dans le pédicule (chez les Anatifes). Les testicules sont placés sur les parties latérales du tube digestif ; leurs glandes , séparées et granuleuses , versent la sécrétion spermatique dans un double canal serpentin , qui est le réservoir , ou l'analogue de la vésicule séminale ; ces deux vésicules se terminent en se joignant par un petit canal très mince qui se prolonge dans le tube terminal pour s'ouvrir à son extrémité.

Nous devons maintenant , en nous appuyant sur les faits précédemment exposés , rechercher avec quels animaux les Cirripèdes offrent les rapports les plus multipliés et les plus intimes , et par suite déterminer quel rang ils doivent occuper dans la série animale.

Lamarck , en cherchant leur classement , les rejetait évidemment des Mollusques , parce qu'il y voyait un système ganglionnaire , des pieds articulés à peau cornée , et plusieurs

paires de mâchoires ; d'un autre côté, le rapprochement qu'il en faisait avec les Annélides ne lui paraissait pas naturel. L'existence du manteau, l'absence de faisceaux de soies et d'anneaux transverses qu'il ne retrouvait pas sur le corps des Anatifes, en étaient la cause. Enfin, il pensait que des animaux qui n'ont point de tête, point d'yeux, et dont le corps se trouve enfermé dans une véritable coquille, ne pouvaient être non plus des Crustacés.

Cependant, malgré l'exactitude de ses vues, le célèbre auteur de l'ouvrage sur les animaux sans vertèbres n'a pas cru devoir placer les Cirripèdes dans la grande classe des Articulés ; cela tient, il nous semble, au peu de valeur qu'il a donné aux différentes analogies, surtout à celles qui existent sous les rapports anatomiques et physiologiques. Ainsi, un point de départ plus stable acquiert plus de valeur que toute configuration extérieure.

Le système nerveux ganglionnaire, symétriquement placé sur le canal digestif des Cirripèdes, conduit déjà à un changement d'organisation qui sert à généraliser la classe des Articulés. La disposition articulée des pieds, celle du corps qui, quoique moins évidente, est cependant assez sensible, montre aussi que la nature passe ici d'un degré d'organisation à un autre ; la disposition de la bouche offre une analogie qui s'étend non-seulement à la forme, mais qui va même jusqu'au nombre des pièces que l'on retrouve chez quelques Crustacés ; la ressemblance de la circulation avec celle d'un grand nombre d'Articulés, l'existence de branchies à la base des pieds, comme chez les Crustacés, et enfin quelques autres rapprochements d'une importance secondaire, forment les caractères propres aux Anatifes et communs aux Articulés. Il est presque superflu de dire que ces caractères sont tous en opposition avec ceux assignés aux Mollusques. Chez ceux-ci le système nerveux, par exemple, est composé d'un certain nombre de masses médullaires dispersées en différents points du corps, au lieu

de présenter la série régulière et symétrique des ganglions , comme cela a lieu dans les Anatifes et les Articulés. La circulation est toujours aidée au moins par un ventricule charnu , aortique , tandis que les Anatifes n'ont point de cœur proprement dit. Quant à la disposition articulée des pattes et du corps , il y a encore bien moins de ressemblance. Il est donc très facile de séparer les Cirripèdes des Mollusques. Toutefois cela ne suffit pas pour retrouver l'ordre de classement qui leur est le plus convenable. Placés dans l'embranchement des Articulés, ils ont des rapports variés avec chaque classe de cette troisième grande division établie dans le Règne animal de Cuvier. Or, il s'agit de connaître et d'évaluer les rapports qui les lient plus intimement avec telle ou telle autre classe. Pour y parvenir, il est nécessaire d'exposer brièvement les caractères les plus généraux que l'on a assignés aux animaux articulés. Sans contredit le système nerveux est celui par lequel ces animaux se ressemblent le plus. Leurs mâchoires, lorsqu'ils en ont, sont toujours latérales; elles se meuvent de dehors en dedans, et non de haut en bas. Enfin, la plupart de ces animaux peuvent changer de place, soit par la marche, la course, le saut, la natation, le vol ou la reptation.

On voit d'après cela, et au premier abord, que les Cirripèdes sont privés de la faculté locomotrice; qu'ils ont moins de rapport avec les deux dernières classes, les Arachnides et les Insectes, qu'avec les deux premières, les Annélides et les Crustacés. En effet, parmi ces derniers on trouve quelques espèces qui, comme les Cirripèdes, sont privées de locomotion, telles que les Crustacés parasites et certaines Annélides. C'est donc avec ces derniers qu'il faut actuellement les comparer, et arriver, par déduction, au rang qui leur appartient.

Sous le point de vue du système nerveux ¹ il y a une égale

¹ La dualité du système nerveux des Anatifes, la segmentation évidente du corps et la présence d'une série de ganglions correspondant au centre de ces divisions, sont des caractères si importants, qu'à eux seuls ils de-

analogie entre celui des Cirripèdes et le système nerveux, soit des Annélides, soit de certains Crustacés inférieurs; mais leurs circulations, leurs pieds articulés et leurs bouches surtout, ont beaucoup plus de rapport avec les Crustacés en général. D'un autre côté, les organes de la reproduction sont toujours réunis, et constituent l'hermaphrodisme, tandis que chez les Crustacés ils sont séparés; il manque aux Cirripèdes des soies sur les divisions qui établissent le premier degré de formation des anneaux du corps, mais ce caractère, d'une importance secondaire, ne se retrouve pas chez tous les Annélides. Quant à l'enveloppe externe des Cirripèdes, qui est tantôt cornée, tantôt univalve, tantôt multivalve, elle aurait plus d'analogie avec l'enveloppe de certaines espèces de Crustacés⁴, notamment avec celles des Cypris et

vraient fournir des bases solides de classification, puisque le système nerveux est toujours, selon nous, le régulateur et le véritable représentant des degrés divers de l'animalité. Toutefois il ne faut pas confondre la disposition symétrique des ganglions œsophagiens avec la *dualité* du système nerveux, *offrant des renflements de distance en distance*, et *correspondant aux divisions du corps*, sans cela tous les Mollusques se trouveraient indistinctement avoir le système nerveux symétrique. C'est donc d'une série de ganglions sur la ligne médiane qu'il s'agit; or cela n'existe sur aucun Mollusque, d'où il résulte en définitive que la place que doivent occuper les Cirripèdes reste déterminée sur des bases et des données anatomiques non encore infirmées. Il existe sans doute des rapprochements à établir entre ce système ganglionnaire qui est semblable à celui des annélides, et celui du grand sympathique ou des ganglions rachidiens des Vertébrés; il peut aussi y avoir quelques rapports entre les ganglions épars des Mollusques et ceux de l'appareil viscéral des Vertébrés; mais ce sont là autant de questions à résoudre et qui ne trouveront de solution satisfaisante que lorsqu'on aura établi rigoureusement à quelle série du système ganglionnaire des Vertébrés correspondent les nerfs des Invertébrés. Cette appréciation des faits n'aura pour résultat que de faciliter la détermination des diverses espèces; détermination qui restera toujours basée sur la nature et les fonctions du système nerveux.

⁴ M. le professeur Burmeister établit, dans un savant mémoire envoyé tout récemment à l'Institut, que la coquille des Anatifes a plus de ressemblance avec l'enveloppe extérieure des Crustacés qu'avec celle de

des Limnadia , qu'avec celles de quelques Annélides. Ainsi , à part la circonstance de l'hermaphrodisme , caractère qui les rapproche des Annélides , les Cirripèdes ont plus de rapport avec les Crustacés. C'est donc entre ces deux classes qu'ils se trouvent naturellement placés , en terminant la série des Crustacés et en formant le passage de cette classe à celle des Annélides , que nous regardons comme la dernière des Articulés.

Nous proposons donc , comme dernier résultat de notre travail , de placer la classe des Cirripèdes à la suite des Crustacés , afin d'établir le passage naturel entre ces Articulés supérieurs et les Annélides.

Mollusques. Ce fait important détruit le rapprochement qui existait , sous ce rapport , entre les Mollusques et les Cirripèdes.

EXPLICATION DES PLANCHES.

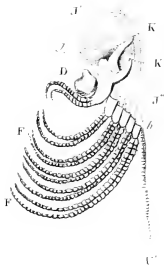
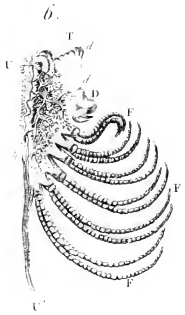
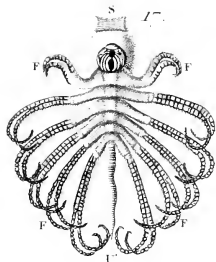
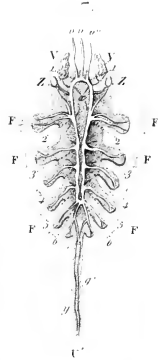
PL. 15. Fig. 1. Anatife jaune sans coquille. A est une production gélatineuse ou une continuation de l'enveloppe cornée, qui sert à fixer le pédicule. B est la première membrane du pédicule. B', une petite Anatife de grandeur naturelle qui s'était développée sur le pédicule même de l'Anatife mère. C, la partie convexe et le renflement qui contient le corps de l'animal. DD, la fente de l'enveloppe cornée, par laquelle sortent les pieds ou Cirres F. Le point E indique la terminaison du pédicule et le lieu où les œufs s'arrêtent. G sont les œufs arrivés dans le manteau.

Fig. 2. La même coupe que la précédente, représentant toutes les membranes qui servent à envelopper le corps de l'Anatife. BB, le tuyau cylindrique musculé ouvert, et dans lequel on aperçoit les œufs. *ee*, le trajet du canal oviducte pratiqué dans l'épaisseur même de la deuxième enveloppe *ggg*. Cette enveloppe ouverte se réfléchit sur elle-même, à la manière des membranes céréuses, pour contourner le corps de l'Anatife et l'envelopper de toutes parts. JJJ, la membrane propre du corps de l'animal; c'est dans cette cavité que le canal *b* communique, et c'est entre cette membrane propre et celle de la seconde enveloppe *ggg* réfléchi que se trouvent les œufs: d'où il résulte que la cavité du manteau n'a aucune communication avec le pédicule, si ce n'est par le canal oviducte *e*.

Fig. 3. L'un des pieds grossi; FF, les Cirres et leurs nombreuses articulations garnies de soies. L le canal dorsal, *m* le canal interne des pieds, KK une des branchies.

Fig. 4. La même figure représentant une coupe verticale des Cirres pour montrer le double canal qui les sillonne; *f*, le canal dorsal qui communique avec le conduit plus large L; *f'*, le canal interne de chaque Cirre communiquant dans le conduit *m*: la petite flèche indique le cours du sang.

PL. 16. Fig. 5. La cavité du canal intestinal. T', le sac membraneux qui se trouve dans sa cavité. *ttt*, les appendices frangés du bord supérieur du sac qui se logent dans les cellules de l'estomac, lorsque les organes sont en place. *t'*, l'extrémité inférieure du sac membraneux.



Anatomie des Anatifés

- Fig. 6. Cette préparation laisse voir la continuation de la vésicule séminale jusqu'à l'extrémité du tube U'.
- Fig. 7. Disposition du système nerveux. N° 1, le premier ganglion œsophagien, qui a été désigné sous le nom de cerveau. De ces ganglions réunis partent les branches v/v'' destinées à tous les muscles de la partie dorsale, et deux filets extrêmement minces qui vont, le premier, de chaque côté, à la vésicule salivaire V; le second a un ganglion nouveau Z. Le n° 2 est le second ganglion envoyant deux branches nerveuses à chaque pied-mâchoire F, et des ramuscules à l'œsophage. Les n°s 3, 4, 5 et 6 correspondent aux autres ganglions. Le n° 6 fournit aux deux dernières paires de pieds. C'est des rameaux qui vont aux derniers pieds, et non des ganglions mêmes, que se détachent deux filets y et g' qui vont jusqu'à l'extrémité U' du tube. Le point x correspond au centre de l'œsophage qui a été enlevé.
- Fig. 8. Partie impaire de la coquille ayant une bifurcation à son extrémité c' .
- Fig. 9. La même pièce, vue du côté opposé.
- Fig. 10. La petite valve supérieure, vue de son côté extérieur.
- Fig. 11. La même, vue en dedans.
- Fig. 12. La grande valve latérale, vue de son côté externe.
- Fig. 13. La même, vue en dedans.
- Fig. 14. Le bord dorsal et inférieur de la grande valve gauche, offrant une petite charnière C.
- Fig. 15. La valve droite sur laquelle on remarque un prolongement C de la coquille; c'est sur cette pièce que s'appuie le bord correspondant de la valve gauche, et au moyen de laquelle il peut s'exécuter quelque mouvement.
- Fig. 16. L'Anatife vue de côté pour montrer ses muscles qui se terminent par des tendons J'', en même nombre que les pattes. J', le muscle peaucier qui recouvre l'estomac; j, deux petits muscles releveurs de la lèvre supérieure. KK les branchies, h Panus, U' l'extrémité du tube articulé et garni de soies.
- Fig. 17. L'Anatife vue par la face antérieure pour montrer la disposition véritablement articulée du corps, dont chaque anneau correspond à une paire de pattes. S, le muscle qui sert à rapprocher les valves. U', le tube articulé qui contient le canal spermatique.

RAPPORT

Sur le Mémoire ci-dessus, fait par M. Serres, à l'Académie des Sciences, dans la séance du 14 juillet 1834.

DE L'ORGANISATION DES CIRRIPEDES ET DE LEURS RAPPORTS NATURELS
AVEC LES ANIMAUX ARTICULÉS.

Les Cirripèdes forment un groupe d'animaux dont l'organisation anormale explique l'embarras des zoologistes pour leur assigner un rang dans la méthode naturelle. Si, d'un côté, leurs membres articulés et cornés, si la position de leur système nerveux, une bouche garnie de mâchoires et de lèvres, les rattachent aux crustacés, la coquille qui les recouvre, le manteau qui les enveloppe, et l'incurvation de leur tête, les ramènent, de l'autre, vers les mollusques; en troisième lieu, enfin, la nudité de certains d'entre eux, l'absence d'un véritable cœur dans l'appareil de la circulation, la division médiane de leur axe nerveux, et les renflements qui correspondent aux divisions de leur corps, permettent également de les rapprocher des Annélides.

C'est aussi ce que vient de faire, après d'autres zoologistes, M. le docteur Martin Saint-Ange dans le mémoire que nous avons été chargés d'examiner, M. Duméril et moi.

Avant d'apprécier les motifs sur lesquels l'auteur fonde ce rapprochement, nous devons faire connaître à l'Académie les études anatomiques qui lui servent de base, et qui forment la partie la plus étendue et la plus utile du travail que nous examinons; nous présenterons en outre un aperçu rapide des recherches dont l'organisation de ces animaux a été l'objet, afin de faire apprécier le mérite et la nouveauté de quelques-uns des faits contenus dans le mémoire de M. le docteur Martin Saint-Ange.

Ce n'est que de Poli, anatomiste de la fin du siècle der-

nier, que datent les notions précises acquises sur l'organisation des Cirripèdes; Everard Home, qui vint ensuite, ajouta peu de chose aux recherches du savant Napolitain; il est même surprenant qu'ayant consacré spécialement des figures à la description de l'estomac et des intestins, la disposition singulière de ces parties, que nous ferons bientôt connaître, lui soit complètement échappée.

Au mémoire d'Everard Home succéda celui de M. Cuvier sur l'anatomie des Anatifes et des Balanes; mémoire si remarquable par la nouveauté des faits qu'il renferme, par la précision des détails et la clarté de leur exposition, qu'il a servi de point de départ à tous les zoologistes pour justifier les vues qu'ils ont émises au sujet de la classification des Cirripèdes. Mais ce travail n'a pour objet que l'organisation des animaux adultes; on prévoit néanmoins tout l'intérêt que doit présenter l'embryologie des Cirripèdes, les métamorphoses que doivent subir leurs organismes avant de s'arrêter, comme ils le font, à un état embryonnaire. Une partie de ces transformations curieuses nous est dévoilée par un mémoire de M. le docteur Thomson, publié en 1830. Le peu qu'il renferme sur ce sujet est déjà si intéressant, qu'on entrevoit les découvertes auxquelles eût été conduit ce chirurgien habile, s'il eût appliqué à cette recherche les méthodes sévères qu'exige l'étude de cette nouvelle branche de l'anatomie générale et comparée. Plusieurs de ces découvertes sont mises en évidence par M. le professeur Burmeister, dans un opuscule qui a paru long-temps après la présentation à l'Académie du mémoire que nous analysons.

Après ces travaux on eût pu croire épuisée l'anatomie des Cirripèdes adultes; ce n'est donc pas sans intérêt que nous avons trouvé dans le mémoire de M. Martin Saint-Ange des perfectionnements ajoutés à des descriptions déjà bien faites, des faits nouveaux échappés à de si savantes investigations, et qui ajoutent beaucoup à l'histoire naturelle de ces animaux.

Comme l'anatomie des jennes embryons, celle des Cirripèdes présentant des difficultés qui quelquefois font prendre pour la vérité ce qui n'en a que l'apparence, nous avons désiré vérifier par nous-mêmes ce que l'auteur avance, et qu'il a représenté par des dessins d'une exactitude parfaite.

C'est donc sur ce que nous avons vu et disséqué nous-mêmes que repose l'opinion que nous émettons, opinion que nous allons essayer de justifier par quelques citations. On sait que, d'après des vues particulières que partage encore son disciple Delle Chiave, Poli avait omis le système nerveux des Anatifes; on sait aussi que l'une des découvertes de M. Cuvier fut celle de ce système, qu'il représente par une chaîne ganglionnaire unique, placée sur l'axe abdominal, et étendue d'une extrémité à l'autre. Cette disposition, qui rapprochait les Cirripèdes des arachnides et des crustacés supérieurs, paraissait en désaccord avec l'imperfection de développement des autres organismes.

Or, M. Martin Saint-Ange a trouvé cette chaîne nerveuse complètement double, et cette dualité permanente du système nerveux, importante comme fait, le devient surtout si dans les théories récentes des formations organiques on la compare à la dualité primitive de l'axe nerveux que l'un de nous a constatée chez les larves des insectes et sur diverses Annélides; Hérold, sur l'embryon des arachnides; M. Raké, sur celui de l'écrevisse; et MM. Audouin et Milne-Edwards, sur divers crustacés adultes. La symétrie du système nerveux devient ainsi une règle générale commune aux vertébrés et aux invertébrés.

L'auteur a découvert en outre, chez les Cirripèdes, un petit appareil nerveux placé sur le flanc de la tête, lequel avait son tronc principal dans un tubercule qui occupe cette région. Au premier aperçu, nous avons pensé que ce tubercule était le débris de l'œil observé dans le jeune âge par M. Thomson, à l'époque où ces animaux sont encore libres,

et ce petit appareil nerveux le reste de celui de la vision ; mais une dissection faite dans l'eau et avec le microscope n'a pas justifié cette opinion. A la vérité, notre recherche a été faite sur des animaux qui avaient séjourné long-temps dans l'alcool ; il serait important de la renouveler sur des Cirripèdes à l'état frais et à divers âges, afin de constater si la perte des yeux est complète et absolue, ou bien si, comme l'a observé M. Milne-Edwards chez le cimothoé, ces organes se cachent dans l'épaisseur de la tête, où ils finissent par s'atrophier et disparaître.

Après le système nerveux, une des questions les plus controversées de l'organisation des Cirripèdes est celle relative à leur appareil génital et au mode selon lequel s'opère la génération. Nous ne nous arrêterons pas à l'idée de Home, qui fait germer les Anatifes de leur pédicule, à peu près comme le feraient des bourgeons sur une tige. Cette hypothèse, qui réunit contre elle la disposition des parties, est d'ailleurs détruite par un fait récemment découvert par M. Thomson, celui de la liberté primitive des Cirripèdes. Si d'abord ces animaux sont libres, s'ils se meuvent dans tous les sens à l'aide de leurs pieds, qui leur servent de rames, on voit qu'une hypothèse qui les suppose adhérents et fixes à toutes les époques ne peut plus être l'objet d'une sérieuse réfutation.

Il n'en est point de même de l'opinion de M. Cuvier ; elle mérite d'autant plus de fixer notre attention qu'elle constituerait, si elle était fondée, une espèce nouvelle d'hermaphroditisme.

Sur chaque côté du canal intestinal des Anatifes, se trouve une substance composée d'une infinité de granules ; ces granules, réunies en grappe, se rendent dans un pédicule creux ; ce pédicule débouche à son tour dans un canal plus large ployé en *zigzag*, lequel réuni à son congénère se prolonge dans le tube *proboscidiforme*. D'après M. Cuvier, ces granules et leurs grappes sont les œufs et les ovaires, les pé-

dicules des canaux déférents et le canal en zigzag une sorte de vésicule séminale. Dans cette hypothèse, les œufs se détachent de leur grappe, cheminent le long des canaux déférents et de la vésicule séminale, en se fécondant dans leur marche; ils sont déposés ensuite dans la cavité du manteau par le tube proboscidiforme, qui termine cet appareil. D'où il résulte, selon notre illustre anatomiste, que le même appareil organique produit et féconde les œufs, ce qui serait, si cela était, la génération animale réduite à sa plus imple expression.

Mais, selon M. Martin Saint-Ange, tout cet appareil ne constitue que l'organe mâle; l'organe femelle ou l'ovaire se trouve renfermé dans la cavité du pédicule, par lequel les Anatifes se fixent aux corps qui doivent les supporter. C'est, comme on le voit, le renouvellement de l'opinion de Poli et de M. de Lamarck, dont M. Cuvier ne tint pas compte, par la raison que le pédicule d'implantation lui parut complètement fermé du côté de l'animal.

Pour donner à cette opinion le caractère positif qui appartient à l'anatomie, l'auteur devait donc trouver une voie qui mît en communication l'intérieur du pédicule avec la cavité du manteau où les œufs viennent se grouper en forme de plateau arrondi. Cette communication lui fut dévoilée, en effet, par la découverte d'un petit conduit, qui de la racine du pédicule longe le fond de la gouttière de la pièce impaire de la coquille, et vient s'ouvrir dans l'intérieur du manteau vis-à-vis du point où, comme nous venons de le dire, les œufs se trouvent rassemblés.

L'existence de cet oviducte fut mise hors de doute de trois manières: premièrement, les œufs étant sur le vivant d'un beau bleu d'azur, l'auteur les trouva engagés dans le conduit ovarien, se rendant du pédicule dans le manteau; secondement, en insufflant de l'air par le pédicule, il souleva le manteau en forme de vessie; troisièmement, à la place de l'air il injecta du vernis coloré, et fit saillir

ainsi l'oviducte, à peu près comme dans nos injections fines nous rendons apparents et visibles des vaisseaux qui nous échapperaient par leur ténuité sans cette préparation.

Ces expériences exigent des animaux frais : on conçoit que nous n'avons pu les répéter aussi exactement que l'auteur ; mais en disséquant plusieurs *Anatifes*, avec le microscope, nous avons trouvé des œufs décolorés dans divers points de l'oviducte ; sur quelques-uns nous avons manifestement soulevé le conduit ovarien par l'insufflation de l'air ; et sur deux ou trois préparations remises par l'auteur, nous avons pu le suivre tout injecté du pédicule dans le manteau.

L'opinion de M. Martin Saint - Ange nous paraît donc réunir en sa faveur tout le degré de certitude désirable en anatomie.

A la vérité, on pourrait objecter que l'ovaire se trouve bien isolé de l'appareil fécondateur ; mais sous ce rapport les Cirripèdes sont dans les mêmes conditions que les *Lophyropodes*, chez lesquels les œufs sont renfermés dans une poche particulière placée au bord supérieur de la coquille.

D'ailleurs, l'observation directe prouve que les œufs à l'état d'ovule dans le pédicule présentent dans le manteau les premiers linéaments de l'embryon, fait qui concorde avec les recherches modernes sur l'ovologie des vertébrés. L'auteur a représenté dans des figures ce développement comparatif de l'œuf, dont nous nous sommes assurés nous-même par un grossissement d'environ cinquante diamètres.

La détermination de l'ovaire et la découverte de l'oviducte chez les Cirripèdes sont donc des faits nouveaux acquis à la science, lesquels, en sortant ces animaux de l'espèce d'exception où les avait placés M. Cuvier, les font rentrer dans la loi commune relativement à leur mode de génération.

D'un autre côté, ils retombent dans une condition exceptionnelle par un fait d'un autre genre, dont nous con-

naissions peu de semblables dans l'anatomie comparée ; c'est celui d'un second intestin emboîté dans l'intestin ordinaire. Ce second canal, que l'auteur a découvert, et qu'il nomme *cœcum*, est flottant dans le canal alimentaire et l'égalé presque en longueur. Il est fermé à son extrémité inférieure, tandis que par son extrémité supérieure, évasée et ouverte, il se trouve enchâssé par des dentelures dans les lacunes aréolaires de l'intérieur de l'estomac. C'est dans ce *cœcum* que sont déposés les aliments pour y subir le travail préparatoire à la nutrition ; de telle sorte que selon nous, et d'après la disposition des parties, cette dernière ne peut se faire que par *endosmose*, ou que par une espèce de rumination qui viderait ce second canal dans le premier.

Nous ne connaissons dans l'organisation animale que le ver de terre, parmi les Annélides, qui ait ainsi un second intestin emboîté dans son tube alimentaire, encore en diffère-t-il : car chez l'Annélide cet intestin surnuméraire est fermé à ses deux extrémités ; c'est un *cœcum* double, disposition qui l'a fait nommer *typhlosole* par M. Charles Morren, observateur d'une sagacité rare, qui, après Willis et MM. Home et Carus, s'est occupé spécialement de son étude.

Indépendamment de ces faits, que nous avons cru devoir présenter avec quelques détails, il en est d'autres d'un intérêt moindre pour lesquels nous renvoyons au mémoire de l'auteur. Nous nous réservons, pour terminer ce rapport, de dire un mot du rapprochement qu'il établit entre les Cirripèdes et les Annélides. D'accord en cela avec la plupart des zootomistes, M. Martin Saint-Ange reconnaît que, par le plus grand nombre de leurs caractères, les Cirripèdes appartiennent à la classe des Crustacés. Discutant ensuite la valeur des caractères par lesquels ils en diffèrent, il pense, avec l'un de nous (M. Duméril) et M. de Blainville, qu'ils doivent servir d'intermédiaire ou de passage d'une classe à une autre.

Mais tandis que M. de Blainville les considère comme des mollusques crustacés, l'auteur les regarde, au contraire, comme des crustacés annélides. L'auteur fonde cette détermination sur la dualité du système nerveux, sur la segmentation rudimentaire du corps, et sur la présence de ganglions nerveux au centre de ces divisions linéaires.

Nous ferons remarquer d'abord que les mêmes dispositions du système nerveux existent en partie chez le cimothoé, le cloporte, et en totalité chez le phylostome et le talitre, sans que MM. Audouin et Milne-Edwards, qui les ont fait connaître, aient songé à rapprocher des Annélides ces Crustacés.

Nous ferons observer en second lieu que s'il est bien vrai, comme le dit M. Martin Saint-Ange, que, sur le plus grand nombre de mollusques, le système nerveux est réuni en une ou plusieurs masses d'où irradient les nerfs, il en est d'autres chez lesquels le système nerveux central est double : tels sont l'hyale, l'aplysie, le *bulla aperta*, la tritonie, les doris, le clio boréal, etc.

Ce qui montre, comme l'un de nous (M. Serres) en a fait la remarque, que le système nerveux des invertébrés ne saurait fournir des bases solides à la distribution méthodique de ces animaux.

Le système nerveux mis à l'écart, les caractères secondaires des Cirripèdes le plus en rapport avec les bases de la classification naturelle sont la coquille et le manteau. Sous ce rapport, ils se rapprocheraient incontestablement des Mollusques, si ces parties étaient analogues à celles qui enveloppent ces derniers animaux. Mais, selon M. le professeur Burmeister, ces parties sont tout-à-fait différentes; elles ont plus de ressemblance avec l'enveloppe extérieure des Crustacés qu'avec celle des Mollusques : d'où il résulte en définitive que la place que doivent occuper les Cirripèdes est encore indéterminée. Quoi qu'il en soit de ces dernières observations, le mémoire de M. Martin Saint-Ange est d'un

grand intérêt. Il renferme, comme on a pu en juger par ce qui précède, une multitude de faits nouveaux présentés avec clarté, et rendus évidents par des dessins d'une grande perfection. Nous pensons donc que ce travail mérite tous les encouragements de l'Académie, et nous en proposons la publication dans le plus prochain recueil des savants étrangers.

MARTIN SAINT-ANGE, D.-M.-P.

DESCRIPTION

de quelques genres nouveaux de Crustacés appartenant à la famille
des HYPÉRINES,

par M. F.-E. GUÉRIN.

Les Crustacés de cette famille appartiennent à l'ordre des Amphipodes, et sont très voisins des Crevettes; mais ils s'en distinguent principalement en ce que leurs premiers pied-sûchoires forment, réunis, une sorte de lèvre inférieure terminée par trois lobes triangulaires, tandis que ce même organe, chez les Crevettines, est terminé par quatre lobes. Beaucoup d'autres caractères distinguent entre elles ces deux familles; mais ils ont été exposés en détail dans les ouvrages de Latreille, ce qui nous dispense de les énumérer ici.

La famille qui nous occupe a été fondée par Latreille, sous le nom d'Uroptères, dans son ouvrage intitulé: *Familles naturelles du règne animal*; il la composait alors de deux genres PHRONIME et PHROSINE (*Dactylocère*, Lat., manuscr.). On retrouve cette coupe dans la deuxième édition du *Règne animal*, mais elle se compose de quatre genres (PHRONIME, HYPÉRIE, PHROSINE et DACTYLOCÈRE). On voit que Latreille, tenant à introduire son nom de *Dactylocère*, n'a trouvé rien de mieux que de couper le genre Phrosine de Risso, composé de deux espèces, en deux, et de donner le nom de *Dactylocère* à l'un de ces genres. Presqu'à la même époque où Latreille publiait l'*Entomologie du règne animal*, M. Milnes-Edwards fit paraître, dans les *Annales des sciences naturelles*, un mémoire intitulé *Extrait de recherches pour servir à l'histoire naturelle des Crustacés Amphipodes*; dans ce mémoire, l'auteur forme une famille pour les Uroptères de Latreille; mais il lui donne le nom de famille des HYPÉRINES, la compose des quatre genres de Latreille, de sept nouvelles coupes génériques, et y

joint, avec raison, le genre *TYRIS* de Risso, que Latreille plaçait fort loin de là, à la suite des Crevettines et dans la section des Hétéropes. Enfin Latreille, dans le premier volume de son *Cours d'entomologie*, adopte la dénomination d'*HYPÉRINES*, et compose cette famille des mêmes genres que dans le *Règne animal*, en y ajoutant le genre *TYRIS* de Risso, et notre genre *THÉMISTO*. Il n'a pas fait entrer dans ce cadre les sept genres fondés par M. Edwards, probablement parce que son mémoire n'est qu'une esquisse, et ne contient que les caractères sommaires des genres, sans description des espèces qui leur servent de types.

Voilà où en était la science, relativement à cette famille, quand nous avons entrepris de faire la planche de l'*Iconographie du règne animal* qui doit représenter les genres des Hypérines; nous possédions plusieurs petits Crustacés pris dans l'Océan, par M. Gaudichaud et Gay, et nous avons été à même de reconnaître quelques uns des genres de M. Edwards, et d'en observer d'autres entièrement nouveaux; ce sont ces derniers que nous allons faire connaître; nous y ajouterons la description de deux espèces nouvelles appartenant à des genres déjà établis.

PRIMNO¹. PRIMNO. Guérin.

Caractères : Corps allongé, de quatorze segmens, non compris la tête. Tête ovale, très bombée, perpendiculaire et terminée en pointe. Deux antennes plus longues que la tête, subulées, composées de deux articles, dont le premier court et le second effilé vers le bout, et n'étant pas articulé. Pieds de la première paire, les plus courts de tous, à article cylindrique, dépassant la tête de presque

¹ *Primno*, nymphe, fille de l'Océan

toute sa hauteur, et terminés par un petit ongle pointu. Seconds pieds un peu plus longs, avec le premier article large et aplati; les deuxième et troisième très courts, les quatrième et cinquième plus longs et égaux entre eux, et le cinquième terminé par un petit ongle pointu; troisième et quatrième pieds encore plus longs, simples, à articles cylindriques; cinquièmes pieds de plus du double plus grands que les précédens; le premier article grand, un peu aplati; presque aussi long que les pieds qui précèdent; le second court, armé d'une épine en arrière; le troisième également court, très étroit à la base, renflé en demi lune, et aigu à ses extrémités; quatrième article presque aussi grand que le premier, large et aplati, armé de fortes épines à son côté antérieur; cinquième, grêle, plus long que le quatrième, cylindrique et un peu courbé, terminé par un ongle assez long, très aigu et un peu courbé; sixièmes pieds beaucoup plus courts, à premier article large et plat; deuxième court, inerme; troisième deux fois plus long; quatrième aussi long que le premier, étroit et armé d'épines en avant; cinquième aussi long que le précédent et terminé par un ongle aigu; septièmes pattes encore plus courtes; à premier article large et aplati, ayant les autres articles cylindriques et grêle, et la griffe du dernier renflée et arrondie, au lieu d'être aiguë comme aux autres pattes. Trois premiers segmens de l'abdomen grands et arrondis en arrière, portant chacun une paire de pattes natatoires conformées comme dans le Phronèmes; les suivans courts, plus étroits, et donnant attache à des lames natatoires simples, larges, un peu lobées au bout, mais n'étant point terminées par deux petits appendices, comme dans les Phonimes.

Comme on le voit par ces caractères, ce genre est très voisin des Phronimes, et doit être placé immédiatement après ces Crustacés.

P. A GRANDS PIEDS. *P. Macropa*. Guérin.

Cette espèce est longue de douze à quatorze millimètres ; son corps, conservé dans l'alcool, est d'un jaune transparent. Il n'est pas d'un couleur bien différente dans l'état de vie. Il a été trouvé dans les mers du Chili par M. Gay.

Ce petit Crustacé se distingue facilement de toutes les Hypérines connues par les lames simples et larges de sa queue.

Pl. 17, fig. 1, *Primno macropagrossi*. — 1 a, tête très grossie pour montrer les rudimens des antennes inférieures situées en f. — 1 b, premiers pieds mâchoires. — 1 c, mâchoires de la première paire. — 1 d, mandibule. — 1 e, extrémité de la dernière patte. — 1 f, extrémité de l'abdomen.

HIERACONYX. HIERACONYX¹. Guérin.

Caractères : Corps court et ramassé, composé de treize segmens non compris la tête. Tête ovale, très grosse, perpendiculaire, occupée en entier par les yeux ; quatre antennes inégales ; les supérieures de la longueur de la tête, cachées dans une fossette ; les inférieures un peu plus longues ; ces quatre antennes composées d'un support plus épais, court, et d'une tige multiarticulée. Premier et second segments du thorax réunis, et portant les deux premières paires de pattes ; les deux segments qui suivent égaux entre eux et plus étroits que le premier ou les deux premiers, soudés ; cinquième segment plus large et dilaté en arrière et en bas ; les deux derniers étroits, cachés en bas par la dilatation du cinquième ; pieds des deux premières paires assez courts, simples, égaux entre eux, à articles peu aplatis, troisièmes et quatrièmes terminés par une petite

¹ Δα ἱέραξ, ακοσ, épervier, ὄνυξ, ongle.



1. Primmo. 2. Hieraconyx. 5. Pronoc. Guérin

main imparfaitement didactyle, ayant le doigt mobile formée du cinquième article et de l'ongle aigu qui le termine; cinquièmes pieds les plus grands de tous, ayant le premier article très large et aplati, les deux suivants courts et transversaux; le quatrième grand, épais, denté au côté antérieur; le cinquième de la longueur du précédent, cylindrique et terminé par un ongle assez grand, aigu et un peu courbe; sixièmes pieds plus courts, à premier article aplati, les deux suivants petits, le quatrième renflé, inerme; pieds de la septième paire encore plus courts, ayant le premier article grand, plat, et les suivants cylindriques, moins longs ensemble que le premier, recourbés et cachés sous celui-ci dans le repos; les trois premiers segments de l'abdomen grands, diminuant de grandeur, portant chacun une paire d'appendices natatoires, semblable à ceux des autres genres de la même famille; les trois segments suivants courts, portant chacun une paire de lames plates, ovales, un peu échancrées au bout, mais d'une seule pièce, comme dans le genre précédent.

Ce genre se rapproche beaucoup de celui que nous avons établi sous le nom de *Thémisto*, tome 4 des *Mémoires de la Société d'histoire naturelles de Paris*, et c'est près de lui qu'on doit le placer; mais il en diffère par plusieurs caractères importants, que la description et les figures font suffisamment ressortir.

H. RACCOURCI. *H. abbreviatus*. Guérin.

Corps long de sept millimètres, ovalaire, court trapu et transparent; couleur jaunâtre dans l'alcool.

Ce petit Crustacé a été trouvée par M. Gaudichaud pendant une traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 17, fig. 2, *Hieraconyx abbreviatus*, grossi. 2 a, Antenne supérieure. — 2 b, antenne inférieure. — 2 c patte de l'avant-dernière

paire. — 2 *d*, patte de la dernière paire. — 2 *e*, extrémité de cette patte. — 2 *f*, extrémité de l'abdomen.

PRONOÉ. PRONOÉ¹. *Guérin.*

Corps allongé, étroit, composé de quatorze segments, en n'y comprenant pas la tête. Tête grande, occupée par les yeux, arrondie, avancée, ayant le front très bossu, creusé devant pour recevoir les antennes supérieures, avec le tubercule buccal peu saillant. Antennes plus courtes que la tête, plates, paraissant composées de trois articles, dont les deux premiers très courts. Antennes inférieures insérées près de la bouche, grêles, cylindriques, sétacées et formées de cinq articles se reployant l'un sur l'autre. Pattes simples et monodactyles, allant en augmentant de longueur depuis les premières jusqu'aux cinquièmes; les quatre premières paires ayant tous leurs articles cylindriques; premier article des trois dernières paires large, aplati et arrondi; sixième paire beaucoup plus courte; septième, composée seulement du premier article et d'un petit tubercule qui semble le rudiment des autres. Les trois premiers segments abdominaux grands, arrondis et portant chacun une paire d'appendices natatoires, conformés comme dans les autres genres. Les trois segments suivants ayant des appendices étroits, plats, allongés et terminés par deux petites lames arrondies au bout; le dernier segment court et triangulaire.

Ce genre est très voisin des *Typhis*, surtout à cause de ses antennes; mais il en diffère notablement par les pattes. Nous avons d'abord pensé que c'était un jeune âge de *Typhis*, mais nous avons eu occasion d'étudier un véritable *Typhis* fort jeune, qui nous a offert les deux paires de pattes antérieures didactyles, comme dans les adultes, seulement les pattes des cinquième et sixième paires n'étaient

¹ *Pronoé*, nymphe, fille de Nérée.

pas si développées. On peut voir une figure de ce jeune Typhis dans notre *Iconographie du règne animal Crustacés*, pl. 27, fig. 9.

P. A GROSSE TÊTE. *P. capito*. Guérin.

Corps long de douze à quatorze millimètres, jaunâtre, comprimé, avec l'abdomen un peu plus épais et plus long que le thorax.

Plusieurs individus de ces Crustacés nous ont été donnés par M. Gay; il les a trouvés dans la mer qui baigne les côtes du Chili.

Pl. 17, fig 3, *Pronoe capito* grossi. — 3 a, le même vu en dessus et aplati, pour montrer les segmens du thorax et l'insertion des pattes. — 3 b, *idem* vu en dessus, mais sans être aplati. — 3 c, tête grossie. — 3 d, antenne supérieure. — 3 e, antenne inférieure. — 3 f, extrémité de l'abdomen.

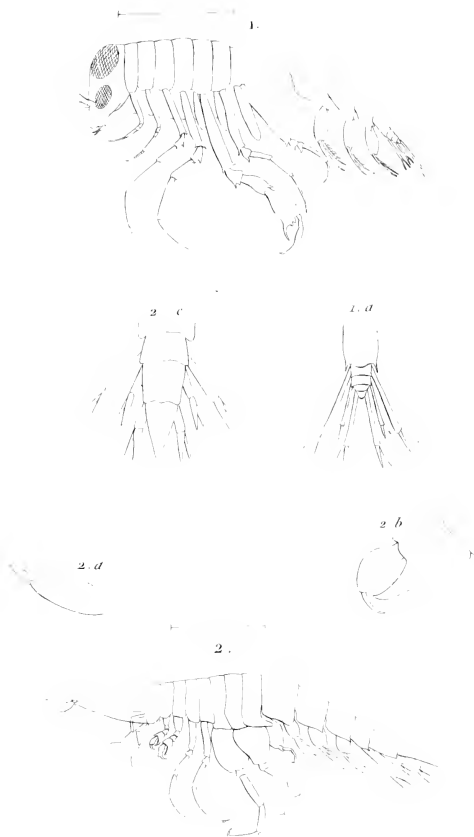
PHRONIME ATLANTIQUE.

P. ATLANTICA. Guérin. (*Iconog. du règne anim.*, Crustacés, pl. 25, fig. 4.)

Corps oblong, composé de quatorze segments, non compris la tête, sept thoraciques et sept abdominaux. Thorax plus long que l'abdomen, ovalaire, un peu renflé au milieu, à segments inégaux. Antennes petites, styliformes, composées de deux articles, dont le basilaire est très petit. Deux gros yeux saillants, placés au dessous des antennes, des gros points renflés, et semblables à ceux qui constituent les facettes des yeux, placés sur le sommet de la tête. Sept paires de pattes attachées aux sept segments thoraciques: les deux premières courtes, grêles, dirigées en avant et appliquées contre la bouche; les deux suivantes le double plus longues, dirigées en arrière, ayant une épine aiguë à

l'extrémité et en arrière du premier article, et une autre épine au milieu et en arrière du second article; pattes de la cinquième paire encore plus grandes, plus fortes; leur premier article armé d'une épine à son extrémité et en arrière, le second en ayant une au milieu et en avant; le troisième renflé et aigu à l'extrémité postérieure; le quatrième plus grand, renflé au milieu, prolongé en avant, en une grande épine courbée et armée à la base d'une forte dent bifide. Le cinquième article s'attache à l'angle postérieure du précédent; il forme la pince, en venant s'opposer, comme un doigt, à la grande pointe avancée dont nous avons parlé. Cet article est courbé, faiblement renflé en dedans et au milieu, et son extrémité dépasse de beaucoup celle du doigt qui lui est opposé. Les pattes des sixième et septième paires sont un peu plus courtes que les deuxième et troisième; la sixième a les deuxième et troisième articles inégaux; le deuxième étant armé d'une épine au milieu et en avant, et le second étant deux fois plus long et cylindrique, tandis qu'à la septième patte les deuxième et troisième articles sont courts et armés tous deux, en avant, d'une épine; le segment du thorax qui porte cette septième paires de pattes est très grand, rétréci en arrière. Les trois premiers segments de la queue sont presque égaux, assez grands, terminés en arrière par une pointe assez aiguë, et portant chacun une paire d'appendices natatoires à tige renflée, terminée par deux lanières ciliées, aussi longues que la tige. Les trois segments suivants sont plus étroits, et vont en diminuant de longueur; ils portent trois paires d'appendices à tige grêle, plate, terminés par deux petites lames pointues et beaucoup plus courtes: ces appendices sont dirigés en arrière, et constituent une espèce de queue dont le milieu est occupé par le septième segment, qui est très court et triangulaire.

Cette jolie espèce diffère de la *Phronime sédentaire*, par la main de la cinquième paire de ses pieds. Dans la Phro-

1. *Phronima atlantica*, Guérin.2. *Oxycephalus oceanicus*, Guérin.

nime sédentaire, le doigt immobile est armé à sa base d'une dent simple, et le doigt mobile en a également une très forte située au milieu. Nous avons observé un jeune individu de notre *Ph. Atlantica* bien caractérisé, mais ses antennes sont beaucoup plus grosses et plus longues que dans l'adulte.

Pl. 18, fig. 1, *Phronima atlantica* grossie. — 1 a, extrémité de son abdomen.

OXYCÉPHALE. OXYCEPHALUS. *Edwards.*

Le petit Crustacé que nous allons décrire appartient bien évidemment à ce genre; voici les caractères que lui assigne son auteur :

« Ces Amphipodes s'éloignent de la plupart des Hypérines
 » par la forme grêle et allongée de leur corps, par leur
 » tête *aplatie* et lancéolée, etc. Les antennes sont sembla-
 » bles à celles des Thyphis; les pattes de deux premières
 » paires sont terminées par une main dydactyle bien
 » formée; les autres sont grêles, cylindriques et non pré-
 » hensibles; celles de la septième paire sont très courtes.
 » La disposition de l'abdomen et de ses appendices est
 » assez semblable à ce qui existe chez les Hypérines. »

« O. PÊCHEUR. *O. piscatorius.* Nob. »

Voilà tout ce qu'on sait de ce genre : ses caractères généraux conviennent très bien à l'individu unique dont je donne la figure; mais je ne puis savoir s'il appartient à l'espèce indiquée par M. Edwards, ou s'il n'en constitue pas une nouvelle. J'ai été porté à avoir cette dernière idée, en observant que mon individu n'a pas la tête *aplatie*, comme cela est indiqué dans les caractères du genre, et surtout qu'il n'a pas l'abdomen terminé *comme chez les*

Hypéries, puisque le dernier segment est très grand, aussi long que les appendices latéraux. J'ai donc cru devoir en former une seconde espèce.

O. OCÉANIEN. *O. oceanicus*. Guérin.

Corps allongé, assez grêle, un peu comprimé, long de quatorze à seize millimètres. Tête grande, formant presque le tiers de la longueur totale de l'animal, trois fois plus longue que large, terminée en pointe en avant, triangulaire avec le dessous aplati. Antennes supérieures plates, ovulaire, terminées par un petit article aigu, insérées en dessous et près de l'extrémité de la tête; les inférieures placées près de la bouche, et composées de cinq articles égaux. Segments thoraciques presque égaux; ceux de l'abdomen diminuant graduellement, terminés en pointe aux angles postérieurs; le dernier plus long que le précédent, plus long que large, et pointu en arrière; les appendices de ces segments semblables à ceux des autres *Hypéries*, ceux de l'avant-dernier segment à peine aussi longs que ce dernier.

Ce Crustacé curieux est entièrement transparent; il a été trouvé dans les mers du Chili.

Pl. 18, fig. 2, *Oxycephalus oceanicus* grossi. — 2 a, antenne supérieure très grossie. — 2 b, extrémité d'une patte antérieure. — 2 c, extrémité de l'abdomen.

GUÉRIN.

Avril 1836.

PHLIAS. PHLIAS . *Guérin.*

Le singulier Crustacé, sujet de cet article, ne pouvant entrer dans aucune des coupes génériques établies par les auteurs qui ont traité des Amphipodes, je me suis cru fondé à proposer, pour lui, le nouveau genre dont les caractères vont suivre :

Corps court, comprimé latéralement, composé de quatorze segments, non compris la tête; tête petite, en grande partie cachée dans le premier segment. Yeux saillants. Antennes supérieures grandes, ayant un pédoncule renflé et composé de trois articles (la tige est détruite, et il n'en reste que la base. On voit qu'il n'y avait pas de petit filet supérieur comme dans les crevettes). Antennes inférieures très petites, insérées sous les précédentes, composées de deux articles égaux et d'une courte tige multiarticulée. Quatorze paires de pattes filiformes; simples, monodactyles; les quatre premières paires égales entre elles, plus courtes que les trois dernières, qui sont aussi égales entre elles. Appendices natatoires des trois premiers segments de l'abdomen de forme ordinaire; ceux du quatrième un peu plus petits, mais encore semblables, c'est à dire terminés par deux lames plus longues que la tige qui les supporte, ciliées; ceux du quatrième sont composés d'une tige plate, terminée par deux petites lames ovalaires et plus courtes, enfin ceux de l'avant-dernier segment ont leur tige plus courte, large et arrondie, et terminée par deux petites lames ovales et un peu pointues. Dernier segment abdominal très court, transversal et un peu arrondi.

Ce genre est voisin des Amphitoés et des Crevettes, mais

¹ *Phlias*, l'un des Argonautes.

il diffère des uns et des autres par des caractères trop faciles à saisir pour que nous cherchions à les faire ressortir ici.

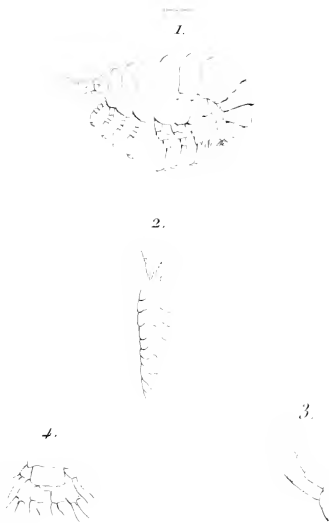
P. EN SCIE. *P. serratus*. Guérin.

Ce petit Crustacé est long de cinq à six millimètres; tous les segments de son corps ont leur tranche supérieure très saillante, ce qui le rend fortement dentelé quand on le voit de profil; il est d'un jaune brun opaque. M. Gaudichand a trouvé cette jolie petite espèce pendant la traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 19, fig. 1. *Phlias serratus* grossi et vu de profil. — 4. Le même, vu sur le dos. — 3. Tête et antennes. — 4. Extrémité de l'abdomen.

E. GUÉRIN.

Mars 1836.



Phlias serratus, Guérin

PTERELAS. PTERELAS¹. *Guérin.*

Le nouveau genre dont nous allons donner la description, appartient bien évidemment à la seconde section des Crustacés isopodes, que Latreille a formée dans la dernière édition du *Règne animal*, et qui correspond à la famille des Cymothoadés de son *Cours d'Entomologie* et de plusieurs de ses ouvrages antérieurs. Ce genre vient se placer à côté de celui que Leach a nommé OEga; il offre la plupart de ses caractères; mais, si la description que Leach donne de son genre OEga est exacte, nous sommes fondés à en distinguer notre Crustacé; car dans les OEga il est dit que les deux premiers articles des antennes supérieures sont très larges et comprimés; mais on ne dit pas que les quatrième et cinquième articles des antennes inférieures le soient. Les figures données par Leach représentent ces antennes comme formées d'articles cylindriques, simples et égaux en longueur, tandis que dans notre genre, il en est tout autrement. Ce qui nous a encore décidé à établir cette coupe, c'est que, dans tous les genres dont elle se rapproche, les trois paires de pattes antérieures sont armées d'ongles crochus, simples, et les autres pattes sont plus allongées, avec un simple onglet peu courbé au bout, tandis que, dans notre Crustacé, les deuxième et troisième paires de pattes sont terminées par une espèce de pince à deux doigts opposables, formée par un prolongement interne du dernier article de la patte, et par l'ongle crochu terminal. Voici les caractères que nous assignons à notre genre.

¹ *Pterelas*, fils de Neptune.

Yeux très visibles, composés d'un grand nombre de facettes, antennes supérieures plus courtes que les inférieures, insérées sur le bord antérieur de la tête, ayant leurs deux premiers articles grands, aplatis et larges, et le filet terminal inséré en arrière du deuxième article, composé de plusieurs petites articulations. Antennes inférieures deux fois plus longues que les supérieures, insérées au dessous de celles-ci, ayant leurs trois premiers articles courts, transversaux, les deux suivants grand, aplatis et larges, et le filet terminal composé d'environ dix articles cylindriques et allant en diminuant; mandibules allongées, terminées par un lobe triangulaire et portant un palpe plus long qu'elles, de deux articles cylindriques. Pattes de la première paire terminées par un ongle fort et très crochu. Celles des deuxième et troisième paires en pince dydactyle. Les quatre paires suivantes plus grêles, à articles plus allongés et terminés par un simple ongle peu crochu. Abdomen composé de six segments distincts, appendices latéraux du dernier segment composés de deux feuillets aplatis, et ne dépassant pas ce dernier segment en longueur.

P. DE WEBB. *P. Webbii*. Guérin.

Longueur : 22 millim. Largeur : 8 millim.

Corps oblong, trois fois plus long que large. Yeux grands, obliques, presque contigus en avant. Premier segment thoracique plus large que les trois suivants, rétréci et échancré en avant, pour recevoir la tête. Les cinquièmes et sixièmes, au moins aussi larges que le premier. Tous ces segments ayant leurs angles postérieurs un peu prolongés en arrière, en pointe obtuse, et offrant sur les côtés une petite impression longitudinale, qui les fait paraître rebordés. Abdomen ayant les cinq premiers segments très courts, terminés en pointe de chaque côté, et le dernier aussi long



Pterelas Hebbü, Güerin

que les cinq premiers, un peu rétréci en arrière, tronqué, et offrant une très faible échancrure au milieu et une légère impression sur la ligne médiane. Appendices latéraux presque égaux, l'extérieur ovale allongé, l'interne triangulaire, tronqué obliquement de dedans en dehors à son extrémité. Pattes assez courtes, les antérieures ayant leur premier article aussi grand que les suivants; le second court, le troisième encore plus court, beaucoup plus large, le suivant plus étroit et à peu près de la même largeur, et le dernier plus long, terminé par un grand ongle crochu dans les premières seulement, et par le même ongle et un prolongement de son angle antérieur et inférieur dans les deux suivantes. Les autres pattes ont leurs deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et cinquièmes articles cylindriques un peu épineux presque égaux, et plus longs, pris ensemble, que le premier.

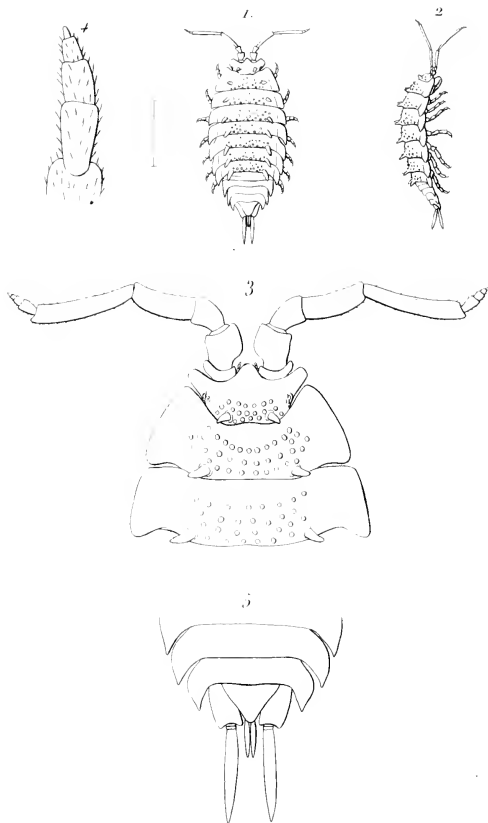
Ce Crustacé a été pris sur les côtes de Portugal par M. Webb, qui a bien voulu en disposer en notre faveur; nous nous sommes empressés d'exprimer publiquement notre profonde estime pour ce savant, en lui dédiant cette espèce curieuse.

Pl. 20, fig. 1. *Pterelas Hebbii* de grandeur naturelle. — 2. Sa tête grossie et vue en dessus. — 3. Tête très grossie et vue en dessous. — 4. Mâchoire. — 5. Antenne supérieure. — 6. L'une des pattes postérieures.

E. GUÉRIN.

Février 1836.





Deto echinata, Guer

DETO. DETO¹. *Guérin.*

Ce nouveau Crustacé appartient à l'ordre des Isopodes de Latreille, et rentre parfaitement dans la sixième et dernière section de cet ordre, section qui correspond à la tribu des Cloportides², dont il a formé la huitième famille des Isopodes dans son *Cours d'Entomologie*³. En suivant la méthode de Latreille, on le placera dans sa première division des Cloportides, près des Tylos, qui ont neuf articles aux antennes. Si l'on suivait la méthode de M. Brandt⁴, on devrait le placer entre ses *Ligiea* et ses *Oniscinea*, et en former, avec les Tylos, que ce naturaliste n'a pas connus, une tribu intermédiaire que nous proposerions de désigner, en suivant sa méthode de nomenclature, sous le nom de TYLODEA. Cette tribu contiendrait alors deux genres, les *Tylos* et les *Deto*.

Les affinités de notre nouveau Crustacé étant bien établies, nous allons présenter ses caractères génériques ainsi qu'il suit :

Antennes (fig. 3) de neuf articles, dont les quatre derniers forment une tige beaucoup plus courte que le précédent, et composée d'articles inégaux (fig. 4).

Corps ne paraissant pouvoir se contracter que très imparfaitement en boule.

Appendices ou stylets postérieurs s'avancant au delà du dernier segment (fig. 5).

Au moyen de ces caractères essentiels, on ne pourra confondre ce genre avec les Tylos, qui ont les appendices pos-

¹ Déto, nymphe maritime de la Grèce.

² *Règne animal* de Cuvier, t. 4, p. 141 (1829).

³ *Cours d'Entomologie*, etc. ; p. 412 (1831).

⁴ *Conspectus monographiae crustaceorum oniscodorum Latreillii*, par J.-F. Brandt, dans le *Bulletin de la Soc. imp. de Moscou*, etc.; et édition française de la partie entom. de ce recueil, insérée dans la *Bibliothèque Entomologique* publiée par Lequien, p. 364, pl. XIII.

térieurs très petits et entièrement cachés, et les quatre derniers articles des antennes égaux en longueur. D'un autre côté, quoiqu'il ait plus d'affinités avec les Armadilles et les Cloportes, on ne peut le confondre avec eux, parce que ceux-ci n'ont que sept ou huit articles aux antennes, et que ces articles vont en diminuant graduellement de longueur et d'épaisseur. Il est superflu de faire ressortir les différences qui le séparent des Ligies, elles sont trop saillantes.

D. A ÉPINES. *D. echinata*. Guérin.

Oblonga ovata, luteo-virescens, capite thoracique rugosis postice bi-spinosis. Cauda laevigata, lamellis binis productis, lanceolatis (fig. 1 et 2).

Longueur, 15 millim. ; largeur, 7 millim.

Il a la forme des Armadilles de nos maisons ; son corps est assez aplati, ovalaire, d'un jaune verdâtre, avec les bords un peu transparents. La tête et le milieu des sept segments thoraciques sont couverts de tubercules assez saillants. La tête offre deux saillies latérales et une intermédiaire, ce qui laisse en avant deux échancrures dans lesquelles s'insèrent des antennes, qui ont à peu près la moitié de la longueur du corps. En arrière, la tête offre deux courtes épines un peu divergentes. Les sept segments du thorax ont, en arrière et de chaque côté, une forte épine conique, dirigée en arrière et un peu en dehors. Ces épines sont à peu près aussi longues que la moitié de l'espace qui les sépare sur le même segment. L'abdomen est lisse, avec le dernier segment court, ne dépassant pas le support des deux filets terminaux, lesquels sont de moitié plus longs que ce dernier segment. Les pattes sont courtes, de forme ordinaire, un peu épineuses, terminées par un simple crochet.

Ce Crustacé curieux a été rapporté d'Orient par Olivier ; il est probable qu'il vit au bord de la mer, comme les Tylos.

E. GUÉRIN.

NOTE MONOGRAPHIQUE

sur le genre LIMNADIE, et description d'une espèce nouvelle
de ce genre,

PAR M. F.-E. GUÉRIN.

Le genre Linnadie a été fondé par M. Adolphe Bron-
gniart, dans le t. 6 des *Mémoires du Muséum*. Il l'a établi
avec la *Daphnia gigas* de Hermann fils, qui en avait donné
une description fort courte et incomplète.

Depuis la publication du mémoire de M. Ad. Bron-
gniart, un naturaliste russe, M. Jean Krynicki, de Char-
kow, a observé, dans les environs de cette ville, une autre
espèce assez semblable à la précédente, mais qui offre des
caractères suffisants pour qu'il soit facile de l'en distinguer.
Dans l'espèce parisienne, on compte vingt-deux paires de
pattes branchiales, et la queue est terminée par deux filets
mobiles et simples, tandis que celle de Charkow offre vingt-
sept paires de pattes, et qu'elle a une queue terminée par
quatre filets bifurqués, divergents et presque égaux. Chez
la Linnadie de Paris, toutes les pattes sont à peu près
semblables, tandis que, dans l'espèce russe, M. Krynicki a
vu que les quatre pattes antérieures des mâles sont termi-
nées par une sorte de main à trois doigts. En examinant la
figure publiée par M. Krynicki¹, on voit très bien cette sorte
de main; mais les figures qu'il donne des pattes de son
espèce sont incompréhensibles, car elles montrent des lobes
ciliés aux deux extrémités, en sorte qu'on ne peut savoir
par quel point elles s'attachent au corps. Cet inconvénient

¹ *Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*,
tom. 11, pag. 173, et édition française de la partie entomologique
de ce recueil, insérée dans la *Bibliothèque Entomologique* publiée
par Lequien, p. 357, pl. 12.

n'a pas lieu dans les figures données par M. Ad. Brongniart; elles sont suffisamment exactes pour faire bien comprendre comment ces pattes tiennent au corps de l'animal.

Nous avons dit plus haut que M. Krynicki a vu quatre filets bifurqués et presque égaux à la queue de sa *Limnadia*; en examinant la figure qu'il en donne, nous sommes porté à croire qu'il s'est trompé, et qu'il a pris pour deux filets articulés deux pointes assez longues qui terminent l'extrémité supérieure de cette queue. En effet, dans la *Limnadia* de Paris, et dans une nouvelle espèce dont nous parlerons plus bas, on trouve ces deux pointes, mais elles sont plus courtes que les filets mobiles qui s'attachent en dessous, et s'en distinguent très bien; M. Ad. Brongniart ne les a probablement pas vues, car il ne les figure pas et n'en dit rien dans son mémoire; il ne parle pas non plus des rangées de dents aiguës que l'on voit en dessus de la queue et derrière ces deux pointes. Il est probable que l'espèce de M. Krynicki présente ce caractère, que nous avons retrouvé aussi dans notre *Limnadia* nouvelle, car la figure semble indiquer vaguement quelques petites dentelures.

Ces observations préliminaires nous ont été suggérées par l'examen comparatif que nous avons fait de la *Limnadia Hermanni* et d'une espèce nouvelle que notre honorable confrère, M. Desjardins, a découverte à l'île Maurice. En étudiant notre nouvelle *Limnadia*, et en cherchant si elle avait des caractères suffisants pour être séparée de celle de Paris, nous avons vu que la description faite par M. Ad. Brongniart, de sa *Limnadia Hermanni*, quoique bonne et assez détaillée, ne pouvait nous dispenser d'observer la nature. Ce naturaliste nous avait remis un petit bocal contenant les *Limnadies* qui ont servi à ses descriptions, et cette heureuse circonstance nous a permis de mieux voir certaines parties sur lesquelles il a moins insisté, et de nous faire une opinion, par analogie, sur celle de M. Krynicki.



Limnadia

1 à 11 *L. Mauritanica* Guér. 12, 13 *L. Hermannii*, Ad. Brong.

Nous allons présenter les caractères essentiels des deux espèces connues, et de celle que nous y ajoutons.

1. LIMNADIA HERMANNI. Ad. Brong.

Antennes extérieures ayant presque la moitié de la longueur du corps, à filets composés de onze ou douze articles. Antennes intermédiaires un peu en massue, dentées, de la longueur du support des antennes extérieures; pattes branchiales simples, au nombre de vingt-deux paires; queue tronquée obliquement, et n'ayant en dessous des épines terminales que deux faibles tubercules; deux filets terminaux insérés au bas de la troncature, d'une longueur au moins quadruple des épines supérieures.

2. LIMNADIA MAURITIANA. Guérin.

Antennes extérieures ayant beaucoup moins de la moitié de la longueur du corps, à filets composés de neuf articles; antennes intermédiaires en massue, plus courtes que le support des extérieures; pattes branchiales au nombre de dix-huit paires, simples; queue terminée en dessus par deux fortes épines, tronquée obliquement et ayant en dessous deux épines saillantes assez fortes; deux filets terminaux insérés au bas de la troncature, et d'une longueur à peine triple des épines supérieures.

3. LIMNADIA TETRACERA. Krynicki.

Antennes extérieures ayant plus de la moitié de la longueur du corps, à filets composés de seize à dix-huit articles; antennes intermédiaires, grêles, dentées, le double plus longues que le support des extérieures; pattes branchiales au nombre de vingt-sept paires, les quatre antérieures

ayant une sorte de pince tridactyle dans les mâles; queue terminée par quatre filets bifurqués, divergents et presque égaux.

Au moyen de ces caractères comparatifs, il est facile de distinguer nettement ces trois espèces et, en supposant, comme nous le croyons, que M. Krynicki se soit trompé au sujet de la queue de sa *Limnadia tetracera*, on pourrait encore séparer son espèce, en admettant que les deux filets mobiles de sa queue sont à peine plus longs que les épines terminales supérieures.

Le mode de génération des Limnadies est encore peu connu. M. Ad. Brongniart, qui, sur plus de mille individus qu'il a observés, n'a vu que des femelles pleines d'œufs, est porté à croire que, dans les Limnadies, comme chez les Daphnies, une seule fécondation suffit pour plusieurs générations. M. Krynicki a été plus heureux; il a trouvé des mâles et des femelles et a pu voir leur accouplement, mais il n'a pu reconnaître avec exactitude où sont placés les organes générateurs, parce que ces animaux, pendant l'accouplement, sont dans un mouvement continu. Du reste, ces observations prouvent incontestablement que ces animaux ne sont point hermaphrodites, avec fécondation propre dans le même individu.

M. Krynicki, à la fin de son mémoire, émet l'opinion que son espèce, à cause de la structure de la queue et des antennes, pourra devenir le type d'un genre particulier; il dit que la formation de ce genre deviendra indispensable, quand de nouvelles observations montreront que la Limnadie d'Hermann est un animal hermaphrodite; nous pensons qu'il est, pour le moment, inutile de fonder cette coupe générique, et qu'en admettant même les quatre filets bifurqués à la queue de la Limnadie de M. Krynicki, on devrait encore s'en abstenir. Quant à l'hermaphroditisme, nous ne croyons pas qu'on le constate, il faut plutôt penser que de

nouvelles recherches feront découvrir le mâle de la *Limnadia Hermannii*.

Parmi les individus que nous avons reçus de la *Limnadia Mauritianae*, nous n'avons pu distinguer aucun signe extérieur indiquant les sexes. Quelques-uns avaient des œufs plus ou moins développés; ceux qui les avaient moins développés les portaient tous attachés aux filets des pattes; ces œufs étaient parfaitement ronds. Dans les individus où les œufs étaient plus gros, on les voyait répandus dans le test et attachés aussi aux pattes; ceux-ci étaient ronds, mais ils offraient des pointes saillantes au nombre de quatre ou cinq. Les individus qui n'avaient pas d'œufs ne différaient en rien de ceux qui en étaient pourvus, mais cependant ils pouvaient être des mâles.

La différence observée dans le nombre des pieds des trois espèces connues forcera de modifier un peu les caractères du genre de *Limnadia*; mais cette modification ne l'empêchera pas d'être très distinct de tous les genres qui l'avoisinent. Voici la description de l'espèce nouvelle que nous proposons d'y joindre.

LIMNADIE DE MAURICE. *Limnadia Mauritianae*. Guérin.

Son test est ovale, un peu pointu aux deux extrémités, long de 6 à 7 millimètres et large de 9 à 10 (fig. 1 et 2). L'animal contenu dans ce test est placé vers le haut, un peu au delà de son milieu. La tête (fig. 3), qui ne se distingue pas du reste du corps, est infléchie en bas; elle offre en avant une éminence tronquée, au milieu de laquelle sont placés les yeux (fig. 3 a), qui sont ronds et très rapprochés sur la ligne médiane. Sur le bord supérieur, au dessus et un peu en arrière des yeux, on voit un petit appendice globuleux, arrondi et faiblement échancré en avant (fig. 3 b),

dont on ne connaît pas l'usage. Les antennes extérieures (fig. 3, *c, c*) ont chacune un pédoncule commun, plissé transversalement, velu en dessus, et terminé par deux filets presque trois fois plus longs que lui, composés de neuf articles presque égaux, qui sont garnis de cils beaucoup plus longs en dedans qu'en dehors. Les antennes intermédiaires (fig. 3, *d*) sont à peine de la longueur des pédoncules des grandes antennes; elles sont un peu en massue, et nous ne leur avons pas vu de dentelures. Les mandibules (fig. 4) sont attachées sur les côtés de la tête, leur extrémité libre offre deux petites dents inégales; les mâchoires (fig. 3 *e*) n'offrent rien de particulier.

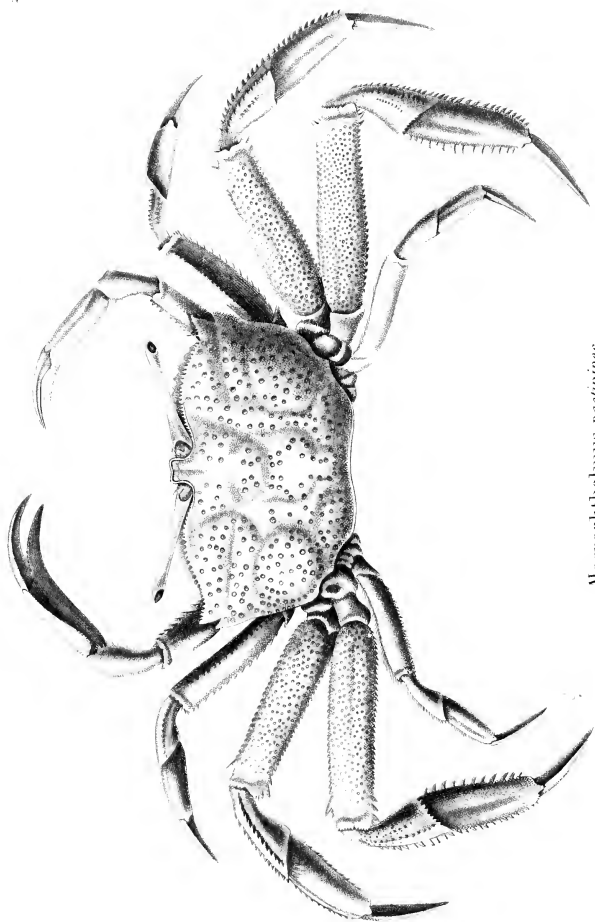
Les pattes branchiales (fig. 5, 6, 7, 8) vont en diminuant de longueur, à partir des huitième ou dixième paires; elles sont fendues presque jusqu'à leur base, ce qui produit deux pièces principales, dont l'antérieure (*a*) est la plus large; cette partie forme plusieurs lobes très ciliés, qui se replient en arrière dans le repos (comme on le voit à la fig. 5), et sont terminés par un filet palpiforme et cilié (*c*); la postérieure (*b*) est plus mince et toujours plus longue, elle porte à sa base deux appendices (*d, e*), dont l'un est vésiculeux et l'autre cilié; l'appendice cilié est assez court dans les pattes antérieures (fig. 6) et postérieures (fig. 8); mais il est fort long dans les cinq ou six paires du milieu (fig. 7). C'est ce long filet qui est plus spécialement destiné à supporter les œufs, d'après M. Ad. Brongniart; cependant nous en avons vu aussi beaucoup d'attachés aux cils des pattes antérieures (voy. fig. 5) et postérieures. Toutes ces pattes sont attachées au corps, et ne diffèrent entre elles que par la grandeur; leur diminution, étant insensible, ne peut servir à indiquer où commencent l'abdomen et la queue. On ne voit pas aussi nettement les segments du corps, et quoique sa partie supérieure offre des dentelures garnies de quelques cils, on ne peut dire avec certitude que ce soient de véritables segments.

La queue (fig. 9, 10, 11) forme une continuation du corps ; elle n'en est séparée par aucune articulation, et forme cependant un segment bien distinct, en carré long, tronqué obliquement à l'extrémité, fendu en dessus (fig. 10, 11), ayant les deux bords de cette fente (*a*) garnis d'épines aiguës et les extrémités de ces côtés terminées par une forte épine courbe et dirigée en haut (*b, b*). Le bord tronqué offre au milieu une petite dent fort obtuse (*c*), et au bas deux dents assez fortes (*d, d*) ; immédiatement au dessus de ces dents s'insère, de chaque côté, une pièce mobile, courbée en haut, ciliée seulement au bord antérieur, et qui, lorsqu'elle est dirigée en haut, dépasse les deux épines terminales antérieures de la moitié de sa longueur.

Cette Linnadie a été trouvée dans l'île Maurice, par M. Julien Desjardins, naturaliste distingué, secrétaire et fondateur de la Société d'histoire naturelle de cette île.

Nous donnons, sous les n^{os} 12 et 13, les figures de la tête et de la queue de la *Linnadia Hermannii*, pour faire mieux ressortir les différences que nous avons indiquées dans le cours de cette notice. On verra surtout que les deux pièces mobiles qui terminent la queue dépassent les épines latérales supérieures d'au moins les trois quarts de leur longueur, et que les filets terminaux des antennes sont composés de onze articles. M. Adolphe Brongniart en figure douze dans son mémoire ; mais, sur plus de dix individus observés, nous n'avons pu trouver ce nombre d'articles.

Paris, 20 février 1836.



Macrophthalmus pectinipes.

CRUSTACÉS

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

MACROPHTHALME A PIEDS PECTINÉS.

MACROPHTHALMUS PECTINIPES. Nob.

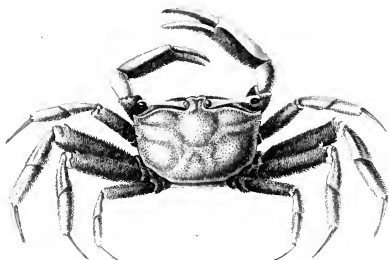
(Pl. 23.)

Cette belle espèce se distingue, au premier coup d'œil, de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour, par ses pattes de la quatrième paire qui ont, au bord interne du métacarpe, une rangée de 8 ou 10 fortes épines coniques et perpendiculaires. Sa carapace est peu bombée, beaucoup plus large que longue, en carré transversal, ayant l'angle antérieur des bords latéraux armé de trois dents aiguës, dont les deux supérieures très-fortes, et l'inférieure fort petite. Les bords supérieur et inférieur de l'orbite sont très-fortement dentelés en peigne. Les pédoncules oculaires sont fort longs. Les régions sont bien marquées et nettement limitées par des sillons assez profonds. Tout le dessus de la carapace est lisse, mais couvert de gros tubercules ronds, lisses, clair-semés en avant, plus

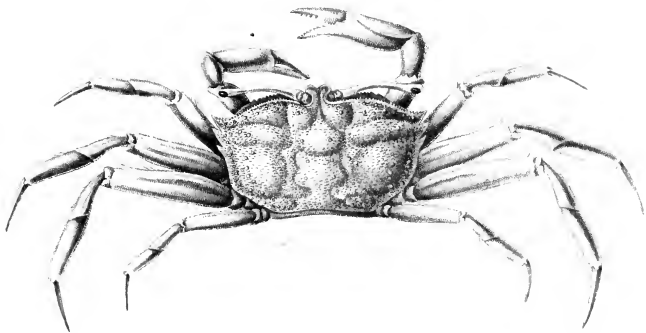
rapprochés, plus saillants et comme spiniformes, presque rangés en deux lignes longitudinales, sur le bord externe des régions branchiales. Les pattes antérieures des mâles sont grandes, à bras et carpe trigones, armés d'épines sur la carène interne. La main est grande, lisse, aplatie, fortement velue en dedans; les doigts ou pinces sont presque aussi longs que la main, brusquement infléchis en dedans vers leur extrémité, armés de petites dents jusqu'à l'endroit où ils se courbent. Le doigt mobile a de plus à sa base un gros tubercule denticulé. Chez la femelle, les pattes antérieures sont très-courtes, et les doigts plus longs que la main, sans dentelures ni tubercule. Les secondes pattes ont quelques petites dents au bord inférieur, de légères granulations au bord supérieur, et une forte épine près du sommet de ce bord. La jambe a une carène supérieure denticulée, et les deux autres articles sont simples. Les deux pattes suivantes, les plus grandes, ont la cuisse plus aplatie, garnie en haut et en dessous, sur deux rangs, de fortes épines. La jambe a trois carènes dentelées ou épineuses. Le métacarpe est épineux au bord externe, et n'offre que de petits tubercules au côté intérieur. Le métacarpe des pattes de la quatrième paire a en outre, au bord interne, une rangée de fortes épines. Les dernières pattes sont beaucoup plus petites, inermes et garnies de longs cils.

Nous avons vu un assez grand nombre des deux sexes de ce crustacé curieux. Il a été trouvé à Bombay et sur d'autres points des Indes orientales.

2



1



Macrophthalmus

1. *M. simplicipes*, Nob.

2. *M. affinis*, Nob.

MACROPHTHALME A PATTES SIMPLES.

MACROPHTHALMUS SIMPLICIPES. Nob.

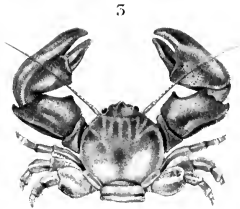
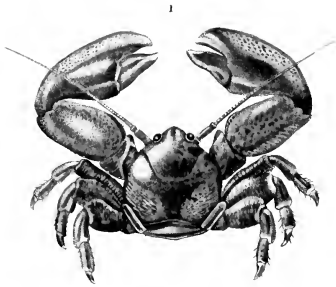
(Pl. 24, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Ocypode* (*macrophthalmus*) *japonica* et *dilatata* décrits dans la *Fauna Japonica* de M. de Siebold, et, si les descriptions de ces deux crustacés sont exactes, elle en diffère suffisamment. On ne peut non plus la confondre avec celle que M. Ruppel a nommée *M. depressus*, ni avec les *M. transversus*, *carinimanus* et *parvimanus* de Latreille. Sa carapace est beaucoup plus large que longue, assez aplatie, à régions très-marquées, lisse, avec quelques gros tubercules ronds et très-saillants sur les côtés, et rangés en lignes longitudinales aux bords externes des régions branchiales. Les angles antérieurs de ses bords latéraux sont armés de trois dents aiguës, dont les supérieures sont beaucoup plus fortes, à pointe dirigée un peu en haut. Le bord antérieur est armé d'épines aiguës assez grandes et très-serrées. Les pédoncules oculaires sont très-longs et atteignent les angles latéraux. Les pattes antérieures des trois individus mâles que nous avons vus sont grandes et fortes, lisses, sans épines, avec la main grande et les doigts un peu plus de moitié plus longs, dentelés en dedans jusqu'à l'extrémité, n'ayant pas le bout brusquement infléchi en dedans; le doigt mobile a, vers sa base, un fort tubercule trouqué carrément et dentelé; le côté interne de la cuisse, de la jambe et de la main

est garni de longs poils très-serrés. Toutes les pattes sont simples, lisses et velues au bord supérieur, un peu granuleuses aux bords inférieurs; les cuisses ont toutes une forte épine près de l'extrémité supérieure, à l'exception des dernières. La forme de l'abdomen du mâle est très-différente de celle qu'on observe dans notre *Macrophthalmus pectiniipes*.

Ce crustacé a été trouvé dans les mêmes lieux que le précédent.

Notre *Macrophthalmus affinis* (pl. 24, f. 2) a beaucoup de rapports avec le précédent, et pourrait être pris pour le jeune âge; mais sa carapace finement granuleuse et sans tubercules, ayant deux fortes dents tronquées et denticulées aux angles antérieurs, l'en distingue suffisamment. Il n'est pas aussi facile de le distinguer des *Ocy-pode* (macr.) *japonica* et *dilatata* de M. Siebold; car il y a un peu de confusion dans la nomenclature des planches et du texte de cet ouvrage. En ne s'en tenant qu'au texte, c'est près de l'*O. japonica* que notre espèce va, si elle n'en est même pas un jeune âge. Cependant, comme aucune partie de sa carapace n'est lisse, ce qui a lieu dans l'espèce à laquelle nous la comparons; comme elle n'a ni le côté interne des bras granuleux, ni le milieu du doigt immobile lobé, nous l'en distinguons jusqu'à ce que de nouvelles observations soient venues nous démontrer que ces deux crustacés ne font qu'une seule et même espèce. Notre petit *Macrophthalme* a été trouvé à Bombay et à Pondichéry.



Porcellana

1. *P. granulosa*

2. *P. violacea*

5. *P. angulosa*

PORCELLANES DU CHILI.

Ce genre , composé actuellement de plus de quarante espèces , est répandu dans toutes les mers du globe ; mais les côtes du Chili sont , jusqu'ici , celles qui en produisent le plus d'espèces. Notre collection en contient neuf , pour la plupart de grande taille , et qui ont été prises à Valparaiso , Payta , Talcahuano , Coquimbo , etc. Ces neuf espèces ont été publiées par nous dans un petit tableau synoptique imprimé dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France , séance du 23 décembre 1835 , page 115 , tableau que nous allons reproduire ici. Comme nous donnons les figures des espèces qui n'ont pas encore été représentées , nous ne ferons pas de description plus détaillée de nos Porcellanes ; nous n'ajouterons que quelques notes pour rapporter à nos espèces quelques-unes de celles que M. Milnes Edwards a publiées dans les nouvelles Suites à Buffon , crustacés , t. II , p. 250 et suivantes , ouvrage qui a paru en 1837 , deux ans après le tableau que nous avons inséré dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France.

1. Pinces aplaties.

A. Carpe presque droit au bord antérieur , sans angles ni dents.

a. Front saillant et arrondi , n'offrant point d'échancrure pour recevoir les yeux.

Corps et pieds lisses.

1. *Violacea*. G.

b. Front saillant et arrondi , offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux.

1. Carapace , pinces et pattes lisses. 2. *Lævigata*. G.

2. Carapace, pincés et pattes granuléés. 3. *Granulosa*. G.
(*Striata*. Edw.)

B. Carpe ayant des angles saillants au bord antérieur.

Front saillant et tridenté.

- a. Front n'offrant point d'échancrures pour recevoir les yeux. Jambes carénées. Carapace et pincés offrant des inégalités. 4. *Angulosa*. G.

- b. Front offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux. Jambes simples. Carapace et pincés lisses, sans inégalités. 5. *Punctata*. G.
(*Cristata*. M. Edw.)

C. Carpe multidenté au bord antérieur.

- a. Front saillant et arrondi; une petite épine en avant des fossettes oculaires. Carapace finement granuleuse, sans tubercules. 6. *Desmarestii*. Eyd. et Gerv.

- b. Front saillant et tridenté; point d'épine en avant des fossettes oculaires. Carapace finement granuleuse, ayant de forts tubercules aplatis à la partie antérieure.

1. Les trois dents du front presque égales, globuleuses. Bord antérieur du carpe armé de huit ou dix dents. 7. *Tuberculata*. G.

(*Lobifrons*. Edw.)

2. Les trois dents du front très-inégales, creusées en gouttière dans leur milieu. Bord antérieur du carpe armé de trois épines. 8. *Affinis*. G.

(*Tuberculosa*. Edw.)

II. Pincés épaisés et globuleuses.

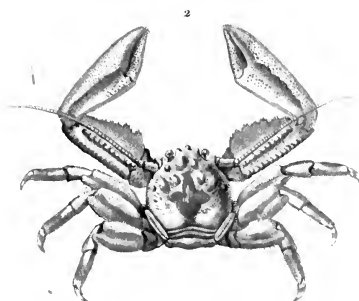
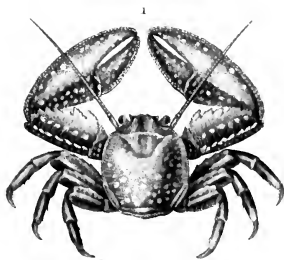
Des fossettes oculaires très-profondes. Front peu saillant, transversal; pincés tuberculeuses. 9. *Grossimana*. G.

-
1. *Porcellana violacea* Nob. Cette espèce a été décrite et figurée par nous dans le Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*, Crustacés, pl. 3, fig. 2.

Elle a été prise au Chili, sur la presqu'île de Talcahuana.

Nous représentons son front pl. 25, fig. 2.

2. *Porcellana lævigata*. Nob. Comme cette Porcellane

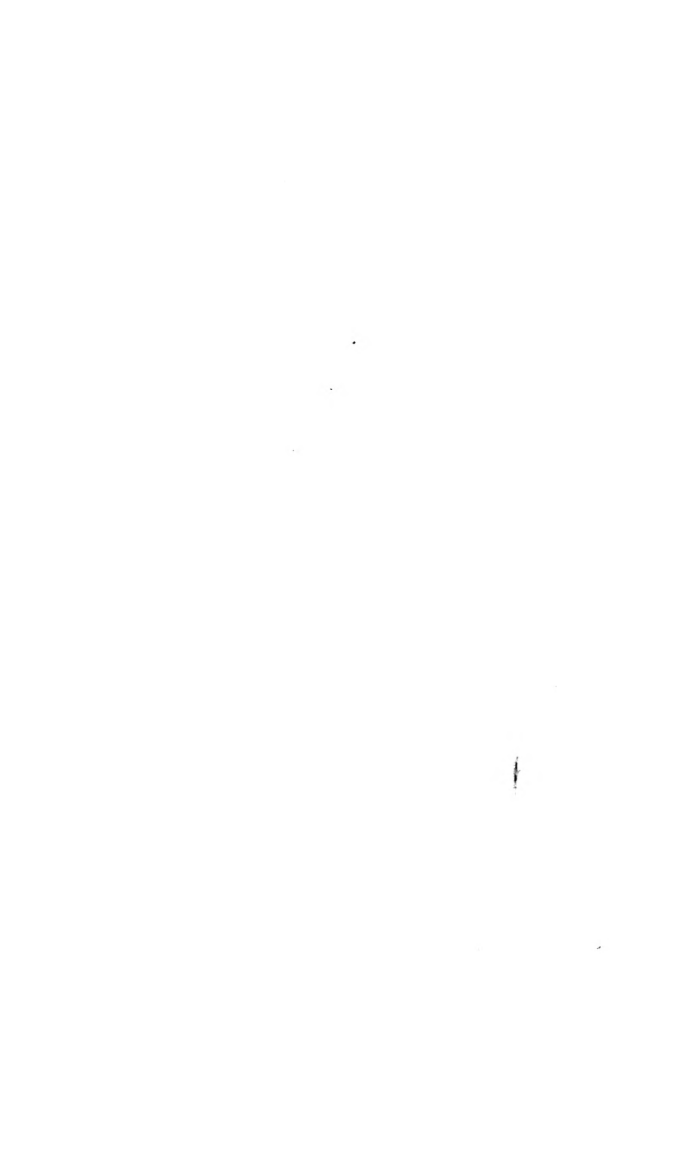


Porcellana

1. *P. Desmarestii*

2. *P. tuberculata*

3. *P. grossimana*



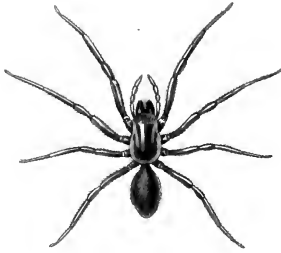
a tout à fait la forme de notre *P. granulosa*, et qu'elle n'en diffère que par l'absence de rugosités, nous ne la représentons pas.

3. *Porcellana granulosa*. Nob. Cette espèce se trouve décrite dans les Suites à Buffon (édition Roret, 1837), sous le nom de *P. striata*. Edw. Ce nom ne peut être mis qu'en synonymie, étant de deux ans postérieur à la publication du nôtre. La *Porcellana granulosa* a été trouvée à Payta; nous la figurons pl. 25, fig. 1.
4. *Porcellana angulosa*. Nob. Nous avons reçu cette espèce de Coquimbo et de plusieurs autres points de la côte du Chili. Nous avons de jeunes individus dont la carapace n'a que 10 millimètres de long, tandis que ceux que nous considérons comme adultes, et dont un est représenté pl. 25, fig. 3, ont la carapace longue de 14 ou 15 millimètres.
5. *Porcellana punctata*. Nob. Cette espèce a été représentée dans notre Iconographie du règne animal, crustacés, pl. 18, fig. 1. C'est celle qui porte le nom de *P. cristata* dans les Suites à Buffon. L'auteur de cet ouvrage dit, à la suite de sa description : « La Porcellane ponctuée de M. Guérin paraît très-voisine de l'espèce précédente, mais ne pas avoir de crêtes sur les pattes. » Notre figure indique cependant bien ces crêtes, qui, du reste, ne sont pas un caractère distinctif, car presque toutes les espèces voisines en ont de semblables. — Cette Porcellane a été prise à Valparaiso.
6. *Porcellana Desmarestii*. Eyd. et Gerv. Pl. 26, fig. 1. De Valparaiso.
7. *Porcellana tuberculata*. Nob. Cette espèce varie un peu suivant l'âge; les individus les plus grands, ayant

les pattes antérieures plus développées, constituent l'espèce que M. Edwards nomme *P. lobifrons* (Nouv. Suites à Buffon, t. II, p. 256, n° 17). Dans cette variété, les tubercules de la moitié antérieure de la carapace sont un peu moins saillants que dans les autres individus. Elle a été prise à Valparaiso. Sa carapace est longue de 20 millimètres.

Les autres n'ont pas les pinces tout à fait si grandes; leur carapace n'a que 14 ou 15 millimètres de long; les dents du bord antérieur du carpe sont elles-mêmes très-denticulées, et les tubercules de la carapace sont plus forts. Nous avons représenté un de ces individus pl. 26, fig. 2. On les a trouvés aussi à Valparaiso.

8. *Porcellana tuberculosa*. Edw. Nous avons donné, à tort, le nom d'*affinis* à cette espèce; mais comme ce nom a été employé pour une autre Porcellane dans le *Zoological Miscellany* de M. Gray, publié en 1831, nous avons dû adopter celui de M. Edwards, tout en regrettant qu'il ait trop d'affinité avec le nom de *tuberculata* de l'espèce précédente. Nos individus viennent du Chili.
9. *Porcellana grossimana*. Nob. Espèce bien distincte de toutes les autres et trouvée à Valparaiso. Nous en donnons une figure au trait pl. 26, fig. 3.



Segestria ruficeps, Guérin.

SEGESTRIE. SEGESTRIA. *Latreille.*S. A TÊTE ROUGE. *S. ruficeps.* Guérin.

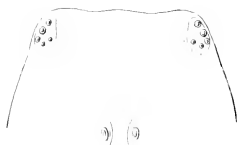
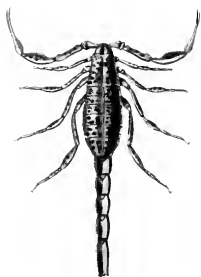
S. thorace pedibusque brunneo rufis, thorace apice coccineo, mandibulis nitide viridibus, apice rubris; abdomine fuscescenti.

Long., 20 millim.; larg., 6 millim.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la forme et pour la taille, à la Ségestrie des caves, si commune en Europe; mais elle en diffère par la belle tache rouge du devant de son céphalothorax, et par la couleur rouge-brun de tout son corps. Ses pattes sont grandes, velues, plus obscures que le céphalothorax, avec les articulations rougeâtres. L'abdomen paraît brunâtre, soyeux; il est très réduit par la dessiccation; ses mandibules sont fortes, d'un beau vert brillant, avec le bout rouge et la griffe noire.

Cette espèce a été trouvée à Sainte-Catherine du Brésil, en octobre. Dans son Journal, M. Durville la note comme ayant été trouvée sous des feuilles.

GUÉRIN.



Androctonus variegatus, Guérin.

ANDROCTONE. ANDROCTONUS. *Emprich et
Ehremberg.*

A. VARIÉ. *A. variegatus.* Guér.

A. oculis duodecim, manibus elongatis, sublævis, corpore pedibusque obscure flavo, brunneo maculatis, cauda corpore longiore, lineis granulosis elevatis.

Long., 4 centim.; larg., 7 mill.

Ce scorpion appartient évidemment au genre Androctone de MM. Emprich et Ehremberg. Nous avons très bien vu les cinq yeux placés dans chacun des groupes latéraux : on aperçoit aux environs de ces yeux de petits tubercules luisants, ce qui a fait penser à M. Latreille que les auteurs ci-dessus cités auraient pu prendre de ces tubercules pour des yeux lisses (*Voy. Cours d'Ent.* t. 1, p. 481). M. Latreille dit plus loin (p. 482) qu'il n'a jamais vu de scorpion offrant douze yeux. Celui que nous venons de décrire, présentant ce caractère d'une manière évidente, pourra détruire tous les doutes du savant français, et servira à démontrer toute l'exactitude des observations de MM. Emprich et Ehremberg.

Le céphalothorax est allongé, de forme trapezoïde, plus étroit en avant, échancré au bord antérieur, ayant un sillon profond au milieu et inégal sur toute sa surface. Les deux gros yeux du centre sont situés un peu en avant du milieu, sur une éminence, et dirigés sur les côtés. Les autres yeux sont placés tout-à-fait aux angles antérieurs et latéraux ; chaque groupe est composé de cinq yeux dont les trois plus gros sont égaux, placés tout-à-fait au bord du thorax, sur une élévation ovalaire : en dedans de ces

trois yeux et sur le bord interne du tubercule qui les supporte, on observe deux autres yeux de moitié plus petits, situés un peu plus bas, le postérieur plus près et au-dessous du dernier des trois gros; l'autre plus loin et entre l'avant-dernier et le dernier des précédents. Les segments de l'abdomen sont transverses, et présentent une petite carène au milieu. Le dernier, ou celui qui précède la queue, en présente trois. Les anneaux de la queue vont en augmentant de longueur jusqu'au dernier; ils sont creusés en sillon au milieu; leurs arêtes latérales supérieures sont très saillantes, crénelées et terminées en arrière en une petite pointe saillante. Les deux premiers anneaux ont sur les côtés et au-dessous de l'arête dont nous venons de parler, trois petites arêtes longitudinales. Les anneaux suivants n'en ont que deux, et le dernier n'en a plus qu'une. Nous n'avons pas vu la copule à venin, l'individu unique recueilli par M. d'Urville en ayant été privé par accident. Les pinces sont un peu plus longues que le corps, grêles; l'avant-dernier article est un peu élargi au milieu; il porte en dessus trois côtés lisses, et en dedans plusieurs petites dents. La main est grêle, avec les doigts courbés en dedans, ayant presque deux fois la longueur du poignet. Les pattes sont allongées, aplaties. La couleur générale de ce scorpion est d'un jaune obscur; tout son corps en dessus est marqué de petites marbrures noirâtres; les pattes et les pinces sont comme annelées par des taches de la même couleur. La queue est plus uniforme de couleur; enfin, le dessous est plus pâle et très peu tacheté.

Ce scorpion a été trouvé au port Praslin, dans la Nouvelle-Irlande: il était sous des pierres.

GUÉRIN.



Epeira americana, Lucas.

ÉPÉIRE. EPEIRA. *Walckenaer.*

Le genre le plus nombreux en espèces, dans la classe des Arachnides, est sans aucun doute celui des *Épéires*, malgré les démembrements qui ont été faits et les genres qui ont été formés à ses dépens : aussi est-il le plus difficile à connaître ; cependant je puis encore, malgré cette grande quantité, en augmenter le nombre par la description d'une espèce que je crois nouvelle ou non figurée ; j'ai reconnu qu'elle était inédite, par les recherches que je me suis vu obligé de faire non-seulement dans les ouvrages, mais encore dans les Arachnides décrites nouvellement par M. Walckenaer, et qui ne sont pas encore publiées. Cette espèce est remarquable par la forme singulière de son abdomen et par les tubercules qui l'entourent : ces caractères ne permettront pas de la confondre avec les autres, et ceux que je lui assigne serviront à l'en distinguer.

E. MEXICAINE. *E. mexicana.* Lucas.

E. maxillis elongatis, parte anteriori macula fusca indutis; cephalo-thorace crasso, sua basi truncato. Abdomine elongato, tuberculato, maculis flavis ornato.

Palpes allongés, ayant le premier article de couleur jaune, tandis que le second et le troisième sont entièrement noirs, couverts de poils de même couleur.

Forcipules brunes, dilatées à leur naissance, noires à leur extrémité qui est de forme étroite et couverte de quelques poils bruns ; crochets des Forcipules rougeâtres. Céphalothorax de couleur brune, épais, couvert de quelques poils bruns à sa partie antérieure, incliné à sa base, qui est d'un brun plus clair. Abdomen remarquable par sa forme irrégulière, tronqué à sa partie antérieure, qui est de cou-

leur brune tachetée de deux points jaunes, et terminé postérieurement par deux tubercules, jaunes antérieurement, et noires à la partie postérieure; plus large dans son milieu, qui est terminé de chaque côté par un tubercule brun en avant et jaune en arrière; couvert en dessus d'une tache jaune ayant la forme d'un triangle, dont la partie antérieure serait très allongée, et remarquable dans son milieu par deux points stigmatiformes; côtés de l'abdomen entourés de tubercules moitié jaunes et moitié noirs; dessous de couleur noire, strié, couvert de quelques points jaunes; filières de couleur brune.

Pattes allongées, ayant la seconde et la troisième paire plus longues que la quatrième, qui a ses premiers articles jaunes à leur naissance, couverts de poils de même couleur, et entièrement noirs à leur extrémité.

Cette espèce, ayant ses pattes allongées, peut avoir un pouce de longueur; elle est originaire du Mexique, et m'a été procurée par M. Florent-Prévost, d'un envoi qu'il a reçu de Guatimala.

LUCAS.

a.



b.



c.



Epeira Hastifera, Percheron

ÉPEIRE. EPEIRA. Latr.

E. PORTE-LANCE. *E. hastifera*. A. Percheron.

E. thorace quadrato convexo, rubro-castaneo; abdomine ovato, depresso, nigro; hasta, vittisque tribus posticis transversis luteis.

Long. 5 millim.; larg. 2 1/2 au corselet.

En jetant un coup d'œil sur le tableau des Aranéides de M. Walckenaër, on reconnaît facilement la place où cet insecte vient s'intercaler : c'est dans la neuvième famille de son genre Épeire, à la race des aplaties, division *b*, dont le caractère est d'avoir l'abdomen arrondi entier, qu'il faut la classer, à côté de l'unique espèce qui jusqu'à présent formait cette coupe, l'*Epeira scutiformis*, rapportée de Timor par Péron. Je ne suis pas assez heureux pour pouvoir indiquer positivement la patrie de l'espèce que je vais décrire, l'ayant reçue sans indication, et avec des insectes de différents pays; cependant je crois avoir un souvenir confus qu'on me l'avait indiquée comme venant du Mexique; je ne donne ce renseignement que pour bien peu certain, et je crois qu'il vaut mieux regarder sa patrie comme inconnue.

Cette arachnide est de petite taille, puisqu'elle atteint à peine trois lignes de longueur; son céphalo-thorax est carré, très bombé, légèrement arrondi sur les côtés, excepté sur le postérieur, qui est plus plat que les autres, et plus incliné. Les chélicères sont grandes, en forme de poire renversée, avec le crochet petit; les yeux, au nombre de huit, sont disposés sur deux lignes transverses, plus rapprochées à leurs extrémités; les yeux des extrémités de la ligne inférieure sous les plus gros. Les palpes ont cinq articles

disposés dans l'ordre de grandeur suivant, 1, 4, 3, 5, 2. Le dernier, ou le cinquième, est coniforme comme dans tous les mâles d'arachnides. Dans l'individu que je possède, les pattes antérieures manquent tout-à-fait : de sorte qu'il m'est impossible d'établir leur comparaison avec les autres, qui vont en diminuant de longueur à partir de la seconde paire, laquelle se trouve la plus longue ; la quatrième ensuite, enfin la troisième ; mais la différence avec la quatrième est peu sensible. L'abdomen est méplat, cordiforme ; on y remarque plusieurs impressions : l'une près de la base au milieu, et deux autres sur une ligne transverse vers le milieu de l'abdomen ; dans la figure on a fait paraître l'abdomen dans son entier ; mais dans la nature il serait impossible de l'apercevoir ainsi, étant beaucoup plus incliné, comme on peut le voir dans la figure de grandeur naturelle représentée de profil.

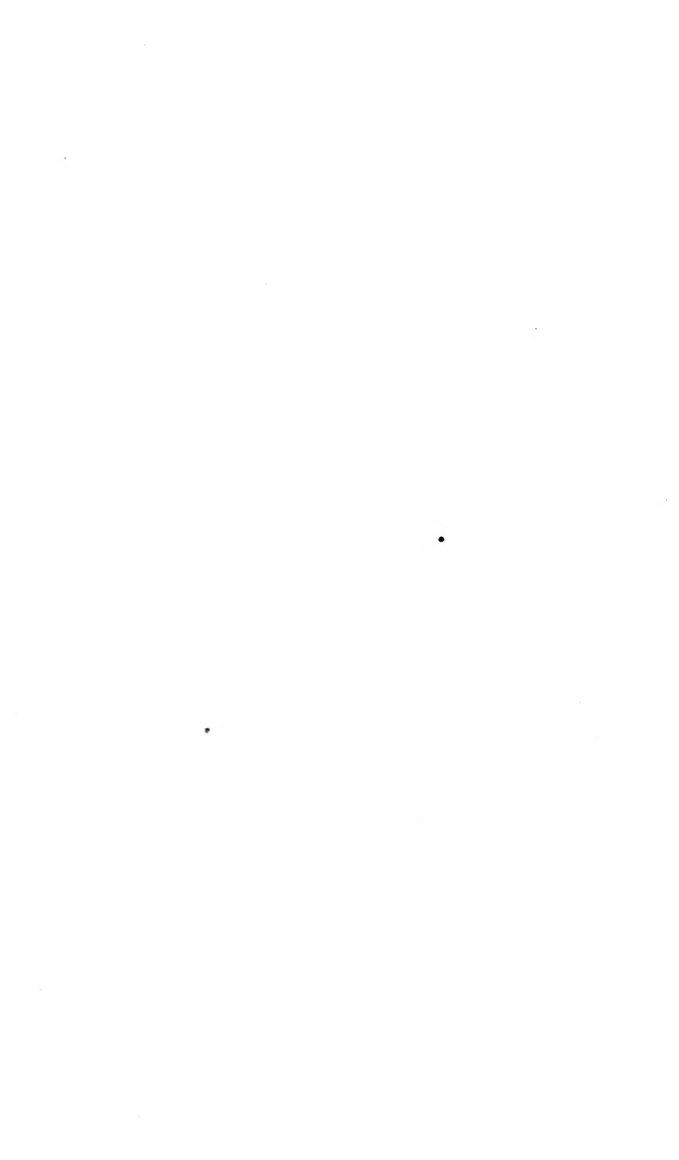
Le céphalo-thorax, les chélicères, sont brun-rouge ; les palpes, noirs. L'abdomen est noir, avec une grande tache dans son milieu, figurant assez bien le bout d'une lance ; trois bandes transverses postérieures, et des taches sur les côtés, jaune foncé. Les pattes sont noires ; les deux paires postérieures sont tachées de fauve à leur base ; la seconde paire a les tarsi fauves. (Mâle.)

Patrie inconnue.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- Fig. a.* L'insecte vu de profil et de grandeur naturelle.
b. L'insecte grossi, l'abdomen relevé.
c. Le céphalothorax vu de face.

A. PERCHERON.





Galeodes limbata, Lucas

GALÉODE. GALEODES. *Olivier.*

Le genre Galéode, établi par Olivier, forme, dans la nouvelle édition du Règne animal de Cuvier, la première famille des Arachnides trachéennes, les Faux Scorpions, *Pseudo-scorpiones*. Ces Arachnides sont peu nombreuses en espèces, et leur organisation est encore peu connue; cependant nous sommes redevables à M. Léon Dufour de quelques observations très curieuses sur l'organisation et les mœurs de ces animaux. Il a remarqué que l'extrémité du dernier article des palpes de ces Arachnides était pourvue d'un organe très curieux. Cette extrémité, dit-il, paraît fermée par une membrane blanchâtre; mais lorsque l'animal est irrité, cette membrane, qui n'est qu'une valvule repliée, s'ouvre pour donner passage à un disque arrondi. Il a vu ce disque sortir et rentrer au gré de l'animal, comme par un mouvement élastique. Il dit qu'il s'applique et paraît adhérer à la surface des corps comme une ventouse. Son contour, qui semble en être la lèvre, est marqué de petites stries perpendiculaires; et l'on voit par la contraction qu'il exerce, que sa texture est musculeuse. M. Léon Dufour se demande si cet organe ne sert aux Galéodes que pour s'accrocher, s'il est destiné à saisir les petits insectes dont il se nourrit, s'il est le réceptacle d'inoculation de quelque venin, ou bien s'il appartient à l'organe copulateur mâle. De nouvelles observations peuvent seules confirmer ces diverses suppositions; cependant on est porté à admettre quelque usage analogue à la dernière.

Les Galéodes sont des Arachnides très agiles, et lorsqu'on veut les saisir, elles font face à leurs ennemis, se redressent sur leurs pattes de derrière, et semblent menacer de leurs palpes. Ces Arachnides, quoique répandues dans une grande étendue de pays, sont très peu connues, non seulement sous le rapport de leurs habitudes, mais encore des espèces; on s'accorde cependant à en admettre quatre bien caractérisées. L'espèce que je donne comme

nouvelle aux entomologistes est originaire du Mexique. Je la dois à l'amitié de M. Florent-Prévost, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a bien voulu m'en réserver la description.

G. A BANDE. *G. limbata*. Lucas.

G. palpis elongatissimis, pilis fulvis hirsutis. Cephalothorace plano, extremitate truncatoque angusto. Abdomine elongato, parte anteriori truncato, posteriori rotundato, medio macula fulva induto.

Long. 16 mill. Larg. 3 mill. 1/2.

Les palpes sont très allongés, formés de quatre articles, dont le dernier est un peu plus gros à l'extrémité. Les mandibules sont filiformes, couvertes de poils bruns, avec les crochets rougeâtres à leur naissance, et noirs à leur base.

Le céphalothorax est plat, allongé, tronqué et étroit à la partie antérieure, où sont placés les yeux, plus large dans son milieu, et arrondi postérieurement.

L'abdomen est brun, hérissé de poils de même couleur, très allongé, étroit antérieurement, plus large et arrondi postérieurement; le dessus de l'abdomen est remarquable par une bande d'un brun très clair qui le traverse dans toute sa longueur, avec les bords latéraux de l'abdomen entourés de larges raies d'un brun plus foncé, et hérissés de poils fauves. La quatrième paire de pattes est la plus longue de toutes; le premier article est d'un brun très clair à sa naissance; les suivants sont bruns, à l'exception du dernier article qui est entièrement blond. La troisième paire de pattes est plus longue que la première; la seconde est la plus courte; elles sont toutes de même couleur que la quatrième paire.

Le dessous du céphalothorax est blond; le dessous de l'abdomen est brun, hérissé d'une quantité innombrable de poils de même couleur.

LUCAS.
Août 1834





Scytodes Rufipes Lucas

SCYTODE. SCYTODES. *Latreille.*

Les personnes qui s'adonnent à l'étude de l'histoire des Aranéides, savent combien est peu nombreux en espèces ce genre, qui a été établi par M. Latreille dans son Histoire naturelle des Insectes, tome VII, page 242, sur une petite Aranéide qui jusqu'à présent semble être propre à Paris et ses environs. Cependant on est redevable à M. Savigny d'une seconde espèce qu'il a représentée, dans son grand ouvrage sur l'Égypte, sous le nom de Scytode blonde, et qui a été observée par M. Léon Dufour dans le royaume de Valence. Telles étaient jusqu'à présent les deux seules espèces connues, et qui composaient le genre Scytode de ce savant. M. Florent-Prévost, dans un envoi qu'il reçut du Mexique, me communiqua un flacon rempli d'Aranéides, dans lequel je trouvai plusieurs espèces nouvelles, entre autres quelques saltiques très remarquables que j'ai décrits dans les Annales de la Société entomologique de France, et d'autres espèces nouvelles appartenant au genre Épeire et Galéode, que j'ai insérées dans le Magasin de Zoologie de M. Guérin. Dans ce flacon, je trouvai une Aranéide qui au premier aspect me sembla être une Dysdère; mais, après les avoir comparées, je m'aperçus bientôt que cette Aranéide appartenait au genre Scytode, de l'ordre des pulmonaires, famille des Aranéides, section des Dipneumones et tribu des Inéquitèles du Règne animal de Cuvier. Les entomologistes qui se sont occupés des Aranéides, n'ignorent pas sans doute combien sont petites les espèces qui composent ce genre. L'espèce nouvelle que je décris est remarquable par sa taille, qui est au moins quatre fois plus grande que celle des espèces connues.

S. A PIEDS ROUGES. *S. rufipes*. Lucas.

S. maxillis elongatis, parte anteriori macula rufa indutis; cephalothorace gibboso, parte anteriori crasso, sua basi truncato. Abdomine ovato, elongato, tuberculis rufis ornato.

Les palpes sont allongés; les premier, second et troisième articles sont jaunâtres, le quatrième est rougeâtre, le cinquième est de même couleur, et hérissé de poils jaunes à l'extrémité.

Les mandibules sont rougeâtres, un peu arrondies et dilatées à leur naissance, et étroites à leur base; quelques poils jaunes couvrent les parties internes de ces mandibules; les crochets sont très petits, de couleur noire, dilatés à leur naissance, et très acérés à leur extrémité; les mâchoires sont allongées, un peu inclinées sur la lèvre, cylindriques et élargies à leur base; la lèvre est triangulaire, couverte de quelques poils, et dilatée dans son milieu.

Le céphalothorax est rougeâtre, un peu gibbeux, de forme arrondie, un peu épais à sa partie antérieure, qui supporte les yeux qui sont presque égaux entre eux.

L'abdomen est globuleux, ovale, de couleur jaune, parsemé en dessus d'une quantité innombrable de tubercules rougeâtres imperceptibles à la vue simple; le dessous est d'un jaune sale; les filières sont de même couleur et un peu allongées.

Les pattes sont fines, roussâtres; les quatrième et première paires sont les plus longues; la troisième est la plus courte. Ces pattes sont toutes munies à leur extrémité d'un crochet double.

Cette espèce, avec les pattes allongées, peut avoir un pouce de longueur; elle habite le Guatemala (Mexique).

LUCAS.

Août 1834.



Salticus lapidus, Guérin.

SALTIQUE. SALTICUS. *Latreille.*S. JOLI. *S. lepidus.* Guérin.

S. thorace brunneo, palpis, mandibulis margine antico thoracis viridi-æneis, nitidis. Abdomine parvo aureo. Pedibus anterioribus validibus, brunneis, nitide virescentibus, subtus nigro-fasciculatis, tarsisque flavis. Pedibus posterioribus flavis, brunneo-maculatis; cæteris pallide brunneis, nigro-villosis.

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

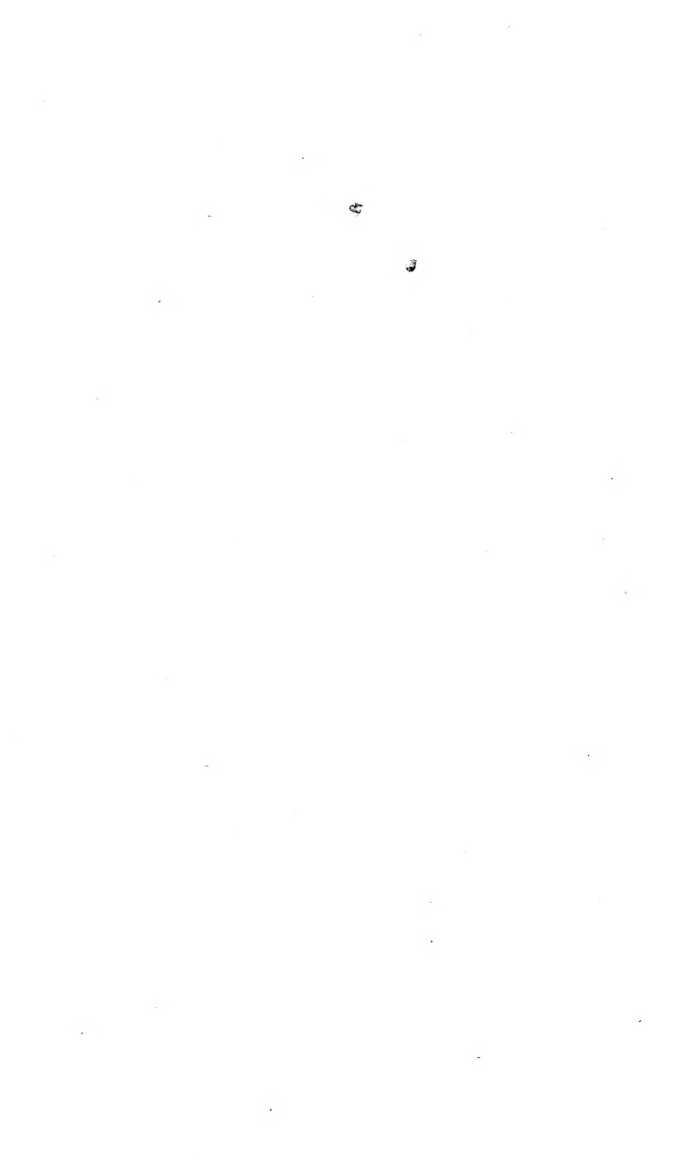
Cette espèce remarquable est du petit nombre de celles qui sont ornées de couleurs métalliques; elle est longue d'environ huit millimètres; son corcelet est brun, très bombé; vu en devant, il présente une forme carrée; les yeux forment un arc au-dessous duquel on voit une belle bande d'un vert métallique des plus brillants, formée par des poils courts, dirigés en bas, colorés en vert, passant au bleu ou à l'argenté, suivant le jour. De chaque côté des deux gros yeux mitoyens, et sous les yeux qui suivent et qui sont placés un peu plus haut, on voit une bande de poils verts métalliques plus étroite que la précédente, et qui en est séparée nettement par une ligne noire. Les mandibules sont également garnies des mêmes poils verts brillants, ainsi que le devant des palpes. L'abdomen est très petit, arrondi, d'un jaune soyeux, garni vers les bords d'écaillés métalliques d'un doré verdâtre à reflets argentés. Les pattes antérieures sont beaucoup plus épaisses que les suivantes, presque aussi longues que celles de la troisième paire, d'un brun rougeâtre à reflets cuivreux et dorés. Les cuisses sont garnies en dessus de poils noirs, raides, assez longs; la partie interne des articles suivants offre des fais-

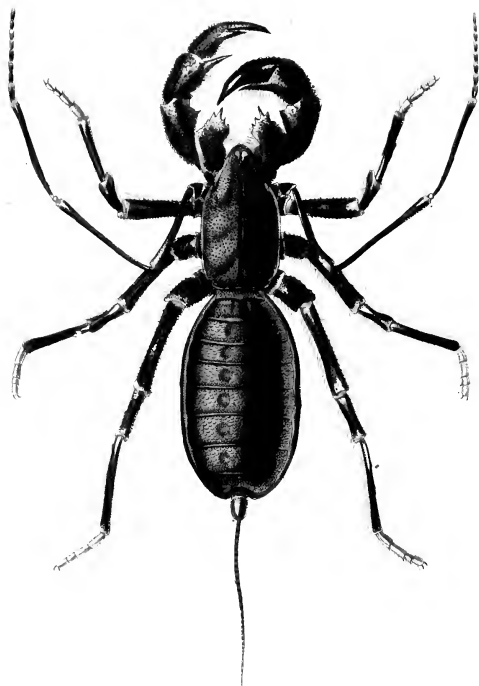
ceaux des mêmes poils noirs, ainsi que la moitié inférieure et antérieure des tarsi; le reste de ces tarsi est d'un jaune pâle avec les crochets noirs. Les pattes suivantes sont grêles; celles de la seconde paire sont rougeâtres, plus courtes que les précédentes, garnies de poils noirs, mais plus clair-semés; leurs tarsi sont plus pâles. Les troisièmes pattes sont les plus longues de toutes; leur couleur est la même que dans les précédentes. Les quatrièmes sont les plus courtes de toutes, pâles, tachées de brun.

Cette charmante espèce a été trouvée à Dory, dans la Nouvelle-Guinée.

GUÉRIN.

Septembre 1834.





Thelyphonus giganteus, Lucas

ESSAI

Sur une Monographie du genre *Thélyphone*.

Encore peu connu des personnes qui se livrent à l'Entomologie, science qui depuis les De Géer et les Réaumur a fait tant de progrès, ce n'est pas sans quelques craintes que je me hasarde à présenter la monographie du genre *Thélyphone*; je ne sais si mes faibles efforts réunis au désir que j'ai de me rendre utile à l'Entomologie seront parvenus au but que je me suis proposé. Si dans ce travail il se trouvait quelques omissions, j'ai l'espoir qu'on voudra bien me les pardonner, et je prie les entomologistes qui le liront de vouloir bien l'accueillir avec indulgence, et de le regarder comme un essai, et comme une preuve du désir que j'ai de rendre service à l'Entomologie.

Les familles naturelles de M. Latreille, Règne animal de Cuvier, tome IV, page 266, renferment un genre bien remarquable sous le nom de *Thélyphone*. Ce genre, qui est vraiment curieux par ses formes anomales, avait été confondu par les auteurs sous différents noms; Linné fut le premier qui le désigna sous celui de *Phalangium caudatum*, espèces d'arachnides qui n'ont aucun rapport avec lui, non seulement par leur conformation, mais encore par les caractères qui composent ce genre, et qui sont tout-à-fait différents. Cependant plusieurs auteurs l'ont reproduit sous ce même nom dans leurs synonymies; enfin, vint Fabricius qui changea le nom de *Phalangium caudatum* pour y substituer celui de *Tarantula caudata*. Cette erreur exista long-temps, et ce n'est que sur ces derniers temps que M. Latreille, qui appréciait si bien l'importance des caractères, le retira des *Phalangium* de Linné et des *Tarantula* de Fabricius, avec lesquels il avait été confondu,

pour en établir un genre et une famille à part¹. Quoique ce savant, premier entomologiste de notre époque, l'ait cité dans plusieurs de ses ouvrages, les caractères génériques qu'il lui assigne sont si restreints, que j'ai cru devoir m'étendre un peu plus sur l'étude de ces caractères, et présenter en même temps une série d'espèces; car, depuis celle connue sous le nom de *Phalangium caudatum*, Linné, elles se sont augmentées par les voyages entrepris de tous les côtés, principalement dans l'Amérique méridionale et septentrionale, position géographique qui a fourni quelques espèces plus ou moins remarquables.

Ce genre, qui prend place après les Pulmonaires fileuses ou les Aranéides, forme la seconde famille des Pulmonaires, et c'est sur lui que M. Latreille a fondé une famille à laquelle il a donné le nom de Pédipalpes, qui a été ainsi dénommée à cause de ses palpes, qui sont en forme de pieds ou de bras avancés, sans aucun appendice relatif à la génération ni dans l'un, ni dans l'autre sexe; bien distincte de la famille qui la précède, par ces mêmes palpes qui sont terminés en griffes, par les chélicères qui sont en pinces, ou ayant la forme de deux doigts réunis, dont l'inférieur seulement serait mobile et sans aucune ouverture propre pour le passage de la liqueur vénéneuse, et qui, de même que chez les Aranéides, sont en forme de crochet ou de griffe; l'abdomen est toujours composé de segments très distincts, sans filières au bout; les organes sexuels sont toujours situés à la base du ventre. Le corps est ordinairement revêtu d'un derme coriace assez ferme; le thorax est toujours d'une seule pièce, et présente, près des angles antérieurs, trois ou deux yeux lisses rapprochés ou groupés près de ses extrémités antérieure et postérieure, mais, dans la ligne médiane, deux autres yeux lisses parallèlement rapprochés. Le nombre des sacs pulmonaires est quelquefois de quatre ou de huit; l'abdomen est atta-

¹ Avec les Phrynes et les Scorpions.

ché au thorax par un pédicule ou par une portion de son diamètre transversal , et ne présente pas sous le ventre , comme chez les Scorpions , ces appendices composés d'un grand nombre de dents , et qui sont nommés peignes , ni d'aiguillon à l'extrémité. Les stigmates sont au nombre de quatre , situés près de l'origine du ventre , et recouverts d'une plaque ; les antennes sont en pinces ou en griffes , ou terminées simplement par un crochet mobile ; la languette est en forme de dard et cachée , ne présentant que deux mâchoires formées par le premier article de leurs palpes ; les yeux sont au nombre de huit , dont trois de chaque côté , disposés en triangle , et deux près du milieu , au bord antérieur , et portés sur un tubercule commun , ou sur une petite éminence , un de chaque côté ; les palpes sont très épineux ; les tarse des deux pieds antérieurs diffèrent des autres en ce qu'ils sont composés de beaucoup d'articles en forme de fil ou de soie , et sans ongllet à l'extrémité. Tels sont les caractères les plus saillants qui empêcheront de confondre cette famille avec la précédente ; maintenant que nous connaissons ces caractères d'une manière assez spéciale pour pouvoir distinguer ces deux familles entre elles , nous allons passer aux caractères proprement dits du genre Thélyphone.

GENUS THELYPHONUS. Latr. — PHALANGIUM. Linné. —
TARANTULA. Fabr.

Duo palpi, robusti, brachiorum formâ, terminantibus duobus uncinis, quorum inferior tantum mobilis. Mandibula cornæa, squamosa, forcipiformia; maxillæ duæ conniventes; oculi octo quorum duo anteriùs et in communi tuberculo proeminentes, tresque conserti in utroque latere. Abdomen novem annulis conflatum, stigmatiformes fissuras gerens; posteriùs terminante caudâ filiformi, articulatâ; fusi nulli; veneniferum organum nullum; sexualia organa ad imum ventrem posita.

Le céphalothorax, sous la forme d'un quadrilatère, est toujours plus long que large, terminé en une pointe arrondie à sa partie antérieure, et tronqué brusquement à sa partie postérieure, qui présente ses angles arrondis; les bords latéraux, antérieur et postérieur, offrent toujours un petit bourrelet; à la partie antérieure de ce céphalothorax, est située une paire d'yeux qui est portée sur une proéminence commune; un peu plus en arrière, et sur ses parties latérales, on aperçoit trois autres paires d'yeux, dont deux paires sont dirigées antérieurement, et la troisième postérieurement. Sa partie supérieure offre ordinairement sur le milieu une raie longitudinale, qui antérieurement semble partager le tubercule en deux portions, et qui se termine en s'effaçant peu-à-peu postérieurement; les parties latérales présentent aussi quelquefois des lignes transversales. La bouche se compose inférieurement d'une paire de mâchoires formées par l'article radical de leurs palpes, et supérieurement d'une paire de crochets mobiles, servant, avec les mâchoires, à triturer les matières animales

dont se nourrissent ces arachnides. Les palpes sont très allongés, composés de six articles, le radical formant une espèce de mâchoire très large, partagée en deux parties, et qui antérieurement est terminée en une pointe aiguë : ces larges mâchoires semblent, avec les poils nombreux et très serrés qui garnissent cette bouche, la protéger. Le second article est assez court, plan à sa partie supérieure et très épineux sur ses parties latérales ; le troisième article est gros antérieurement, de forme arrondie, et présentant à ses parties inférieure et supérieure une assez forte épine ; le quatrième article est un peu moins gros que le troisième, étant aussi long que large, et présentant à sa partie supérieure une forte épine ; le cinquième article est petit, un peu allongé, plan intérieurement, un peu arrondi extérieurement, et armé d'une forte épine à son extrémité ; ce cinquième article s'articule, à sa partie inférieure, avec un sixième article, qui est un fort crochet mobile, et qui sert sans doute à l'animal, avec le crochet supérieur, à saisir et à porter à sa bouche la nourriture qui lui est propre. Ces arachnides présentent toujours huit pattes, dont les première et quatrième paires sont les plus longues, les troisième et seconde paires les plus courtes ; mais ce qui rend ces animaux remarquables, c'est la différence qui existe entre la première paire de pattes et les suivantes : en effet, tandis que les unes, fortement articulées, composées d'articles robustes, qui sont tous terminés à leur extrémité par deux fortes épines, ayant la forme de griffe, annoncent, par cette conformation, des dispositions propres à la marche, les autres, au contraire, au lieu d'être robustes, sont grêles, très allongées, et semblent avoir des dispositions plutôt propres au toucher qu'à la marche : aussi ces longues pattes ont-elles plutôt le facies de palpes que de pattes. Comparées avec soin, voici les différences que m'ont présentées ces pattes avec leurs congénères : elles sont composées de quatre articles, dont le

premier est très court, le second un peu plus long, épais à sa partie antérieure, qui est légèrement courbe; le troisième est un peu plus long, grêle, et plus gros antérieurement que postérieurement; le quatrième article est long, très grêle, s'articulant avec un autre article qui est composé lui-même de huit autres articles très courts, mousses, et dont le dernier est arrondi, et sans crochets à son extrémité. Les pattes ambulatoires ou celles qui sont propres à la marche, ont toutes leur premier article très court, très épais; le second deux fois plus long et plus large antérieurement que postérieurement; le troisième très court; le quatrième très allongé, moins épais que les précédents; et le cinquième très court, armé de fortes épines à sa partie inférieure. Les articles des tarsi sont au nombre de trois, très épineux inférieurement, dont le dernier article est terminé par un ongle en forme de griffe; ces pattes généralement sont garnies de poils clairement parsemés, mais aux derniers articles, comme les tarsi, ces poils deviennent touffus et très serrés. J'ai essayé, mais vainement, d'établir une comparaison en comptant le nombre des articles des pattes et des tarsi; mais il m'a été impossible d'admettre cette comparaison, en ce que les articles de la première paire de pattes sont supérieurs par le nombre. D'après cette assertion, je crois donc que ces longues pattes servent plutôt à l'animal pour remplir les fonctions de palpes que de véritables pattes. N'ayant aucunes notions touchant les habitudes de ces animaux, et les mœurs m'en étant inconnues, je ne puis m'appuyer sur aucune autre observation que sur celle qui vient d'être énoncée ci-dessus. La partie sternale, ou le dessous, est divisée en trois parties segmentaires. L'abdomen est gros, allongé, de forme ovalaire, composé de neuf anneaux, dont un demi qui sert à attacher l'abdomen au céphalothorax; cet abdomen à sa partie supérieure présente sur chaque anneau, à partir du second jusqu'à l'avant-dernier, deux points stigmatiformes très profondé-

ment marqués, et se termine postérieurement par une queue en forme de soie, dont les deux premiers articles sont très courts; le troisième, gros et allongé; les autres, au nombre de quarante environ, sont petits, courts, cordiformes, et hérissés de poils; cette queue à son extrémité ne présente aucun organe vénéneux. Le dessous de l'abdomen diffère du dessus, en ce que son premier anneau est très large et arqué postérieurement, tandis que les second et troisième sont beaucoup moins larges, et en ce qu'il ne présente que six points stigmatiformes; les suivants sont de même largeur que ceux de la partie supérieure. Tels sont les caractères qui empêcheront sans doute de confondre ces arachnides avec les Phrynes et les Scorpions.

J'aurais désiré pousser mes observations jusqu'à leur histoire; mais ce manque de notions historiques sur les mœurs de ces arachnides et leurs habitudes est un empêchement qui m'oblige de m'arrêter à une détermination spécifique; cependant, je vais dire en peu de mots tout ce qu'on sait sur leurs mœurs. Ces arachnides habitent l'Amérique méridionale; les habitants de la Martinique les désignent sous le nom de *vinaigrier*, à cause de l'odeur très prononcée de vinaigre qu'ils répandent, quand on les inquiète ou qu'on cherche à s'en emparer. On les trouve ordinairement sous les pierres, à terre, dans les lieux humides.

Ces arachnides ont toutes une forme générale ou un faciès qui les fait distinguer aisément de leurs congénères, car leur test est plus ou moins crustacé. Les espèces qui composaient le genre *Thélyphone* étaient peu connues, et en même temps peu nombreuses, et la seule espèce qui servait de type au genre est celle qui est connue sous le nom de *Thélyphonus caudatus*, et décrite par plusieurs auteurs sous différents noms; cependant M. Latreille, dans ses familles naturelles, Règne animal de Cuvier, nouvelle édition, tome IV, page 267, cite deux autres espèces: « L'Amé-

rique méridionale, dit cet auteur, fournit une autre espèce décrite et figurée dans le *Journal de Physique et d'Histoire naturelle*, 1777 » ; et plus bas il dit : « Une seconde espèce plus petite que la précédente, et dont les pattes sont fauves, habite la presqu'île en deçà du Gange. » Dans un autre ouvrage du même auteur, *Cours d'Entomologie*, première année : « On a observé, dit-il, trois espèces, l'une de Java, qui est le *Phalangium caudatum* de Linné ; la seconde du Bengale, et la troisième de la Martinique. » Cet auteur ne cite dans aucun ouvrage dans lequel ces espèces ont été décrites, je n'ai dû reconnaître, comme espèce, que le *Phalangium caudatum* de Linné. Après avoir visité le *Journal de Physique*, il m'a été impossible de faire une espèce de l'individu qui est décrit dans ce journal : à la figure qu'il en donne, on reconnaît bien que c'est un Thélyphone ; mais, d'après sa description, il est de toute impossibilité d'assigner un nom d'espèce à cette figure.

T. GIGANTEUS. Lucas. (Pl. 8.)

Cephalothorace granuloso, elongato, rotundato, anteriorius angusto, posteriorius latiore. Chælis elongatis, robustis, pergranulosis. Pedibus elongatis, spinosis, ultimis articulis rubescentibus. Abdomine ovato, fissuris stigmatiformibus valdè distinctis.

Long. 2 pouc. 6 lig. ; larg. 6 lig. 1/2.

Le céphalothorax est allongé, arrondi et étroit à sa partie antérieure, plus large postérieurement ; il est entièrement granuleux, surtout antérieurement, où sont placés les yeux. Sa partie supérieure est plane, déprimée postérieurement, et présente à la vue quelques raies transversales. Les yeux sont portés sur un tubercule, et placés sur ses côtés latéraux ; ils sont rougeâtres, lisses, de forme arrondie. Les yeux postérieurs, au nombre de trois paires, sont portés sur une

petite éminence ; ils sont jaunâtres. Ceux qui sont placés sur la partie supérieure de cette éminence sont très petits, ceux qui sont placés inférieurement sont gros ; enfin, ceux qui sont placés postérieurement sont les plus gros de tous. Les chélicères sont allongées, robustes, très granuleuses ; le premier article est très gros, et présente à sa partie inférieure, ou en dessous, une forte épine hérissée de quelques poils rougeâtres ; le second article, moins gros que le précédent, est plan supérieurement, et présente antérieurement cinq épines, bien apparentes, et inférieurement deux épines : quelques poils se font apercevoir entre ces épines ; le troisième article, plus long que large, est armé de deux épines seulement, dont une plus apparente est placée supérieurement, et l'autre très allongée est placée inférieurement ; le quatrième article est aussi long que large, et est armé supérieurement d'une forte épine très allongée ; le cinquième article est un peu plus allongé : il est terminé par une forte épine ; ce dernier s'articule avec une espèce de doigt qui est mobile. Les pattes sont allongées, surtout les antérieures et les postérieures ; les antérieures diffèrent des autres pattes, comme je l'ai déjà dit plus haut, en ce que leurs extrémités ne présentent point de griffes ; toutes ces pattes sont généralement épineuses, leurs derniers articles sont rougeâtres et hérissés de poils de même couleur. L'abdomen est ovalaire ; les points stigmatiformes de cette espèce sont remarquables, en ce qu'ils sont marqués profondément, surtout au second anneau ; les autres anneaux présentent aussi ces points, mais ils sont bien moins marqués. Le dessus de cet abdomen est entièrement granuleux ; le dessous diffère du dessus, en ce qu'il ne présente aucune granulation, et en ce que les premier, second, troisième et quatrième anneaux sont striés transversalement. La queue est allongée, filiforme et hérissée de poils rougeâtres. Cette espèce est remarquable par sa taille, car elle est la plus grande de son genre ; ayant ses pattes allongées,

elle pourrait avoir cinq pouces de longueur. Elle est originaire du Mexique, et elle fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

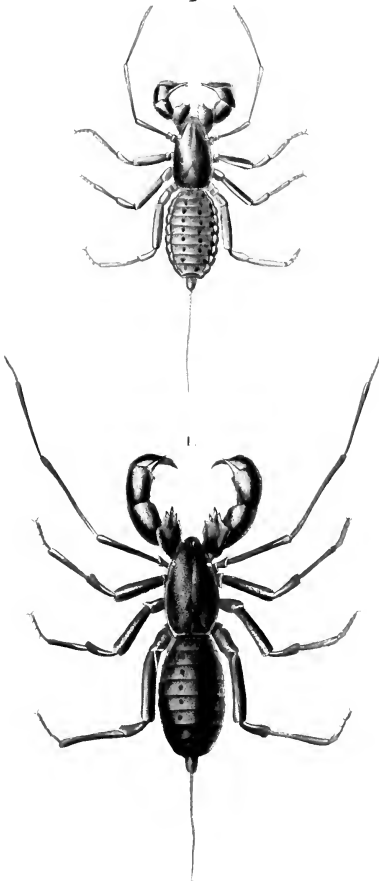
T. CAUDATUS¹. Latr. (Pl. 9, fig. 1.)

Fusco-rubescenti. Cephalothorace longo et angusto; chælis subelongatis, fusco-rubescens. Abdomine subelongato, antèriùs quàm posteriùs latiore. Pedibus elongatis, sursùm fusco et deorsùm fulvo-rubescens.

Long. 15 lig. ; larg. 5 lig.

Cette espèce est entièrement d'un rouge-brun en dessus, d'un rouge clair en dessous, avec des granulations bien moins apparentes ; son céphalothorax est long et étroit, les raies transversales sont bien moins marquées. Les yeux antérieurs sont noirs et entourés d'un cercle rouge, les yeux postérieurs sont entièrement jaunes. Les chélicères sont peu allongées ; le premier article est armé d'une longue épine antérieurement ; le second présente cinq épines supérieu-

¹ Quoique cette espèce soit déjà décrite dans plusieurs auteurs, j'ai cru devoir la décrire de nouveau, afin de lui assigner des caractères qui permettent de la distinguer facilement des autres espèces de Thélyphones. Lat. Règne Anim. de Cuvier, tome IV, page 266. — Guér. Iconogr. du Règne Anim. de Cuvier, Arachn., pl. 3, fig. 3. — Lat. Thelyphonus proscorpio, Gener. Crust. et Insect., tome I, page 129, *ibid.* — Hist. Nat. des Crust. et des Insect., tome VII, page 132, pl. 60, fig. 4. — Gronov. Zooph., n° 952. — Phalangium caudatum, Linn. System. Naturæ, tome I, partie 11, page 1029. — Mus. Lud. ult., page 426. — Pallas, Spicil. Zool., fasc. 9, page 30, tab. 3, fig. 1 et 2. — Tarantula caudata, Fab., Entom. Syst., tome II, page 433. — Herbst. Naturg. Phalang., tab. 5, fig. 2. — Seba. Mus., tome I, tab. 70, fig. 78. — Rœs. Gener. Insect., tab. 29, fig. 11. — Sulz. Hist. Insect., tab. 29, fig. 11.



Thelyphonus

1. *T. caudatus*, Latr

2. *T. rufipes*, Lucas

rement, et deux inférieurement, dont une à peine apparente ; le troisième article est entièrement lisse à sa partie supérieure, et présente inférieurement une petite épine ; le quatrième article, de forme arrondie, est armé à ses parties antérieure et supérieure de deux épines, dont une très longue, et une un peu moins longue postérieurement ; le cinquième article est terminé comme dans l'espèce précédente. L'abdomen est peu allongé ; il est presque aussi large antérieurement que postérieurement ; ses anneaux présentent des points stigmatiformes à peine marqués ; le dessous, qui est d'un rouge plus clair que le dessus, présente un large anneau peu arqué postérieurement ; le second, qui est étroit et strié, est un peu en croissant postérieurement ; le troisième est très étroit : ces anneaux présentent des points stigmatiformes, un peu plus marqués que ceux des anneaux de la partie supérieure. Les pattes sont allongées, d'un rouge-brun en dessus, et d'un rouge-brun clair en dessous. Cette espèce, qui se trouve à l'île de Java, fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris¹.

T. RUFIMANUS. LUCAS. (Pl. 10, fig. 1.)

Cephalothorace angusto, nigrante. Chælis brevibus ; pedibus elongatis, tenuibus, primis articulis rubescentibus. Abdomine ovato, depresso, nigricante, fissuris stigmatiformibus vix distinctis.

Long. 1 pouc. ; larg. 2 lig. 1/2.

Le dessus du céphalothorax de cette espèce est noirâtre, avec sa partie antérieure terminée en une pointe arrondie ; le dessous présente une raie longitudinale légère-

¹ Je présente ici mes remerciemens à M. Audouin, professeur d'entomologie, qui a eu la bonté de me laisser décrire les espèces nouvelles de Thélyphones appartenant aux collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

ment marquée. Les yeux de la partie antérieure sont rougeâtres ; ceux qui sont placés sur les côtés latéraux et postérieurement sont d'un jaune clair. Les chélicères sont courtes, assez grosses ; le premier article est remarquable par sa couleur, qui est d'un roux clair : il est terminé antérieurement par une épine assez aiguë, présentant à son côté interne et à sa base quelques poils rougeâtres ; le second article est noirâtre, très court, armé de deux épines inférieurement, et de cinq supérieurement ; le troisième article est allongé, épais, de même couleur que le précédent, et ne présentant aucune épine ; le quatrième article est d'un roux foncé, armé d'une forte épine à sa partie antérieure ; le cinquième article est d'un roux clair, terminé antérieurement par une épine, s'articulant avec un sixième article qui est de même couleur, et hérissé de poils rougeâtres. Les pattes sont allongées, grêles ; les premières sont rougeâtres, les suivantes d'un roux foncé. L'abdomen est ovalaire, déprimé, de même longueur que le céphalothorax, noirâtre en dessus avec les points stigmatiformes à peine visibles ; le dessous est d'un roux très foncé, et diffère du dessus par son premier anneau, qui est très large, un peu arqué postérieurement, par ses second et troisième anneaux, qui sont très étroits, et par les points stigmatiformes, qui sont un peu plus apparents. Cette espèce, qui se trouve à Java, a été donnée au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. F. de LAPORTE, comte de Castelnau ; elle fait aussi partie de la collection de M. Guérin.

T. RUFIPES. LUCAS. (Pl. 9, fig. 2.)

Cephalothorace subelongato, fusco-rubescente. Chælis brevibus, rotundatis, fusco-rubrescentibus. Abdomine depresso, sursum fusco-rubescente, deorsum rubro. Pedibus brevibus, rubris.

Long. 11 lig. ; larg. 4 lig.

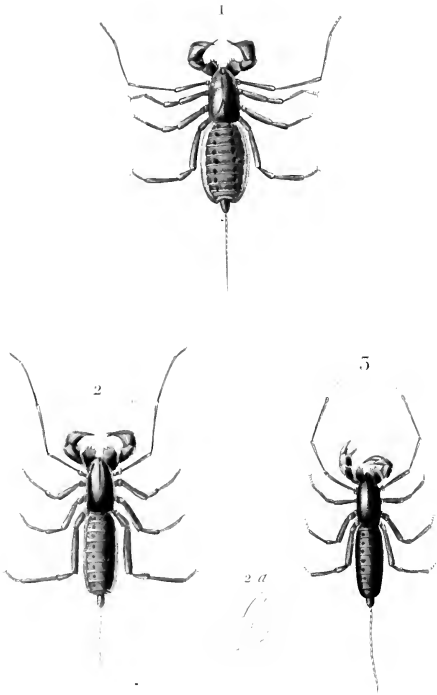
Le céphalothorax est d'un rouge-brun en dessus, peu allongé, arrondi à sa partie antérieure, plan supérieurement, et de forme arrondie postérieurement. Les yeux sont entièrement jaunes. Les chélicères sont courtes, arrondies; leur premier article est d'un rouge-brun en dessus, d'un rouge plus clair en dessous avec une épine très aiguë à sa partie antérieure; le second article est arrondi supérieurement, avec cinq petites épines, et deux petites inférieurement; le quatrième article est court, arrondi, armé d'une forte épine supérieurement; le cinquième article est semblable à ceux des espèces précédentes. L'abdomen est déprimé, d'un rouge-brun; les points stigmatiformes sont à peine apparents; le dessous diffère du dessus, en ce que le second anneau est très large, terminé en une pointe arrondie postérieurement; les second et troisième anneaux très étroits avec leurs points stigmatiformes visibles. Le dessous de cet abdomen est entièrement rouge; les pattes sont courtes, entièrement rouges. La queue est de la même couleur. La patrie de cette espèce est inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

T. ANGUSTUS. Lucas. (Pl. 10, fig. 3.)

Cephalothorace planè fusco, supernè rotundato. Chælis brevibus, sursim fusco-rubentibus, deorsim rubescentibus. Abdomine elongato, fuscescente. Pedibus tenuibus, elongatis, prioribus articulis rubescentibus.

Long. 8 lig. ; larg. 2 lig. 1/2.

Le céphalothorax de cette espèce est étroit, entièrement brun, avec sa partie supérieure arrondie. Les yeux antérieurs sont d'un noir brillant, entourés d'un petit disque rougeâtre ; les yeux postérieurs sont rougeâtres. Les chélicères sont courtes, d'un rouge-blanc en dessus, et d'un rouge plus clair en dessous ; le premier article est armé d'une épine à sa partie antérieure ; le second présente cinq épines supérieurement, et deux inférieurement ; le troisième est entièrement lisse supérieurement et armé d'une épine inférieurement ; le quatrième article présente antérieurement une forte épine, qui elle-même est hérissée en dessus et en dessous par d'autres épines très petites ; le cinquième article est court, semblable aux autres articles des espèces précédentes, excepté qu'il est hérissé intérieurement de petites épines. L'abdomen, d'un brun un peu plus clair, est très allongé ; les points stigmatiformes ne sont visibles qu'aux trois premiers anneaux ; le dessous diffère du dessus par la couleur, qui est d'un brun plus clair, par le premier anneau, qui est un peu plus large que les autres, et par les points stigmatiformes, qui ne sont point apparents. Les pattes sont grêles, allongées, avec les premiers articles bruns, les suivants un peu plus clairs. La queue est entièrement brune, et sans apparences de poils. La patrie de cette espèce est inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.



Thelyphonus

1. *T. rufimanus*, Lucas 2. *T. spinimanus*, Lucas

5. *T. angustus*, Lucas

T. SPINIMANUS. LUCAS. (Pl. 10, fig. 2.)

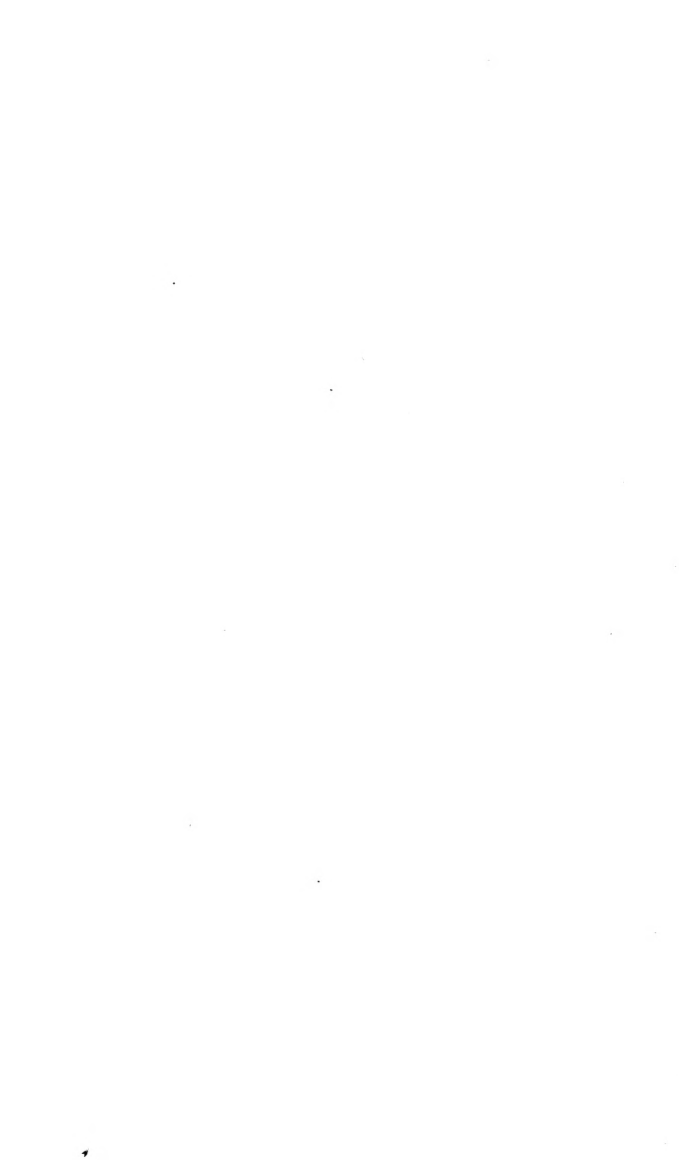
Cephalothorace brevi, fuscescente, anteriùs rotundato et posterius subtruncato. Chælis tenuibus, fuscescentibus, subelongatis. Abdomine elongato, rubescente, annulis margine flavescentibus. Pedibus validis; depressis, planè rubescentibus.

Long. 10 lig. ; larg. 2 lig. 1/2.

Le céphalothorax est d'un rouge-brun clair, court, arrondi antérieurement, et à peine tronqué postérieurement. Les yeux antérieurs sont d'un jaune clair, les postérieurs sont d'un jaune terne. Les chélicères sont grêles, un peu allongées, d'un rouge-brun clair. Leur premier article est terminé comme dans les autres espèces par une longue épine; le second article, qui est court et arrondi supérieurement, présente à sa partie antérieure six épines bien distinctes, et inférieurement deux épines; le cinquième, qui est terminé comme dans les autres espèces, présente sur son épine antérieure, et sur sa partie supérieure, de petites épines: la suivante, qui est mobile, est seulement dentelée intérieurement. L'abdomen est allongé, d'un rouge clair, avec le bord de ses anneaux jaunâtre; les points stigmatiformes se voient très bien sur chaque anneau. Le dessous diffère du dessus par son premier anneau, qui est très large, et arqué postérieurement; les second et troisième, très étroits, et les autres semblables entre eux. Le dessous de cet abdomen est entièrement jaune; on aperçoit aussi sur les anneaux des points stigmatiformes. La queue est rougeâtre, et présente quelques poils jaunâtres. Les pattes sont courtes, déprimées et entièrement rougeâtres. Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

H. LUCAS.

Janvier 1835.





Galeodes cubæ, Lucas

GALÉODE. GALEODES. *Oliv.*G. DE CUBA. *G. Cubæ.* LUCAS.

G. palpis brevibus, robustis, pilis fuscis hirsutis. Cephalothorace plano, triangulâri, parte suâ posteriori truncato. Abdomine flavo, elongatissimo, in segmento quoque puncto rubescente distinctissimo.

Long. 18 à 20 mill. ; larg. 4 ou 5 mill.

Cette espèce diffère de ses congénères par ses palpes, qui sont courts, robustes, composés de quatre articles, dont le dernier est le plus court de tous ; ces palpes sont d'un brun foncé, surtout à la partie antérieure de chacun des articles, et couverts de poils brunâtres ; les mandibules sont courtes, épaisses, de couleur jaune, couvertes de poils de même couleur à leur sommité ; les crochets sont jaunâtres à leur naissance, roussâtres à leur extrémité.

Le céphalothorax, qui est de même couleur que les mandibules, est plat, triangulaire, tronqué postérieurement et arrondi sur ses bords latéraux ; les yeux, qui sont placés sur la partie antérieure, sont ronds, globuleux, assez gros, de couleur noire.

L'abdomen, d'un jaune sale et hérissé de poils blonds, est ovale, très allongé ; on aperçoit sur sa partie supérieure, à partir du second anneau ou segment, un point rougeâtre, plus large que long, et profondément marqué sur chaque segment ; le dessous de l'abdomen diffère du dessus en ce qu'il est entièrement d'un jaune sale, couvert de quelques poils blonds, et en ce que les points rougeâtres du dessus ne sont point visibles. Les pattes, généralement hérissées de poils blonds, sont peu allongées, robustes ; la quatrième

paire est la plus longue de toutes , avec son premier article court , robuste , d'un brun foncé à l'extrémité ; les second , troisième et quatrième articles sont courts , de même couleur ; on aperçoit à l'extrémité de chacun de ces articles , un poil très allongé et dont la couleur est blonde ; la troisième paire de pattes est plus longue que la première , qui est très grêle , presque filiforme , entièrement blonde ; la seconde paire est la plus courte de toutes ; ces pattes sont généralement d'un brun clair ; le dessous du céphalothorax est d'un jaune sale , couvert de poils courts de même couleur.

Cette jolie espèce , qui m'a été procurée par M. F. Prévost , a été trouvée dans l'île de Cuba ¹.

H. LUCAS,
Avril 1835.

¹ M. Ph. Poey , entomologiste distingué , qui habite actuellement La Havane , dans l'île de Cuba , m'avait envoyé plusieurs individus de cette espèce ; il la considérait avec raison comme nouvelle pour la science.

(E. GUÉR.)

HERSILIE. *HERSILIA*. Savigny.

OBSERVATIONS SUR les Aranéides du genre *Hersilia*, et description de deux espèces nouvelles appartenant à ce genre, par M. H. LUCAS.

C'est à M. Savigny que l'entomologie est redevable de la création du genre *Hersilia*. Ce genre, qui est représenté dans la *Description de l'Égypte*, pl. 1, fig. 9, est sans contredit le plus remarquable de la famille des Aranéides; en effet, il se distingue de tous les genres qui composent cette famille, non seulement par la forme, qui est bien différente de celle des autres genres, mais encore par une anomalie vraiment remarquable, et que l'on peut même dire unique; car elle n'a encore été trouvée que chez le genre *Hersilie*. Les personnes qui se sont livrées à l'étude de la famille des Aranéides n'ignorent pas sans doute que les caractères distinctifs des animaux qui composent cette famille, et la rendent si distincte de la suivante, sont d'avoir toujours la tête confondue avec le thorax, à la partie antérieure duquel sont placés les yeux, au nombre de huit chez les uns, de six chez les autres, mais jamais ni plus ni moins; que l'abdomen est toujours attaché à ce thorax par un court pédicule, et que l'extrémité de cet abdomen est toujours terminée par des filières; que les mâchoires sont toujours nues; que les palpes sont simples et au nombre de deux; que les mandibules sont d'un seul article, et toujours terminées chacune par un onglet qui se replie, et qui est percé, près de son extrémité, d'un petit trou pour le passage de la liqueur vénéneuse; et, enfin, que les pattes sont au nombre de huit, et toujours onguiculées.

M. Savigny, dans la *Description de l'Égypte*, voulant désigner les articles de ces derniers organes par des noms particuliers, assigna à ceux qui composent les pattes dans la classe des Arachnides une nomenclature plus ou moins en rapport avec les organes locomoteurs chez l'homme; ainsi, il appelle hanche ce petit article qui est toujours adhérent au céphalothorax; la cuisse, qui se compose de deux articles, il la distingue sous le nom d'axillaire et de fémoral; la jambe, qui renferme deux articles, il nomme le premier article le génial et le second le tibial; et enfin le pied, qui se compose aussi de deux articles, il le désigne sous le nom de métatarse et de tarse. Cette nomenclature, pour désigner les articles des pattes, est bonne et n'est certainement pas à changer; mais la nature, qui se plaît à renverser ce qui nous a coûté tant de peines à établir, est venue ajouter un article de plus à la méthode de M. Savigny, sur la distinction des articles qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, ce qui me permet de dire alors que le nombre des articles qui composent les pattes, chez la famille des Aranéides, n'est pas toujours absolu, et que ce nombre est plus ou moins susceptible de variations.

C'est le genre *Hersilia* qui présente aux tarsees ce nouvel article, et l'on peut dire que c'est une anomalie étrange, car jamais les tarsees, dans les Aranéides, n'avaient présenté jusqu'à présent plus de deux articles; mais si cette anomalie paraît extraordinaire dans la classe des Arachnides, elle n'est pas moins remarquable dans l'ordre des Orthoptères¹; car dans un genre de cet ordre (*Heteronytarsus*, Alex. Lefebvre), c'est tout le contraire, c'est à dire, au lieu de présenter un article de plus, comme chez le genre *Hersilia*, il n'en présente que quatre aux pattes antérieures et trois aux intermédiaires et aux postérieures.

¹ Voyez le Mémoire de M. Alexandre Lefebvre, ayant pour titre : *Nouveau groupe d'Orthoptères de la famille des Mantides* (*Annales de la Société entomologique de France*, t. 4, p. 458).

Cette anomalie chez le genre *Hersilia* m'avait paru au premier abord si étrange, que j'ai été tenté de croire qu'il y avait erreur dans la figure de M. Savigny; mais après l'examen que je fis des espèces que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, examen que j'ai communiqué à M. Walckenaër, qui m'avait prié de vérifier ce fait, afin de voir s'il n'y avait pas illusion, je me suis aperçu, non sans étonnement, que la figure donnée par M. Savigny, pl. 1, fig. 9, sous le nom d'*Hersilia caudata*, Sav., était exacte, et, qu'en effet les tarsi, chez ce genre, se composaient de trois articles.

Né voulant pas m'écarter de la méthode de M. Savigny sur la distinction des pièces qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, je propose de désigner sous le nom de mésotarse le nouvel article qui se trouve dans les tarsi du genre *Hersilia*; les pattes, alors, chez ce genre se composeraient de huit articles, qui sont :

La hanche, un article.	1
La cuisse, deux articles, l'extrémité et le fémoral.	2
La jambe, deux articles, le tibia et le tibial.	2
Le pied, trois articles, le métatarse, le mésotarse et le tarse.	3
Total des articles.	<u>8</u>

Ce genre, outre cette anomalie, présente encore un caractère qui est bien remarquable et qui semble, jusqu'à présent, lui être particulier; on sait, sans doute, que, chez les autres genres, l'extrémité des pattes est toujours pourvue d'un ongle ou griffe, et que cet ongle est toujours armé de dents ou de peignes; chez le genre *Hersilia*, c'est tout le contraire; ainsi il présente bien un ongle ou griffe à l'extrémité de ses pattes, mais cet ongle est entièrement dépourvu des peignes ou des dents, caractère qui démontre que son industrie doit être bien différente de celle des autres genres qui composent la famille des Aranéides.

Enfin, l'anomalie de ce genre m'a paru si curieuse, que

je me suis décidé , afin de donner au moins quelques observations complètes, à reproduire les caractères génériques et à donner les caractères spécifiques de l'espèce qui a déjà été décrite par MM. Savigny et Audouin, dans la description des planches de l'Égypte ; mais, avant d'entrer dans l'examen de ces caractères, j'ai pensé qu'il serait convenable de dire quels sont les genres avec lesquels il a le plus d'analogie, et quelle est la place qu'il doit occuper dans la nouvelle classification des Aranéides de M. Walckenaër, insérée dans les *Annales de la Société entomologique de France*, t. 2, p. 414, et adoptée généralement par la plupart des Entomologistes.

Le genre *Hersilia*, comme l'ont déjà dit MM. Savigny et Audouin, présente, à cause des yeux, quelques ressemblances avec les Dolomèdes, et se rapproche beaucoup plus des Thérédions par la disposition des mâchoires ; mais si l'on porte son attention sur les genres Ctène et Sphase, l'on verra que c'est bien la place que doit occuper ce nouveau genre ; c'est, au reste, ce que M. Walckenaër a très bien indiqué dans son nouveau tableau de sa classification des Aranéides ; en effet, si l'on examine avec attention ces deux genres, on s'apercevra que celui des Hersilies a beaucoup d'analogie avec le genre Ctène par la disposition des yeux, et si on le compare ensuite avec les Oxyopes de M. Walckenaër ou les Sphases, selon M. Savigny, il sera facile de voir qu'il y a beaucoup moins d'analogie ; mais cependant que la place entre ces deux genres est la seule qu'il puisse occuper, à cause de la trop grande dissemblance qu'il offre avec tous les autres genres de la famille des Aranéides ; il appartiendrait donc, suivant la méthode de M. Walckenaër, à sa section des Coureuses, c'est-à-dire Aranéides courant avec agilité¹ pour attraper leur proie.

¹ Je crois que cette Aranéide doit appartenir à une autre section, ou doit en former une nouvelle ; car la disposition de ses pattes n'an-

HERSILIA, Sav. (*Descr. de l'Égypte*, pl. 1, fig. 9.)

Oculi octo, inæquales, in anteriori cephalothoracis parte coacti, transversim bifariam ordinati. Cephalothorax sub-orbicularis, angustatus, antè erectus. Mandibulæ demissæ, parvæ, turbinatæ, unifariam dentatæ. Maxillæ parvæ, oblongæ, coeuntes, in labro inclinatæ, inferius latiores quam superius. Palpi parvi, secundo articulo quinto longiore. Labrum breve, transversum, ad latera rotundatum, antè angustiusculum. Abdomen ovatum, depressum, longissimis fusis posterius positis. Pedes elongati, tertio pare brevissimo, posterius ferentes tarsum triarticulatum, unguiculatum non pectinatum.

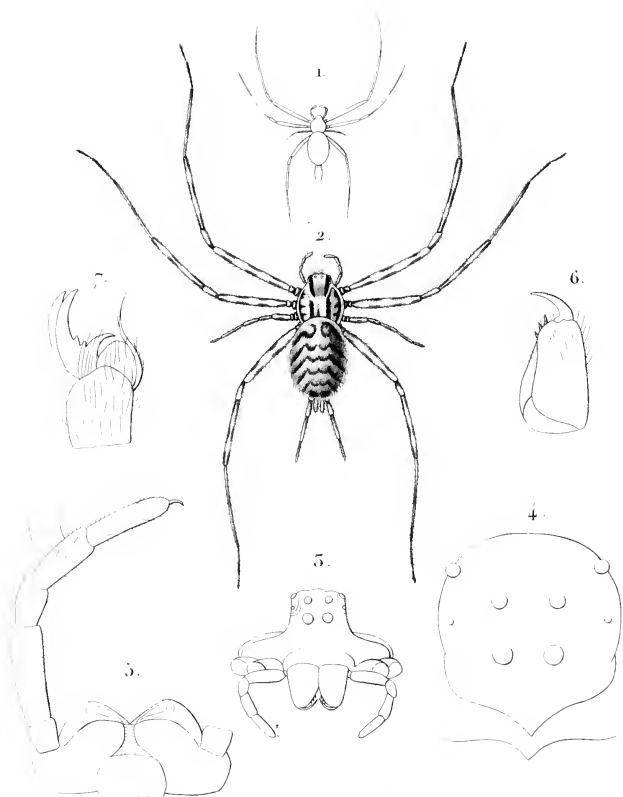
Le céphalothorax est sous-orbulaire, légèrement renflé sur les côtés latéraux, un peu déprimé postérieurement, rétréci et élevé verticalement sur le devant (pl. 12, fig. 3, et pl. 13, fig. 2). Les yeux, au nombre de huit, sont rassemblés sur l'éminence antérieure du céphalothorax, disposés sur deux lignes transverses recourbées en arrière, inégaux, les intermédiaires antérieurs plus grands, les latéraux antérieurs extrêmement petits, les quatre intermédiaires figurant un carré parfait, et les quatre latéraux deux lignes parallèles (fig. 4, pl. 12). Les mandibules, abaissées perpendiculairement, sont petites, coniques, à gouttière oblique, armées d'un seul rang de dentelures (fig. 6); les crochets de ces mandibules sont très petits, légèrement arqués, et très relevés dans le repos. Les mâchoires sont très con-

nonce pas une grande agilité pour la course; mais les mœurs de ce nouveau genre étant inconnues, il est impossible de lui assigner, dans l'état actuel de la science, une autre place que celle qui a été indiquée par M. Walckenaër dans son tableau sur une nouvelle classification des Aranéides.

vergentes, petites, très inclinées sur la lèvre, oblongues, rétrécies et contiguës à leur sommet, plus larges à leur partie inférieure qu'à leur partie supérieure, qui est légèrement arrondie (fig. 5); les palpes sont allongés, composés de cinq articles; le premier article est très court, le second très long, le troisième peu allongé, le quatrième moins long que le cinquième, qui est terminé à sa base par un crochet simple (fig. 5). La lèvre est petite, plus large que haute, et un peu arrondie à sa partie antérieure (fig. 5); la partie sternale est courte, transverse, arrondie sur les côtés, tronquée à sa partie antérieure, et très faiblement rétrécie à sa partie postérieure. Les pattes, au nombre de quatre paires, sont très allongées, à l'exception de la troisième paire; les première, seconde et quatrième paires sont successivement un peu moins longues, du moins chez les femelles; la troisième très courte, dépassant à peine, lorsqu'elle est étendue, le premier article tibial des précédents; ces pattes sont toutes à tarses de trois articles, le second de ces articles bien plus allongé que le dernier, qui est muni de deux ongles bidentés¹ à la base, d'un ongle inférieur simple, et de deux soies plantaires qui ont des dentelures en scie (pl. 12, fig. 7)². L'abdomen est ovale, peu allongé, légèrement déprimé, attaché au céphalothorax par un court pédicule. Les filières sont au nombre de six, conico-cylindriques, saillantes en arrière, dont deux très allongées et distinctement tri-articulées.

¹ Les dentelures que présentent ces ongles ne sont pas en assez grand nombre pour pouvoir être comparées aux peignes qu'offrent les ongles des autres genres d'Aranéides; je crois qu'on peut dire que ces ongles ne sont point pectinés.

² Pl. 13, fig. 2 *d*, on a représenté le dernier article des pattes, qui se compose lui-même de trois articles: le premier, ou le plus allongé, est le métatarse; le second, ou l'intermédiaire est le mésotarse; et enfin le dernier ou le plus petit est le tarse.



Hersilia caudata Savigny

I. HERSILIE A QUEUE, *Hersilia caudata*, Savigny¹
(Voyez notre pl. 12).

Longueur : 9 millimètres.

Cette espèce est rousse, avec le thorax marqué de deux bandes dorsales et bordé de la même couleur; l'abdomen est varié, sur le milieu, de deux rangées contiguës de taches annelées brunes, et sur les côtés, de traits bruns obliques; les pieds sont annelés de brun.

Trouvée aux environs du Caire.

II. HERSILIE INDIENNE, *Hersilia indica*, Lucas.
(Voyez notre pl. 13, fig. 2).

Longueur : 8 millimètres.

Cephalothorace ad medium et posterius fulvescente, ad latera fusco-maculato et anterieus nigrescente; mandibulis fulvescentibus, basi nigrescentibus; maxillis labroque fulvis; pedibus exilibus, elongatis, obscuro fulvis, fusco nigroque annulatis; abdomine brevi, posterius quam anterieus latiore, obscure fusco-fulvescente, duobus punctis nigris distinctissimis; fasis fulvescentibus, elongatissimorum extrema parte fusca.

Chez cette espèce, le céphalothorax est d'un jaune sale dans son milieu et postérieurement, tiqueté de brun sur les côtés, avec sa partie antérieure noire. Les mandibules sont petites, jaunâtres, hérissées de poils de même couleur

¹ Pour qu'on puisse, au premier abord, distinguer les espèces que je décris d'avec celle qui a déjà été décrite par M. Savigny, je reproduis ici la description de cet auteur.

avec leur base légèrement noirâtre ; les crochets de ces mandibules sont très petits, roussâtres, peu en croissants et très acérés à leur extrémité. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont jaunes, couvertes de poils de même couleur. Les palpes sont allongés ; le premier article est d'un jaune sale foncé, le second d'un jaune très clair, le troisième tirant sur le brun, avec sa base légèrement noirâtre, le quatrième d'un jaune clair avec une tache légèrement brunâtre à sa base, enfin le cinquième jaunâtre avec son extrémité de couleur noire. La partie sternale, qui est de forme arrondie, est mélangée de jaune et de brun. Les pattes sont grêles, allongées, d'un jaune sale, plus ou moins annelées de brun et de noir. L'abdomen est peu allongé, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure ; sa couleur est d'un jaune sale mélangé de brun ; on aperçoit sur les côtés latéraux une raie légèrement arquée d'une couleur brune foncée, ne se réunissant ni antérieurement ni postérieurement ; sur le milieu, on aperçoit encore une autre raie d'une couleur brune moins foncée, partant de la partie antérieure, et aboutissant au milieu de l'abdomen, qui présente une tache plus ou moins ronde de couleur brune ; de chaque côté de cette tache sont deux points noirs profondément marqués ; en dessous, cet abdomen est d'un jaune clair, avec son milieu tiqueté de brun et de jaune plus foncé ; près des filières sont des petites taches brunâtres. Les ouvertures pulmonaires sont de couleur noire. Les filières, au nombre de six, sont d'un jaune sale, peu foncé ; celles qui sont très allongées sont brunes à leur extrémité, et couvertes de poils de même couleur.

Il y a des femelles chez lesquelles les caractères spécifiques que je viens d'indiquer sont beaucoup moins marqués.

Cette jolie espèce, qui fait partie des collections du musée d'histoire naturelle de Paris, a été rapportée de la côte de Malabar par M. Dussumier.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est beaucoup plus grêle et plus allongé ; le céphalothorax est d'un fauve foncé sur ses côtés latéraux, avec son milieu d'une couleur fauve moins foncée, et sa partie antérieure toute noire. Les palpes sont moins allongés que chez la femelle ; le premier article est très court, de couleur noire, le second est très allongé, mélangé de noir et de brun, le troisième est court, plus renflé à sa base qu'à sa naissance, le quatrième est un peu plus allongé et légèrement courbé, le cinquième est allongé, très renflé dans son milieu, et terminé en pointe à sa base (pl. 13, fig. 2 b). La figure 2c offre le même palpe d'un jeune individu. Ces articles sont d'un fauve foncé, couverts de poils jaunes, et hérissés d'épines, surtout le dernier article. Les mandibules sont noirâtres, couvertes de poils fauves ; les crochets sont entièrement noirs. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale foncé, et hérissées de poils de même couleur. La plaque sternale est d'un jaune clair et couverte de poils de même couleur. Les pattes sont très allongées, bien plus robustes que chez les femelles, d'un jaune sale, et annelées de fauve foncé. L'abdomen est d'un fauve clair, avec les raies et les taches qu'on aperçoit en dessus et sur les côtés, bien moins marquées que chez la femelle ; en dessous, cet abdomen est d'un jaune sale, avec deux raies longitudinales de couleur fauve. Les filières sont d'un fauve peu foncé, et annelées de brun.

Il y a des individus mâles¹ chez lesquels les caractères que je viens de décrire sont bien moins apparents, et sont même presque entièrement cachés par la couleur fauve, qui est très foncée ; il y en a d'autres, au contraire, où cette couleur fauve est très claire, ce qui permet alors d'aperce-

¹ Je n'ai pu voir d'une manière bien distincte le mâle de cette espèce à cause du mauvais état des individus qui étaient alors à ma disposition.

voir ces caractères plus facilement. Ces individus mâles ont été envoyés de Bombay par feu P. Roux, et font partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

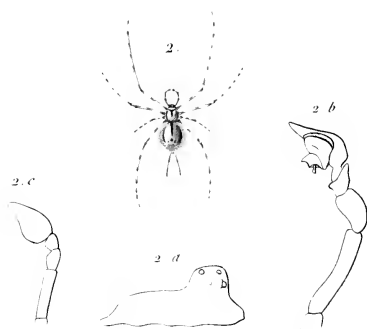
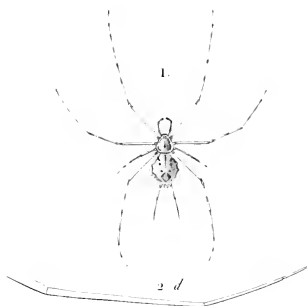
III. HERSILIE DE SAVIGNY, *Hersilia Savignyi*, Lucas.
(Voyez notre pl. 13, fig. 1.)

Longueur : 9 millim.

Cephalothorace fulvo, ac anterieus nigrescente; mandibulis fulvis, ad basin rufescentibus; maxillis labroque fulvis; palpis fulvis, elongatis, pilis fulvis nigrisque hirsutis ad extremitatem nigrescentibus; pedibus exilibus, maxime elongatis, fusco nigroque annulatis; abdomine latiore quam longiore, sex punctis rufescentibus valde distinctis; fuis fulvis, rufo-annulatis.

Cette espèce, au premier aspect, a beaucoup d'analogie avec l'*Hersilia indica*; mais, après en avoir fait une étude comparative, voici les caractères distinctifs qu'elle m'a présentés.

Le céphalothorax est entièrement jaune, couvert de poils de même couleur, avec la partie antérieure, où sont placés les yeux, légèrement noirâtre. Les mandibules sont d'un jaune sale, avec leur base légèrement roussâtre et hérissée de poils jaunes; leurs crochets sont légèrement jaunâtres; les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale, avec leurs parties antérieures couvertes de poils jaunes. Les palpes sont jaunes, allongés, hérissés de poils jaunes et noirs avec l'extrémité du cinquième ou dernier article noirâtre. Les pattes sont grêles, très allongées; les premiers articles, ou la hanche et la cuisse, sont entièrement jaunes avec le fémoral roussâtre; la jambe ou le génual et le tibial sont annelés de jaune et de roussâtre; le pied, ou le tarse, le



Hersilia

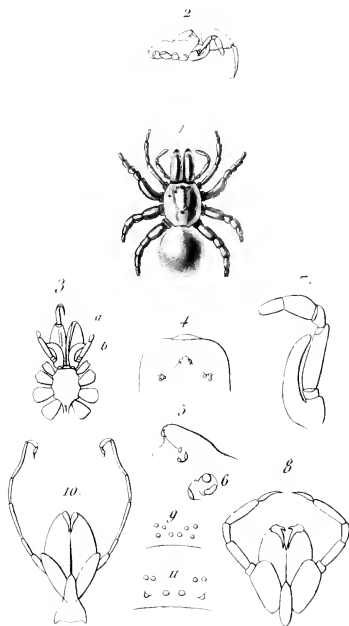
1. *H. Savignyi*, Lucas 2. *H. Indica*, Lucas

mésotarse et le métatarse sont entièrement roussâtres, couverts de poils de même couleur, avec l'extrémité du mésotarse et du métatarse un peu noirâtre. L'abdomen est entièrement jaune, plus large que long; sur ses côtés latéraux on aperçoit une raie noirâtre, en feston, et hérissée de longs poils jaunes; supérieurement cet abdomen est couvert de poils d'un jaune clair, avec six points roussâtres, arrondis et assez profondément marqués; ces points forment un carré plus long que large, et ceux qui sont dans le milieu sont bien plus marqués que les autres; le dessous est d'un jaune entièrement sale, avec les filières de même couleur, annelées cependant de roussâtre, et hérissées de poils jaunâtres.

Cette jolie espèce, que j'ai dédiée à M. Savigny, auteur du genre *Hersilia*, a été rapportée de la côte du Malabar par M. Dussumier, et fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

H. LUCAS.

Janvier 1836.



Pachyloscelis

1 à 7. *P. fulvipes*, Lucas. 8, 9. *P. rufipes*, Lucas.

10 u. *P. nigripes*, Lucas

PACHYLOSCÈLE. PACHYLOSCELIS. *Lucas.*

Lorsque, dans l'année 1833, je publiai un nouveau genre d'Aranéide sous le nom de *Pachyloscelis*¹, je ne possédais alors qu'une seule espèce provenant d'une collection du Brésil, envoyée au Muséum de Paris par M. Sylveira. Quoique cette Aranéide me présentât une grande analogie avec le genre *Missulena*, cela ne m'empêcha pas d'en faire un nouveau genre que je plaçai entre les Atypes et les Eriodons de M. Latreille, ou les Olétères et les Missulènes de M. Walckenaër, genres d'Aranéides de la tribu des Théraphoses. En effet, la conformation de la bouche de cette Aranéide, la disposition des yeux, et la différence qui existait entre les premières paires de pattes antérieures et les paires de pattes postérieures, me fournirent des caractères suffisants pour l'établissement de ce nouveau genre.

Peu de temps après avoir terminé mon mémoire, et l'avoir lu à la Société Entomologique, le Muséum reçut de M. Gaudichaud un envoi considérable du Brésil, contenant plusieurs Aranéides, parmi lesquelles j'en distinguai une qui me présentait, au premier aspect, les caractères principaux du nouveau genre que je venais d'établir. Je n'hésitai pas alors, toutefois après l'avoir bien étudiée, à la regarder comme une seconde espèce de mon genre Pachyloscèle, à la suite duquel je la plaçai en la désignant sous le nom spécifique de *Nigripes*.

Cette nouvelle Aranéide, outre les caractères génériques

¹ C'est sous le nom de *Sphodros* que ce nouveau genre a été désigné par M. Walckenaër, dans un travail ayant pour titre *Mémoire sur une nouvelle classification des Aranéides*, inséré dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, t. II, p. 144, et je me serais empressé d'adopter le nom de ce célèbre entomologiste, si, dans son mémoire, il avait indiqué des caractères génériques qui aient pu permettre de le distinguer.

qu'elle m'avait présentés, m'en offrait encore d'autres avec lesquels j'aurais pu établir plusieurs sections dans ce genre ; mais je n'ai osé le faire, à cause du petit nombre d'espèces qui étaient alors en ma disposition.

Dernièrement, dans un envoi de Bahia fait au Muséum de Paris par M. Bardoux, je trouvai une Aranéide entièrement semblable à l'espèce qui m'avait servi de type pour l'établissement de mon genre *Pachyloscelis* ; elle différait cependant par les crochets des mandibules, qui, chez cette dernière, sont très allongés, par le céphalothorax, qui est un peu plus étroit, et par les palpes, qui ne dépassent pas en longueur la première paire de pattes. A l'aide de cette nouvelle espèce, je me suis décidé, afin de rendre ce genre plus naturel et pour qu'il fût en même temps plus facile à l'étude, à le partager en plusieurs sections. Les caractères qui m'ont servi de base pour distinguer ces sections entre elles ont été pris dans la forme du céphalothorax, dans la position des yeux, et dans la longueur relative des organes de la locomotion et de la manducation.

Avant d'entrer de suite dans les caractères distinctifs de ces sections, j'ai cru devoir faire connaître la description de l'espèce nouvelle qui provient de Bahia, et qui m'a servi de type pour l'établissement d'une troisième section.

P. A PIEDS FAUVES. *P. fulvipes*. Lucas.

P. cephalothorace fulvo, anteriùs truncato et posterius depresso. Mandibulis elongatis, compressissimis, ad basim gibbosis, lateri interno spinosis. Maxillis elongatissimis paululum lateri externo lunatis, ad basim dilatatis; labro latiori quam altiori. Palpis brevibus, ultimis articulis tantum lateri interno depressis. Pedibus brevibus, robustis. Abdomine ovato, globoso, flavo-piloso.

Cette espèce remarquable diffère de ses congénères par son céphalothorax, qui a la forme d'un carré plus long

que large et dont les angles antérieurs et postérieurs seraient arrondis. Ce céphalothorax est tronqué, peu épais, et, en arrière, il présente une éminence en forme de triangle (fig. 4 et 5), dont la partie médiane est saillante, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés. Les yeux sont placés sur cette éminence; la première paire est située sur la partie saillante et assez rapprochée; la seconde est placée sur les côtés latéraux de cette éminence; elle est plus grosse que la première paire et très écartée; la troisième est placée au dessus et un peu en arrière de la seconde paire, elle est très petite; enfin la quatrième, qui est un peu plus grosse, est placée tout à fait en arrière et au dessous de la troisième paire; les yeux, qui forment les seconde, troisième et quatrième paires, sont très rapprochés, et semblent, à la première vue, être réunis ensemble (fig. 6).

Les mandibules (fig. 3 a) sont allongées, plus longues que larges, très comprimées; elles sont saillantes au delà de leur naissance, arrondies en dessus, et présentent à leur extrémité quelques poils d'un roux clair; à leur côté interne, elles sont dentelées et hérissées de poils d'un roux clair. Les crochets des mandibules sont noirs, en croissant, très allongés, saillants au delà de leur naissance, et très aigus à leur extrémité. Les mâchoires (fig. 3 b et 7) sont très allongées, amincies à leur partie antérieure, où elles sont terminées en une pointe arrondie; ces mâchoires sont légèrement courbées au côté externe; et au côté interne elles sont hérissées de poils de même couleur que ceux des mandibules. La languette est très petite, plus large que haute, un peu concave antérieurement, où elle présente des poils de couleur fauve. La plaque sternale est grande, un peu ovulaire; postérieurement, elle se continue pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Les palpes sont peu allongés, insérés à la base des mâchoires; le premier article est allongé; le second très court, le troisième un peu plus long et légèrement élargi; enfin le quatrième, de même

longueur, est terminé en une pointe mousse à son extrémité : ces palpes sont remarquables en ce que, à leur côté interne, ils sont très déprimés et arrondis à leur côté externe. Les pattes sont courtes, robustes, surtout les troisième et quatrième paires; la première paire est grêle et moins allongée que la seconde, dont les premiers articles sont robustes; la troisième paire est plus longue que la seconde; les articles qui la composent sont très robustes, surtout les premiers; la quatrième est la plus longue de toutes, avec ses articles un peu moins robustes que ceux de la troisième paire. Ces pattes ainsi que les palpes sont hérissés, à leur extrémité, de poils blonds.

L'abdomen, dont il ne restait plus que la pellicule, m'a paru être ovale, globuleux et couvert de poils blonds; cet abdomen est attaché au céphalothorax par un très court pédicule. La couleur générale de cette Aranéide est d'un fauve clair, avec les palpes, les pattes et les mandibules d'un fauve plus foncé.

Cette espèce a été trouvée à Bahia par M. Bardoux, elle fait partie des collections du Muséum.

Division du genre *PACHYLOSCELIS* en trois sections.

Première section. — (Type, *Pach. rufipes.*)

Palpes surpassant en longueur les deux premières paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, peu allongées, pourvues, à leur côté interne, de deux rangées d'épines, et terminées antérieurement en une pointe aiguë. Crochets des mandibules peu allongés. Yeux placés sur trois lignes, les première et seconde paires assez éloignées l'une de l'autre, les troisième et quatrième très rapprochées, se touchant presque.

Mâchoires plus longues que larges, arrondies à leur partie antérieure. Languette assez allongée, terminée en pointe à ses parties supérieure et inférieure. Céphalothorax très épais

antérieurement et très déprimé postérieurement. Plaque sternale de forme ovalaire, tronquée postérieurement. Abdomen ovale.

Je ferai connaître incessamment une seconde espèce de *Pachyloscèle*, appartenant à cette première section : voici, au reste, le résumé des caractères de cette nouvelle espèce.

P. D'AUDOUIN, *P. Audouinii*, Lucas.

Céphalothorax plus long que large, très épais antérieurement, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés; mandibules très robustes; palpes allongés; pattes robustes, peu allongées, surtout les première et seconde paires, qui sont courtes et plus grêles que la troisième, qui est un peu plus allongée, et qui est remarquable, en ce que son cinquième article est très étranglé à sa naissance; la quatrième paire est très robuste, et la plus longue de toutes. Abdomen allongé, ovalaire, couvert de poils peu serrés; filières peu saillantes, très robustes.

Envoyée de l'Amérique du nord, par M. Noisette.

Deuxième section.—(Type, *Pach. fulvipes*)

Palpes ne dépassant pas en longueur les première et seconde paires de pattes. Mandibules allongées, très comprimées, saillantes au delà de leur naissance, présentant, à leur côté interne, une rangée d'épines. Crochets des mandibules très allongés, en croissant. Yeux placés sur trois lignes, la première paire assez rapprochée, les seconde, troisième et quatrième très éloignées les unes des autres (fig. 9). Mâchoires très allongées, terminées en une pointe arrondie antérieurement, dilatées à leur base et légèrement arquées au côté externe (fig. 8). Languette très courte, plus large que longue, tronquée à ses parties antérieure et postérieure. Céphalothorax peu épais à sa partie antérieure, déprimé dans son milieu, et épais postérieurement, ayant la forme d'un carré plus long que large, avec ses angles an-

térieur et postérieur légèrement arrondis. Plaque sternale ovulaire, se continuant postérieurement pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Abdomen ovulaire.

Troisième section. — (Type, le *Pach. nigripes.*)

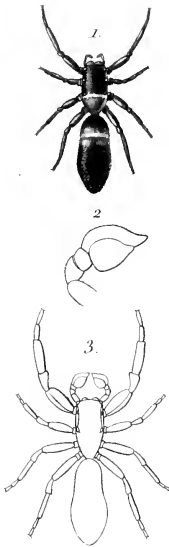
Palpes grêles, plus allongés que les première et seconde paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, assez allongées, dentelées à leur côté interne. Crochets des mandibules allongés, légèrement courbés. Yeux placés sur trois lignes, presque égaux entre eux, formant un carré plus long que large (fig. 10). Mâchoires plus longues que larges, s'amincissant et se terminant en une pointe arrondie antérieurement (fig. 11). Languette allongée. Céphalothorax épais antérieurement, tronqué postérieurement et légèrement déprimé sur les côtés latéraux. Plaque sternale ovale, à peine tronquée à sa partie postérieure. Abdomen de forme ovulaire.

Cette dernière espèce, à la première vue, paraîtrait appartenir à un tout autre genre; mais, si on l'étudie avec soin, on verra qu'elle présente les mêmes caractères génériques. Je ferai remarquer aussi que l'individu observé est un mâle, et que, dans ces Aranéides, ces derniers sont toujours bien plus grêles que les femelles. Je rapporte à cette section une Aranéide qui appartient évidemment à mon genre *Pachyloscelis*, et qui a été décrite et figurée par M. Perty, dans le *Delectus animalium* du Voyage de MM. Spix et Martius. Cette Aranéide a été désignée sous le nom générique d'*Actinopus*; M. Perty n'aura sans doute pas connu mon travail, car il aurait vu que ce genre avait déjà été établi sous le nom de *Pachyloscelis*.

Pachyloscelis tarsalis, Lucas. *Actinopus tarsalis*, Perty, *Delect. anim.* du Voy. de MM. Spix et Martius, tab. 39, fig. 6. Voici la description de cet auteur. *Totus nigro-fuscus, vix nitidus. Oculi flavicantes, pellucidi. Palpi fusco-nigri, articulo ultimo brunneo. Pedes omnes fusco-nigri, tarsi rufis. Subtus castaneus, nitidulus. Habit. in prov. Piauhienis.*

H. LUCAS.

Octobre 1835.



Attus venator, Lucas

ATTE (Saltique, Lat.). ATTUS. *Walckenaër*.

L'Araignée que je décris ici comme espèce nouvelle appartient au genre Atte de M. Walckenaër et fait partie de sa tribu des Voltigeuses. Par l'analogie qu'elle présente avec l'*Attus formicarius*, elle se place après cette espèce et fait le passage à l'*Attus formicoïdes*, du même auteur. Afin qu'on ne puisse pas la confondre avec ces deux espèces, j'ai pensé qu'il serait convenable d'indiquer auparavant quels sont les caractères qui l'en éloignent. Elle se distingue d'abord de l'*Attus formicarius*, en ce que, chez cette espèce, le céphalothorax est noir, relevé en forme de bosse, au lieu que, chez notre nouvelle espèce, le céphalothorax est bronzé, avec sa partie antérieure plane et sa partie postérieure déprimée; les mandibules, au lieu d'être rougeâtres, comme chez le *Formicarius*, sont, chez le nôtre, d'un jaune sale; mais un caractère qui le rend bien distinct et qui empêchera toute confusion, c'est que l'abdomen, chez le *Formicarius*, a la moitié antérieure d'un fauve obscur, la moitié postérieure d'un noir uniforme, plus deux bandes brunes qui se courbent l'une vers l'autre, comme pour se rejoindre en chevrons, tandis que, chez notre nouvelle espèce, l'abdomen est étranglé dans son milieu, avec ses parties antérieures et postérieures noires et une raie roussâtre transversale, sur laquelle est une autre raie d'une belle couleur blanche. On ne pourra non plus la confondre avec l'*Attus formicoïdes*, car, chez cette espèce, les mandibules sont d'un vert cuivré luisant, au lieu que, chez la nôtre, elles sont d'un jaune sale; elle en diffère encore par son abdomen, qui, au lieu d'être rouge à sa partie antérieure et postérieure, comme chez le *Formicoïde*, est noir antérieurement et postérieurement avec une raie roussâtre, sur laquelle est une belle raie blanche. Tels sont les principaux caractères qui, au premier

aspect, servent à l'en distinguer ; maintenant que nous les connaissons, nous pouvons passer à ses caractères spécifiques proprement dits.

A. CHASSEUR. *A. venator*. Lucas.

A. cephalothorace antèrius æneo, posteriùs nigrescente ; mandibulis brevibus, fulvescentibus ; palpis paulum elongatis, fulvescentibus ; ultimo articulo tumescente, ad basim spinoso ; pedibus brevibus, fulvescentibus, exterius nigro-fasciatis ; abdomine elongato, fusiformi, ovato, antèrius nigro, rufescente ad medium, transversim alba fascia coarctatum ; fasis brevibus, fulvescentibus.

Long., 4 millim.

Chez cette espèce, le céphalothorax est bronzé antérieurement, avec sa partie postérieure légèrement noirâtre ; vu au microscope, il paraît très granuleux, hérissé de poils supérieurement et presque pas sur les côtés ; la forme de ce céphalothorax est celle d'un carré allongé qui, antérieurement et supérieurement, serait entièrement plan avec sa partie postérieure arrondie et déprimée.

Les yeux, au nombre de quatre paires, diffèrent entre eux, en ce que la première paire est la plus grosse, la seconde ensuite ; la troisième est très petite, et la distance qui la sépare de la seconde paire est moins grande que celle qui la sépare de la quatrième paire, qui est un peu plus saillante que les autres au dessus du céphalothorax, et semble, au premier aspect, être portée sur un tubercule. Les yeux sont entourés de poils noirâtres assez longs, surtout les première et seconde paires.

Les mandibules sont d'un jaune sale, peu allongées ; les crochets sont courts, de couleur noire. Les palpes sont peu allongés, d'un jaune clair, avec le dernier article légèrement renflé et hérissé d'épines, surtout à la base (fig. 2) ; les autres articles sont aussi d'un jaune clair et couverts de poils de même couleur.

La partie sternale est entièrement noire, très allongée, ter-

minée en pointe postérieurement et légèrement arrondie à sa partie antérieure.

Les pattes sont peu allongées; la quatrième paire est plus courte que la première, la troisième ensuite; la seconde est la plus courte de toutes: ces pattes sont généralement d'un jaune très clair; le premier article ou la hanche est jaune, la cuisse ou l'exinguinal et le fémoral sont d'un jaune sale, avec une raie légèrement noirâtre sur le côté extérieur; la jambe ou le génual et le tibial sont entièrement jaunes, avec le pied ou le métatarse et le tarse de même couleur: ces pattes sont hérissées de poils jaunâtres.

L'abdomen est allongé, fusiforme, ovale, de couleur noire antérieurement et postérieurement, roussâtre dans son milieu, qui est étranglé transversalement, et sur lequel étranglement on aperçoit une bande blanche se rétrécissant dans son milieu, mais s'élargissant à ses deux extrémités; en dessous, cet abdomen est roussâtre antérieurement et postérieurement, ensuite d'un jaune clair au milieu. Les filières sont jaunâtres, peu allongées, hérissées de poils de même couleur.

Le mâle (fig. 3) diffère de la femelle (fig. 1) en ce qu'il est un peu plus allongé et plus étroit, avec les pattes antérieures beaucoup plus robustes; les second, troisième et quatrième articles étant très élargis, la couleur des quatre paires de pattes est d'un roux foncé, sans aucune bande noirâtre comme chez la femelle. Les palpes sont moins allongés; le premier article est très court, le second est très allongé, légèrement renflé dans son milieu; le troisième est court, plus gros à sa partie antérieure qu'à sa partie inférieure; le quatrième article est très court; enfin le cinquième est plus allongé que le quatrième, très renflé à sa partie antérieure et terminé en pointe à sa base: ces palpes sont de couleur jaunâtre, hérissés de poils plus ou moins longs, surtout le dernier article, qui a tout à fait la forme d'une poire.

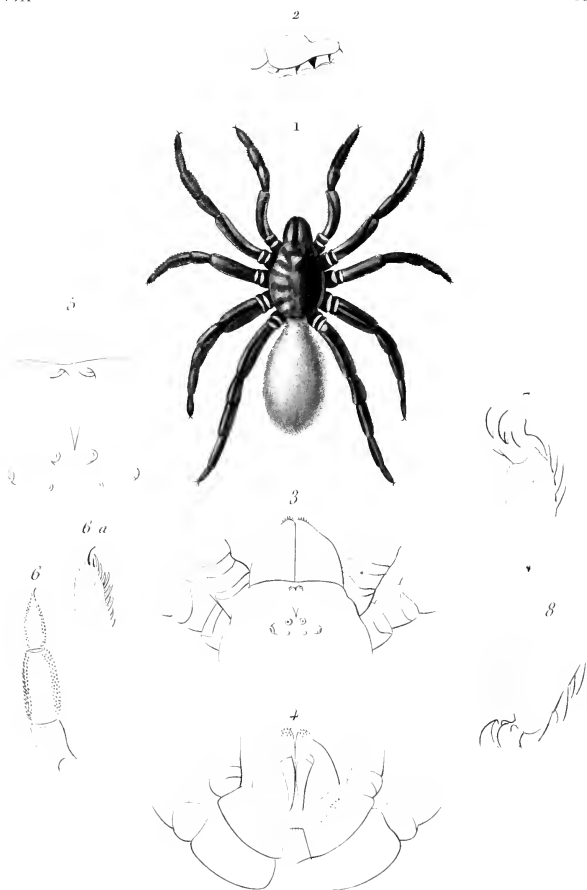
L'abdomen est plus allongé et plus étroit, et la bande blanche qu'on aperçoit dans son milieu est bien plus mar-

quée et l'étranglement bien plus apparent que chez la femelle.

J'ai trouvé cette espèce, qui était une femelle, aux environs de Paris, dans les îles de la Marne, près Charenton, en octobre 1835; je l'ai prise depuis sous les écorces des pins, au Jardin des Plantes, en novembre: c'était encore une femelle; elle était renfermée dans une coque de soie très blanche, ovale, assez allongée: aussitôt que j'eus touché la coque, elle la quitta en se laissant tomber à terre par le moyen d'un fil de soie attaché à sa partie anale. Sa démarche était très vive: je l'ai prise avec beaucoup de difficulté, à cause des mouvements très prompts qu'elle exécute: quand on l'inquiète elle remue son abdomen en tout sens, comme certains Hyménoptères. Quand elle marche, elle tient sa première paire de pattes levée en l'air; elle ne saute pas: d'ailleurs ses pattes, par leur disposition, sont plutôt propres à la course qu'au saut, caractère qui me l'a fait ranger dans la tribu des Voltigeuses de M. Walckenaër, c'est à dire Aranéides épiant leur proie et la saisissant à la course. Peu de temps après, je pris le mâle sur les treillages qui bordent les allées du labyrinthe: ses mouvemens étaient encore plus prompts que ceux de la femelle, aussi c'est avec beaucoup de peine que je m'en suis emparé; au premier abord je l'avais pris pour une fourmi, ce n'est qu'à ses mouvements brusques et prompts que je me suis aperçu que c'était une Aranéide.

H. LUCAS.

31 décembre 1835.



Acanthodon Petiti.

ARACHNIDES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Genre ACANTHODON.

ACANTHODON. Nob.

(Pl. 16.)

Nous avons donné sommairement les caractères de ce nouveau genre dans la *Revue zoologique* par la Société Cuvérienne (1838, p. 10), nous réservant de le publier ici avec figures. Notre genre *Acanthodon* appartient à l'ordre des Pulmonaires, et vient se placer entre les Mygales fouisseuses et les Ériodons de Latreille, ou Missulènes de M. Walckenaër. Voici les caractères que nous lui assignons.

Céphalothorax allongé, ovalaire, rétréci et élevé en avant (fig. 2), aplati sur les côtés et en arrière.

Yeux au nombre de huit (fig. 3 et 5), disposés dans deux groupes séparés; le premier de ces groupes placé

au bord antérieur du céphalothorax, composé de deux gros yeux très-rapprochés, dirigés en avant et un peu de côté, et portés sur un tubercule assez élevé; le second placé beaucoup en arrière, porté sur une éminence assez forte, formant un ovale transverse et très-étroit, composé de six yeux plus petits que les deux antérieurs, presque égaux, les deux postérieurs étant un peu plus petits.

Lèvre petite, un peu plus longue que large, de forme carrée, un peu plus étroite au bout (fig. 4), distinguée du sternum par un sillon étroit.

Mâchoires peu larges, semblables aux hanches des pattes, à peine plus larges que le palpe qu'elles supportent, garnies de forts poils à leur côté interne (fig. 4).

Palpes allongés, pédiformes, insérés à l'extrémité des mâchoires, presque aussi grands et aussi épais que les pattes, ayant les deux derniers articles un peu aplatis, et armés en dessous d'épines fortes et courtes formant un râteau (fig. 6, 6 a).

Mandibules ou *chéllicères* avancées, armées en avant d'un râteau composé de fortes épines, et ayant chacune un crochet courbe et assez allongé (fig. 3 et 4).

Pattes fortes, assez allongées; les quatre premières ayant le dessous de leurs deux derniers articles armé d'épines courtes et fortes comme on le voit aux palpes, terminées par deux crochets très-courbés, ayant une forte dent au côté interne vers la base, et au-devant desquels on voit un crochet plus petit, unique et médian (fig. 7 et 8). Pattes de la troisième paire les plus courtes, beaucoup plus épaisses.

Abdomen ovalaire, terminé par quatre filières iné-

gales, et ayant de chaque côté deux ouvertures pulmonaires de forme allongée.

Cette aranéide a, comme nous l'avons dit, beaucoup d'affinités avec les Mygales et les Ériodons; elle offre aussi des ressemblances avec les *Atypes* et les *Pachiloscelis* de M. Lucas, ou *Actinopus* de Perty; mais la disposition de ses yeux et plusieurs autres caractères l'en distinguent d'une manière nette et bien tranchée. Nous ne savons rien de ses mœurs; mais, d'après son organisation, elle doit être fousseuse comme certaines Mygales et comme les *Atypes*.

ACANTHODON DE PETIT.

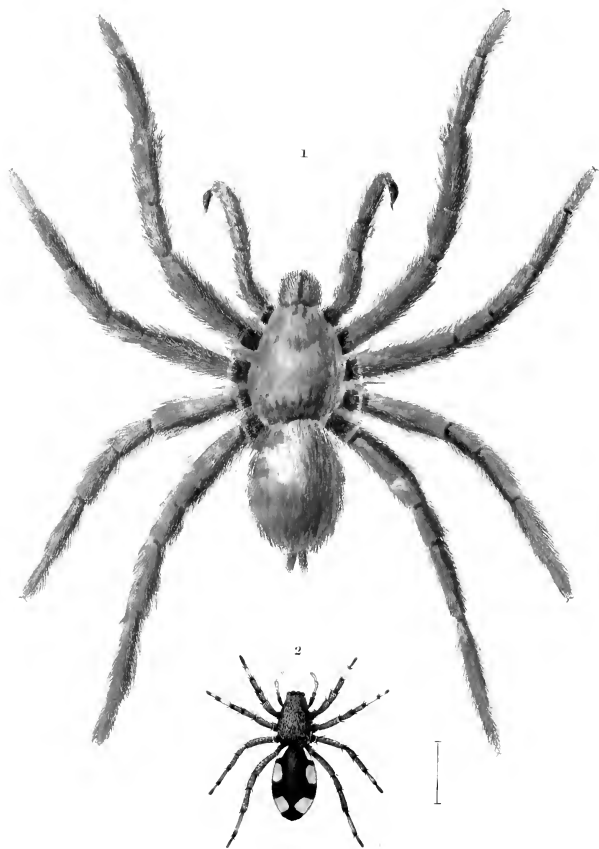
ACANTHODON PETITII. Nob.

(Pl. 16, fig. 1 à 8.)

Il est long de 36 millimètres, et son céphalothorax est large de 9 millimètres. Celui-ci, les pattes et les mandibules sont d'un brun marron vif, luisant et comme vernissé. L'abdomen est d'un brun pâle, terne et velu. Les palpes et les pattes sont lisses, garnies de poils noirs assez longs; elles ont quelques lignes longitudinales plus foncées. Les côtés de l'abdomen ont, au-dessus des ouvertures pulmonaires, des taches jaunâtres assez grandes. Le milieu du céphalothorax, en avant, est assez élevé; les côtés et la moitié postérieure sont aplatis; toute sa

surface est lisse et luisante. Il y a quelques sillons rayonnants sur les côtés et une assez forte impression de chaque côté au milieu. Les pattes postérieures sont les plus longues ; les premières viennent ensuite, puis les troisièmes, et enfin les secondes qui sont les plus courtes. Les palpes, de la même épaisseur que les premières pattes et au moins aussi longs que les secondes, donnent à cette espèce l'aspect d'une araignée à dix pattes.

Nous avons dédié cette Aranéide remarquable à M. Petit de la Saussaie, qui a bien voulu nous en donner un individu unique dans sa collection et provenant du Brésil. Nous ne saurions trop engager Messieurs les officiers de la marine à lui remettre les animaux mollusques, articulés et zoophytes qu'ils peuvent recueillir à leurs moments perdus, car il en fait un noble usage en les communiquant, dans l'intérêt de la science, aux naturalistes vraiment travailleurs qui s'occupent plus spécialement des diverses branches de la zoologie. M. Petit fait toujours connaître les noms des officiers qui ont découvert les objets qu'il communique ainsi, pour que ces noms soient cités honorablement par les personnes qui publient ces matériaux.



1 *Mygale rosea*

2 *Salticus quadrimaculatus.*

MYGALE ROSE.

MYGALE ROSEA. Walck.

(Pl. 17, fig. 1.)

Cette espèce remarquable était réservée dans notre collection pour être dédiée à M. Année, jeune voyageur attaché au consulat français au Chili, qui nous avait donné généreusement l'individu unique qu'il a trouvé. Désirant contribuer autant qu'il était en nous à la perfection de l'histoire naturelle des insectes aptères que M. Walckenaër rédigeait pour les nouvelles Suites à Buffon, nous nous fimes un plaisir de lui communiquer cette belle araignée, ainsi que plusieurs autres arachnides provenant du voyage de M. Webb à Madère, et de la collection de M. de la Sagra, espèces que nous nous disposions à publier dans notre Magasin de Zoologie ou dans le grand ouvrage de M. de la Sagra sur l'île de Cuba. Nous avons seulement mis pour condition de notre communication que M. Walckenaër voudrait bien adopter les noms que nous avons assignés à nos espèces, surtout à celles de Cuba appartenant à M. de la Sagra, afin que ce savant ne fût pas en droit de nous adresser le reproche d'avoir laissé déflorer les collections qui servent de base à son ouvrage. M. Walckenaër a sans doute oublié la prière que nous lui avons faite alors; car nous voyons, dans le premier volume de son ouvrage, qu'à la page 213, notre seule Mygale nouvelle de Cuba, que nous avons dédiée à M. de la Sagra, se trouve décrite sous un autre nom, ainsi que

notre *Mygale Annei*, qui devient sa *M. rosea*; à la page 291, nous trouvons notre *Lycosa Webbii* décrite sous le nom de *L. Maderiana*; à la page 575, notre *Olios Capensis* est devenu l'*Olios provocator*, etc. Comme notre Mygale du Chili n'a pas été figurée, et que M. Eydoux n'en a trouvé un individu semblable, nous la représentons ici en reproduisant la courte description de M. Walckenaër.

« Très-velue (long. : 1 pouce 9 lignes). Abdomen et corselet couverts de poils d'un rouge tendre tirant sur le rose luisant. Fémoral garni de deux crochets. — Nouveau-Monde. — Amérique méridionale. — Chili. — Collection de M. Guérin. Envoyée par M. Année.

« Cette espèce est voisine de la versicolore; mais elle en diffère surtout par la couleur du corselet, semblable à celle de l'abdomen. »

Quoique cette description soit peut-être un peu trop courte, puisqu'elle ne fait nullement mention des poils fauves qui garnissent les pattes et les palpes, nous n'y ajouterons rien et nous nous contenterons de notre figure pour donner une idée plus complète de cette Mygale.

SALTIQUE A QUATRE TACHES.

SALTICUS QUADRIMACULATUS. Walck.

(Pl. 17, fig. 2.)

—

Cette jolie espèce a été décrite par M. Walckenaër sous le nom d'*Attus quadrimaculatus*, dans les suites à Buffon, éditées par M. Roret (Insectes aptères, t. I, p. 432, n° 51); mais comme elle n'a jamais été figurée, nous avons cru bien faire en la plaçant dans nos planches. Voici la description faite par M. Walckenaër :

« Long de 5 lignes; abdomen ovale, plus renflé vers sa partie postérieure, d'un noir velouté en dessus, avec quatre grandes taches d'un rouge orangé, disposées en carré; corselet et pattes noirs; mandibules d'un brun marron rougeâtre. — Du Brésil; collection de M. Buquet.

« Les taches antérieures sont rondes, les postérieures plus grandes et ovales. Le corselet et les pattes sont noirs, revêtus de poils jaunes, qui ne sont pas assez épais pour couvrir la couleur du fond. Les yeux de la seconde ligne sont plus rapprochés des yeux antérieurs que des postérieurs. Les pattes sont dans l'ordre suivant : 4, 3, 1, 2. »

L'individu que nous avons figuré est celui qui a servi à la description précédente. M. Buquet a bien voulu nous le remettre avec quelques autres espèces non moins intéressantes.

Insectes (Classe IX).	Nos.	Ann.
ACANTHODIS ululina, GUÉRIN.	235.	1835.
ACANTHOMERUS (8 esp.), GUÉRIN.	112.	1834.
ACANTHOTHORAX longicornis, GAEDE.	15.	1832.
ACHIAS oculatus, FABRICIUS.	7.	1831.
AGRIO fulgipennis, GUÉRIN.	15.	1831.
AKIS reflexa, GUÉRIN.	109.	1834.
AMALLOPODES scabrosus, LEQUIEN.	74.	1833.
AMMOPHORUS (2 esp.), GUÉRIN (s. pl.).	112.	1834.
ANACOLUS maculatus, GORY.	31.	1832.
ANCYLOSTERNUS scutellaris, Olivier, DUPONT.	207.	1838.
ANISOSCELIS latifolia, SERVILLE.	18.	1831.
— alipes, GUÉRIN.	75.	1833.
ANOPISTERNUS opalinus, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ANTHIA (monog. des) (21 esp.), LEQUIEN.	39 à 41.	1832.
ANTHRASOMUS Chevrolatii, GUÉRIN (s. pl.).	117.	1834.
ANTHRIBUS pygmæus, ROBERT.	16.	1832.
ARGYNNIS moneta (mâle, var.), Hubner, POEY.	11.	1832.
ARTICERUS armatus, Dalman, AUBÉ.	94.	1833.
ASTATA Vanderlindenii, ROBERT.	76.	1833.
ATHYREUS recticornis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ATERPUS pipa, GUÉRIN.	98.	1833.
ATTELABUS sumptuosus, GORY.	119.	1834.
AULACOPALPUS viridis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BASOLEIA brasiliensis, WESTWOOD.	132.	1835.
BATRISUS (8 esp.), AUBÉ.	89 90.	1833.
BOLAX Zoubkovii, Fischer, WESTWOOD.	71.	1833.
BOLBOCERAS frontalis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRACHYSTERNUS fulvipes, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRYAXIS (14 esp.), AUBÉ.	81 à 84.	1833.
— sanguinea, Reich, VICTOR M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, VICTOR M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, VICTOR M.	171.	1836.
BUPRESTIS Percheronii, GUÉRIN.	10.	1831.
BUPRESTIS analis, CHEVROLAT.	60.	1833.
— aureopilosa, GUÉRIN.	13.	1832.
— Buquet, GORY.	61.	1833.
— cassidoïdes, GUÉRIN.	29.	1832.
— colliciata, GUÉRIN.	27.	1832.
— complanata, GUÉRIN.	25.	1832.

Insectes.		Nos.	Ann.
BUPRESTIS <i>empyrea</i> , GORY.		19.	1832.
— <i>exophthalma</i> , GUÉRIN.		26.	1832.
— <i>Goryi</i> , GUÉRIN.		62.	1833.
— <i>Luczotii</i> , GUÉRIN.		14.	1833.
— <i>opulenta</i> , GORY.		17.	1832.
— <i>Rogerii</i> , DUPONT.		43.	1832.
— <i>rotundata</i> , GUÉRIN.		28.	1832.
— <i>scapularis</i> , GUÉRIN.		14.	1832.
BYTHINUS (12 esp.), AUBÉ.	85 à 87.		1833.
CALICNEMIS <i>Latreillii</i> , LAPORTE.		7.	1832.
— <i>eximius</i> , GUÉRIN (s. pl.).		232.	1838.
CALLIPOGON <i>senex</i> , DUPONT.		33.	1832.
CALLITHEA <i>Leprieurii</i> , FEISTHAMEL.		122.	1835.
CALODRONUS <i>Mellyi</i> , GUÉRIN.		34.	1832.
CALOGNATHUS <i>Chevrolatii</i> , GUÉRIN.		172.	1837.
CANOPUS <i>obtectus</i> , Fabr., LEFEBVRE.		126.	1835.
CARABUS <i>Æthiops</i> , DE CRISTOPHORI.		181.	1837.
CARABUS <i>assimilis</i> , DE CRISTOPHORI.		182.	1837.
— <i>basilicus</i> , CHEVOLAT.		170.	1836.
— <i>Chevrolati</i> , DE CRISTOPHORI.		182.	1837.
— <i>Wiedemanni</i> , DE CRISTOPHORI.		182.	1837.
— <i>Mariettii</i> , DE CRISTOPHORI.		183.	1837.
— <i>mœstus</i> , DE CRISTOPHORI.		181.	1837.
— <i>saphirinus</i> , DE CRISTOPHORI.		187.	1837.
— <i>Spinolæ</i> , DE CRISTOPHORI.		183.	1837.
CASSIDA <i>tricolor</i> , GUÉRIN.		31.	1831.
CEPHALELUS <i>infumatus</i> , PERCHERON.		48.	1832.
CERÆGIDION <i>horrens</i> , BOISDUVAL.		127.	1835.
CEROCEPHALA <i>cornigera</i> , WESTWOOD.		4.	1832.
CETONIA <i>episcopalis</i> , GUÉRIN.		21.	1832.
CHARINOTES <i>fasciatus</i> , DUPONT.		150.	1836.
CHENNIUM <i>bituberculatum</i> , Latrille, AUBÉ.		79.	1833.
CHOERADODIS <i>lobata</i> , GUÉRIN.		234.	1838.
CICADA (8 esp.), GUÉRIN.		237.	1838.
— <i>saccata</i> , Fabricius, GUÉRIN.		238.	1838.
CICINDELA <i>quadrimaculata</i> , Sturm, AUDOUIN.		18.	1832.
— <i>lepida</i> , GORY.		96.	1833.
— <i>dives</i> , GORY.		97.	1833.
— <i>guttula</i> , Fab., GUÉRIN.		131.	1835.
CLASSIFICATION des Hémiptères, DELAPORTE.	51 à 55.		1832.
CLADOPHORUS <i>lateralis</i> , GUÉRIN.		11.	1831.

Insectes.	N ^{os} .	Ann.
CLAVIGER (2 esp.), AUBÉ.	94.	1833.
COLLYRIS Chevrolatii, GUÉRIN.	225.	1835.
CONIATUS nigropunctatus, GORY.	120.	1834.
— rubro-vittatus, GORY.	120.	1834.
CONURA flavicans, SPINOLA.	180.	1837.
CORDISTES 4-maculatus, GORY.	41.	1835.
CRIOPROSOPUS (2 esp.), Serville, DUPONT.	217 à 218.	1838.
CRYPTORHOPALUM quadripunctatum, GUÉRIN.	231.	1838.
— Cleryi, GUÉRIN.	231.	1838.
CTENISTES palpalis et Dejeanii, AUBÉ.	79.	1833.
DASYTES cyaneus, GUÉRIN (s. pl.).	228 à 230.	1838.
DENDROBIAS (4 esp.), DUPONT.	151-152.	1836.
DERBE hæmorrhoidalis, Fab., PERCHERON.	36.	1832.
— pallida, FAR.	36.	1832.
DESMIA maculalis, WESTWOOD.	2.	1832.
DESMODERUS variabilis, DUPONT.	148.	1836.
DICRANODERES annulatus, Dejean, DUPONT.	153.	1836.
DORYPHORA 21-punctata, CHEVROLAT.	13.	1831.
— Dejeanii, GUÉRIN.	14.	1831.
DRYOPHILUS anobioides, CHEVROLAT.	3.	1832.
DYSIDES obscurus, Perty, WESTWOOD.	123.	1835.
ELATER Goryi, Duftschmid, GORY.	30.	1832.
— (11 esp.), GUÉRIN.	228 à 230.	1838.
ELENOPHORUS americanus, GUÉRIN.	109.	1834.
ELEODES dentipes, Eschscholtz, GUÉRIN.	117.	1834.
ENCEPHALUS complicans, Kirby, WESTWOOD.	69.	1833.
ENICOTARSUS viridipennis, LAPORTE.	35.	1831.
EPHIPPIGER macrogaster, LEFEBVRE.	5.	1831.
EPICLINES Gayi, Chevrolat, GUÉRIN.	231.	1838.
EUCIRRUS Mellyi, DUPONT.	47.	1832.
EUPHOLUS Tupinieri, GUÉRIN.	233.	1838.
EUPLECTUS (14 esp.), AUBÉ.	91 à 93.	1833.
EURYDERA striata, GUÉRIN.	22.	1832.
EVANIOSOMUS Orbignyï, GUÉRIN.	109 bis.	1834.
FIDONIA Duponcheliaria, LEFEBVRE.	32.	1831.
— spodiaria, LEFEBVRE.	8.	1832.
FORFICULA parallela, WESTWOOD.	178.	1837.
FULGORA Castresii, GUÉRIN.	173-174.	1837.
— laternaria, Lind., GUÉRIN.	174.	1837.
GALLERUCA smaragdipennis, CHEVROLAT.	233.	1833.
GEOPHILUS Walckenaerii (obs. sur divers), GERV. 133 et 137.	133 et 137.	1835

	N ^o .	Ann.
Insectes.		
GEOTRUPES lateridens, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
GRAPHIPTERUS feodoratus, CHEVROLAT.	138.	1835.
GYNAUTOCERA papilionaria, GUÉRIN.	12.	1831.
GYRIOSOMUS (5 esp.), GUÉRIN.	103.	1834.
HALYS spinosula, LEFEBVRE.	21.	1831.
— hellenica, LEFEBVRE.	24.	1831.
HANATICHERUS suturalis, GORY.	1.	1832.
HEGETER (3 esp.), GUÉRIN.	106.	1834.
HELIOFUGUS (2 esp.), GUÉRIN.	113.	1834.
HELLUO biguttatus, GORY.	6.	1832.
HELOPS latipes, Fabricius, BLANCHARD.	175.	1837.
HETEROSTERNUS buprestoides, DUPONT.	10.	1832.
HISPA pulchella, GUÉRIN.	233.	1838.
HYBOMA rubripennis, GORY.	37.	1831.
HYLITHUS tentirioides, GUÉRIN.	108.	1835.
HYPOCEPHALUS armatus, DESMARETS.	24.	1832.
IBIDION amœnum, GORY.	58.	1833.
LAMPYRIS madagascariensis, GUÉRIN.	22.	1831.
LEBIA quadrinotata, CHEVROLAT.	136.	1835.
LEIOPTERON compressum, PERTY.	179.	1833.
LEUCOTHYREUS Kirbyanus, Mac-Leay, WESTWOOD.	70.	1833.
LISSONOTUS (10 esp.), Dalman, DUPONT.	142 à 145.	1836.
LOBOEDERUS monilicornis, GUÉRIN.	9.	1831.
LOXOPYGA bicolor, WESTWOOD.	72.	1833.
MACROMERIS splendida, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	29.	1831.
— violacea, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	30.	1831.
MALACOGASTER Passerini, BASSI.	99.	1833.
MALLODERES microcephalus, DUPONT.	125.	1835.
MANTIS chlorophæa, BLANCHARD.	135.	1835.
MANTISPA auriventris, GUÉRIN.	202.	1838.
MEGACHILE scricans, FONSCOLOMBE.	50.	1832.
MEGADERUS (2 esp.), Dejean, DUPONT.	141.	1836.
MEGAMERUS Kingii, Mac Leay, BOISDUVAL.	124.	1835.
MELAPHORUS Reichii, GUÉRIN.	109.	1834.
MELASOMES, GUÉRIN.	101 à 118.	1834.
MELISODERA piceipennis, WESTWOOD.	132.	1835.
MELOLONTHA chinensis, GUÉRIN.	232.	1838.
METOPIAS curculionoïdes, GORY.	42.	1832.
— curculionoïdes, GORY, AURI.	79.	1833.
MELIOL. Olivieri, CHEVROLAT.	57.	1833.
— Sauleyi, GUÉRIN.	108.	1833.

Insectes.

	N ^{os}	Ann.
MELOE collegialis, AUDOUIN.	183	1832.
MICRORHIPIS Dumerilii, GUÉRIN.	1.	1831.
MISOLAMPUS Goudotii, GUÉRIN.	114.	1834.
MOLURIS Pierreti, SERVILLE.	129.	1835.
MUTILLA senegalensis, GUÉRIN.	6.	1831.
MYRMELEO libelluloides, Linn., FERCHERON.	59.	1833.
NARYCIUS opalus, DUPONT.	128.	1835.
— olivaceus, DUPONT.	128.	1835.
NEMATOPUS elegans, SERVILLE.	27.	1831.
NOSOPHLOEUS concinnus, Dejean, DUPONT.	147.	1836.
NYCTELIA (4 esp.), GUÉRIN.	102.	1834.
NYCTEROPUS acuminatus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
— ebeninus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
NYCTOBATES tibialis, GUÉRIN.	119.	1834.
NYCTOZOILUS obesus, GUÉRIN.	104.	1834.
OLENECAMPTUS serratus, CHEVROLAT.	134.	1835.
ONTHOPHAGUS undatus, OLIVIER.	67.	1833.
OPATRUM (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
OPLOPUS atriplicis, LAPORTE.	20.	1832.
ORYCTOMORPHUS variegatus, GUÉRIN (s. pl.)	232.	1838.
— maculicollis, GUÉRIN (s. pl.).	242.	1838.
OXURA psammodioides, GUÉRIN.	111.	1834.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
OXYMERUS (16 esp.), Serville, DUPONT.	208 à 215.	1838.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus, GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PASSALUS Goryi, MELLÉ.	56.	1833.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.	49.	1832.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
PELECIIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PENTATOMA ægyptiaca, LEFEBVRE.	20.	1831.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
PETALURA Selysii, GUÉRIN.	201.	1838.
— flavipes; Charp., GUÉRIN.	201.	1838.
— unguiculata, Vaud., GUÉRIN.	201.	1838.

Insectes.		Nos.	Ann.
<i>PHALERIA</i> ephippiger, GUÉRIN.		2.	1831.
<i>PHASMA</i> obscurum, GUÉRIN.		235.	1838.
<i>PHŒDINUS</i> tricolor, DUPONT.		149.	1836.
<i>PHYSOGASTER</i> (2 esp.), GUÉRIN.		101.	1834.
<i>PIMPLA</i> atrata, Fabricius, GUÉRIN.		28.	1831.
<i>POLYROTIS</i> Cræsus, DUPONT.		77.	1833.
<i>POLYDESMUS</i> margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.		239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.		239.	1838.
<i>POLYOMMATUS</i> ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.		19.	1831.
<i>PRIONAPTERUS</i> staphylinus, GUÉRIN.		63.	1833.
— flavipennis, GUÉRIN.		63.	1833.
<i>PROACIS</i> (5 esp.), GUÉRIN.		105.	1834.
<i>PROCERUS</i> Duponchelii, Dejean, ERULLÉ.		9.	1832.
<i>PSAMNETICUS</i> pilipes, GUÉRIN (s. pl.).		110.	1834.
<i>PSAMNODES</i> longicornis, Kirby, GUÉRIN.		111.	1834.
<i>PSAMNOTRUPES</i> dentifrons, GUÉRIN (s. pl.).		231.	1838.
<i>PSELAPHIORUM</i> (monographia), AUBÉ.	78 à 94.		1833.
<i>PSELAPHUS</i> (4 esp.), AUBÉ.		80.	1833.
<i>PSEUDOBLAPS</i> (2 esp.), GUÉRIN.		115.	1834.
<i>PYGIDICRANA</i> picta, GUÉRIN.		236.	1838.
<i>RACHIDIUM</i> nigritum, Serville, DUPONT.		146.	1836.
<i>RAPIIDIA</i> ophiopsis, Linn., PERCHERON.		66.	1833.
— notata, Fabr., PERCHERON.		66.	1833.
<i>RUTELA</i> tricolor, GUÉRIN (s. pl.).		232.	1838.
<i>SAGRA</i> Boisduvalii, Dejean, DUPONT.		32.	1832.
<i>SALAX</i> Lacordairii, GUÉRIN.		107.	1834.
<i>SATYRUS</i> antea, Hubner, LEFEBVRE.		3.	1831.
<i>SCARABÆUS</i> anubis, CHEVROLAT.	139 et	140.	1836.
<i>SCARITES</i> Pyracmon (monstrosité), LEFEBVRE.		40.	1831.
— Goudotii, GUÉRIN.		5.	1831.
<i>SCHYZOGNATUS</i> prasinus, GUÉRIN (s. pl.).		232.	1838.
<i>SCOLOPENDRA</i> Eydouxiana, GERVAIS.		240.	1838.
<i>SCOTOBIUS</i> (12 esp.), GUÉRIN.		110.	1834.
<i>SPHŒNOTHECUS</i> (4 esp.), Dejean, DUPONT.	219 à	220.	1838.
<i>SPHÆX</i> Latreillii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.		33.	1831.
— Thunbergii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.		34.	1831.
<i>STAPHYLINUS</i> olens, Linn., BLANCHART.		165.	1836.
<i>STEIRA</i> costata, WESTWOOD.		176.	1837.
<i>STENASPIS</i> (2 esp.), Serville, DUPONT.		216.	1838.
<i>STENOCHELA</i> Lacordairei, LAPORTE.		12.	1832.
<i>STENOPTERUS</i> molorchoides, GUÉRIN.		233.	1838.

Insectes.	N ^{os} .	Ann.
STIGMODERA conjuncta, Chevrolat, GUÉRIN.	228.	1838.
SYNTOMIS Khulweini, LEFEBVRE.	23.	1832.
TELEPHORUS fuscus (larve), Linn., BLANCHARD.	168.	1836.
TELEPHORUS lividus (id.), Linn., BLANCHARD.	168.	1836.
THERATES javanica, GORY.	39.	1831.
TINGIS dilatata, GUÉRIN.	8.	1831.
TOXOPHORA Carcelii, GUÉRIN.	16.	1831.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	154 à 164.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	186 à 200 et 204.	1838.
TRACHYDERIDES, DUPONT. 141 à 164 ; 186 à 200 ; 204 à 224.	1836.	1838.
TRICTENOTOMA Childrenii, Gray, DUPONT.	35.	1832.
TRIGONODACTYLA terminata, Dejean, GUÉRIN.	73.	1834.
TRIMIUM brevicorne, Reichembach, AUBÉ.	88.	1833.
TROCHALONOTA badia, WESTWOOD.	95.	1833.
TROCHALUS rotundatus, LAPORTE.	44.	1832.
TROGOSSITA splendida, GORY.	38.	1831.
TYCHUS niger, Paykull, AUBÉ.	88.	1833.
TYLOCERUS atricornis, GUÉRIN (s. pl.).	228 à 230.	1838.
TYRUS mucronatus, Panzer, AUBÉ.	79.	1833.
URO CERUS Lefebvre, GUÉRIN.	68.	1831.
XESTIA elegans, GORY.	64.	1833.
XYLOCHARIS (4 esp.), Serville, DUPONT.	205 à 206.	1838.
XYPHICERA Caternaultii, FEISTHAMEL.	184.	1837.
— Pierretii, BLANCHARD.	185.	1837.
XYSTA (2 esp.), GUÉRIN.	116.	1834.
ZUPBIUM fuscum, GORY.	25.	1831.





Insectes (Classe IX).	Nos.	Ann.
POLYDESMUS margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
SCOLOPENDRA Eydouxiana, GERVAIS.	240.	1838.
GEOPHILUS Walckenaerii (obs. sur divers), GERV. 133 et	137.	1835.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
COLLYRIS Chevrolatii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	225.	1835.
CICINDELA quadrimaculata, STURM, AUDOUIN.	18.	1832.
— lepida, GORY.	96.	1833.
— dives, GORY.	97.	1833.
— guttula, Fab., GUÉRIN.	131.	1835.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
THERATES javanica, GORY.	39.	1831.
GRAPHIPTERUS femoratus, CHEVROLAT.	138.	1835.
ANTHIA (monog. des) (21 esp.), LEQUIEN.	39 à 41.	1832.
SCARITES Pyracmon (monstruosité), LEFEBVRE.	40.	1831.
— Goudotii, GUÉRIN.	5.	1831.
CORDISTES 4-maculatus, GORY.	41.	1835.
TRIGONODACTYLA terminata, Dejean, GUÉRIN.	73.	1834.
LEBIA quadrinotata, CHEVROLAT.	136.	1835.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
MELISODERA piceipennis, WESTWOOD.	132.	1835.
BASOLEIA brasiliensis, WESTWOOD.	132.	1835.
STENOCHILA Lacordairei, LAPORTE.	12.	1832.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
EURYDERA striata, GUÉRIN.	22.	1832.
HELLUO biguttatus, GORY.	6.	1832.
ZUPHIUM fuscum, GORY.	25.	1831.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus, GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PELECINIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PRO CERUS Duponchelii, Dejean, BRULLÉ.	9.	1834.
CARABUS basilicus, CHEVROLAT.	170.	1836.
— incestus, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Æthiops, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Chevrolati, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.

	N ^{os} .	Ann.
Insectes.		
CARABUS assimilis, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— Wiedemanni, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— saphirinus, DE CRISTOPHORI.	187.	1837.
— Mariettii, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
— Spinolæ, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
STAPHYLINUS olens, Linn., BLANCHART.	165.	1836.
ENCEPHALUS complicans, Kirby, WESTWOOD.	69.	1833.
PSELAPHIUM (monographia), AUBÉ.	78 à 94.	1833.
BRYAXIS sanguinea, Reich, VICTOR M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, VICTOR M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, VICTOR M.	171.	1836.
METOPIAS curculionoides. GORY.	42.	1832.
— curculionoides, Gory, AUBÉ.	79.	1833.
TYRUS mucronatus, Panser, AUBÉ.	79.	1833.
CHENNIUM bituberculatum, Latreille, AUBÉ.	79.	1833.
CTENISTES palpalis et Dejeanii, AUBÉ.	79.	1833.
PSELAPHUS (4 esp.), AUBÉ.	80.	1833.
BRYAXIS (14 esp.), AUBÉ.	81 à 84.	1833.
BYTHINUS (12 esp.), AUBÉ.	85 à 87.	1833.
TYCHUS niger, Paykull, AUBÉ.	88.	1833.
TRIMIUM brevicorne, Reichembach, AUBÉ.	88.	1833.
BATRISUS (8 esp.), AUBÉ.	89 90.	1833.
EUPLECTUS (14 esp.), AUBÉ.	91 à 93.	1833.
CLAVIGER (2 esp.), AUBÉ.	94.	1833.
ARTICERUS armatus, Dalman, AUBÉ.	94.	1833.
STIGMODERA conjuncta, Chevrolat, GUÉRIN.	228.	1838.
BUPRESTIS Percheronii, GUÉRIN.	10.	1831.
BUPRESTIS aurocopilosa, GUÉRIN.	13.	1832.
— cassidoïdes, GUÉRIN.	29.	1832.
— collicciata, GUÉRIN.	27.	1832.
— complanata, GUÉRIN.	25.	1832.
— empyrea, GORY.	19.	1832.
— exophthalma, GUÉRIN.	26.	1832.
— opulenta, GORY.	17.	1832.
— Rogerii, DUPONT.	43.	1832.
— rotundata, GUÉRIN.	28.	1832.
— scapularis, GUÉRIN.	14.	1832.
— analis, CHEVROLAT.	60.	1833.
— Buquet, GORY.	61.	1833.
— Goryi, GUÉRIN.	62.	1833.
— Luczotii, GUÉRIN.	14.	1833.

	N ^o .	Ann.
Insectes.		
POLYBOTRIS CECOSIS, DUPONT.	77.	1833.
EIATER GORYI, DUFTSCHMID, GORY.	30.	1832.
— (11 esp.), GUÉRIN.	228 à 230.	1838.
LOBOEDERUS MONILICORNIS, GUÉRIN.	9.	1831.
MICRORHIPS DUMERILLII, GUÉRIN.	1.	1831.
DASYTES CYANEUS, GUÉRIN (s. pl.).	228 à 230.	1838.
EPICLINES GAYI, CHEVROLAT, GUÉRIN.	231.	1838.
LAMPYRIS MADAGASCARIENSIS, GUÉRIN.	22.	1831.
CLADOPHORUS LATERALIS, GUÉRIN.	11.	1831.
TYLOCERUS ATRICORNIS, GUÉRIN (s. pl.).	228 à 230.	1838.
TELEPHORUS FUSCUS (larve), LINN., BLANCHARD.	168.	1836.
TELEPHORUS LIVIDUS (<i>id.</i>), LINN., BLANCHARD.	168.	1836.
MALACOGASTER PASSERINII, BASSI.	99.	1833.
DRYOPHILUS ANOBIÏDES, CHEVROLAT.	3.	1832.
HYPOCEPHALUS ARMATUS, DESMARETS.	24.	1832.
CRYPTORHOPALUM QUADRIPUNCTATUM, GUÉRIN.	231.	1838.
— Cleryi, GUÉRIN.	231.	1838.
PSAMMOTRUPES DENTIFRONS, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
* HYBOMA RUBRIPENNIS, GORY.	37.	1831.
ONTHOPHAGUS UUDATUS, OLIVIER. *	67.	1833.
ENICOTARSUS VIRIDIPENNIS, LAPORTE.	35.	1831.
SCARABÆUS ANUBIS, CHEVROLAT.	139 et 140.	1836.
GEOTRUPES LATERIDENS, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
ATHYREUS RECTICORNIS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BOLBOCERAS FRONTALIS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ORYCTOMORPHUS VARIEGATUS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
— maculicollis, GUÉRIN (s. pl.).	242.	1838.
HETEROSTERNUS BUPRESTOÏDES, DUPONT.	10.	1832.
RUTELA TRICOLOR, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
TROCHALUS ROTUNDATUS, LAPORTE.	44.	1832.
AULACOPALPUS VIRIDIS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ANOPLOSTERNUS OPALINUS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRACHYSTERNUS FULVIPES, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
SCHYZOGNATUS PRASINUS, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
LEUCOTHYREUS KIRBYANUS, Mac-Leay, WESTWOOD.	70.	1833.
BOLAX ZOUBKOVII, FISCHER, WESTWOOD.	71.	1833.
LOXOPYGA BICOLOR, WESTWOOD.	72.	1833.
EUCIRRUS MELLYI, DUPONT.	47.	1832.
MELOLONTBA CHINENSIS, GUÉRIN.	232.	1838.
CALICNEMIS LATREILLII, LAPORTE.	7.	1832.
— eximius, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.

	Insectes.	N ^o .	Ann.
	<i>OPLOPUS atriplicis</i> , LAPORTE.	20.	1832.
	<i>NARYCIUS opalus</i> , DUPONT.	128.	1835.
	— <i>olivaceus</i> , DUPONT.	128.	1835.
	<i>CETONIA episcopalis</i> , GUÉRIN.	21.	1832.
	<i>PASSALUS Goryi</i> , MELLY.	56.	1833.
	<i>TRICTENOTOMA Childrenii</i> , Gray, DUPONT.	35.	1832.
	<i>MELASOMES</i> , GUÉRIN.	101 à	118. 1834.
	<i>PHYSOGASTER</i> (2 esp.), GUÉRIN.	101.	1834.
	<i>MOLURIS Pierreti</i> , SERVILLE.	129.	1835.
	<i>CALOGNATHUS Chevrolatii</i> , GUÉRIN.	172.	1837.
	<i>STEIRA costata</i> , WESTWOOD.	176.	1837.
	<i>NYCTELIA</i> (4 esp.), GUÉRIN.	102.	1834.
	<i>GYRIOSOMUS</i> (5 esp.), GUÉRIN.	103.	1834.
	<i>NYCTOZOILUS obesus</i> , GUÉRIN.	104.	1834.
	<i>PROACIS</i> (5 esp.), GUÉRIN.	105.	1834.
	<i>HEGETER</i> (3 esp.), GUÉRIN.	106.	1834.
	<i>SALAX Lacordairii</i> , GUÉRIN.	107.	1834.
	<i>HYLITHUS tentirioides</i> , GUÉRIN.	108.	1835.
	<i>ELENOPHORUS americanus</i> , GUÉRIN.	109.	1834.
	<i>AKIS reflexa</i> , GUÉRIN.	109.	1834.
	<i>MELAPHORUS Reichii</i> , GUÉRIN.	109.	1834.
	<i>EVANIOSOMUS Orbignyi</i> , GUÉRIN.	109 bis.	1834.
	<i>SCOTOBIOUS</i> (12 esp.), GUÉRIN.	110.	1834.
	<i>PSAMMETICUS pilipes</i> , GUÉRIN (s. pl.).	110.	1834.
	<i>OXURA psammodioides</i> , GUÉRIN.	111.	1834.
	<i>PSAMMODES longicornis</i> , Kirby, GUÉRIN.	111.	1834.
	<i>ACANTHOMERUS</i> (8 esp.), GUÉRIN.	112.	1834.
	<i>AMMOPHORUS</i> (2 esp.), GUÉRIN (s. pl.).	112.	1834.
	<i>HELIOFUGUS</i> (2 esp.), GUÉRIN.	113.	1834.
	<i>MISOLAMPUS Goudotii</i> , GUÉRIN.	114.	1834.
	<i>PSEUDOBOLAPS</i> (2 esp.), GUÉRIN.	115.	1834.
	<i>XYSTA</i> (2 ^e esp.), GUÉRIN.	116.	1834.
	<i>ELEODES dentipes</i> , Eschscholtz, GUÉRIN.	117.	1834.
	<i>ANTHRASOMUS Chevrolatii</i> , GUÉRIN (s. pl.).	117.	1834.
	<i>OPATRUM</i> (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
	<i>NYCTOBATES tibialis</i> , GUÉRIN.	119.	1834.
	<i>PHALERIA cphippiger</i> , GUÉRIN.	2.	1831.
	<i>HELOPS lanipes</i> , Fabricius, BLANCHARD.	175.	1837.
	<i>NYCTEROPUS acuminatus</i> , Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
	— <i>ebeninus</i> , Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
	<i>MELOE Olivieri</i> , CHEVROLAT.	57.	1833.

	Insectes.		Nos.	Ann.
MELLOE Sauleyi, GUÉRIN.			108.	1833.
— collegialis, AUDOUIN.			269.	1832.
ACANTHOTHORAX longicornis, GAEDE.			15.	1832.
ANTHRIBUS pygmæus, ROBERT.			16.	1832.
ATTELABUS sumptuosus, GORY.			119.	1834.
CALODROMUS Mellyi, GUÉRIN.			34.	1832.
ATERPUS pipa, GUÉRIN.			98.	1833.
EUPHOLUS Tupinieri, GUÉRIN.			233.	1838.
CONIATUS nigropunctatus, GORY.			120.	1834.
— rubro-vittatus, GORY.			120.	1834.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.			49.	1832.
DYSIDES obscurus, Percy, WESTWOOD.			123.	1835.
TROGOSSITA splendida, GORY.			38.	1831.
CALLIPOGON schœvi, DUPONT.			33.	1832.
AMALLOPODES scabrosus, LEQUIEN.			74.	1833.
MALLODERES microcephalus, DUPONT.			125.	1835.
ANACOLUS maculatus, GORY.			31.	1832.
PRIONAPTERUS staphylinus, GUÉRIN.			63.	1833.
— flavipennis, GUÉRIN.			63.	1833.
TRACHYDERIDES, DUPONT. 141 à 164 ; 186 à 200 ; 204 à 224.			1836.	1838.
MEGADERUS (2 esp.), Dejean, DUPONT.			141.	1836.
LISSONOTUS (10 esp.), Dalman, DUPONT.		142 à 145.	1836.	
RACHIDIUM nigratum, Serville, DUPONT.			146.	1836.
NOSOPHLOEUS concinnus, Dejean, DUPONT.			147.	1836.
DESMODERUS variabilis, DUPONT.			148.	1836.
PHOEDINUS tricolor, DUPONT.			149.	1836.
CHARINOTES fasciatus, DUPONT.			150.	1836.
DENDROBIAS (4 esp.), DUPONT.			151-152.	1836.
DICRANODERES annulatus, Dejean, DUPONT.			153.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.			154 à 164.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.		186 à 200 et 204.	1838.	
XYLOCHARIS (4 esp.), Serville, DUPONT.			205 à 206.	1838.
ANCYLOSTERNUS scutellaris, Olivier, DUPONT.			207.	1838.
OXYMERUS (16 esp.), Serville, DUPONT.			208 à 215.	1838.
STENASPIS (2 esp.), Serville, DUPONT.			216.	1838.
CRIPROSOPUS (2 esp.), Serville, DUPONT.			217 à 218.	1838.
SPHOENOTHECUS (4 esp.), Dejean, DUPONT.			219 à 220.	1838.
CERÆGIDION horrens, BOISDUAL.			127.	1835.
HAMATICHERUS suturalis, GORY.			1.	1832.
OLENECAMPIUS serratus, CHEVROLAT.			154.	1835.
XESTIA elegans, GORY.			64.	1833.

	Nos.	Ann.
Insectes.		
IBIDION sinuatum, GORY.	58.	1833.
STENOPTERUS molochoides, GUÉRIN.	233.	1838.
MEGAMERUS Kingii, Mac Leay, BOISDUVAL.	124.	1835.
SAGRA Boisduvalii, Dejean, DUPONT.	32.	1832.
HISPA pulchella, GUÉRIN.	233.	1838.
CASSIDA tricolor, GUÉRIN.	31.	1831.
DORYPHORA 21-punctata, CHEVROLAT.	13.	1831.
— Dejeanii, GUÉRIN.	14.	1831.
TROCHALONOTA badia, WESTWOOD.	95.	1833.
GALLERUCA smaragdipennis, CHEVROLAT.	233.	1833.

Orthoptères.

FORFICULA parallela, WESTWOOD.	178.	1837.
PYGIDICRANA picta, GUÉRIN.	236.	1838.
MANTIS chlorophæa, BLANCHARD.	135.	1835.
CHOERADODIS lobata, GUÉRIN.	234.	1838.
PHASMA obscurum, GUÉRIN.	235.	1838.
ACANTHODIS ululina, GUÉRIN.	235.	1835.
EPHIPPIGER macrogaster, LEFEBVRE.	5.	1831.
XYPHICERA Caterdaultii, FEISTHAMEL.	184.	1837.
— Pierretii, BLANCHARD.	185.	1837.

Hémiptères.

CLASSIFICATION des Hémiptères, DELAPORTE.	51 à 55.	1832.
ANISOSCELIS latifolia, SERVILLE.	18.	1831.
— alipes, GUÉRIN.	75.	1833.
HALYS spinosula, LEFEBVRE.	21.	1831.
— hellenica, LEFEBVRE.	24.	1831.
NEMATOPUS elegans, SERVILLE.	27.	1831.
PENTATOMA ægyptiaca, LEFEBVRE.	20.	1831.
CANOPUS obtectus, Fabr., LEFEBVRE.	126.	1835.
TINGIS dilatata, GUÉRIN.	8.	1831.
CICADA (8 esp.), GUÉRIN.	237.	1838.
— saccata, Fabricius, GUÉRIN.	238.	1838.
FULGORA Castresii, GUÉRIN.	173-174.	1837.
— laternaria, Lind., GUÉRIN.	174.	1837.
DERBE hæmorrhoidalis, Fab., PERCHERON.	36.	1832.
— pallida, Fab.	36.	1832.
CEPHALELUS infumatus, PERCHERON.	48.	1832.

TABLE MÉTHODIQUE.

9

Insectes.N^{os}. Ann.*Névroptères.*

PETALURA Selysii, GUÉRIN.	201.	1838.
— flavipes; Charp., GUÉRIN.	201.	1838.
— unguiculata, Vand., GUÉRIN.	201.	1838.
AGRIO fulgipennis, GUÉRIN.	15.	1831.
MYRMELEO libelluloides, LIND., PERCHERON.	59.	1833.
RAPHIDIA ophiopsis, LIND., PERCHERON.	66.	1833.
— notata, Fabr., PERCHERON.	66.	1833.
MANTISPA auriventris, GUÉRIN.	202.	1838.

Hyménoptères.

URO CERUS Lefebvre, GUÉRIN.	68.	1831.
PIMPLA atrata, Fabricius, GUÉRIN.	28.	1831.
LEIOPTERON compressum, PERTY.	179.	1833.
CONURA flavicans, SPINOLA.	180.	1837.
CEROCEPHALA cornigera, WESTWOOD.	4.	1832.
MUTILLA senegalensis, GUÉRIN.	6.	1831.
MACROMERIS splendida, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	29.	1831.
— violacea, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	30.	1831.
SPHEX Latreillii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	33.	1831.
— Thunbergii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	34.	1831.
MEGACHILE sericans, FONSCOLOMBE.	50.	1832.
ASTATA Vanderlindenii, ROBERT.	76.	1833.

Lépidoptères.

ARGYNNIS moneta (mâle, var.), Hubner, POZY.	11.	1832.
CALLITHEA Leprieurii, FEISTHAMEL.	122.	1835.
SATYRUS antea, Hubner, LEFEBVRE.	3.	1831.
POLYOMMATUS ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.	19.	1831.
SYNTOMIS Khulweinii, LEFEBVRE.	23.	1832.
GYNAUTOCERA papilionaria, GUÉRIN.	12.	1831.
FIDONIA Duponcheliaria, LEFEBVRE.	32.	1831.
— spodiaria, LEFEBVRE.	8.	1832.
DESMIA maculalis, WESTWOOD.	2.	1832.

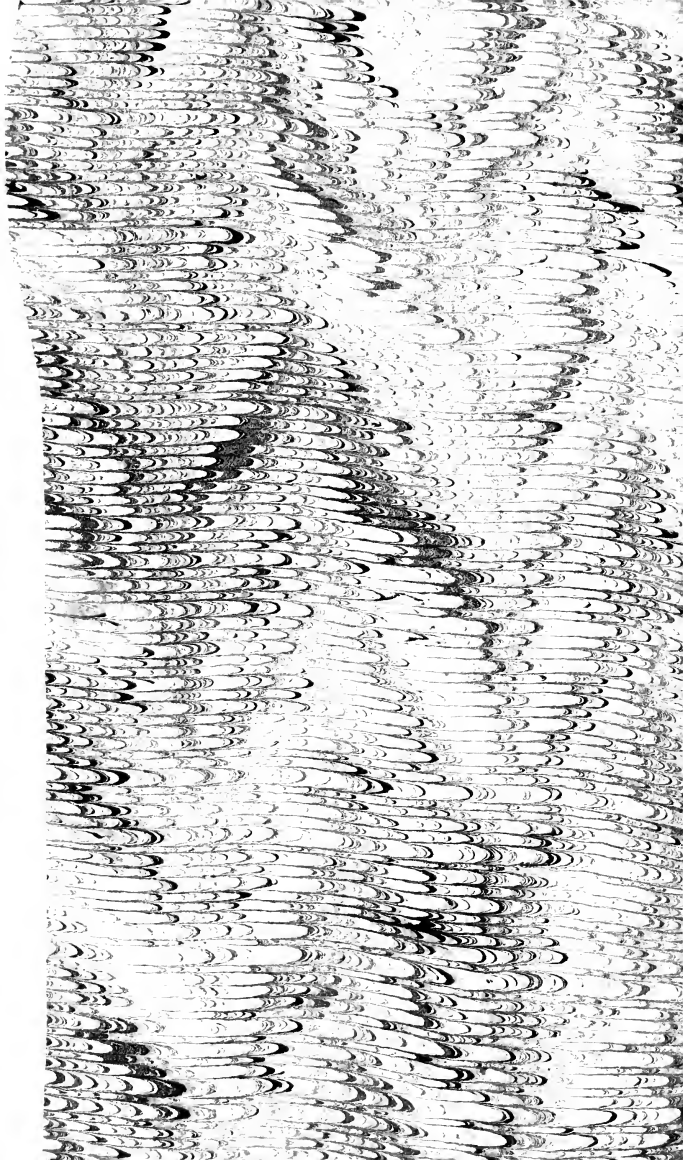
Diptères.

ACBIAS oculatus, FABRICIUS.	7.	1831.
FOXOPHORA Carcelii, GUÉRIN.	16.	1831.

	'No'	Ann.
Zoophytes (Classe X).		
NOCTILUCA miliaris, SURRIRAY.	1 et 2.	1837.
HOLOPUS Rangii, D'ORBIGNY.	3.	1836.







Z. METCAL
PROPERTY OF